LETTRE

D'UN VOYAGEUR

A M. ALEXANDRE MANCEAU.

Tu veux savoir l'emploi de mes quatre journées de voyage. Ce n'est pas long, le récit d'un voyageur qui ne voyage plus, et le mien pourrait se résumer en quatre mots : j'ai fait douze lieues en lisant, j'ai écouté chanter un oiseau, j'ai vu couler la Creuse. J'ai dormi à Gargilesse, j'ai herborisé un peu, je suis revenu par le même chemin, lisant le même livre. J'ai fait halte sous le même arbre où chantait le même oiseau. Voilà les grandes aventures de mon excursion, et ce n'est guère la peine de les écrire; mais tu veux une causerie et un voyage. Tout est voyage dans le voyage de la vie, tout est sujet de causerie entre vieux amis.

Je suis donc parti ce matin, mercredi, par un temps magnifique, dans la petite voiture ouverte que traînent les deux petits chevaux blancs conduits par le pacifique Sylvain, — et j'ai ouvert le livre.

Quel livre? Ni roman, ni drame, ni poème; un livre que je ne sais comment classer. Est-ce critique ou philosophie? Mais la mission de la critique, c'est de chercher le pour et le contre, et ceci est une affirmation. Philosophie? Peut-être : philosophie de la critique, à un point de vue très absolu sans doute, mais très hardi et très grand.

Chose singulière, tout en lisant, je n'étais pas absorbé dans un autre. Je vivais pour mon compte, je voyais le ciel, je sentais le beau temps et les parfums du mois d'avril. Je comptais les changemens d'horizon, comme quand on va devant soi pour soi. Tout était bien-

être et satisfaction. Le livre ne dérangeait rien en moi et ne diminuait rien autour de moi. C'est le propre des belles choses de vous faire vivre doublement. Cela tenait aussi à la nature du livre. Les récits d'événemens, les luttes de passions, emportent l'esprit sur un point donné de l'agitation humaine. Tu sais que certains romans anglais, dont je n'ai certes pas envie de médire, *Jane Eyre*, *Copperfield*, *la Femme en blanc*, etc., nous ont fait faire parfois cent lieues en chemin de fer, côte à côte, sans nous rien dire, sans rien voir devant nous, sans rien entendre autour de nous. Séduction et habileté de l'art! Mais ce grand livre que je tiens aujourd'hui appartient à de plus hautes régions de la pensée. Il vous appelle à la recherche des choses du ciel. C'est le génie humain déifié. C'est un hommage rendu à *William Shakspeare* et signé *Victor Hugo*.

Les poètes ne sont pas toujours des penseurs; mais celui-ci ne semble admettre au rang des poètes vraiment grands que ceux qui pensent profondément. Il établit une sorte de pléiade de morts illustres, et si l'on peut souhaiter de la voir plus complète, du moins on n'est tenté d'exclure aucun de ses élus. Mais là n'est pas le but de sa recherche : il soulève une question bien plus grande, une question qui, tu vas t'en souvenir, nous a bien souvent préoccupés, toi et moi. La science, disions-nous, marche toujours. Le moindre écolier d'aujourd'hui surpasse, dément et annule les plus illustres savans du passé. Ceux de ce matin redressent déjà ceux d'hier soir. La science passe sa vie à trouver.

Et pourtant nul poète, nul artiste des époques civilisées ne peut se vanter de surpasser ceux des âges primitifs et des époques barbares. Orphée sera toujours Orphée. Dante ne détrône pas Eschyle; Shakspeare n'est pas dépassé par Corneille; le Parthénon reste sublime modèle en face de la renaissance, réminiscence sublime. Les moyens de l'art progressent, le génie de l'art ne progresse pas. On sait mieux orchestrer un opéra qu'au temps de Haendel ou de Pergolèse; l'harmonie des vieux maîtres n'a pourtant pas besoin d'être complétée ou rafraîchie. Augmenter la puissance du son n'ajoute rien à l'idée. Il est bon qu'on puisse faire apparaître de véritables spectres sur la scène, mais cela n'ajoute rien à la terreur morale de l'apparition de Banquo.

Tu en concluais quelquefois que l'homme n'est pas *perfectible*. Mon cher enfant, tu vas être bien fier : tu avais raison; mais j'avais raison aussi de m'obstiner à voir le progrès dans l'homme. Écoutons Victor Hugo.

Il nous démontre admirablement, et sans réplique, que, par un côté de son être, l'homme acquiert toujours, tandis que par un autre côté tout lui a été acquis dès le premier jour de son apparition sur

la terre. L'expérience, le calcul et l'observation sont dans l'homme à l'heure de son avénement tout aussi bien qu'à l'heure de sa maturité, et ces grandes facultés sont perfectibles en ce sens qu'elles ont un champ illimité de développement à parcourir. De là les progrès toujours relatifs de la science, mais toujours nécessaires, toujours possibles, toujours respectables. Long tâtonnement, *monceau fourmillant de rêves engendrant le réel! O erreurs sacrées, mères lentes, aveugles et saintes de la vérité!* Je cite, peut-on mieux dire?

« Rien de pareil dans l'art, ajoute-t-il. L'art n'est pas successif, tout l'art est ensemble. »

C'est qu'en effet l'art, c'est le résultat du sentiment et de l'imagination, et qu'en ce sens il est quelque chose d'absolu, de non perfectible par conséquent. Il n'a pas été nécessaire à l'homme de savoir la distance de la terre au soleil pour sentir et pour exprimer l'éclat du soleil. Avant d'être une planète, la lune a pu apparaître comme une déesse. Le pâtre inculte qui le premier a été vivement ému de la splendeur des étoiles a été aussi près des étoiles par l'élan de son âme que Galilée par ses calculs. L'idéal de l'art n'a pas besoin des certitudes de la science. La science peut agrandir les horizons du poète, elle n'ajoute rien à l'énergie de ses organes. Ouvrez l'espace à l'aigle, vous ne ferez pas pour cela pousser ses ailes; elles avaient poussé dans le nid, dans l'œuf. Dieu a donné des ailes à la pensée de l'homme, elle a toujours su planer au plus haut de l'idéal.

C'est une admirable loi. L'espèce est créée dans toute sa puissance et telle qu'elle doit exister à jamais. Sans cette puissance de l'art, qui est le témoignage de la virtualité humaine, la science ne serait pas progressive. Elle se serait arrêtée dès ses premiers pas. La loi religieuse voulant enchaîner l'expérience au nom de l'idéal, la loi scientifique voulant enchaîner l'idéal au nom de l'expérience, erreurs profondes, tentatives insensées!

L'homme peut conquérir la science, parce que l'art et la poésie lui ont révélé de tout temps la possibilité d'atteindre l'inaccessible, et voilà qu'aujourd'hui de grands esprits qui se croient peut-être matérialistes ou que l'on veut croire tels, Renan, Taine, etc., nous disent qu'un jour la science s'arrêtera, parce qu'elle aura absorbé l'univers dans sa lumière. Elle sera donc entrée comme l'idéal dans le domaine de l'absolu? Les deux faces de la virtualité humaine seront donc complètes?

Alors voici la question éclaircie, la querelle terminée. Comme toujours, c'était affaire de mots. Quiconque lira de bonne foi ce que je viens de lire se sentira calme et content, content de l'homme et de Dieu. Renvoyons les objections à ce magnifique livre *l'Art et la*

Science, qui fait partie du livre sur Shakspeare, et qui se termine par ces mots profonds : *telle est la loi peu connue de l'art*.

Cela est vrai. Cette loi était mal connue, parce que la route était mal explorée. Les historiens nous disaient : Le progrès a des faces diverses, ou, si l'on veut, des racines dans tous les sens; l'une croît et pousse, l'autre s'étiole et s'enfouit. A telle époque, la politique est en bonne voie et l'art s'endort. L'industrie devient florissante à une autre époque, la métaphysique alors est étouffée. Raison et poésie, expérience et sentiment viennent tour à tour prendre les rênes de l'esprit humain. C'était proclamer que les deux grandes forces du genre humain sont irrévocablement ennemies, et que l'une des deux doit toujours tenir l'autre sous ses pieds. Constatation d'un fait, mais triste loi! Je crois davantage désormais au poète qui me dit : Toutes les lois sont belles. Ce qui est triste et fatal est illégal devant Dieu.

Ce qui a créé la grande objection contre le progrès, la science toujours dépassée contre l'idéal *indépassable*, c'est au fond la grande lutte entre le savant et l'artiste. Chose étrange, tous les savans n'ont pas la certitude de la loi de progrès, qui cependant est le domaine inépuisable et indéfini de la science; par contre, la plupart des artistes croient au progrès, bien que pour l'art il n'y ait pas de progrès possible. Évidemment personne ne s'était compris jusqu'à présent. Au nom de la raison, le savant disait : N'allons pas vite, et doutons de tout ce qui n'est pas prouvé. Au nom du sentiment, l'artiste disait : Allons vite et toujours; il y a toujours plus et mieux que ce qui a fait sa preuve. Doute trop modeste du savant! Espoir trop enivré de l'artiste! L'un a déjà derrière lui tout ce qui peut être atteint; l'autre a encore devant lui tout ce que l'on pourra atteindre.

Et pourquoi, rentrant en lui-même, chacun de ces grands travailleurs serait-il attristé de reconnaître son erreur? Si la science n'est jamais finie et ne s'arrête à aucun homme, quelque prudent ou quelque audacieux qu'il soit, n'est-ce pas le côté éternellement fécond et sublime de la science? Cette découverte, qu'il est une force destinée à engendrer une plus grande force, n'est-elle pas la grande lettre de noblesse du savant? Noblesse à nulle autre pareille, puisqu'au lieu de dégénérer elle s'épure et s'élève d'une génération à l'autre.

Et si l'art est le domaine du fini, en ce sens qu'il a, en tous lieux et en tous temps, atteint sa perfection intrinsèque, n'est-ce pas pour l'artiste une magnifique grandeur que d'appartenir à cette race où chacun fait sa noblesse soi-même, sans espoir de dépasser ses aïeux, mais avec la certitude de n'être point dépassé par ses descendans?

Aucun grand poète, aucun grand artiste ne monte sur la tête d'un autre. Tous sont égaux dans la région où la grandeur existe. Bossuet ne dévore pas saint Paul, Molière n'anéantit pas Aristophane, Beethoven ne fait aucun tort à Mozart. L'idéal est l'idéal dans tous les milieux, dans toutes les langues. Là où il n'y eut pas d'idéal, il n'y eut pas de grandeur réelle. Là où l'idéal trouva l'expression digne de lui, il n'y eut pas d'hiérarchie pour ce poète. Il entra dans le cercle des égaux. Quiconque aura une grande somme de facultés équivalentes, quelque différentes qu'elles soient, peut y entrer à son tour.

Mais l'homme a une mission correspondante à ses facultés; il doit chercher à jamais le moyen d'être mieux, plus tranquille et plus heureux matériellement et moralement sur la terre. Il aura l'esprit de découverte, l'industrie, l'observation des faits, le génie de la déduction. Il voudra et saura lutter contre les forces ignorées de la matière, il pénétrera peu à peu et patiemment ses secrets. Ceux que le hasard daignera lui révéler, il en tirera un immense profit; il constatera les lois de l'univers, et pendant que dans la nuit du passé le prophète inspiré aura entrevu la face de Dieu et senti passer le souffle de l'infini, lui, le raisonneur, l'expérimentateur, il déclarera, après de longs siècles, qu'il sait pertinemment certains secrets de la Divinité pressentis vaguement par le poète.

Pour monter dans l'infini, il ne faut qu'un élan au poète. Ce qu'il y voit se confond souvent et se trouble; mais par le vol, par l'aile, par l'instrument, quel qu'il soit, littérature ou musique, sculpture ou peinture, l'action de s'élever, c'est l'art, et quiconque s'élève réellement fait tout ce que l'homme peut faire à lui seul.

Le savant monte autrement; il se méfie de ses ailes, il gravit des échelons, il mesure, il suppute, il observe, il ne peut se passer du vaste attirail construit par le concours de ses devanciers. Il est le dépositaire sacré des notions positives, il ne lui est pas permis d'en ajouter une nouvelle à la masse sans l'avoir éprouvée de toute sa force. Et sa force le trompe souvent! Et lui aussi, arrivé à une certaine région, il voit trouble! N'importe, il s'élève quand même, et par lui la connaissance humaine s'enrichit sans cesse. Tout n'est pas erreurs même dans la moins parfaite vision du savant sincère, et chacun dans cette voie fait tout ce que l'homme peut faire avec l'aide des autres.

Le poète peut dire *moi*, le savant doit dire *nous*. J'aime quelquefois le savant plus que le poète, je ne puis me passer de lui. Ce qui est à lui est à moi, il donne tout ce qu'il a. Le poète garde tout pour lui seul, il ne peut rien communiquer de sa force. Je le respecte autant, je l'admire davantage, je le redoute un peu. Tel il

m'apparaît du moins dans ce fier livre que je lis : Isaïe, Eschyle, Homère, Dante, Shakspeare, Goethe, sont de grands solitaires dont nous relevons tous, mais qui ne relèvent de personne. Ils sont nos souverains; les savans sont nos frères; ceux-ci peuvent nous rendre savans comme eux-mêmes, il ne s'agit que de les étudier. Vous étudierez en vain les grands artistes, vous pourrez les copier, vous ne leur prendrez rien pour cela.

L'artiste, c'est l'initiative; le savant, c'est l'initiateur. Celui-ci représente l'humanité, l'artiste ne représente que l'individu; mais, pour être initiés, il nous faut bien l'un et l'autre, celui qui voit et celui qui fait voir. Confondons-les dans notre culte, ces pères sacrés de l'intelligence; ne discutons plus leurs mérites respectifs, ne souffrons plus qu'ils se disputent; que l'un ne soit plus l'insensé, l'autre le pédant. Réservons avec Molière notre gaîté pour les faux poètes et les faux savans. Et surtout qu'on ne se serve plus des mânes illustres comme d'un argument contre le progrès!

Je résumais ainsi dans mon esprit, et dans la forme la plus vulgaire possible, afin de m'habituer à la face pratique de ces hautes vérités, ce livre dont l'incomparable expression ne peut être indiquée, — toujours l'impossible transvasement de l'individualité puissante, — lorsque Sylvain me tira de ma méditation en me disant : Nos bêtes ont faim, et voilà de l'ombre. — Nous avions fait six lieues en un instant.

L'ombre est encore rare : les chênes et les ormes n'ont que des feuilles bien jeunes, plus blondes que vertes; mais il y avait là un jeune pin qui servit d'ombrelle à la halte au bord du chemin. Je restai un moment à regarder ces petits chevaux qui se léchaient l'un l'autre assez bêtement. Ils mangèrent peu d'avoine, ils regardaient l'herbe de la lisière du bois, et tâchaient d'attraper quelques branches du taillis. Évidemment ils n'avaient aucune notion de la propriété. Je m'en allai explorer le bois. Grande différence de climat entre celui-ci et ceux que j'ai laissés à dix kilomètres derrière moi! Là-bas les anémones-sylvies étaient *passé fleur*, comme disent les bonnes gens (*après l'anthèse*, disent les botanistes); ici elles sont encore en boutons. Beaucoup de petites stellaires velues, beaucoup de grandes stellaires holostées, des houx étincelans au soleil, des nuées de moucherons blancs imperceptibles, une chaleur bénie! qui ose médire de la chaleur? un geai amoureux qui tenait les plus absurdes propos à sa dame dans une langue gutturale, enrouée, grotesque : c'était le polichinelle de la forêt. Il me fit rire, j'étais de si bonne humeur! Le beau est un cordial. Je voulus voir le bout d'une avenue. Je la montai pour la redescendre, espérant découvrir le fond. Je marchai longtemps sous un

entre-croisement de branches de chêne, réseau d'ogives noueuses qui recommençait partout et ne se décidait à finir nulle part. C'était fort alléchant, mais j'avais trop écouté la farce du geai, l'heure était écoulée. Je retournai à la voiture, qui m'attendait, et je rouvris mon beau livre.

Je le refermai sur ces mots : *quant à moi, j'admire tout comme une brute! Admirer,* dit-il toujours à propos de Shakspeare, *être enthousiaste! il m'a paru que, dans notre siècle, cet exemple de bêtise était bon à donner...* Mais pourquoi dire *dans notre siècle?* Notre siècle est encore le meilleur de tous ceux que nous connaissons. Si Voltaire vivait encore, il serait modifié; il bénéficierait d'un siècle plus mâle que le sien et comprendrait probablement un peu Shakspeare. Il le respecterait du moins... Et puis ne dites-vous pas : « Convenons-en, le grand, le fort, le lumineux, sont à un certain point de vue des choses blessantes? Être dépassé n'est jamais agréable; se sentir inférieur, c'est être offensé. Le beau humilie en même temps qu'il enchante, on cherche à se venger du plaisir qu'il vous fait. Une poignée de main d'Hercule vous meurtrit. Le grand a des torts; il est naïf, mais encombrant. La tempête croit vous arroser, elle vous noie. L'astre croit vous éclairer, il vous éblouit et quelquefois vous aveugle. Le trop n'est pas commode. L'habitation de l'abîme est rude. L'infini est peu logeable. — Le génie est intolérant à force d'être lui-même. Quelle familiarité voulez-vous qu'on ait avec Eschyle, avec Ézéchiel, avec Dante? — Le moi, c'est le droit à l'égoïsme. Or la première chose que font ces êtres, c'est de rudoyer le moi de chacun. Exorbitans en tout, en pensées, en images, en convictions, en émotions, en passion, en foi, quel que soit le côté de votre moi auquel ils s'adressent, ils le gênent. Votre intelligence, ils la dépassent; votre conscience, ils la fouillent; vos entrailles, ils les tordent; votre cœur, ils le brisent; votre âme, ils l'emportent. »

Eh bien! oui, c'est vrai. Ne vous étonnez pas des souffrances de la médiocrité, vous qui savez si bien analyser et constater les antithèses de la nature. Autour du fort, il y aura toujours les faibles, et l'ombre des grands chênes gênera toujours les fleurettes de la forêt. Le genre humain n'est pas méchant parce qu'il souffre, et il ne souffre que parce qu'il a besoin de grandir. Vous lui montrez la grandeur terrible et farouche, vous la dépeignez comme il n'est donné qu'à la grandeur de se dépeindre elle-même. C'est beau et bien de la venger des petites injures; c'est une vigoureuse et salutaire leçon pour ouvrir l'entendement des sourds et l'œil des aveugles; mais il n'y a pas que des sourds et des aveugles dans ce monde. Et d'ailleurs personne n'est infirme pour le plaisir de l'être:

Il s'est fait précisément en ce sièle un énorme besoin d'air et de lumière. La raillerie est née de ce besoin. Raillerie, arme des faibles! a-t-on dit. C'est possible; mais tout être faible porte en lui sa force avortée ou latente. Je n'aime pas à voir écraser ce qui eût pu vivre. Je veux donc croire que les envieux sont quelques sots par trop malades, et non pas tous les hommes de moyenne taille, car, pour laisser une gloire si haute et si durable, il a bien fallu que les géans fussent compris et acceptés par une foule de gens qui ne prétendaient pas à leur grandeur.

L'apothéose de Shakspeare se résume chez Victor Hugo par cette strophe : « Le génie est une entité comme la nature, et veut, comme elle, être accepté purement et simplement. Une montagne est à prendre ou à laisser; son précipice est la condition de sa grandeur. Nous aimons plus ceci et moins cela; mais nous nous taisons là où nous sentons Dieu. Nous sommes dans la forêt; la torsion de l'arbre est son secret. La séve sait ce qu'elle fait. Nous prenons les choses comme elles sont, nous consentons aux chefs-d'œuvre, nous ne nous servons pas de celui-ci pour chercher noise à celui-là. Nous sommes bizarres à ce point que nous nous contentons que cela soit beau. Nous ne reprochons pas l'aiguillon à qui nous donne le miel,... et quant à moi, j'admire tout, *comme une brute!* »

J'aime cette audace d'enthousiasme, et pour mon compte je l'accepte de tout mon cœur. Il y a longtemps que je pense qu'il faut mettre au premier rang les œuvres qui ont le *plus de qualités*, et au dernier celles qui ont le *moins de défauts*. La critique sérieuse a, dans cette voie, un grand pas à faire, et qu'elle ne tardera certainement pas à faire. Elle respectera la cendre des morts illustres, elle la respecte déjà. La postérité ira de plus en plus effaçant de son contrôle les défauts des maîtres quand il s'agira d'enregistrer leurs qualités. Un temps viendra, un temps est proche, s'il n'est déjà venu, où les élèves de Raphaël admireront Michel-Ange, où vous-même nommerez Rubens à côté de Rembrandt, et n'oublierez pas le nom de Mozart dans votre divine pléiade; mais dès aujourd'hui voici un grand symptôme : où sont les critiques d'une valeur réelle qui les nient? Un esprit comme Voltaire aux prises avec ces grands noms n'est plus possible. Donc notre siècle n'est pas aveugle.

Il me fallut quitter Victor Hugo, avec qui je me permettais de causer, pour dire bonjour à notre ami Moreau, Moreau le pêcheur de truites, le guide des voyageurs, quand il y a des voyageurs dans les méandres du ravin, l'homme qui connaît les sentiers invisibles. Moreau est un homme fin et bon. Tu le trouves beau. Il l'a été; à présent il ressemble à un don Quichotte devenu paysan. Il ne sait pas ce que c'est que la pisciculture. Ce nom barbare l'épouvanterait;

mais il passe sa vie à empoissonner la Creuse et la Gargilesse. Il se fait donner tout le fretin des étangs, et il lance ses élèves dans les torrens qu'il aime. Il a, pour les faire prospérer, des secrets à lui. Ne le crois-tu pas un peu sorcier? En tout cas, c'est un bon sorcier qui pense à alimenter bien plus qu'à détruire. « Pour un poisson que je prends à la Creuse, dit-il, je lui en rends quinze mille. » Et il ajoute, quand on lui parle des idées administratives sur la pisciculture : « J'en sais aussi long que le gouvernement! » Malgré cette prétention offensante, le gouvernement devrait bien récompenser et encourager ce pauvre artiste qui fait de l'art pour l'art; mais le gouvernement ne connaît pas Moreau, et s'il s'occupe jamais de lui, ce sera pour lui faire payer l'amende, s'il s'avise de prendre un goujon au mois d'avril.

Edmond About, vous qui dites avec raison que celui qui plante un arbre a bien mérité de l'humanité, je vous avertis que Moreau, du Pin, travaille nuit et jour, *pour rien,* à repeupler la plus belle rivière de France. Il n'a pas l'ambition de servir le genre humain, dont il n'a guère entendu parler. Il aime la rivière, c'est son idée, il passe sa vie sur les gros blocs dont elle est semée, allant d'une rive à l'autre avec des finesses d'équilibre connues de lui seul, et Dieu sait qu'elle est large et profonde, cette Creuse mugissante, et méchante autant qu'elle est belle! Et quand il voit frétiller et bondir des millions de petites nageoires d'argent, il dit : « Voilà mes petits enfans qui s'amusent. » Moreau est un type; il vaut le voyage.

Ta maison de Gargilesse n'a souffert d'aucune avarie. Dans ce village d'Arcadie, éminemment gaulois cependant, elle a le mérite d'être toujours pareille à toutes les autres. Entre le rocher à pic et la ruelle en casse-cou, quatre gros murs de micaschiste dur comme du fer et rebelle à la taille, mais qui en revanche se fend en lames noires chargées de diorite et semées de paillettes d'amphibole : cela ressemble à de grosses ardoises de jayet. Tu aimes et j'aime aussi les revêtemens d'escalier et le carrelage qu'on fait avec cela. On en pourrait couvrir les toits, n'était la pesanteur. Dans cette bâtisse rustique, tu me livres deux chambres et quatre lits. J'y viens seul. J'ai quatre lits à mon service. J'ai envie d'y mettre les deux hommes et même les deux chevaux, car j'ignore s'il y aura une écurie, et d'aller dormir à la belle étoile. Il fait si beau! Le ciel est si pur, la lune si douce, et là-bas j'entends les rossignols qui chantent si bien avec la basse continue de la Creuse! Qu'on serait bien sous ces grands chênes qui surplombent le précipice! Mais on est vieux, les nuits d'avril sont froides, et on n'est ni Dante, ni Jean de Patmos, ni aucun père du désert. On est un pauvre bon-

homme de la Gaule, on aime son torrent, son chêne et son rocher; on a des enfans et des amis qui vous grondent, si on leur rapporte des rhumatismes. Réflexion faite, on envoie Sylvain à l'auberge, Moreau à ses pénates, les chevaux à l'écurie du voisin obligeant. On allume sa lampe, on fait son lit, on déballe son souper, le plat gaulois, la *fromentée* dans une écuelle. On le mange avec grand appétit; on cherche dans le vieux bahut; on y retrouve une page commencée autrefois, une plume de connaissance, un encrier qui n'a pas trop séché. On écrit ou on n'écrit pas. A minuit, on entr'ouvre le rideau, et par une lucarne assez claire on voit tout au beau milieu du ciel la lune qui vous regarde avec cette grosse bonne figure blanche où jamais personne n'a pu surprendre la moindre trace de mauvaise humeur. Et cependant l'a-t-on assez injuriée, assez calomniée, cette pauvre lune! L'a-t-on assez traitée de patronne des sorciers, de flambeau du crime, de reine des enfers! On l'a même égorgée. La science l'a déclarée morte parce que l'on n'a pu encore découvrir son atmosphère. Je parierais mon bonnet, si j'en avais un, pour l'atmosphère de la lune. Est-ce que nous la verrions, si elle était morte? Est-ce que quelqu'un a déjà vu la mort? Quand nous regardons quelque chose qui paraît mort, pendant combien de minutes, pendant combien de secondes et de millièmes de secondes pouvons-nous constater que cet état de mort subsiste? Il n'est pas dans la décomposition du temps de parcelles de temps assez petites pour mesurer les phases infinitésimales de décomposition par où passe ce cadavre déjà en voie de recomposition quelconque, et depuis que l'homme existe, il verrait ce grand cadavre de planète rebelle aux lois du travail de la vie, qui sont adéquates aux lois du travail de la mort! — Et quand on pense que les habitans de la lune sont peut-être aussi sceptiques que nous! Je les vois d'ici nous regardant avec leurs lunettes bleues, — elles doivent être bleues, — et, ne pouvant définir la nature de notre atmosphère différente de la leur, je les entends se dire les uns aux autres : Cette pauvre terre! est-elle assez étouffée sous sa couche de vapeurs et de nuages! Il est bien impossible que des créatures vivent dans ce liquide où elle barbote. C'est une planète noyée, c'est un astre mort. Paix à sa cendre détrempée!

Quant à moi, je ne puis croire à la mort. C'est une notion qui se refuse à entrer dans mon cerveau. S'il ne s'était servi de ce mot-là, *lui* qui ne risque rien à se proclamer naïf, je m'écrierais que je crois à la vie *comme une brute!*

Je lirai encore un chapitre ou deux avant de dormir. — Non, j'aime mieux penser à ceux que j'ai lus; puis le rideau reste ouvert, et la lune passe au-dessus du grand cerisier en fleur de notre ami

le menuisier. Elle éclaire le profil des ruines qui tantôt était dans l'ombre. Tout le tableau a changé d'aspect depuis que je suis là. Cette morte a deux fois enchanté le paysage. Sérénité, tu n'es pas le génie, tu n'es pas le soleil, mais tu n'es pas la mort!

Jeudi. — Le voici, le soleil d'avril, chaud comme un soleil de juin. Il a l'air de me traiter de paresseux. Il me reproche de ne m'être pas levé avec lui. Il méprise le soin vulgaire que je prends de faire mon lit, de balayer ma chambre et de brosser mes habits. Pourquoi, me diras-tu, n'avoir pas amené Marie avec moi? J'aurais été une heure plus tôt saluer sa majesté soleil. — Oui, mais Marie, qu'il faut bien laisser dormir le soir, si elle doit s'éveiller dès le matin, m'eût empêché de regarder la lune une heure plus tard. Axiome : quand on veut faire la cour à la lune, c'est-à-dire ouvrir son rideau à minuit et flaner aux étoiles à travers les vitres pendant des heures qu'on ne veut pas compter, il faut être seul en son logis.

Vivre seul, tout seul! — je ne dis pas dans la prison cellulaire, autant vaut se dire enterré, — seul sous un toit où l'on se retire le soir, comme un lièvre en son gîte, pour songer, c'est de temps en temps une bonne chose, si l'on a un but approprié à cette retraite volontaire; mais la solitude imposée par le sort ou acceptée par le cœur, le toit n'abritant qu'une tête, la privation systématique ou obligatoire de famille ou d'amitié, c'est crime, malédiction ou manie. A notre logis rustique est accolé ce logis que tu sais, logis tout pareil, mais misérable, un taudis. Il y a encore là un vieillard, un spectre à l'œil pâle, aux reins pliés comme le dos d'un livre, et il est tout seul. Il avait, l'année dernière, un autre spectre à ses côtés, sa vieille femme, qui toussait d'une manière si déchirante que je l'entendais à travers ma grosse muraille. Elle est morte, et le vieux, qui n'est point pauvre, n'a pas voulu quitter la maison où il avait toujours vécu. Aucun de ses enfans n'a pu demeurer là, chacun ayant sa famille, son établissement, sa nécessité d'être ailleurs, et aucun n'a pu le décider à prendre gîte chez lui. Le paysan est tout imagination sous son matérialisme apparent. C'est toujours l'imagination païenne, la personnification des choses qui l'entourent; sa maison, son champ, son arbre, son mur, deviennent pour lui des êtres, des dieux, qui sait?

Le père Pâques a refusé de vendre la maison qui tombe en ruine sur sa tête. Il a refusé de la faire réparer, disant qu'elle durerait bien autant que lui. Et puis il eût fallu la livrer durant quelques jours aux maçons et n'y plus dormir durant quelques nuits : résolution terrible, impossible à prendre. Il y reste, il y est, il y mourra. Il est content et ne veut être servi par personne. Levé avec le jour, couché avec lui, il fait lui-même sa maigre soupe; il lui faut si peu!

Il va voir son pré, son carré de légumes. Il les contemple, il n'a pas besoin de se baisser pour toucher sa terre, ses mains y adhèrent aussi facilement que ses pieds. Il ramasse une branche morte, il gratte le sol avec une vieille pioche ébréchée. Peut-être que ce vieil outil est un dieu aussi. Il rêve, il croit travailler. Il rentre et s'enferme. Dort-il, ou est-il mort? On n'entend pas un souffle s'échapper de cette demeure sombre. Aucune petite lueur ne tremblote à la fenêtre. Il n'a plus un chien, plus un chat, plus une poule, il est seul! Autant dire qu'il n'est plus.

Aimes-tu mieux le ravin vu d'en haut ou vu d'en bas? Moi, je ne sais pas encore. Quand, du carrefour de la croix des Chocats et du tournant de ce chemin, où, quoi qu'on fasse, on est saisi par le vertige, ma vue plonge dans cette scène riante et austère, je déclare que c'est de là qu'il faut la voir. De là la composition est vaste, le grand méandre de la Creuse, bleu comme le ciel et rayé de blanches cascades, prend une majesté singulière. Ces promontoires de verdure, ces moissons qui s'aventurent sur les terrasses de schiste noir et se penchent orgueilleuses sur l'abîme, ces dépressions imposantes de la falaise antédiluvienne, ces granits dentelés qui couronnent le nord et descendent comme des torrens pétrifiés jusqu'au lit de la rivière, ce mélange de choses terribles et de choses gracieuses, les roches nues et les veines fertiles, les arbres et les prairies côtoyant les blocs revêches, tout cela est d'un arrangement splendide, et la fantaisie n'y voudrait rien changer.

Mais quand j'ai laissé derrière moi le village enfoui dans la gorge et sa grande prairie encaissée, quand, du sentier qui longe le petit torrent de Gargilesse, j'arrive à sa jonction avec le grand gave, la Creuse, ce même pays vu d'en bas est un autre pays qui me semble plus beau que l'autre, et je dirais volontiers comme ce maître d'italien qui, me parlant de mes deux enfans, s'écriait : *Ils vont très bien, surtout la demoiselle et surtout le garçon :* L'endroit est admirable, surtout d'ici et surtout de là-haut.

En bas pourtant, le caractère d'austérité mystérieuse domine le caractère riche et varié. L'idylle tourne un peu au drame. La Creuse parle très haut, et ses blocs de diorite noire prennent leur véritable importance dans le fracas et dans l'écume. Il y a là ces ruines d'un vieux pont emporté par les trombes, que l'on ne distingue presque plus des rochers voisins, mais qui ont encore l'air de vaincus consternés. La gorge se resserre et tourne brusquement. L'effet du soleil incliné, si nécessaire à l'aspect des plus belles choses, se produit ici quand même, mais autrement, en plein midi. Le rayon vertical dore la mousse en lames veloutées sur la tête des masses rocheuses et fait ressortir leur riche couleur de fer rouillé, tandis

que les dessous de ces masses surplombantes restent plongés dans l'ombre noire et fraîche. Par là, il n'y a presque plus de culture sur les flancs du ravin, plus du tout sur les rives abruptes. Tout un côté ressemble à une forêt vierge, et l'autre à un chaos.

Mais, si l'ensemble est sévère, on retrouve bientôt le charme dans le détail. La nature est une reine aimable qui festoie toujours ses amis. Le côté forêt a des délices dans son âpreté, et nous ne l'avions jamais assez exploré. Comme il est le plus beau et qu'il nous plaisait de le regarder dans son ensemble, nous suivions plus souvent le sentier de l'autre rive, plus facile d'ailleurs, puisque c'est une espèce de chemin. Celui-ci est le vrai sentier de montagne, et cette montagne, qui, vue du plateau, n'est qu'une crevasse, reprend son petit air alpestre quand on essaie de la remonter. Il y a là, dans les brisures de la falaise, des retraites que l'on voudrait trouver accessibles, et que l'on regretterait pourtant de voir profaner, des masses admirablement composées, des lierres merveilleux, des arbres d'une altitude sereine, des fouillis impénétrables, des gazons qui se cachent dans les fentes, des ruisselets babillards qui jaillissent on ne sait d'où, et qui tombent dans des vasques invisibles. On les entend plus souvent qu'on ne les voit, et quand on les découvre après avoir laissé un peu de sa peau et beaucoup de ses vêtemens dans les ronces, on est un peu tremblant d'avoir osé violer des sanctuaires si bien gardés. Les aspérités du *schiste redressé* se prêtent peu à la curiosité, et depuis que le monde est monde, la civilisation n'a pas contrarié le sol dans ce coin sauvage. Pourtant cette année on y a abattu dans le bas beaucoup de beaux arbres, et l'endroit où nous déjeunions nous fournira de larges souches pour siéges et pour table, mais point d'ombrage. Gargilesse se rebâtit et fait des frais pour les peintres qu'il attend à l'automne. Dis cela à nos amis les paysagistes. L'ancien *hôtel* est remplacé, changé, les bâtimens voisins sont élevés d'un étage. Bonnet aussi a fait des chambres neuves, ou parle de faire des balcons! Au lieu d'une auberge, il y en aura trois. Gargilesse pourra loger proprement et nourrir à bon marché une vingtaine d'artistes et de touristes au petit pied.

Les pauvres arbres que nous aimions ont fait les frais des charpentes, et une trombe de vent a rasé un peu plus loin tout un pan verdoyant de la falaise; mais, si la nature est, malgré tout, une chose claire et gaie, la civilisation aussi a son côté lumineux. La falaise un peu dépouillée par en bas a gagné cela qu'elle n'est plus si cachée, et qu'on y découvre à présent des beautés dont nous ne nous doutions pas. C'est tout aussi pittoresque, et c'est plus frais que la forêt de Fontainebleau, car il y a la Creuse au pied, et la Creuse, c'est tout un poëme, un poëme à mouvement, une épopée

passant fière et bruyante, ou se résumant solennelle et recueillie à travers la mystérieuse genèse des terrains primitifs.

Un jour d'entomologie, — vous étiez trois, — vous avez découvert ici avec des cris de triomphe et des convulsions de surprise je ne sais quelle noctuelle africaine qui ne vit que sur les myrtes, et qui daigne vivre ici sur les buis. L'an passé, un jour de botanique, j'ai salué avec plaisir la jolie fleur *scilla bifolia* qui bleuissait à côté de la majestueuse primevère *elatior*. Cette année, en montant au-dessus des premières vasques cachées du ruisseau, j'ai découvert, sans convulsions de surprise, et avec une modestie de bon exemple dans le triomphe, *scilla italica*. Oui-da! vous ne m'écraserez plus sous la gloire de vos conquêtes! La scille de l'Apennin a daigné se montrer à moi en grandes touffes riantes et fraîches sur ce vieux terrain celtique, et j'ai été saisi d'un si grand respect que je n'en ai pris ni une fleur ni un caïeu. Quand la nature vous admet à ces fêtes secrètes, quand elle vous sert un mets exceptionnel, inattendu, invraisemblable, il faudrait bien ne pas commencer par le mettre dans sa poche comme un convive famélique qui dépouille son hôte. En revoyant la grande touffe de primevère que, l'année passée, j'ai laissé tourmenter par le trop de zèle de Moreau, j'ai éprouvé un remords. Tout ce petit jardin, qu'elle s'était fait sous le goutte à goutte du ruisseau, a souffert, et les hampes sont de moitié plus courtes. Si j'étais scille ou primevère, et qu'on m'arrachât ainsi mes enfans, je me plaindrais à Dieu.

J'ai redescendu la corniche tout honteux de ce dégat, et tout fier d'avoir respecté la grande scille.

De ce point du rivage, la Creuse tourne encore et s'enfonce dans cette haute coupure sans roches apparentes qui en elle-même n'est belle que de mouvement; mais tu sais comme elle s'embellit aux approches du soir, quand elle plonge tout entière dans une ombre vaporeuse d'un bleu suave. L'heure était venue, car, à compter les arbres et les fleurs de la corniche, j'avais été d'un train à faire une lieue à la journée. Les peupliers du moulin avec leurs jeunes feuilles se découpaient en nuages d'or sur cette ombre. Derrière moi, tout le paysage avait changé; toute la splendeur répandue en traînées de flammes sur les masses d'arbres et de rochers était devenue profil sur leurs flancs. Les nimbes de lumière s'étaient changés en flèches. L'eau était si transparente que l'on voyait au fond, sur le sable, la trace des griffes de la loutre et tout le plan de sa chasse aquatique. Le bateau était sur l'autre rive, et je ne voulus pas faire faire à mes hommes ce long détour pour l'aller chercher. D'ailleurs c'est un bateau neuf; ce n'est plus ce bon vieux bac si moussu et si vaseux que les gratioles et les boutons-d'or y fleurissaient en paix, et s'en allaient, voyageant avec ce terrain de leur choix, d'une rive à

l'autre. Notre ami est mort de vieillesse, ses flancs se sont ouverts, il s'en est allé avec sa végétation reposer à jamais au fond de la rivière. Honnête bateau, qui n'a pas voulu attendre que nous fussions sur ses planches, pour donner sa démission! Je le regrette; me voilà comme le père Pâques, qui attend que sa maison l'ensevelisse.

Et me voilà comme lui rentré seul sous mon toit de tuiles moussues. J'écoute le silence. J'adore le silence; j'adore aussi le bruit, mais le bruit formidable, la chute d'une cataracte, le passage d'une armée, le canon. J'ai souvent rêvé d'un orchestre de cent mille instrumens, d'un chœur de cent mille voix sur le faîte d'une montagne. Paris ne m'a jamais semblé bruyant, c'est son défaut. Quant au silence, s'il manque d'ampleur et de durée, il n'est que triste et sournois. Il est recommandable à Nohant; mais d'heure en heure un passant qui chante ou siffle, un chien qui aboie à la lune, un coq qui s'éveille, interrompent sa majesté. Je n'ai jamais rencontré le silence absolu comme ici, et j'en cherche la cause sans la trouver. Pourquoi dans ce village grouillant d'enfans et d'animaux n'y a-t-il plus un souffle vivant à partir de neuf heures? Ont-ils le sommeil plus profond qu'ailleurs? Le rêve ne les visite-t-il jamais? Leurs épaisses maisons de schiste ont-elles la propriété d'absorber tous les bruits de l'intérieur? Non, c'est comme une loi naturelle qui pèse sur ce mystérieux village tapi au fond de son ravin. Je vois à travers ma vitre un chien qui passe à mi-côte. Il aperçoit ma lumière. Cette impertinence le scandalise ou l'étonne. Il s'assied et regarde immobile. Il a l'air du chien noir de Faust. Il n'aboie pas. Je frappe un peu à ma vitre pour voir s'il parlera. Il ne dit mot, et vexé se retire lentement. Bien souvent j'ai veillé ici jusqu'au jour. Jamais je n'ai entendu un chat miauler, ni un coq chanter, ni un beuglement sortir des étables avant l'aube. Jamais un passant attardé, jamais les entraves sonnantes d'un cheval au pré, jamais une chouette dans les ruines qui pendent au-dessus de nous. Il n'y a que la Gargilesse qui parle ici tout près, d'une voix claire, et la Creuse au loin, d'une voix profonde. Il y avait autrefois, tu t'en souviens, un grillon chez nous. Je crois bien qu'il était de Nohant et qu'il nous avait suivis. Je ne l'entends plus. Les grillons de l'endroit lui auront dit qu'il était indiscret et malséant de chanter la nuit.

..... Ce livre que je lis est grand; il embrasse tout, car il se répond à lui-même, et nulle objection soulevée par cette page qui ne soit victorieusement résolue à la page suivante : colère et douceur, violence et caresse de la vérité, c'est une clé qui semble ouvrir tous les mondes de l'infini. C'est la glorification ardente de l'idéal, mais c'est aussi l'embrassement plein d'entrailles avec le réel. C'est la passion de la justice avec la pitié pour le mal. Évidemment l'auteur est ici à l'apogée de sa force, de sa lumière, de sa santé intel-

lectuelle et morale. Jamais son style n'a été plus ample, et, ne lui en déplaise, plus sobre. Il a les deux faces du talent en une seule, ses deux ailes sont d'égale longueur. Sa prose est aussi belle que ses plus beaux vers, son expression est immense sans être difforme, ses images sont éblouissantes sans être confuses. On l'aborde toujours avec un certain effroi, comme on aborde la mer; mais on se calme à mesure qu'on avance. Cet océan gronde toujours aussi haut, mais il est, d'un horizon à l'autre, harmonie et limpidité; il vous communique sa force, il remplit votre esprit de sa splendeur. Vous vous sentez tout à coup de force vous-même à vous confier à cette grande houle qui chante comme Amphion, et vous abordez à tous les rivages qu'elle bat ou caresse, sans craindre les monstres qui menacent, sans méconnaître les esprits célestes qui sourient.

Il a écrit ce livre pour dire que la poésie est aussi nécessaire à l'homme que le pain. Tout ce qu'il dit le prouve; mais ce qui le prouve plus que tout, la preuve des preuves, c'est la beauté du livre. On sent qu'avec lui on monte un échelon au-dessus de soi-même, et si l'on ne craignait l'orgueil, on oserait dire que sa puissance vous attire jusqu'à lui. Elle vous épure, elle vous allége. On est fier de penser comme lui sur les devoirs du poète envers les faibles; on est heureux d'entendre proclamer sa propre foi par cette bouche d'or. Il y a de l'archange dans le combat de cette âme inspirée contre les chimères qui rugissent encore sur les bords de l'abîme du passé, l'ignorance, la superstition, le mensonge, la folie, la cruauté, la barbarie. Quelle noble guerre à l'égoïsme, à la peur, à la faiblesse! quelle vigoureuse défense des opprimés, et quel élargissement offert au sentiment de l'idéal! Comme cette acceptation sans réserve et sans critique des grandes aspirations de la pensée est généreuse et jeune!

Pourtant il y aurait à dire. La critique est une législation ou un enseignement : législation, elle ne peut se passer de lois; enseignement, elle ne peut se passer de méthode. Sa mission est de former le goût. Peut-on *former* le goût? J'en doute; mais on peut, on doit faire naître le besoin de goûter, et en tirant les sens de leur apathie naturelle, on les force à s'aider du discernement. Je ne te parle pas ici seulement des écrivains critiques, je parle de toi et de moi, je parle de nous tous qui, à toute heure de notre vie, sommes appelés à exercer notre jugement sur toutes les choses de la nature et de la civilisation. Nous sommes bien forcés alors de distinguer un vice d'une vertu, une ombre d'un rayon, une tache d'une beauté. Sans cela, nous n'aurions pas de raison pour admirer et apprécier quoi que ce soit. Que nous nous trompions tous et sans cesse, que les plus grands se trompent, que Voltaire, le roi de la critique, se soit trompé, peu importe, le fait ne prouve rien; il faut que *la critique*

soit, et Dieu a prononcé cette parole aussitôt après avoir dit le *fiat lux* de la poésie.

Il y a donc dans tout une part pour le blâme, et si celle de l'indulgence doit se mesurer au mérite de l'homme, de l'œuvre ou de la chose, il n'en est pas moins vrai que tout ne doit pas être admiré sans discernement. Au reste, lorsque Victor Hugo dit : « *J'accepte* tout de la part de ceux qui sont grands, » le terme *accepter* n'est autre chose qu'une très délicate restriction. Que l'on ne parle pas avec mépris des obscurités de Beethoven; mais faut-il dire : J'admire les ténèbres, je les aime autant que le soleil? Si les ténèbres ont leur majesté, où il y a trop de ténèbres il y a un peu de néant. Nous aimons tous l'antithèse, et nous ne sommes pas fâchés de voir les génies dépasser la mesure, si c'est une condition de leur essor complet; mais ne devons-nous pas faire ce raisonnement : si le génie n'est pas une puissance *intrinsèquement perfectible*, c'est du moins une puissance que le progrès délie de ses entraves; c'est un Prométhée dont l'humanité brise les chaînes, et Prométhée doit profiter de sa délivrance pour voir plus clair et pour rendre des oracles profitables à toute l'humanité. Les grands inspirés des temps antiques sont pleins de mystères. Si nous sommes certains que ces nuages furent bien dans leur pensée et que ce n'est pas la distance qui nous empêche de voir à travers, — ce qui n'est pas absolument prouvé, — souhaitons que les grands inspirés des temps modernes n'aient pas trop de nuages pour nous, car le temps est passé où les plus forts doivent être les plus mystérieux. Ils n'y sont pas obligés : l'instrument n'est plus rebelle, la parole humaine s'est assouplie. Les mythes ne sont plus cachés dans les hypogées; le monde écoute et questionne, et il y a beaucoup plus d'intelligences à nourrir aujourd'hui que de résistances à fouetter.

N'importe, car ce que je dis là ne veut pas être une résistance à l'enthousiasme du poète pour Shakspeare. Devant les élans du sentiment, la raison a souvent mauvaise grâce à protester. Chacun pour soi dans la mesure de ses prédilections! L'amour n'a pas le sens critique, c'est pourquoi il est heureux et fait quelquefois des prodiges. Victor Hugo célèbre Shakspeare et les autres grands poètes de cette trempe avec les saintes exagérations de l'amour, et ces torrens de flamme emportent bien loin le petit balai de ma raison. J'en ris moi-même et je dis : Passez, volcan; ce n'est pas moi qui essaierai de balayer vos laves.

Ne trouves-tu pas que cette métaphore qui vient de tomber du bout de ma plume sied bien à la main qui a balayé sa chambre ce matin, et qui la balaiera encore demain? Antithèse des préoccupations humaines! ce soir, je tâche de nettoyer mon cerveau de ses

velléités raisonneuses; demain, je poursuivrai aux quatre coins de ta maison les bouts de cigarettes et les cassures des échantillons minéralogiques dont Moreau l'encombre. Ce bon Moreau, depuis qu'il vous a vus interroger avec un marteau les flancs de ses rochers, il croit que nous faisons provision de pierres quelconques, et il m'apporte des pavés de granit en me disant : Ce n'est pas celui de ce matin; c'est un autre que j'ai taillé pour vous. Comment le refuser? et que vais-je faire de tous ces pavés? Une barricade? Contre qui? contre les rossignols de Gargilesse?

Autre antithèse : du plus éloquent des chantres de la nature, je passe au plus muet de ses reptiles. D'où vient que l'année dernière, à pareille époque, nous trouvions sous toutes les pierres ces jolis petits serpens de bronze florentin, ces *orvets* inoffensifs que les dames romaines enlaçaient à leur cou et à leurs bras pour se procurer une sensation de fraîcheur? J'avais promis à ma fille de lui en rapporter plein un bocal : Moreau et Sylvain ont levé au moins trois kilomètres de rochers sans en apercevoir un seul. Que se passe-t-il dans ce monde-là? Une révolution? une migration? une transportation?

. . . .

Rubens et Mozart, pourquoi n'êtes-vous pas de la couronne d'étoiles tressée par le poète? Le poète n'a-t-il de véritable enthousiasme, de prédilection instinctive que pour les génies qui sont à la limite du ciel et de l'enfer? N'admet-il pas qu'un génie puisse être lumière et rien que lumière, comme Mozart? Et s'il faut, pour les nobles besoins de sa noble thèse, que les *surhumains* et les *contestés* soient seuls admis dans son panthéon, Rubens n'a-t-il pas le droit de s'asseoir à côté de Rembrandt? Qui donc a été, qui est encore plus contesté que lui par la petite critique? Et Mozart aussi, n'a-t-il pas le droit de demander vengeance contre l'école du petit ramage italien moderne qui le repousse encore comme l'introducteur du prétendu nuageux germanique en Italie? — Mozart nuageux! Mozart le fils du lac et du soleil! — Mozart! j'ai envie d'écrire ton nom cent fois sur les murailles blanches de ma petite chambre. Il me semble que j'entends la lune, le rossignol et le torrent chanter là-bas le *trio des masques*. C'est pour cela que les chiens de Gargilesse ne se permettent pas d'aboyer.

Vendredi. — Promenade en hauteur, ascension sans métaphore. J'ai été voir ce petit bois que Moreau veut vendre; il m'a invité à prendre connaissance de son domaine. Étendu à plat, ce serait de quoi faire une allée de jardin; mais c'est à pic et manque totalement de sentier. Le taillis est si serré qu'il a fallu monter à la sape. On coupait une branche, on creusait une entaille dans le gazon, on entassait en escalier informe quelques débris de roche, et je faisais

un pas. Chose malaisée, la verticale fait bosse au milieu. Personne ne prendra grand plaisir, par trente degrés de chaleur, à voir ainsi la Creuse sous ses pieds. Cette promenade fantasque a été gaie pourtant, comme tout ce qui est gageure, et l'on s'est donné des airs de pionniers américains. On a vainement espéré la rencontre de quelque monstre tapi sous les buis de la colline. Nous n'avons pas même aperçu une vipère, et Dieu sait pourtant si le pays s'en prive!

Shakspeare était resté en bas avec mon manteau, sur le sentier. Ici l'on ne vole pas; mais je voulais revenir par le bois Renaud, et comme je demandais pardon à Moreau de lui faire descendre et remonter ce précipice pour aller chercher mon bagage, il m'a dit avec une fierté candide : Bah! ce n'est rien, à présent que nous avons *une route!*

Ce soir, tumulte devant ma porte : tous les enfans du village veulent me faire voir comme ils ont grandi, et ceux qui ne parlaient pas encore l'année dernière sont orgueilleux de savoir dire bonjour à présent.

En un an, changement sur toute la ligne. Les fillettes qui étaient jolies sont devenues laides en grandissant, et celles qui étaient laides en grandissant sont redevenues jolies en achevant de grandir. Isabelle est charmante, elle ne jure plus, elle prend des airs timides, elle ne lance plus des pierres aux garçons qui passent, elle file sa quenouille et rougit. En revanche, les garçons qui bégayaient grimpent aux arbres comme des singes et jurent comme des charretiers. Notre ami, le joli petit meunier, est un beau jeune homme : gare la conscription!

Samedi. — Il n'est pas facile de partir d'ici. Barataria veut des consultations et vous prend au collet à chaque pas. « Mon petit est noué; si je l'envoyais aux eaux? — Tenez-le propre et nourrissez-le bien, vous le pouvez. — Comment faire pour plaider contre mon voisin sans dépenser trop d'argent? — Ne plaidez pas, arrangez-vous. — J'ai été malade, je ne retrouve pas mes forces? — Essayez-les. » Il me semble que Sancho ne s'en tirerait pas mieux.

Me voilà sur la route, achevant mon beau livre et l'aimant jusqu'à la dernière page, et l'aimant plus encore en méditant son ensemble. Tout à coup les petits chevaux blancs approchent du fossé et s'arrêtent : qu'ont-ils? Ils ont reconnu l'arbre que je ne reconnaissais pas. C'est sous ce jeune pin qu'ils ont fait halte l'autre jour. Sylvain est enchanté. — Voyez-vous qu'ils ne sont pas bêtes?

Non vraiment. Il n'y a pas de bêtes, et une tristesse me prend. Pourquoi ces êtres sont-ils nos esclaves? Pourquoi ces cordes, ce collier, ces rênes, ce fouet, cette longue course pour mon plaisir et nullement pour le leur? En vertu de quel devoir me traînent-ils, moi qui ai des jambes? Et plus tard? quand ils ne seront plus mé-

nagés et choyés, quand viendra le tombereau chargé de pierres du paysan, ou les sacs du meunier; quand viendront la vieillesse, les plaies, les coups, le jour où les jambes manquent et où, relevé de dessous le brancard, il n'y a plus qu'une étape à faire, celle qui mène à l'abattoir! — Sur combien de choses injustes et féroces nous fermons les yeux! A combien de cruautés la coutume, et aussi, hélas! la nécessité encore implacable, nous habituent! Ces pauvres êtres qui pensent cependant! ne croyez pas que ce soient des machines qui se meuvent, et qui remuent mécaniquement quatre jambes pour avancer n'importe dans quelle direction et arriver à n'importe quel gîte. Ces machines voient et observent, elles savent où elles sont et où elles vont. Ce pays que vous traversez et dont vous savez le nom, votre cheval le connaît mieux que vous. Il a des lassitudes morales à l'approche d'une rude montée dont il se souvient bien, des gaîtés soudaines et des gonflemens de naseaux expressifs au revers d'une colline d'où il découvre au loin un gîte connu. Il hennit à un clocher qu'il voit et que vous distinguez à peine à l'horizon. Il reconnaît dans une forêt, dans une rangée d'arbres monotones, l'arbre qui lui a donné une seule fois l'ombre et le repos. Il connaît si bien la figure, la couleur et la forme des choses et des êtres, qu'il retrouve son compagnon au milieu de mille autres. Rétif à certain cavalier maladroit et gênant, il le reconnaît avant d'être enfourché et s'efforce de lui échapper. A quoi le reconnaît-il? A son habit, à son chapeau? Non, à ses traits. Un de mes amis, mauvais écuyer, était toujours haï de sa monture, docile d'ailleurs. Il prit les habits de son domestique. L'animal ne fut pas trompé. Le maître avait gardé ses lunettes; on lui en fit l'observation : il mit les lunettes sur le nez de son domestique, et revint avec lui. Le cheval n'avait pas vu l'échange; mais il accueillit bien le domestique déguisé en maître, et résista au maître déguisé en valet.

Il y a des gens qui croient encore que les chiens ne connaissent les personnes que par l'odorat. Certes l'odorat joue un grand rôle dans la perspicacité cynégétique du chien; mais sa vue, sa faculté d'observation, sa mémoire et son sentiment le servent aussi bien que ses narines.

Le cheval, le bœuf, le chien pleurent. Ils ont des larmes de désespoir comme le cerf aux abois, mais ils ont aussi des pleurs de douleur et de tendresse. Mon frère a vu un cheval écraser par mégarde le pied de l'homme qui le soignait, et en le voyant s'évanouir, se pencher vers lui, le lécher et le couvrir de larmes. Le mot d'*instinct*, qui ne signifie absolument rien, m'a toujours indigné. Si l'animal n'est pas perfectible comme nous, c'est qu'il n'a pas besoin de l'être. Pour satisfaire ses passions, ses affections et ses besoins, il sait tout ce que nous savons, et plus encore, car un sens mysté-

rieux, des organes plus déliés, lui révèlent des choses que nous ignorons. Il s'oriente toujours à coup sûr. Un oiseau, un chien, parcourent des distances énormes au sortir d'une cage ou d'un wagon fermés qui les ont emportés loin de leur gîte ordinaire sans leur permettre d'observer les accidens du chemin. Aussi ce n'est pas par le même chemin qu'ils s'en retournent, ils vont en ligne directe et sans se tromper. Si c'est là ce qu'on appelle l'instinct, à la bonne heure, c'est une condition de supériorité; mais il ne faut pas dire qu'ils ont l'instinct à défaut de l'intelligence, de la mémoire, de l'observation et du raisonnement, car ils ont tout cela et l'instinct en plus.

D'ailleurs, je le vois et je le crois maintenant, l'homme n'est pas plus perfectible que l'animal. Aucune espèce d'être n'est *intrinsèquement* perfectible. Ce qui est perfectible, c'est la condition humaine par le fait du sens mystérieux qui, chez l'homme, remplace *l'instinct*. L'instinct de l'homme, c'est d'améliorer son existence et de faire servir le connu à la découverte de l'inconnu. L'instinct de l'homme, c'est la science éternellement progressive. Lui, l'homme, il est aussi bien doué du temps d'Homère que du temps de Molière. Il est apparu sur la terre en possession du sentiment de l'infini, et il n'est pas prouvé qu'il ait eu besoin de la parole pour posséder l'idéal dans son cerveau. Ce qu'il a su tard dans sa journée, il l'a pressenti dès son aurore. L'instinct ne lui a pas dit comme aux autres animaux : *Trouve ce qu'il te faut;* il lui a dit : *Cherche ce que tu rêves,* et l'homme a cherché, il cherchera toujours. Il a toujours été, il sera toujours aussi ardent, aussi actif, aussi inquiet, aussi tenace, aussi ingénieux dans sa recherche, et, sans se modifier en aucune façon lui-même, il modifiera sans cesse toutes choses autour de lui. L'instinct de l'homme, c'est le progrès. Il est plus qu'un être perfectible, il est un être *perfectionneur*.

Voilà ce que j'ai lu et compris. L'ai-je bien compris? Il me semble que oui. Le poète n'a pas voulu seulement déifier les poètes. Il n'a pas voulu dire que, dans cette race incapable d'avancer, Dieu a jeté de siècle en siècle quelques êtres d'exception destinés à lui crier : « Nous marchons sans toi. Nous sommes seuls élus; tu auras besoin, toi, pour exister, des lentes découvertes de la science. Nous venons de Dieu directement; tu es né, toi, du chêne ou du rocher. »

Non! il y a un chapitre magnifique sur *les âmes* qui prouve bien que, si Dieu verse plus de lumière sur une tête que sur une autre, c'est par de mystérieux desseins sur toutes. Pourquoi cet atome, pareil aux autres atomes, devient-il Homère ou Hésiode? C'est parce que le moment est venu où l'humanité, enceinte de ces génies, peut et veut les mettre au monde. Ils sont initiés au prodigieux, mais ils ne sont pas nés du prodige. Ils nous appartiennent, ils

sont notre chair et nos os. Virtuellement nous sommes tous Homère ou Mozart, ou Rubens. Tous les glands de la forêt ne donnent pas de beaux arbres, mais dans tous les glands il y a le germe d'une forêt de chênes. Donc tout homme en qui la séve divine n'a pas été étouffée ou détournée de sa fonction est un homme complet. Les grands poètes sont des hommes réussis, mais ils ne sont rien de plus que des hommes, et c'est pour cela que nous les aimons. S'ils étaient d'une autre nature, ils ne pourraient nous faire aucun bien, pas plus Jésus que les autres. Les chrétiens l'ont bien compris, car ils ont voulu qu'en lui la nature humaine fût complète et servît d'intermédiaire entre l'*esprit* et nous. Il n'y a pas tant à discuter là-dessus que l'on croit, car l'esprit est homme aussi, et un Dieu qui ne comprendrait pas en lui la nature humaine avec toutes les autres ne serait qu'une entité chimérique. Il n'y a donc pas d'*autre* nature que la nature, et ceci n'est pas du panthéisme comme on veut l'entendre quand on crie au panthéisme sans savoir ce que c'est.

Mais les chevaux ont fini de manger, et le geai de l'autre jour, le même, car je reconnais sa voix rauque et ses folles réflexions, est au-dessus de ma tête et semble rire aux éclats. C'est un bon geai au demeurant. En Berri, on l'appelle Jacques, comme partout on appelle la pie Margot, le corbeau Colas et la grive Guillaume. Il est moqueur, querelleur, bavard; mais il a de l'esprit comme un bossu et de la gaîté à remplir une forêt. Les chevaux ont dû l'entendre de loin et se dire : C'est là que nous étions.

J'apprends, en arrivant, qu'on a empêché les gens de lettres, les théâtres et les artistes de Paris de célébrer l'anniversaire de Shakspeare. Qui a fait cela? Pour plaire à qui? Par crainte de quoi? Qui en a eu l'idée? Qui l'a permis? Assurément ce n'est pas Jacques, l'Ésope grotesque de la forêt, qui aurait eu une pensée si étrange. Jamais Jacques n'a défendu aux aigles de planer ni aux rossignols de chanter. Est-ce parce que Shakspeare est protestant? Ce doit être cela. L'année prochaine, il sera défendu de fêter l'anniversaire de Molière : un comédien doit être excommunié; mais Napoléon aussi fut un grand homme. Il a bien parfois contrarié les ultramontains : on avisera à supprimer sa fête.

— Mais non, me dit-on; c'est autre chose. Vous ne devinez pas?

— Non, je ne devine pas le rapport qui peut exister entre Shakspeare et la police de sûreté. Moi qui défendais le XIXe siècle! Mon Dieu, mon Dieu, qu'elles sont longues, les racines du moyen âge! Mais que t'importe le banquet, ô divin Shakspeare? tu as le livre de Victor Hugo.

Moi, je reviens non d'un banquet fameux, mais d'un fameux banquet, la nature en fête, le mois d'avril dans une oasis, et j'en rap-

porte un grand bien-être, beaucoup de parfums dans la tête et d'harmonies dans les oreilles. Il n'y a pas jusqu'aux grelots rhythmiques de ces petits chevaux blancs qui ne m'aient bercé d'une riante chanson. Au fond de tout cela sans doute il y avait l'impression produite par le livre; je ne sais quoi de fort émane pour moi de ces grandes audaces de personnalité. Je ne les ai pas, tout le monde n'a pas le droit de les avoir; mais j'aime à regarder ces ouragans et à me sentir calme avec la compréhension de l'impétuosité. D'où vient? Je ne sais. Je ne suis plus dans l'âge où l'on se plaît à l'analyse de soi-même. Tu verras dans quinze ans que l'on se plaît davantage en dehors de soi quand le lointain se dessine. On devient presbyte, on ne saisit plus les choses de bien près; en s'éloignant, elles se massent et s'harmonisent. On est détaché de ce qui paraissait important, on apprécie ce qui effrayait. La rumeur de certaines choses s'assourdit beaucoup. Quelque chose qui est au-delà de la vie vous appelle d'une voix faible et douce qui vous donne envie d'avancer sans tant regarder à droite et à gauche.

Victor Hugo est resté le plus jeune de sa génération. Il est encore violemment ému des clameurs humaines, à ce point qu'il semble ne pas distinguer les petites des grandes. Un jardinier qui traite les rossignols de *vilaines bêtes* l'irrite autant que Saturne dévorant ses enfans; heureux privilége de cette jeunesse exubérante! il a au service de son indignation autant d'éloquence pour maudire l'un que pour railler l'autre. Il n'est pas de ceux dont on peut dire : Vous verrez qu'il se calmera! non; il se jouera toujours avec la foudre. C'est son élément. Il aura passé sa vie à foudroyer, frappant quelquefois à faux, mais toujours fort, oubliant Mozart aujourd'hui, ne pardonnant peut-être pas demain à Goethe. Mais que de vers sublimes, que de prose magnifique, que d'images éblouissantes, que de vigueur et d'abondance nous aurions perdus, s'il se fût laissé tout doucement vieillir!

La Creuse, notre grand torrent, ne se calme pas du tout. Il gronde aujourd'hui comme il y a vingt ans, et nous ne souhaitons pas du tout qu'il s'apaise. Nous ne saurions courir aussi vite que lui; mais nous aimons passionnément à le regarder passer. Il y a encore des gens qui n'aiment pas le bruit des gaves et qui se signent quand l'éclair brille. Ne leur cherchons point querelle; on n'impose pas l'admiration. Demandons seulement à ceux-là de nous laisser admirer ce qui nous plaît et de ne pas voir dans le torrent qui rugit ou dans l'orage qui flamboie de complot tendant à renverser le majestueux équilibre de la création, de la critique ou de la société.

GEORGE SAND.

Nohant, 25 avril 1864.

TÉHÉRAN

ET LA PERSE EN 1863.

I. *Journal of a Diplomate's three years' Residence in Persia*, by Edw. B. Eastwick, 2 vol. London, Smith, Elder and C°. 1864. — II. *Persian Papers* (Dickens's *All the year round*), vol. VIII, IX et X.

Deux agens de la diplomatie anglaise nous communiquent aujourd'hui leurs souvenirs d'un récent séjour à Téhéran, où ils étaient chargés de représenter les intérêts de la Grande-Bretagne. L'un d'eux, M. Ed. B. Eastwick, a été un moment investi des fonctions de chargé d'affaires. Il se présente de face au public et décline résolûment ses qualités. Il a même dédié son livre, non sans quelque prétention solennelle, au sultan Murád-Mirza, « l'illustre fils de l'illustre Abbas-Mirza, vainqueur de Meshid, Merv et Hérat. » Murád, fils d'Abbas, est l'oncle du *shainshah* régnant, Nasser-ed-Din (Nasirud'-Din), qui a régulièrement succédé le 6 septembre 1848 à son père Mohammed, investi lui-même de la couronne en vertu de son droit d'aînesse (1). Sous un pareil patronage, les souvenirs

(1) Abbas-Mirza, père de Mohammed, était, sous Feth-Ali-Shah, l'héritier présomptif de la couronne. Sa mort, arrivée en 1833, quelques mois avant celle de son père, est encore regrettée comme un désastre national par tous les Persans que préoccupent à un degré quelconque les intérêts de leur pays. Le second de ses fils, Bahman-Mirza, dont on vante les talens, a longtemps vécu dans un exil rigoureux sous la protection de la Russie, et depuis lors, rentré en faveur, il a gouverné l'Azerbidján. Le troisième, Kharawan-Mirza, est mort à Tébriz, dont il était gouverneur. Le quatrième, Bahrám-Mirza, l'avait déjà remplacé quand M. Eastwick, en septembre 1860, mit le pied sur le territoire persan. Le cinquième est Murád-Mirza, le prince gouverneur du Khorassan. On peut se permettre de passer légèrement sur les six autres fils d'Abbas-Mirza. Rappelons seulement que l'un d'eux, Khanlar-Mirza, gouverneur de l'Arbistán et du Louristán, commandait à Muhammaráh l'armée envoyée contre les Anglais.

du chargé d'affaires se recommandent particulièrement à notre attention, et, sous certaines réserves, à notre confiance. L'autre narrateur, moins officiel, puisqu'il est protégé par l'anonyme, porte une responsabilité plus légère. On s'aperçoit tout de suite, à la familiarité spirituelle de ses confidences, qu'il entend bien user, sinon abuser, des libertés du masque, et, sans prendre toutes celles que tel voyageur français facile à nommer ne se refuserait certainement pas, il s'aventure, pour un diplomate, assez près des limites périlleuses.

Au reste, tout est relatif : on peut confier plus de paroles à l'écho, lorsqu'il les répète à plus longue distance. Le shah ne lit pas l'anglais : les *Mille et une Nuits*, avec nos journaux illustrés, suffisent à défrayer ses loisirs. Pourquoi craindrait-on de le blesser par quelques révélations indiscrètes dont personne autour de lui n'oserait, à coup sûr, rebattre ses oreilles? Allez donc bercer de propos désagréables un prince qui par un simple geste, — en élevant horizontalement à la hauteur de son menton sa main posée à plat, — vous ferait étrangler ou décapiter *ad libitum*, séance tenante (1)!

Ici, et au moment d'entrer en matière, un léger scrupule nous arrête encore. Nous avons parlé de deux narrateurs différens; mais après tout ce n'est là qu'une hypothèse. En compagnie diplomatique, il est défendu d'être naïf, et si par hasard nous avions affaire au même écrivain s'offrant à nous sous la double face de Janus, sérieux et circonspect dans les pages à *dédicace*, audacieux et humoristique lorsqu'il dépose son habit brodé, nous lui fournirions belle matière à plaisanterie. Pourtant cette identité nous étonnerait. Si grande que puisse être la différence entre le négligé de l'anonyme et l'apprêt de l'œuvre signée, nous avons ici, — autant qu'un étranger peut voir clair en ces délicates questions, — deux esprits très distincts, quoique de la même famille. Celui qui a confié au recueil hebdomadaire de Charles Dickens ses esquisses légèrement touchées nous paraît avoir plus de poétique abandon et de fantaisie en plein essor. L'auteur du *Journal* obéit à des tendances plus « utilitaires, » pour nous servir de l'un de ces mots qu'il déclare antipathiques à sa nature. Il va plus droit au fait, et, sans quitter le ton de la causerie, sans se refuser le trait d'observation comique ou la

(1) Une conversation curieuse entre sir John Malcolm et le shah de Perse prouve que ce glorieux privilége est celui auquel les monarques orientaux attachent le plus de prix. Après s'être fait expliquer les droits constitutionnels du roi d'Angleterre : « Peut-être un pareil pouvoir est-il durable, disait-il à l'envoyé britannique; mais il n'offre pas de grandes jouissances. Le mien n'a de limites que ma volonté... Je puis faire couper la tête à tous ces personnages, même aux plus éminens, continuait-il en désignant ses principaux officiers... N'est-ce pas vrai, ce que je dis là? » Et celui qu'il interrogeait répondit prosterné : « Idole du monde, rien de plus facile, si cela peut vous être agréable. »

saillie égayée que sa plume rencontre au passage, il prétend, on le voit, que son temps et sa peine ne soient pas absolument perdus. Il insiste où l'autre aurait glissé; il fond des balles au lieu de souffler des bulles de savon. Les géographes, les statisticiens, comme les hommes d'état, trouveraient çà et là de quoi glaner dans son livre, dont ils se méfieront peut-être sur l'étiquette du sac, et que leur feront dédaigner à tort certains détails plus ou moins futiles. Aucun lecteur sérieux n'en demandera tant aux esquisses de l'*All the year round*. On n'y cherchera autre chose qu'un passe-temps fugitif, une aimable diversion à des études plus substantielles. Notre tâche, à nous, est bien simple : elle consiste à recueillir, écoutant tour à tour les deux voyageurs, ce qu'ils ont à nous dire de plus curieux sur le moins connu des états musulmans, sur celui qui peut être appelé à jouer le plus grand rôle dans les complications de l'avenir, et à qui l'écroulement de l'empire turc léguerait infailliblement la haute direction de l'islamisme asiatique. Il y a là une population très intelligente et très corrompue sur qui pèsent les misères et l'avilissement du régime le plus absolu qui soit au monde; il y a là un fanatisme vivace qui semble destiné à paralyser longtemps encore les progrès de la civilisation; il y a là les élémens plus ou moins désagrégés d'une puissance militaire qui peut, à un jour donné, peser d'un poids quelconque sur la solution de fort grands problèmes, ceux que soulèvent la possession de l'Inde par les Anglais et le développement fatal de la Russie dans l'extrême Orient. Autant de motifs, ce nous semble, pour étudier avec un certain intérêt ce pays, dont l'importance présente n'est rien auprès de sa grandeur passée, mais que les événemens au seuil desquels nous sommes relèveront peut-être de sa déchéance, si elle n'est pas tout à fait irrémédiable.

I.

Pour aller dans le pays des *divs* et des *Mille et une Nuits*, nous aurions en quelque sorte le droit d'enfourcher la croupe ailée des chimères; mais, par respect pour notre époque si positive, et voulant conserver la confiance du lecteur, nous partirons tout simplement de Londres par une belle journée de juillet (1860) avec un aimable secrétaire de légation qui cite volontiers Alfred de Musset, voire *Madelon*, et, en attendant le *narghileh*, fume galamment sa cigarette au nez des orphéonistes français avec lesquels il s'embarque; le lendemain, il est à Paris chez l'ambassadeur d'Angleterre, prenant ses commissions pour Naples, Athènes, Constantinople. Le 5, nous le retrouvons à bord du *Vatican*, frété pour Messine, le 6 à Gênes, où un Doria, — autre agent de Downing-Street et son pré-

décesseur à la légation de Téhéran, — lui montre les palais Brignole et Spinola; le 8, il touche à Civita-Vecchia; le 9, il jette l'ancre dans la baie de Naples, où un officier de la marine britannique, mécontent de son équipage, constate la supériorité de nos matelots sur ceux que la vieille Angleterre peut mettre en ligne. Avant midi, le lendemain, il débarque à Messine, encore tout étourdi des chants et des clameurs enthousiastes qui saluaient à bord du *Vatican* les foudroyans succès de Garibaldi. Chez le consul anglais, on lui raconte l'attaque prochaine de la ville par ce merveilleux partisan, et avant de monter sur le *Borysthène*, qui va le transporter à Constantinople, il boit au succès du *libérateur* quelques verres de lacryma-christi. Le 12, il touche au Pirée, et deux rosses poudreuses le traînent péniblement au pied de l'Acropole. Athènes le désappointe, l'Ilissus lui semble un mauvais canal de touage; on ne pourrait pas faire circuler une barque sur son lit fangeux. C'est tout au plus si un *gentleman* voudrait de l'arc d'Adrien pour décorer l'entrée de son parc; le temple de Jupiter approche seul du grandiose. Décidément la cité de Pallas vaut à peine un coup d'œil. En revanche, l'entrée des Dardanelles, par un beau soleil couchant, dans la soirée du 13, et le magnifique panorama de Constantinople, si souvent décrit par des gens qui le déclarent indescriptible, dédommagèrent le voyageur de sa déception classique. Quinze jours de halte lui étaient accordés, et malgré la terreur causée par la nouvelle des massacres de Syrie, malgré les sinistres présages que les résidens russes se plaisaient à répandre dans un esprit d'ironique rancune, il commença philosophiquement, sur ce volcan près de s'ouvrir, l'étude de la langue turque. Restait à choisir sa route ultérieure. Se rendrait-il à Téhéran par Trébizonde, Erzeroum, sans quitter les états du sultan, ou bien, — ce qui semblait plus prudent en de pareilles circonstances, — aborderait-il la Perse par les frontières russes, c'est-à-dire par Poti et Tiflis? L'ambassadeur (prince Labanof) trancha la question en offrant au voyageur de le recommander à un aide-de-camp du prince Bariatinski, le vice-roi du Caucase, et ce fut sous la conduite de cet officier que le diplomate anglais prit passage à bord du *Mitidja*, bateau à vapeur français, qui, après avoir fait escale à Ineboli, à Sinope (le 1er août), et le lendemain à Samsoun, le déposait dans la soirée du 3 sur les quais de Trébizonde. De cette ville à Batoum et à Poti, la traversée se fit sur un *steamer* russe, l'*Empereur Alexandre*, qui transportait à Tiflis une troupe de chanteurs italiens. Les cavatines, les *duetti*, les chœurs se succédaient sans interruption. Les actrices, loin des regards du public, s'abandonnaient à toutes les vivacités de leur humeur, et la *prima donna*, taillée dans des proportions herculéennes, accablait de ses caprices tyranniques un malheureux *impresario*,

modèle de résignation, qu'elle rendait responsable de tous les désagrémens du voyage. Ce fut ainsi que le 6 août, vers cinq heures du soir, on arriva devant l'embouchure du Rhion. Là s'élève une assez misérable bourgade infestée de moustiques et d'autres insectes, ravagée par la fièvre, sur une plage basse où déferlent au moindre souffle du vent les flots d'une mer furieuse. Telle est Poti, dont l'unique hôtel était tenu par une de nos compatriotes, Mme Jacquot, arrivée de Tiflis et engagée pour trois ans par le gouvernement russe, qui sans doute subventionnait son industrie. La pauvre femme réclamait en vain la résiliation anticipée du contrat qui l'obligeait à rester dans cette jungle pestilentielle.

Le 8 août seulement, après trente-six heures de pluie consécutives, le petit bateau à vapeur qui remonte ordinairement le Rhion jusqu'à Marand put faire franchir au voyageur les vingt premières *verstes* de cette traversée, qui en compte quatre-vingt-quatre. L'état de la rivière ne lui permettait pas de pousser plus loin. Il fallait donc, ou s'embarquer, pêle-mêle avec la troupe italienne, sur une grande barge sans abri contre les ardeurs du soleil et contre les mortelles rosées de la nuit, ou profiter des chevaux cosaques et de l'escorte que le chef de la station avait offerts au *recommandé* du prince Labanof. Disposé tout d'abord à s'apitoyer sur le sort des pauvres artistes nomades qu'il laissait derrière lui, le diplomate eut bientôt à se préoccuper de sa propre infortune. La selle cosaque où l'on est à califourchon sur deux planches du bois le plus dur, entre deux pointes aiguës situées à l'avant et à l'arrière, lui faisait amèrement regretter de n'être pas né avec le cuir d'un rhinocéros. Il n'en fallut pas moins galoper et trotter dix-huit verstes durant jusqu'à la villa du prince Micadza (*fils de Michel*), où en l'absence du maître son compagnon et lui reçurent une hospitalité d'ordre composite. Sur des sofas recouverts de toile peinte, — et faute de lit, bien entendu, — on pouvait s'envelopper de magnifiques couvre-pieds brodés, beaucoup trop épais pour la saison, et qui n'en étaient pas moins des barrières insuffisantes contre les myriades d'insectes acharnés après les malheureux voyageurs. L'accueil était excellent, mais le vin pouvait à peine se boire. L'intendant, jeune Mingrélien de la plus belle figure et de la physionomie la plus imposante, avait ébloui ses hôtes par son air grave et son attitude patriarcale; ils s'aperçurent trop tard, après lui avoir donné double gratification, qu'il leur manquait un mouchoir de soie. Sur les bords du Rhion, qu'ils côtoyaient au galop, ils rencontrèrent un cortége équestre digne du temps d'*Ivanhoe :* deux princesses russes, dont l'une, montée sur un beau palefroi, vêtue de soie noire, couverte de bijoux et belle encore malgré ses trente-cinq ans sonnés, était suivie d'une jeune fille, à cheval comme elle, portant la queue de sa robe. Trente magnifiques

cavaliers mingréliens armés jusqu'aux dents lui servaient d'escorte, et l'un d'eux avait, passée à sa ceinture, une énorme cuiller dorée, insigne de ses fonctions, qu'il vint présenter pleine d'excellent vin de Gouriel aux deux voyageurs altérés. Une fois à Marand, où ils se séparèrent de leurs nouvelles connaissances, le plus grand danger était passé pour eux; ils semblaient du moins avoir impunément traversé la zone fiévreuse. Une *telega* les conduisit en poste jusqu'à Kutaïs. Après une selle cosaque, cette voiture ouverte, où de nombreux grelots remplacent les ressorts absens, gagne singulièrement à la comparaison. Dans la capitale de l'Imérétie, ils trouvèrent mieux encore : une antique *dormeuse*, d'un poids énorme et dont les roues prirent feu à la quatrième station. Il fallut s'installer alors au sommet d'une montagne de bagages empilés dans une misérable carriole. Suram, où ils arrivèrent ainsi, n'est qu'à vingt-sept verstes de Burján, et le vice-roi du Caucase habitait alors dans cette résidence d'été, située sur les bords de la rivière Kur (ou Cyrus), qui va se jeter dans la Mer-Caspienne. Pouvait-on passer, sans lui rendre hommage, si près d'un personnage qu'on peut regarder après le tsar comme la seconde tête de l'empire russe? Son aide-de-camp ne le pensait pas, et le diplomate anglais, soit complaisance, soit curiosité, finit par se rendre à cet avis. Il y gagna, familier avec les paysages indiens, de retrouver parmi les gorges du Caucase quelque chose comme les Ghats de l'Himalaya; il y gagna aussi de faire connaissance avec le vainqueur de Schamyl, qui lui fit un excellent accueil, lui parla beaucoup de Constantinople, et sembla se complaire à lui montrer le théâtre des divers combats où, pendant la campagne de Crimée, l'armée turque eut à subir de si rudes échecs. Akshur, Akhaltzick, Abbás-Túmán, furent ainsi successivement explorés, avec force chroniques militaires dont le prince Tarkanof, le Bayard de l'armée du Caucase, était presque toujours le héros. C'est lui qui dirigea naguère à Gounieb l'assaut à la suite duquel Schamyl tomba entre les mains des Russes, et les mauvaises langues qui contestent au prince Bariatinski les qualités du chef d'armée racontent que le vice-roi ne se doutait nullement de cette attaque audacieuse au moment où elle eut lieu. Un de ses officiers qui venait de voir, à l'aide de son télescope, les bataillons moscovites se précipiter sur la brèche, l'avertit de ce qui se passait, et le prince, bien qu'il eût fait aussitôt seller son cheval, n'arriva qu'après la reddition de la place.

Toutes ces excursions occupèrent une huitaine de jours (du 13 au 21 août), et le voyage de Burján à Tiflis, accompli moitié dans la *dormeuse*, moitié dans le fourgon d'un officier de cosaques, ne se fit ni très rapidement ni dans des conditions très favorables. Le secrétaire de légation y arriva le 22 août, et une fois là, payant d'un seul

coup ses imprudences passées, se trouva aux prises avec une fièvre qui faillit l'emporter. Le 19 septembre seulement, après avoir assisté la veille dans une salle de spectacle fort élégante à une représentation de *la Sonnambula*, il en repartit dans une vieille *tarantasse* qu'il avait dû acheter, son état de souffrance ne lui permettant pas de supporter les rudes allures de la *telega*. Sur la route d'Erivan, où il arriva le 23 septembre au soir, il trouva, semées au bord du lac Gokchah (qu'on appelle aussi le lac de Sivan), plusieurs colonies russes, Chabluki, Élénooka, Nijni, Akhtinski, Fontanken, Éliar, qui lui parurent en voie de grande prospérité agricole. Les deux Ararat étaient alors devant lui avec leurs flancs dépouillés et leurs cimes neigeuses, puis, au sommet du plus haut des deux pics, avec cette plate-forme ou terrasse qui semble disposée pour qu'après un second déluge une arche nouvelle vienne encore s'y arrêter. La physionomie des habitans, comme l'aspect des lieux, se prête à l'évocation des souvenirs bibliques. On rencontre, allant aux champs, des patriarches à longue barbe grise, de grands jeunes gens à la chevelure bouclée qui rappellent les types traditionnels de nos ancêtres les plus éloignés. Nakhshevan (mot à mot *la première halte*), ville autrefois populeuse, maintenant ruinée, porte ce nom parce que Núh (Noé) s'est arrêté là pour la première fois en descendant l'Ararat. Sa tombe plus ou moins apocryphe s'y voit encore dans un cimetière arménien dominé par une forteresse en ruine. A quelque vingt verstes plus loin commencent les gorges étroites bordées de rochers perpendiculaires qui, se prolongeant sur une étendue de plusieurs milles, vont déboucher au bord du large fleuve Aras. Ce défilé terrible, sur les pentes duquel le voyageur se laissait pour ainsi dire glisser, lui apparaissait, au clair de la lune, balayé par les bouffées d'un vent impétueux, dans la nuit du 25 au 26 septembre. Julfah, la station de quarantaine, ne le retint que très peu d'heures, et dans l'après-midi de ce dernier jour, l'Aras une fois traversé, il se trouva sur le territoire persan. Ce n'était pas sans quelque effort. La garde placée à la frontière se porta au-devant de lui; les anciens se rassemblèrent pour le complimenter et lui offrir des fruits, et dès qu'il eut répondu comme il le devait à ces marques de courtoisie, il se remit en route sur un cheval boiteux (car la *tarantasse* ne l'avait pas mené bien loin), affrontant les ardens rayons du soleil et les menaces d'un orage prochain.

II.

L'aspect général de la Perse, fidèlement décrit par certains voyageurs (1), contraste singulièrement avec les riantes idées que laisse

(1) Entre autres par James Baillie Fraser dans ses voyages au Khorassan (1825).

dans l'esprit le souvenir des poésies et des contes d'Orient. Où sont ces jardins de roses peuplés de rossignols, ces vignes fertiles célébrées par le poète Hafiz, ces frais bosquets, ces eaux courantes, ces palais d'été où, comme Horace à Tibur, il contemplait les pâles réalités de la vie à travers le prisme doré d'un flacon de Chiraz? A des montagnes arides et dénudées succèdent des plaines tantôt incrustées d'argile dure, tantôt revêtues d'un sable épais. Au début du printemps, au mois d'avril et de mai, sous l'influence bienfaisante des pluies qui tombent alors à torrens, le pays se colore de quelques teintes plus douces; l'herbe pointe çà et là parmi les granits et les graviers, mais aux premières chaleurs d'été tout se dessèche, le sol reprend sa livrée uniformément brune ou grise. L'eau manque à la culture, qui dans les meilleurs districts forme à peine quelques oasis dispersées. Autour des villages seulement, et le long des rares cours d'eau, se maintient une végétation insuffisante; dans le premier cas, ce sont des arbres à fruit, et dans le second ceux qui fournissent la petite quantité de bois de charpente que réclame la construction des bâtimens: le *shinar* (1) majestueux, le peuplier élancé, le noir cyprès qui, lorsqu'ils viennent à se grouper, ajoutent à la tristesse de ces immenses plaines grisâtres celle de leurs sombres massifs. Dans ces vastes espaces, quand l'œil les parcourt du sommet de quelque montagne, rien qui arrête ou repose le regard. Une fois le printemps passé, les champs cultivés se confondent avec ceux que la charrue a laissés en friche, les villages bâtis en argile avec la terre dont leurs murailles sont faites. Dans ces paysages d'ensemble, une ville, même considérable, trace à peine son relief confus parmi les ruines amoncelées au sein desquelles elle persiste à vivre, et dont l'étendue atteste sa décadence. C'est tout au plus si, en arrivant à la limite de ces plaines monotones, le voyageur les distingue des vastes déserts au seuil desquels elles l'ont peu à peu conduit. Il ne reconnaît ceux-ci qu'à l'éclat miroitant de leurs efflorescences salines qui s'étendent à perte de vue, et d'où jaillit çà et là brusquement quelque massif de roche noire, transformé par la réfraction solaire et prenant tour à tour les aspects les plus fantastiques.

Cette description, dans sa généralité, ne s'applique point à l'Azerbidjân, que le diplomate anglais traversait, toujours en courrier, pour gagner Tébriz, où il arriva le dernier jour de septembre. Trois cent cinquante milles le séparaient encore de Téhéran. Il ne put entreprendre qu'après une halte de quinze jours cette dernière partie du trajet. « Moins affaibli par les fièvres, j'aurais, nous dit-il, franchi cette dernière étape *à la tartare*, en quatre ou cinq fois

(1) Le platane d'Orient.

vingt-quatre heures. » A la tartare veut dire au galop, sans bagages, et presque sans nourriture. Dans l'état où il était, sur des routes détestables et avec les chevaux souvent très vicieux que lui fournissait le *chappar-khánah* (le bureau de poste), il ne pouvait adopter cette méthode expéditive. Le repos qu'il prenait le soir dans quelque sale *kharavanseraï*, peuplé de mouches et d'insectes plus fâcheux encore, lui était enlevé dès quatre heures du matin par la nécessité de hâter lui-même le chargement du bagage et les préparatifs du départ. Selon qu'il faisait plus ou moins chaud, on allait plus ou moins vite, on fournissait des traites plus ou moins longues, chacune de trois à six *farsakh* (1). Ce fut ainsi qu'après beaucoup de fatigues, quelques inquiétudes (les routes n'étant pas absolument sûres), et sans avoir couru néanmoins aucun danger réel, sinon d'être mordu par les tarentules, les scorpions ou les punaises de Miyani (*argas persicus*), dont la piqûre passe pour mortelle, il arriva le 23 octobre à sa destination finale.

Sur une vaste plaine semée de cailloux, une muraille en terre, haute de vingt pieds, entoure un périmètre d'environ quatre milles où dans des « huttes de boue » fourmillent et pullulent cent mille habitans. Telle est la nouvelle capitale de la Perse, — un camp plutôt qu'une ville, — choisie par les souverains et préférée aux antiques splendeurs d'Ispahan, sans autres motifs que sa situation militaire au centre de la ligne où doivent être réunies les forces défensives du pays, et dans le voisinage des montagnes où peuvent se recruter parmi des tribus belliqueuses ses soldats les plus valeureux. Point de lacs, point de rivières, point de forêts; au nord-est de la cité, seulement la chaîne des monts Elburz, véritables murs de titans, remparts de dix mille pieds, et que domine à l'une de ses extrémités le pic du Démavend, portant sa cime deux fois plus haut. L'enceinte franchie, vous êtes dans des rues étroites et encombrées sur lesquelles empiètent les degrés des maisons et se projette l'ombre des toitures en relief. Là grouille et glapit un peuple tumultueux et bavard; la circulation y devient un véritable problème. Les bêtes de somme, aiguillonnées par d'insoucians conducteurs, renversent ou collent à la muraille l'imprudent qui se laisse aller à quelque rêverie. L'âne chargé de glace, la mule pliant sous son double faix de bûches et de fagots, le chameau bossu qui sert de base à toute une pyramide de bagages, passent sans s'occuper des obstacles que la foule peut offrir. Avec moins de cérémonie encore, les coureurs ou messagers du shah, signalés par leur livrée rouge, leurs pantalons courts, leurs guêtres brodées, leurs bonnets pailletés de clinquant, la dispersent à coups de canne. Ce cheval

(1) Le *farsakh* compte pour trois milles et demi, mesure anglaise.

qui va l'amble entre ses deux *cajowas* (1) porte deux femmes équilibrées l'une par l'autre. Une troisième, en toilette bleu clair, encapuchonnée de calicot, se prélasse sur un âne blanc dont la crinière et la queue sont teintes avec du *henné*. Ce personnage coiffé d'un chapeau bizarre à glands de soie multicolore, et qui tient en main une longue javeline à pointe d'argent, c'est un des gardiens de la citadelle. Cet autre vêtu de blanc, dont les gestes violens vous inquiètent et qui vous assourdit de ses vociférations insolentes, c'est un fou à qui les mœurs du pays assurent une liberté, une impunité complètes. Les portes, parfois entr'ouvertes, encadrent alors quelques tableaux de la vie orientale : un mollah qui, le nez sur son livre et feignant de s'absorber en ses études, guette d'un œil avide le mouvement extérieur, un voyageur dévot qui prie agenouillé près d'une fontaine jaillissante. Ainsi à chaque pas, dans les plus insignifians détails, s'offrent à l'étranger des nouveautés imprévues. Un tailleur, par exemple, se sert d'une large faucille en guise de ciseaux pour couper l'étoffe enroulée autour d'un bloc de bois. Au coin des rues siégent les changeurs devant des tables mobiles pareilles à celles que renversa le Sauveur dans un transport de sainte colère. Un misérable caveau dans lequel, chez nous, un ramoneur se trouverait mal logé, représente ici l'hôtel des monnaies; le premier venu peut y voir fabriquer des *tomans* (2). Muni de son diplôme, que lui ont délivré les *murschids* ou guides spirituels, et que son premier soin est d'exhiber, un *afsungar* (un sorcier) va se livrer devant vous, lui et ses aides, à la morsure des vipères les plus venimeuses : il égouttera sur un couteau leur bave mortelle, il lèchera la lame empoisonnée, le tout pour la plus infime rétribution. Au milieu d'un groupe attentif, le conteur des rues répète pour la centième fois un récit pareil à ceux de la sultane Shéhérazade, et le pauvre diable qui vous demande l'aumône vous poursuit en chantant les versets du Coran. Le Coran se chante et ne se récite pas.

Dans la pénombre des bazars obscurs que vous rencontrez à chaque instant, vous pouvez entrevoir ces magasins où la poterie orientale varie à l'infini le caprice de ses formes élégantes; les selles brodées aux housses de velours, les beaux fusils de Bokhara incrustés d'ivoire, les armes de prix y forment d'éblouissans étalages. Les fleurs s'épanouissent dans des corbeilles de filigrane. L'orfévrerie

(1) Ce sont de véritables cacolets, pareils à ceux qu'on voit aux environs de Bayonne, mais avec un petit couvercle ou toit d'osier.

(2) Pour faire cette monnaie d'or, on emploie des *impériales* russes, qui, d'abord bien battues en lingots, sont ensuite jetées dans le creuset. Le *toman* vaut à peu près la moitié de la livre sterling.

étincelle et chatoie sous ce demi-jour favorable; les pierres fausses, les joyaux d'émail y jettent des feux trompeurs. A côté des oiseaux en cage et des perroquets criards, l'orange y baigne dans une eau qui semble limpide, les melons reposent sur un lit de glace. Il faut que tout brille et prenne l'œil, jusqu'aux viandes, bœuf ou mouton, que le boucher parsème de paillettes scintillantes, et signale ainsi à l'attention émoustillée des gourmets.

Ces dehors bariolés et dorés, cette fantasmagorie de richesses dissimulent mal des misères inouies. Si la curiosité vous emporte au-delà d'une certaine zone, et si vous vous aventurez dans les faubourgs où la populace pauvre est reléguée, vous voyez se vautrer dans la fange, au seuil d'habitations effondrées et disjointes, des enfans absolument nus. Le mendiant que la mort est venue frapper en pleine rue y reste à l'état de cadavre jusqu'à ce que l'un de ses pareils, le traînant par les pieds, aille charitablement le jeter à la voirie. En Orient, le contraste est partout. Partout les surfaces éclatantes, la réalité misérable; sous ces costumes splendides, des corps flétris et souillés; sous cette courtoisie obséquieuse qui vous excède de ses vaines formules, des calculs à coup sûr intéressés, parfois et souvent des trames hostiles. Les riches décors d'un palais masquent les fissures qui peuvent le faire crouler à l'improviste; une philosophie sentencieuse, des maximes austères, un sérieux de commande, servent à cacher la corruption la plus effrénée. L'enfance est grave comme l'âge mûr, la jeunesse a des rides au cœur, la vieillesse n'en a pas sur le visage. Au sortir d'un de ces bains d'eau malpropre où il va se plonger chaque jour, un Persan de haute volée ne laisse jamais paraître plus de trente ans. Quelques éclaircies dans sa barbe, soigneusement lustrée, quelques blancheurs suspectes à la racine de ses cheveux, certains plis inévitables que le progrès des ans et l'abus de la vie ont dessinés au coin de ses paupières peuvent seuls laisser deviner qu'il a passé la soixantaine. En Perse, du reste, la beauté physique, assez commune chez les hommes, très rare dans l'autre sexe, est évaluée à son plus haut prix. Un Adonis anglais, M. Strachey (les indigènes l'appelaient Istargi), chanté par l'empereur Feth-Ali-Shah dans une ode encore populaire, y a laissé des souvenirs qui paraissent ne pas devoir s'effacer de sitôt. Son portrait, — en costume de cour tel qu'on le portait vers la fin du siècle dernier, — décore le Kasr-i-Kajar (le Windsor-Castle des successeurs de Darius). Il est curieux de l'y voir en culottes courtes et l'épée en verrouil, à côté de Nadir-Shah et de ses *pahlavans* (1).

(1) *Pahlavan* veut dire héros. C'est probablement de là que vient notre mot *pala-*

Moyennant la nécessité absolue de ne sortir qu'avec une escorte et la distance absurde qui sépare l'une de l'autre les diverses missions européennes, les membres du corps diplomatique à Téhéran sont, à peu de chose près, des prisonniers d'état. L'été venu, ils s'enfuient dans leurs résidences rurales, les Anglais à Gulhek, les Russes à Zargandah; mais dans la capitale même ils n'ont d'autre passe-temps, en dehors des solennités officielles, qu'une promenade équestre aux environs de la ville. Il n'est pas jusqu'à la terrasse de leurs hôtels qui ne leur soit interdite par la jalousie des maris persans et le souvenir tragique de Griboédof (1). Un hiver passé dans ces conditions doit être quelque chose de sinistre, et les *Persian Papers*, aussi bien que le journal du secrétaire de légation, portent l'empreinte du découragement qu'éprouvent parfois ces brillans exilés de la diplomatie. En 1857, la mauvaise saison se montra plus rigoureuse encore que de coutume, et la neige, dans certains endroits du plat pays qui environne Téhéran, avait jusqu'à trente pieds d'épaisseur; les malles d'Europe et celles de l'Inde n'arrivaient plus qu'après d'interminables retards. Le charbon et le bois étaient hors de prix. Les « maisons de boue » se lézardaient peu à peu; les toits laissaient filtrer la neige fondue; aucunes portes, aucunes fenêtres ne fermaient complétement. Les domestiques, à moitié gelés et tapis dans les recoins de l'habitation, n'en bougeaient non plus que des marmottes. Les rues étaient à peu près impraticables dans ces pays où, faute de pavé, les voitures sont encore un luxe inconnu. Point de livres, aucun travail possible; le journal le plus récent avait deux mois de date. La colonie étrangère ne comptait pas en tout plus de vingt têtes; la mission anglaise, prise à part, se composait de cinq personnes, dont deux domestiques. Nulle autre ressource que de sortir à cheval en se faisant accompagner de deux grooms pour diriger et soutenir votre monture, toujours près de glisser en quelque fondrière. On allait ainsi, en désespoir de cause, fumer le *kalioun* (2) chez les indigènes sur l'hospitalité desquels on croyait pouvoir compter; mais le soir cette distraction n'était plus de mise. On retombait dans la somnolence du cercle intime, et quand les rideaux étaient tirés, les portes calfeutrées par tous les moyens disponibles, quand les lampes allumées avaient un peu réchauffé l'atmosphère, on s'engourdissait en prenant le thé dans une molle

din. De même *tâs* veut dire *coupe*, et nous en avons fait *tasse*; de même *tilisr* en langue persane signifie *charme* ou *sortilége*, et l'expression de *talisman* ne nous paraît pas avoir d'autre origine. Ces étymologies et bien d'autres nous reportent au temps des croisades.

(1) Diplomate et poète russe massacré à Téhéran (1829) avec toute sa suite pour avoir recélé quelques femmes géorgiennes qui s'étaient soustraites à la captivité du harem.

(2) *Kalioun*, le narghilé persan.

torpeur, au bruit du vent qui sifflait et des crieurs publics qui donnaient le signalement de quelque enfant perdu ou volé. En 1861, les circonstances prirent un caractère encore plus grave. La Perse était en proie au triple fléau de la peste, de la famine et de la guerre. Une armée de quarante mille hommes, étourdiment lancée contre les Turcomans-Taki et dirigée par un vizir imbécile, avait été battue à plate couture. La frontière nord-est se trouvait sans défense contre les incursions des maraudeurs qui saccageaient les villages et entraînaient avec eux des milliers de captifs désormais esclaves. Le choléra tuait trente ou quarante personnes par jour; la famine en moissonnait bien davantage.

Ce fut sur ces entrefaites qu'au retour d'une partie de chasse entreprise avec son chef hiérarchique dans le district de Viramin (1), et que la rigueur de la saison fit complétement avorter, le secrétaire de légation vit éclater à Téhéran une émeute formidable. Nous le laisserons raconter lui-même ce curieux incident, qui met en lumière les moyens de gouvernement à l'usage des monarques absolus, et montre comment ils entendent le grand principe de la responsabilité ministérielle.

« La détresse de la capitale était à son comble, et par suite de l'état des routes, où la circulation trouvait des obstacles presque infranchissables, les approvisionnemens de blé n'arrivaient plus. Autour des boutiques de boulanger, la populace criait pour avoir du pain. Dès qu'un Européen se montrait dans les rues, des femmes à qui la faim faisait oublier leurs propres scrupules et qu'elle rendait sourdes aux remontrances de leurs maris, entouraient « l'infidèle » avec des supplications larmoyantes. Les affaires prenaient évidemment une tournure fort sérieuse, et le 1er mars, au moment où nous passions en revue, M. Alison (2) et moi, les présens que nous destinions à nos serviteurs pour la fête du *nauroz*, alors prochaine, le principal secrétaire persan vint nous dire, tremblant et pâle, qu'une insurrection éclatait au moment même, que le *kalantàr* ou maire de la ville avait été mis à mort, et qu'on traînait dans les bazars son cadavre dépouillé de tout vêtement. Nous entendîmes aussitôt un grand tumulte, et, courant aux croisées, nous vîmes ces misérables restes, qu'une foule exaspérée tirait vers la place de l'exécution, où ils restèrent trois jours durant, suspendus par les talons et la tête en bas, dans cet état de nudité révoltante.

« Voici, d'après les renseignemens qui nous furent fournis, comment les choses s'étaient passées. Le 28 février, à son retour de la chasse, le shah s'était vu entourer par des milliers de femmes qui, lui demandant du pain à grands cris, pillèrent ensuite, sous les yeux mêmes de ce prince, plusieurs boutiques de boulangers. Leurs violences prenaient de telles proportions, qu'une fois rentré à grand'peine, il fit fermer sur ces forcenées les portes de son palais.

(1) Situé entre Téhéran et le grand désert salé.
(2) Le chargé d'affaires de la mission anglaise.

« Le lendemain 1er mars, les troubles se renouvelèrent, et, bien que les portes de la citadelle fussent fermées, plusieurs centaines de femmes, qui parvinrent à y pénétrer, commencèrent à jeter de grosses pierres sur la garnison, incitées en ceci par leurs proches de l'autre sexe, qui, à l'ombre de cette manifestation nécessairement impunie, guettaient l'occasion d'un soulèvement plus sérieux. Cependant le shah était monté dans la grande tour d'où Morier, dans son roman d'*Hajji-Baba,* fait précipiter la belle Zaïnab, et de là il examinait avec un télescope les progrès de la révolte. Le *kalantàr,* qu'on venait de voir entrer au palais revêtu d'un costume magnifique et suivi d'un long train de serviteurs, se rendit auprès du souverain, qui lui reprocha sévèrement d'avoir laissé naître et grandir un pareil tumulte. Le *kalantàr* se fit fort de l'apaiser aussitôt, et, redescendu au milieu de ces femmes, à la tête de ses domestiques, il frappa plusieurs d'entre elles avec un énorme bâton dont il s'était muni. L'une de celles qu'il avait blessées courut jusqu'aux portes de la mission anglaise, où, faisant parade de ses vêtemens ensanglantés, elle demandait du secours. Ses compagnes continuant à réclamer justice et à montrer partout la trace des coups qu'elles avaient reçus, le shah fit comparaître le *kalantàr,* et l'apostropha de ces mots : « Si devant mes yeux tu te permets envers mes sujets des cruautés pareilles, quels ne doivent pas être tes crimes cachés! » Puis, se tournant vers sa suite : « Bâtonnez cet homme, reprit le monarque, et rasez sa barbe! » Tandis qu'on exécutait cette sentence, le mot décisif tomba des lèvres royales : « *tanat* (la corde)! » c'est-à-dire « qu'on l'étrangle. » Une seconde après, le cordon fatal était passé au cou de la malheureuse victime, et les pieds de ses bourreaux, comprimant sa poitrine, en faisaient sortir le dernier souffle de vie. A la même heure, les *kadkhudas* ou magistrats municipaux de tous les quartiers de Téhéran recevaient une bastonnade publique, et devant ces châtimens, qui lui donnaient satisfaction tout en le frappant de terreur, le peuple s'apaisait comme par miracle. Dieu seul peut savoir combien il s'en fallut ce jour-là qu'une révolution complète ne vînt bouleverser la capitale et le royaume tout entier.

« Dans la matinée suivante, on vit le shah se montrer vêtu d'une robe rouge, indice des mesures sanglantes qu'il voulait adopter au besoin, et plusieurs autres personnes furent soumises à divers supplices, si bien que le populaire, malgré l'agitation qui subsistait encore et qui ne demandait qu'à se renouveler, fut définitivement tenu en respect. Il y eut néanmoins quelques réunions tumultueuses dans lesquelles l'*imam-jumah* ou grand-prêtre faillit être étouffé par la foule, du sein de laquelle on le retira complétement évanoui. Un des projets de la multitude consistait à partager en deux corps les femmes de Téhéran, qui se porteraient à la fois chez l'envoyé d'Angleterre et chez le ministre russe pour leur demander de faire auprès du shah une démarche collective dont le résultat devait être une distribution d'alimens. Il nous en vint effectivement un certain nombre, dont nous nous débarrassâmes avec toutes les peines du monde, et à qui l'agitation de ces heures critiques avait complétement fait oublier la « règle du voile. »

Le *nauroz* (nouveau jour), dont il est incidemment question ici, n'a rien de commun avec le culte de Mahomet. C'est une fête essen-

tiellement nationale, dont la tradition remonte peut-être à l'époque où le *Boundchesch* (1) fut écrit, autant vaut dire avant ce Ke-Kurous qu'Hérodote et Xénophon nous ont révélé sous le nom de Cyrus. C'est une grande journée pour les habitans de Téhéran. Le roi quitte de bonne heure sa capitale, suivi de ses ministres et de ses principaux courtisans, pour aller passer la revue de toutes les troupes qu'il a pu réunir. Le cortége royal ne manque pas d'une certaine majesté; mais les manœuvres en revanche laissent beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude et de la précision. L'auteur anonyme des *Persian Papers* se raille fort agréablement des efforts désespérés que font les instructeurs venus d'Europe pour mettre un peu d'ensemble dans les évolutions guerrières. Il les représente galopant tout en sueur sur le front des escadrons et criant à tue-tête des commandemens inintelligibles, puis se lassant de ces tentatives inutiles et venant exécuter sous les yeux du shah les prouesses d'équitation qu'ils apprirent jadis dans les manéges de Hongrie et de Bohême, « pour montrer, ajoute-t-il, ce que feraient les professeurs d'Allemagne, si seulement, — ce qui paraît impossible, — ils parvenaient à se faire comprendre. » Le shah cependant, balançant sa belle tête hautaine, semble marquer la mesure des musiques militaires qui lui déchirent les oreilles. Avec une magnanimité, une condescendance toutes royales, il envoie à chacun de ces merveilleux écuyers soit un message flatteur, soit un cheval de ses écuries, soit quelque autre présent approprié à la circonstance, et, malgré la poussière que les vents du mois de mars font voler de toutes parts (le nauroz n'a jamais lieu que pendant l'équinoxe de printemps), tout le monde a l'air fort heureux. La bonne humeur de sa majesté n'est pas difficile à expliquer : le moment est venu pour elle de recevoir le tribut annuel que lui paient ses sujets des frontières et les présens que chaque gouverneur de province est tenu d'apporter au pied du trône. Ces derniers mots ne sont point une métaphore. Le trône est placé, — comme il convient à celui d'un roi de Perse, — sous une tente magnifique dressée en rase campagne. Le prince demeure au camp plusieurs jours, pendant lesquels se succèdent toute sorte de divertissemens, courses de chevaux, luttes d'athlètes, tours de jongleurs, etc. Le « nouveau jour » est d'ailleurs l'époque où la libéralité d'un chacun se donne carrière. Le prince distribue à ses courtisans des robes d'honneur, ceux-ci des gratifications à leurs subalternes; les domestiques enfin reçoivent un supplément de gages qui équivaut, règle générale, à deux mois de service. On s'envoie du sucre, du thé, des confitures. Tout homme qui, dans la ma-

(1) Livre très ancien, mais qui n'existe plus qu'en pelhvi, et qui renferme la cosmogonie des Perses, leur système général du monde et leurs plus anciennes traditions historiques.

tinée du nauroz, vient à rencontrer un ami lui donne un de ces baisers que les Russes échangeaient naguère encore en l'honneur du jour de Pâques. Quant aux résidens européens, cette semaine de délices est pour eux une semaine de corvée. L'étiquette du pays leur impose des visites en grand uniforme, besogne assez rude quand elle dure plusieurs jours de suite, et qui se complique un peu plus tard des visites à recevoir en échange de celles qu'ils ont faites. L'éléphant blanc du monarque vient entre autres, avec son cornac, et à l'instar de notre *bœuf gras*, leur offrir des vœux de bonne année. Il en coûte gros, paraît-il, pour reconnaître une démarche si honorable; mais s'abstenir en pareil cas serait de la plus haute imprudence.

« Parmi les hôtes importuns que nous ramène le nauroz, il faut compter, dit l'auteur des *Persian Papers*, ces mendians vagabonds qui s'intitulent derviches, et dont la plupart, sous prétexte de folie ou de sainteté, s'attribuent le droit de venir s'installer chez « l'infidèle, » pour s'y livrer à toute sorte de tapages nocturnes jusqu'au moment où une contribution plus ou moins volontaire les détermine à quitter la partie. La loi sanctionne ces exorbitans procédés, et nos drôles en profitent pour élever des prétentions quelquefois ridicules. Elles montèrent si haut en certaine circonstance, que le ministre britannique, un de nos compatriotes du nord, — *gentleman* d'humeur narquoise et dont on ne venait pas facilement à bout,—forma le projet de se refuser à ce qu'il regardait très légitimement comme une extorsion des plus impudentes. Un derviche était venu planter sa tente au beau milieu du jardin de son excellence, précisément à l'endroit où l'envoyé faisait le plus volontiers sa promenade du soir. On lui avait offert, mais sans succès, une indemnité de déménagement que tout autre à sa place aurait certainement acceptée. Aussi notre Écossais résolut-il de déloger cet hôte incommode sans s'imposer pour cela le moindre sacrifice. L'emploi de la force eût tout simplifié; mais il ne fallait pas y songer, et le diplomate dut recourir aux subtilités qui caractérisent sa race. Il guetta le moment où le prétendu saint se retirait sous sa petite tente déguenillée pour se gorger outre mesure et dormir une fois repu. Ceci lui prenait (on s'en assura) douze heures environ sur vingt-quatre, et c'était ce long sommeil quotidien, précédé chaque matin d'un bon repas, qui le renvoyait frais et dispos à son travail de chaque nuit. Notre ministre réunit en conséquence les Européens de sa maison, prépara les matériaux nécessaires, et, dans un laps de temps incroyablement abrégé, se mit à élever un mur circulaire autour de la hutte de toile où nichait le derviche. Quand celui-ci s'éveilla, on posait déjà les charpentes de la toiture, et comme on n'avait ménagé ni portes ni fenêtres, il put craindre, il craignit un *emmurement* qui n'est pas sans exemple dans les fastes criminels du pays. Le pardon qu'il demandait à grands cris lui fut accordé en toute indulgence, sans autres conditions que celle d'une retraite immédiate, et en effet, à peine un passage ouvert, il disparut avec plus d'empressement que n'en comportait la dignité de son rôle. Toute l'affaire, ébruitée dès le lendemain, devint pour ses compatriotes un sujet de risées. Une bonne plaisanterie, un tour subtil,

même quand un derviche en est victime, seront toujours bien accueillis à Téhéran. »

Il faut revenir cependant à des sujets plus sérieux. Dès les premiers jours de mars 1861, le diplomate actif et résolu qu'on vient de voir à l'œuvre, et dont la santé se remettait à peine, reçut une mission sur le but de laquelle il a gardé le silence le plus complet, mais qui s'explique d'elle-même par l'itinéraire qu'il suivit. De la capitale, l'agent anglais se rendit à Kasvin, puis à Resht, d'où il repartit le 1er avril pour Enzelli. C'est le nom, assez peu connu, d'un port que possèdent les Persans sur une vaste lagune qu'un étroit goulot met en communication avec la Mer-Caspienne. Là, il prit passage (au grand regret du capitaine) sur un bateau russe, la *Vodka*, frété par l'entreprise fusionnée qui exploite la navigation de ces parages (*Kavkas and Mercurei company*). Mal manœuvré par un officier dont la paresse et l'ignorance ne sont malheureusement pas tout à fait exceptionnelles, le navire alla s'envaser à la côte en vue d'une vingtaine de barques de pêche montées par des Turcomans. Passer la nuit dans le voisinage de ces prétendus pêcheurs, qui se transforment volontiers en pirates, n'avait au fond rien de très rassurant; mais, avec l'insouciance qui les caractérise, les Russes ne chargèrent même pas leur unique pièce de canon. L'événement justifia leur sang-froid hors de saison, et la *Vodka*, dégagée le lendemain, transporta le voyageur sur le point qu'il lui importait d'explorer, c'est-à-dire dans le port d'Ashuradah. C'est seulement en 1841 que Hajji-Mirza-Aghassi, le premier ministre de Mohammed-Shah, laissa les Russes occuper amiablement deux îlots inhabités qui servaient jusqu'alors de retraite aux flibustiers turcomans. Ils constituent le seul port digne de ce nom qui se puisse trouver sur la Mer-Caspienne. Sa position en fait le point de départ et la base des opérations militaires les plus importantes. Apte à recevoir un nombre illimité de vaisseaux, il est de plus admirablement placé pour favoriser un débarquement sur les côtes voisines. Une armée russe, transportée dans ce havre parfaitement sûr, trouverait à l'est, presque parallèles à la ville d'Asterabad, des passes, praticables en toute saison, qui lui permettraient de déboucher sur le plateau persan. Maîtresse d'Asterabad, qui ne saurait lui offrir une résistance sérieuse, elle avancerait jusqu'à Shârhûd, et de là, suivant le but, l'*objectif* de l'expédition, marcherait soit à l'est, du côté de Hérat, soit à l'ouest, dans la direction de Téhéran. « Il est indubitable, dit l'écrivain anglais, que les Turcomans, en pareille occurrence, prêteraient secours aux Russes, car un de leurs principaux chefs, Kâdir-Khan, a fait d'Ashuradah sa résidence habituelle, et chaque année voit grandir l'influence mos-

covite sur ces tribus nomades. La Russie exploite d'ailleurs en ce moment les circonstances qui ont semblé l'affaiblir. La ruine des ambitieux projets qu'elle avait sur la Mer-Noire et ses récens désastres en Crimée ont apaisé les soupçons et calmé les terreurs qu'elle inspirait à l'Angleterre; elle peut donc mûrir ses plans tout à l'aise, sans craindre qu'ils attirent l'attention, et l'heure venue, le monstre n'aura qu'à refermer ses mâchoires gigantesques pour faire de la Caspienne un lac russe. »

A un tout autre point de vue, l'occupation du port d'Ashuradah peut servir au développement commercial de l'empire des tsars. En jetant les yeux sur les cartes récemment dressées, on verra qu'une triple série de canaux unit maintenant la Caspienne à la Baltique. Ce sont ceux qui vont de la première de ces mers à Tver et au lac Ladoga : la Vyashnevolotskia, la Tiekvinskaya et la Mariinskaya. Le coton de la Perse, pour le moins égal à ceux d'Amérique (sauf toutefois le *sea-island*), pourrait donc arriver par voies navigables, — et, sans aucun transbordement onéreux, — d'Ashuradah, où il coûterait 3 *pence* 1/2 la livre (0,36,47) en Angleterre, où, tous frais payés, on réaliserait encore, en le vendant 1 *shilling*, des bénéfices notables.

Une des curiosités d'Asterabad, que le diplomate anglais visita tout à loisir avant de reprendre la route de Téhéran, est l'*ambar* (la prison) dans laquelle sont détenus les Turcomans capturés les armes à la main, en attendant que le bourreau vienne les réclamer. Il vit, formant un horrible tas au coin de cet affreux réduit, quarante et une têtes bourrées de paille et séchées au soleil. Entre le gouverneur persan d'Asterabad et les hardis brigands qui viennent sans cesse rôder autour de la ville existe un continuel échange d'attaques et de surprises; mais les Turcomans comptent beaucoup d'amis parmi les habitans, et sont presque toujours avertis en temps utile des expéditions projetées contre eux. Souvent même les troupes régulières qu'on leur oppose, trahies par leurs guides, arrivent harassées dans quelque embuscade où l'ennemi qui les attend a bon marché d'elles.

Sur cette terre, aujourd'hui maudite, on rencontre à chaque pas les traces de sa splendeur passée. Ashraf, par exemple (à deux ou trois journées d'Asterabad), germe, cité renaissante, à travers les débris de palais immenses habités, à l'heure qu'il est, par quelques centaines de mendians; le *Chasmah-Imarat* (palais des fontaines), le *Chihal-Situn* (palais des quarante colonnes), le *Sáhib-i-Záman* (seigneur du siècle). Il y a là des jardins dévastés, le *Bágh-i-Harím*, le *Bagh-i-Tappé*, dont les arbres, plantés, dit-on, par le grand Shah-Abbas, ont deux siècles et demi d'existence. On retrouve par endroits, sur les murs noircis de ce qui était un boudoir, des ta-

bleaux galans dans le style de Greuze ou de Watteau; mais les grenouilles ont envahi les pièces d'eau où se baignaient les sultanes, et le long des avenues de cyprès quelques pauvres paysannes courbées vers la terre cherchaient parmi les plantes que le hasard y avait semées un misérable équivalent au riz dont elles étaient dépourvues. La disette, les Turcomans, on ne parlait point d'autre chose au *sahib* en voyage. Les paysans accouraient vers lui comme vers un protecteur naturel; les agens du pouvoir se plaignaient presque à l'égal de leurs administrés : la dépopulation du pays le livre, selon eux, aux bêtes féroces, les tigres le disputent à l'homme. Le gouverneur d'Ashraf organisait un *chapäo* (une razzia) pour se venger de je ne sais quelle incursion récente. Les villageois de Farahábad, dix jours auparavant, s'étaient vu enlever leur *kadkhuda*, dont il fallait maintenant trouver la rançon. « Ayez pitié de nous! disaient-ils, et faites savoir au shah ce que nous souffrons. Il faudra bien, s'il ne nous protége, ou se laisser enlever par les Turcomans, ou passer la frontière et fuir chez les Russes. » Et comme le voyageur alléguait, pour s'abstenir, sa qualité d'étranger : « Vous êtes Anglais, lui disaient-ils; eh bien! nous serons Anglais quand vous voudrez... Nous serons à quiconque pourra nous défendre. »

Plus loin, à Sari, ce sont d'autres griefs : un prince du sang, remarquable par son intelligence, racontait que son frère, étant gouverneur d'Asterabad, avait demandé au ministère persan l'autorisation d'exploiter de vastes houillères signalées dans le voisinage de Shárúd, et dont le produit était acheté d'avance en totalité par le commodore russe d'Ashuradah; mais ce haut fonctionnaire n'aurait pu ni obtenir le droit de se livrer à cette spéculation, ni décider les autorités de Téhéran à la faire pour le compte de l'état. Kubad (dans le Mazanderan) possède, à ce qu'il paraît, des mines de cuivre et de plomb que des appréciateurs compétens regardent comme très importantes; la même incurie empêche d'en tirer parti. Sari, où ces discours se tenaient, nous est décrite comme une ville moderne, bâtie à peu de distance d'une grande cité du même nom où, s'il faut en croire les traditions du pays, le fabuleux Afrasiab, 3000 ans avant Jésus-Christ, avait rassemblé tous les nobles de la Perse pour les y garder prisonniers. Un ancien voyageur, Jonas Hanway, y signale quatre « temples du feu » qui subsistaient encore de son temps, bien que la construction en remontât évidemment à une époque très reculée. Sari, perdue en un vaste marécage, n'est renommée aujourd'hui que pour ses grenouilles et ses fièvres.

Pendant ce rapide et fatigant voyage de deux mois, le secrétaire de la légation britannique eut mainte occasion de souhaiter à la Perse un réformateur, un organisateur qui recommençât pour

elle une œuvre pareille à celle de Pierre Ier. Provisoirement il consignait avec soin parmi ses notes quotidiennes les besoins de chaque localité, les travaux d'utilité publique nécessaires pour ramener un peu de bien-être et de sécurité dans les provinces désolées qu'il venait de traverser. Il faut bien espérer, puisqu'il semble l'espérer lui-même, que ses peines n'auront pas été tout à fait perdues, et que le compte-rendu de son excursion dans les districts voisins de la Mer-Caspienne, remis au shah sur la demande formelle de ce prince, n'aura point passé inutilement sous ses yeux.

A partir des premiers jours de mai 1861, les affaires de la mission anglaise rentrèrent dans l'ordre habituel. On négociait patiemment, et sans avancer beaucoup, sur deux points d'importance fort différente : d'abord la construction d'un télégraphe électrique destiné à traverser la Perse, et faisant partie d'une grande ligne qui doit assurer les communications de l'Angleterre avec ses possessions indiennes, — puis l'indemnité réclamée depuis la paix dite de Paris (1857) au profit d'un très grand seigneur persan, dévoué partisan de la Grande-Bretagne, et qui, lors de la rupture des deux pays, avait vu son palais livré au pillage. Ces pertes, évaluées à 50,000 liv. sterl. (1,250,000 fr.), n'étaient pas de celles que le gouvernement persan devait tenir à compenser le plus vite. Aussi épuisait-il les voies dilatoires, et l'affaire de Mir-Ali-Naki-Khan, la partie lésée, était peu à peu devenue « l'opprobre de la mission. » — Ainsi du moins la qualifie celui même à qui l'honneur de la terminer était réservé par la providence diplomatique.

En attendant, sa patience était épuisée. Certaine divergence de vues à laquelle il fait de loin en loin des allusions discrètes, mais transparentes, certains procédés dont il se plaint en termes couverts, mais expressifs, l'avaient peu à peu dégoûté de son poste. Il demandait son changement avec insistance, et prenait soin d'indiquer la légation d'Athènes comme celle où il servirait le plus volontiers, quand, à la date déjà indiquée (fin juin 1862), arriva une nouvelle appelée à modifier tous ses projets. Dost-Mohammed, l'émir du Caboul, venait d'envahir le Khorassan et de mettre le siége devant Hérat, en même temps que ses deux fils, Amir-Khan et Mohammed-Sharif-Khan, investissaient Farah (1), dont la prise était imminente. Effectivement, Farah succomba dès le 8 juillet, et l'armée qui l'avait conquise put aller immédiatement rallier celle de l'émir lui-même, qui s'empara presque aussitôt de Sabzawar (2).

Les rapides succès obtenus coup sur coup par les Afghans et la

(1) Farah, si l'on ne compte que la distance à vol d'oiseau, est à cent quarante milles au sud d'Hérat.

(2) Sur la route d'Hérat à Farah, soixante-cinq milles au nord de cette dernière ville. Sabzawar fut prise le 22 juillet.

présence de Dost-Mohammed sur un territoire que la Perse regarde avec assez de raison comme une indispensable annexe de ses frontières consternèrent la cour de Téhéran. Les forces dont elle pouvait disposer depuis le rude échec que les Turcomans lui avaient infligé au mois d'octobre 1860, suffisantes à peine pour protéger les frontières du royaume lui-même, ne permettaient guère d'entreprendre une campagne au dehors, et cependant il était bien difficile de laisser à la merci d'une défaite éminemment probable le propre neveu du shah Nasser-ed-Din, ce même sultan Ahmed qu'une intrigue persane avait fait monter naguère sur le trône désormais compromis. L'appui de l'Angleterre dans de pareilles circonstances pouvait seul détourner le coup; aussi le shah demanda-t-il qu'un des membres de la légation britannique appuyât les démarches du grand-officier qui devait aller porter à l'émir des paroles conciliatrices. Le chargé d'affaires, M. Alison, assigna cette mission délicate à son premier secrétaire, et, au lieu de s'acheminer vers la Grèce, l'aventureux diplomate prit dans la première semaine d'août la route du Khorassan.

III.

Il pourrait sembler de prime abord que, pour ce voyage, entrepris à la requête et dans l'intérêt du monarque persan, l'agent anglais devait trouver toute sorte de facilités et de garanties; mais bien que l'*aminu'd-daulah* (1), Ferruck-Khan, le même que nous avons vu à Paris, le recommandât par lettre autographe, et comme un ami particulier, au prince-gouverneur du Khorassan, bien que ses secrétaires eussent enjoint en son nom à toutes les autorités des districts que les commissaires pacificateurs devaient traverser de traiter le *sahib* avec les plus grands égards et de lui fournir les escortes nécessaires, le hardi voyageur dut affronter encore beaucoup de périls. La fièvre l'attendait presque au départ, et aucun arrêté ministériel ne pouvait modérer l'ardeur du soleil, changer l'état des routes, ni même lui procurer d'autres moyens de transport que ceux dont le pays est pourvu. Ferruck-Khan ne pouvait le garantir davantage ni des scorpions et des serpens, que plus d'une fois le *sahib* trouva cachés au fond de la couche sur laquelle il allait s'étendre, ni des insectes de tout ordre, — entre autres la « punaise venimeuse, » — qui le harcelaient impitoyablement. Il faut se figurer maintenant un malheureux invalide dévoré de soif, tourmenté de souffrances névralgiques, assiégé par les fantômes qu'é-

(1) Titre équivalent à celui de « seigneur ou lord président. » Ne pas le confondre avec celui de *sadr-azim* ou grand-vizir, c'est-à-dire premier ministre. Ferruck-Khan remplissait les fonctions de ministre de l'intérieur.

voque la fièvre, et néanmoins obligé d'avancer, coûte que coûte, tantôt pour ne pas rester en plein désert, tantôt pour ne pas affamer son escorte, tantôt sous le coup des plus menaçans pronostics. Les *zawwar* ou pèlerins qui, tout le long de l'année, affluent vers Meshid, la ville sainte, jetaient d'étranges regards et parfois d'étranges imprécations au « Nazaréen, » qu'ils voyaient si bien entouré de *topchis* (artilleurs) et de *shamkhalchis* (carabiniers à pied), sans compter quatre-vingts cavaliers du shah, dont l'un portait l'étendard royal; mais en somme, trouvant leur compte à voyager en si sûre compagnie, ils venaient se joindre à la caravane, qui bientôt se trouva grossie de quatre ou cinq cents individus des deux sexes. Devant cette foule secrètement malveillante, ne fallait-il pas faire bonne contenance, masquer d'un front calme l'angoisse intérieure, dompter la plainte, forcer la fièvre à sourire, à écouter, à répondre? Il vint un moment, — entre Shâhrúd et Naishapore (1), — où le mal sembla devoir rester vainqueur. Frémissant de la tête aux pieds, la face et les mâchoires envahies par un tic convulsif, pris d'intolérables douleurs dans la région des reins, le voyageur sentait se former sur toutes les parois de sa bouche desséchée une espèce de voile qui menaçait de fermer passage à l'air. Il profita du peu de voix qui lui restait encore pour demander au chef de son escorte « de lui donner quelques gouttes d'eau et de le laisser ensuite mourir tranquille. » Mutallib-Khan, loin d'obtempérer à cette requête funèbre, commanda aux muletiers de presser le pas, et, mêlant les menaces aux prières, hâta de son mieux la marche, car il songeait avec terreur à la responsabilité qu'il encourrait, si le *sahib* venait à « passer » entre ses mains. Celui-ci finit par se jeter hors de sa litière et se fit porter à force d'instances dans l'enceinte ruinée d'un antique *imamzadah*, où il demeura plusieurs heures à peu près sans connaissance, étendu sur la terre nue. On parvint enfin à se procurer de l'eau, et le khan prépara du thé. Le malade en avala coup sur coup plusieurs tasses, et le soir même se remit en route, monté sur un cheval frais. Ceci se passait le 28 août, et il n'atteignit Naishapore que le 4 septembre. Un de ses compatriotes l'y attendait heureusement, le colonel Dolmage, un des principaux Européens au service du shah. Il était accouru de Meshid (cent vingt milles de distance) au secours du voyageur, qu'on lui avait à bon droit représenté comme moribond. Ses soins intelligens l'eurent bientôt remis en état de marcher en avant, et deux jours après ils repartirent ensemble pour Meshid, où ils firent une entrée presque solennelle dans un carrosse à six chevaux que le *mashiru'd-daulah* prit soin d'envoyer à leur rencontre.

(1) A la frontière du Khorassan, non loin du Pul-i-Abrishim ou Pont-de-Soie.

Ce grand personnage, élevé en Angleterre, enthousiaste de lord Palmerston, était pour l'agent anglais, qu'il avait connu à Téhéran, un protecteur naturel. Son grand âge, sa surdité presque complète l'éloignant des affaires actives, on venait de le nommer *mutawali*, ou gardien du temple de l'imam Riza, glorieuse sinécure à laquelle est attaché un revenu de 40,000 *tomans*, soit 500,000 francs environ. Si quelqu'un pouvait, par sa position et son influence, paralyser le mauvais vouloir que les habitans de Meshid, imbus des préjugés les plus exclusifs, portaient sans doute au voyageur survenu parmi eux (1), c'était bien certainement le *mashir*. La bonne volonté de ce dignitaire ecclésiastique devait néanmoins, et contrairement à toute prévision possible, attirer sur la tête du diplomate anglais un des plus grands périls que lui ait jamais fait courir son aventureuse carrière. Nous le laisserons raconter lui-même, en abrégeant toutefois quelques détails, cet épisode, un des plus saisissans de sa curieuse odyssée ; mais auparavant, il importe de rappeler ici que dans cette ville de Meshid, peuplée de quatre-vingt à cent mille âmes, le fanatisme est poussé plus loin que dans le reste du pays. Les tombes des plus grands saints de l'islamisme y attirent, nous l'avons déjà dit, une foule de pèlerins, population flottante dont le trait caractéristique est un zèle passionné pour les intérêts de la religion musulmane ; il domine chez eux toutes les notions de justice et d'humanité (2). N'oublions pas en second lieu que le Khorassan, dont l'état normal est une incessante agitation, se trouvait complétement bouleversé, au mois de septembre 1862, par la guerre d'invasion dont il était le théâtre. Dost-Mohammed devant Hérat, le prince gouverneur en campagne à la tête de toutes les forces disponibles et occupant avec quinze ou vingt mille hommes une espèce de camp d'observation à trois marches en avant de Meshid, cette ville elle-même livrée aux fauteurs de désordres, la désertion chez les chefs qui partaient l'un après l'autre pour le camp des Afghans, la méfiance, la panique et la colère au sein des foules, les pays adjacens ravagés par les razzias turcomanes, d'autant plus multipliées que la situation générale semblait les favoriser davan-

(1) Ils avaient contre lui des griefs de plus d'une espèce, car à leurs yeux il n'était pas seulement un infidèle, mais encore un représentant de l'Angleterre, de l'Angleterre qui payait un subside à Dost-Mohammed, et qu'ils regardaient comme soldant les troupes afghanes dont Hérat était entourée. Or le siége d'Hérat portait un grand préjudice aux Meshidis, qui font un commerce très actif avec cette ville.

(2) Un des imams de Meshid, « vrai *sayd* » ou descendant du prophète, à qui notre agent demandait si « la ville sainte » renfermait beaucoup de sectaires, lui répondit avec une parfaite naïveté : « Non, vraiment, nous ne connaissons rien de semblable. Il y avait bien quelques Juifs, mais nous les avons ramenés à la religion de Mahomet... Nous tuons, voyez-vous, ceux qui ne sont pas orthodoxes, et par conséquent l'hérésie n'existe pas chez nous. »

tage, tels sont les principaux traits du tableau. Voici, maintenant que nous les avons rassemblés, l'incident particulier auquel ils prêtent une partie essentielle de son intérêt :

« Le 16, vers onze heures du matin, le mashir m'envoya un serviteur de confiance pour me prier de l'aller voir et m'annoncer qu'il comptait me montrer le *haram* ou sanctuaire. Je supposai naturellement qu'il s'agissait, — ainsi qu'avait fait le fils de l'*imam-jumah* (1), — de me procurer à bonne distance l'occasion d'examiner les dehors de la mosquée; je savais en effet de quelle furieuse jalousie les Meshidis entourent le temple de l'imam Riza; elle va jusqu'à interdire l'accès des abords de cette mosquée à tous autres qu'aux vrais croyans : regardés comme faisant partie du *bast* ou saint des saints, ces abords mêmes sont un asile inviolable pour le criminel ou le débiteur qui s'y réfugie. Le chemin direct de ma résidence à la maison occupée par le *vakil* britannique traversant sur une longueur de quelques pas ce terrain sacré, j'étais obligé de prendre un détour assez long, car le vakil m'avait prévenu que, si je mettais le pied dans le *bast*, je risquais d'offusquer la population et de provoquer des troubles où ma vie pourrait se trouver compromise. Je n'imaginai donc pas que le mashir voulût nous exposer, lui et moi, aux plus imminens périls en me conduisant jusque dans le temple même.

« Ce fut dès lors sans aucune arrière-pensée que j'allai passer trois heures consécutives chez ce brave homme, la conversation roulant sur mille sujets divers dont aucun n'avait trait à la réalisation de sa promesse... Le jour baissait néanmoins, et je m'étonnais que le vieillard parût avoir si complétement oublié ce qui concernait la mosquée. — Peut-être, pensais-je, veut-il simplement me faire admirer de quelque fenêtre les illuminations du jeudi soir (2). Tout à coup le mashir se leva. — Voici, me dit-il, le moment venu de nous mettre en route... Au bas des degrés, je trouvai une foule de serviteurs et d'assistans, deux cents personnes, ou peu s'en faut. Nous traversâmes la cour, puis plusieurs couloirs, et, gravissant quelques marches, nous pénétrâmes dans une enfilade de pièces jadis décorées avec une certaine magnificence. Là mon guide fit halte un moment, et je pus remarquer que les gens de sa suite, parlant à voix basse, paraissaient fort agités, fort troublés. Riza particulièrement (3), homme de courage, mais d'une dévotion outrée, était devenu tout pâle. Cependant le mashir se remit en marche, un rideau s'écarta devant nous, et je me trouvai tout ébloui, au sortir de ces ténébreux corridors, par le vif éclat au sein duquel nous passâmes brusquement. — « Grand Dieu! m'écriai-je *in petto*, après le premier moment de stupéfaction, serait-il vraiment possible?... Nous voici dans la grande mosquée!... »

« Nous y étions en effet. Nous venions de nous glisser dans une espèce d'alcôve à dix pieds du sol, au centre d'une des quatre parois du temple magnifiquement illuminé par les ordres exprès du mashir. L'enceinte re-

(1) Le « grand-prêtre » de Meshid.

(2) Le jeudi soir ou plutôt le vendredi, suivant la manière de compter usitée en Orient, est le jour férié, le dimanche des sectateurs de Mahomet.

(3) Riza était le valet de chambre et le factotum du diplomate anglais.

gorgeait d'assistans, pour la plupart en prière; des centaines de curieux se pressaient en outre sous les hauts portiques voûtés : en tout, de sept à huit mille individus, parmi lesquels il se fit un profond silence au moment où cette foule vit pénétrer dans l'enceinte sacrée le gardien du sanctuaire ayant à ses côtés un Nazaréen maudit, un infidèle, vêtu de ce costume *féringi* qui soulève à lui seul mille passions haineuses. Ce fut, je l'affirme, un instant critique. Il me vint à la pensée, — sachant combien les autorités persanes en voulaient à l'Angleterre de ne pas être encore intervenue pour empêcher la prise d'Hérat, — qu'on m'avait attiré là dans le dessein prémédité d'exaspérer le peuple contre nous et de favoriser ainsi la proclamation d'une « guerre sainte. » Cependant, tout assuré que j'étais de me voir assailli au sortir de la mosquée, je ne jugeai pas convenable de manifester la moindre émotion. J'allai donc m'asseoir dans le fauteuil que le mashir m'indiquait du doigt, et je rassasiai mes yeux d'un spectacle féerique tout à fait digne des *Mille et une Nuits*.

« Au centre du quadrangle de la mosquée, pavée de larges dalles, s'élevait un beau kiosque ou pavillon doré qui recouvrait la citerne destinée à recevoir l'eau des ablutions. Ce pavillon a été construit par Nadir-Shah. Sur trois faces, au nord, à l'ouest, au sud, court à dix pieds de terre une rangée de niches pareilles à celle que nous occupions, mais remplies de mollahs enturbannés et vêtus de blanc. Les niches elles-mêmes sont blanches (pierre ou plâtre, je ne sais), mais les gigantesques arcades qui occupent le centre de chaque paroi sont en briques bleues ou recouvertes de vernis bleu; on y lit des inscriptions en beaux caractères blanc et or. Au-dessus du portique occidental, une cage blanche pour le *muezzin*, laquelle semble taillée dans l'ivoire, et à l'extérieur un minaret d'environ cent vingt pieds couronnée par un chapiteau sculpté de la manière la plus merveilleuse : une légère colonne le dépasse encore, haute de dix pieds et revêtue de lames d'or, ainsi que le chapiteau lui-même et toute la partie supérieure du minaret. Sur la façade orientale, deux grands portiques ouverts à la foule lui donnent accès dans l'*adytum* ou mosquée intérieure. C'est là qu'est la tombe de l'imam, entourée d'une grille d'argent à boulons d'or. On monte à ces portes par une série de degrés, et en dedans se trouvent deux autres plus petites incrustées de pierreries. Le mashir m'a dit, — car la distance m'empêchait de les voir, — que les rubis, en particulier, sont d'une beauté remarquable...

« Le vaste édifice, garni de lampes étincelantes, ruisselait de lumière, et parmi cette foule qui se pressait à nos pieds il n'y avait pas un être vivant dont les yeux ne fussent en ce moment fixés sur nous. Des groupes s'étaient formés où s'échangeaient sans doute des propos hostiles et qui nous envoyaient des regards chargés de menaces. Jusqu'au muezzin qui, perché sur le haut minaret à l'avant du portique occidental et immobile de surprise, me contemplait par-dessus la balustrade! Cependant le mashir s'amusait à me faire le compte de la dépense quotidienne de la mosquée. Il me signalait pour ce jour-là même l'arrivée de sept cent cinquante pèlerins; deux cents en revanche étaient partis, et depuis le commencement de l'année leur nombre dépassait déjà cinquante mille. Pour moi, j'avoue que je comptais les minutes, mais sans détourner les yeux d'un spectacle

aussi rare que splendide (1). Je m'attendais de seconde en seconde à entendre le cri : *mort aux infidèles!* et finis par me lever au bout d'un quart d'heure pour remercier le mashir de m'avoir procuré une satisfaction qui valait à elle seule le voyage de Perse; je lui demandai en même temps la permission de me retirer. La foule délibérait justement alors si on ne nous tuerait pas sur place le gardien et moi. Il est fort possible qu'une ou deux minutes plus tard nous ne fussions pas sortis vivans de l'enceinte profanée. Nous reprîmes cependant le chemin par lequel nous étions venus, et, après avoir fait mes adieux à mon guide (car je devais me rendre prochainement au camp de Murád-Mirza), je remontai à cheval pour rentrer chez moi. Une foule nombreuse assistait à mon départ, mais pas un mot ne fut prononcé. Le lendemain, ayant à sortir, je trouvai encombrée de monde la rue où je demeurais, ce qui me parut étrange, vu qu'elle était située dans un des quartiers les moins fréquentés. — Le samedi 18, je dormais du plus profond sommeil quand Riza, vers minuit, vint m'éveiller en frappant aux carreaux de ma fenêtre. Le colonel Dolmage désirait me parler à l'instant même. Je me précipitai à bas du lit pour lui ouvrir tout aussitôt. Dolmage est d'une bravoure éprouvée, et son sang-froid résiste ordinairement aux plus rudes épreuves; mais en ce moment il était, à ne pas s'y tromper, sous le coup d'une impression assez vive. — Le *vázir,* me dit-il, chez lequel j'ai dîné, m'a paru en proie à de singulières préoccupations : on avait peine à lui arracher quelques paroles. Quand il m'a vu me disposer à prendre congé, il m'a demandé en grâce de changer mon uniforme contre un costume persan qu'il s'offrait à me prêter, et comme je me refusais à cette mascarade, il m'a dénoncé l'exaspération qui règne, paraît-il, chez le populaire. Plus de trente lettres lui ont été adressées par les principaux employés de la mosquée : ils se plaignent qu'on ait souillé les reliques du saint imam par la présence d'un infidèle, et demandent que cette insulte soit vengée. Si le *vázir* ne fait pas droit à leur requête, ils déclarent nettement qu'ils se chargeront de suppléer à son inaction. Notre homme assure qu'il a veillé toute la nuit dernière et tenu son monde sous les armes; mais il ajoute qu'il lui serait impossible de réprimer une émeute provoquée par des ressentimens religieux dans une ville comme celle-ci. Enfin il m'a donné dix de ses *farrashes* (2) pour me ramener chez moi, et je suis accouru vous trouver sans perdre de temps... Vous voyez, ajoutait Dolmage, que nous avons grand'chance d'être massacrés... Si l'on vous attaque en effet, je viendrai me placer à vos côtés, et dans tous les cas nous ne nous laisserons pas tuer sans leur montrer de quoi nous sommes capables...

« J'avoue que j'étais fortement contrarié d'avoir mis mon compatriote et de m'être mis moi-même dans une pareille passe. Je lui fis part de l'idée

(1) « Je me crois le seul Européen qui ait jamais pénétré, du moins sous le costume de sa race, dans la mosquée de l'imam Riza. La description de M. Ferrier atteste implicitement qu'il n'en parle que par ouï-dire ou après y avoir jeté un simple coup d'œil en traversant l'avenue Khiyaban. »

(2) Le *farrash,* littéralement le « serviteur qui étend les tapis, » est aussi, par extension, un des agens subalternes de la police.

qui m'avait traversé la tête relativement aux intentions compromettantes dont le mashir pouvait être animé quand il m'embarquait à mon insu dans une démarche si complétement absurde. — Je serais peut-être de votre avis, répliqua Dolmage, s'il s'agissait de tout autre; mais cet homme-ci connaît trop bien l'Angleterre; il l'aime et la redoute à la fois. Telle n'a donc pas été sa pensée. Il aura voulu dompter de haute lutte les préjugés populaires, et aura saisi comme une bonne fortune cette occasion de vous introduire dans la mosquée. Je vous quitte maintenant; mais sortons de la ville le plus tôt possible, c'est-à-dire lundi, puisque l'escorte n'arrivera que ce jour-là...

« Nous partîmes en effet le lundi, et je profitai, pour ne pas me montrer dans la journée du dimanche, de ce que j'avais déjà dit adieu à mes principaux hôtes. Il est assez remarquable qu'au moment où je prenais congé du mashir, comme je lui manifestais l'espoir de le retrouver avant peu, il m'arrêta court par un geste négatif. — Vous ne me reverrez plus, disait-il, je mourrai ici, selon mes désirs : j'y suis venu pour cela, et je mourrai. — Prédiction qui se réalisa de point en point, car au bout de quelques semaines ce bon vieillard fut soudainement enlevé à ses proches. Il serait au fond très possible que l'affaire de la mosquée eût abrégé ses jours. »

En arrivant au camp de Kalandarábád, où il fut reçu par un *istikbál* (1) de cinq cents chevaux, l'agent anglais trouva le prince gouverneur persuadé que l'Angleterre allait intervenir entre le sultan d'Hérat et Dost-Mohammed. Ainsi l'annonçait le chargé d'affaires persan à Constantinople d'après un télégramme expédié par Mirza-Husain-Khan, lequel était alors à Londres en rapports directs avec lord John Russell. Le secrétaire de légation n'avait aucun motif de croire d'emblée à cette bonne nouvelle, mais il n'en avait aucun de la contredire expressément. Une rapide inspection lui suffit pour constater que Murád-Mirza, disposant à peine de dix-huit mille hommes, sur lesquels quatorze mille seulement se trouvaient à Kalandarábád, ne pouvait se mesurer avec l'émir du Caboul, dont les troupes étaient deux fois plus nombreuses (2). A sa troisième entrevue avec le prince, qui d'abord s'était tenu sur la réserve, mais qui se laissait aller peu à peu à plus de confiance et d'épanchement, celui-ci prit soin de lui expliquer par quelles raisons la possession d'Hérat et de son territoire, ou du moins une étroite alliance avec le chef de ce petit pays, est une des nécessités de la politique persane. « Hérat, lui disait-il dans un entretien dont nous résumons la

(1) L'*istikbál* ou *peshwaz* est un cortége d'honneur qui va au-devant des hôtes de distinction pour rendre plus solennel l'accueil auquel ils ont droit.

(2) Deux fois n'est pas assez dire, car Dost-Mohammed avait amené trente-deux mille hommes sous les murs d'Hérat. Il possédait en outre une nombreuse artillerie, et la petite armée persane, beaucoup moins bien partagée sous ce rapport, n'avait que deux cents artilleurs et six canons de campagne.

substance, Hérat ne rapporte pas de quoi suffire à sa défense. Les revenus peuvent être évalués à 80,000 de nos tomans (1). Sur cette somme, il faut prélever la paie des forces indispensables à la sécurité du district, pour le moins cinq régimens d'infanterie et quatre mille chevaux. Viennent ensuite les charges civiles, bref un déficit manifeste et notable que Yúr-Mohammed parvenait à combler au moyen des 36,000 tomans qu'il tirait du Sistan et du Ghurat. Vous voyez qu'il n'y a pas grand bénéfice à espérer d'une pareille conquête. Aussi les expéditions de la Perse contre Hérat n'ont-elles jamais eu pour but d'ajouter ce territoire à un pays déjà trop vaste pour être facilement gouvernable, et dont les populations insuffisantes ne fournissent pas assez de soldats pour résister aux agressions étrangères. Notre unique préoccupation est de rétablir le bon ordre et la paix dans le Khorassan, et pour cela il n'est qu'un moyen, c'est d'en fermer l'accès aux incursions continuelles des tribus turcomanes. Vérifiez par vous-même l'état du district où nous nous trouvons. De mon camp aux frontières du pays des Turcomans, il y a près de deux cents milles en ligne directe. Vous trouveriez partout, dans cette zone, des villages, même des villes, dont les forteresses, les mosquées, les bains, les habitations sont encore debout, mais qui restent complétement abandonnés, soit par suite d'exterminations, soit que leur population ait été peu à peu chassée vers le sud. De trois routes qui traversent la plaine où nous sommes, — sa largeur varie de quinze à trente milles, — il en est deux qui sont devenues complétement impraticables, et par lesquelles ne passe plus un seul des voyageurs circulant entre Hérat et Meshid. La troisième seule, qui longe le pied des hauteurs du sud, a pu être suffisamment protégée contre les brigandages des Turcomans. La Perse et le pays d'où viennent ces maraudeurs sont limitrophes sur une si grande étendue de frontière, qu'on ne saurait se garer de leurs incursions en se bornant à leur fermer les défilés de la montagne. Ils sont âpres au gain et trouvent de notables bénéfices dans le commerce des esclaves persans qu'ils vendent aux gens de Khiva et de Bockhara. On n'arrêtera donc leurs razzias, leurs chasses à l'homme, que si nous pouvons occuper sur leur territoire même une forte position, Merv par exemple, qui d'une part commande la rivière où les Turcomans-Taki viennent s'approvisionner d'eau, et de l'autre est assez près de Bockhara pour qu'en la voyant en notre pouvoir le maître de ce pays redoute un peu plus qu'il ne le fait maintenant de nous offenser en achetant des esclaves pris chez nous. La Perse peut revendiquer Merv aussi légitimement qu'aucune autre portion des domaines

(1) Il y a le *toman* d'Hérat et le *toman* de Téhéran, qui vaut 20 pour 100 de plus. La somme indiquée dans le texte cité représente en bloc de 38 à 40,000 livres sterling, soit près de 1 million de francs.

du shah; mais le vrai motif qui nous en fait désirer la possession, je viens de vous le faire connaître à l'instant même. Maintenant, pour nous établir dans cette place, il est indispensable que Hérat soit à nous ou dans les mains d'un allié fidèle, car la route directe par laquelle nous pouvons communiquer avec Merv, traversant un désert complétement aride, est à peu près impraticable pour nos troupes. Il existe d'ailleurs dans les montagnes voisines d'Hérat certains défilés par lesquels depuis des siècles les Turcomans sont venus piller sur notre territoire les districts de Tabbas, Kain, Turbat et tout le sud du Khorassan. Lorsque nous possédons Hérat, ou lorsque ce pays est entre des mains amies, nos garnisons-frontières sont prévenues de l'approche des maraudeurs, et les habitans des villages qu'elles sont appelées à protéger viennent s'y réfugier avec leurs troupeaux. Vous expliquez-vous maintenant cette tendance de la Perse à devenir maîtresse d'Hérat, ou du moins à lui donner un maître choisi par elle? Quant à moi, chargé de défendre une province qui devrait être le plus beau joyau de la couronne portée par mon neveu, je ne comprends rien à la conduite de l'Angleterre. Elle se targue d'être notre alliée et résiste obstinément aux mesures que la sûreté de nos frontières nous fait regarder comme indispensables. Elle se proclame l'ennemie de l'esclavage, elle a dépensé des sommes énormes pour y soustraire des races africaines auxquelles un simple lien d'humanité la rattache; il m'est donc permis de trouver inexplicable qu'elle n'ait jamais rien fait pour ces pauvres Persans que les Turcomans emmènent captifs, et de la liberté desquels ils trafiquent sans remords. Que dis-je, rien fait? elle gêne, elle paralyse tous les efforts de notre gouvernement quand il travaille à protéger ses propres sujets, et en nous expulsant d'Hérat, en faisant son possible pour empêcher une alliance intime entre nos deux pays, elle met obstacle à la pacification du Khorassan. »

Ce langage était-il rigoureusement sincère et devons-nous regarder comme irréfragables les raisonnemens par lesquels Murád-Mirza justifiait la politique de son pays? Bien que l'agent anglais les admette presque sans réserve, ce qui permet de les regarder comme assez plausibles, nous éviterons de nous prononcer à cet égard. La Russie, pour justifier ses entreprises sur la Géorgie et sur les plus belles portions des provinces arméniennes, se plaignait aussi, du temps de Catherine, que sa frontière fût constamment violée, que ses sujets fussent emmenés hors du pays et réduits à la plus dure captivité. Si les khans de Khiva et de Bockhara étaient appelés à justifier les incursions des tribus turcomanes sur le territoire persan, ils ne manqueraient certainement pas de griefs qui leur permettraient de faire envisager ces incursions comme les représailles les plus légitimes. Bien habile qui se démêlerait dans le conflit de

ces allégations et de ces argumentations par lesquelles la force tâche de s'assimiler au droit. Nous ne pouvons dégager de celles-ci que les traits généraux de la situation actuellement faite à la Perse. Placée entre la Russie, qui semble disposée à l'envahir lentement, les petits états turcomans qui dévastent ses frontières, et l'Angleterre, que les traités lui donnent pour protectrice, mais qui la protégera toujours dans la limite exacte de ses intérêts, on comprend qu'elle ait recherché l'appui de la France lorsqu'elle a cru pouvoir l'obtenir, c'est-à-dire lorsque Napoléon I[er], dans ses rêves ambitieux, dans sa haine passionnée contre la Grande-Bretagne, préméditait la ruine de l'empire anglo-indien. Aujourd'hui les circonstances ont changé. Sauf des catastrophes et des reviremens difficiles à prévoir, nous ne serons plus assez étroitement liés avec la Russie, nous n'aurions plus à lui offrir d'assez belles compensations pour lui imposer par notre seule influence le sacrifice de ses projets de conquête, et d'un autre côté nos bons rapports avec la Grande-Bretagne, si bien consolidés qu'ils puissent être, ne comportent guère une communauté d'action tellement étroite que nous soyons tenus d'aller guerroyer en Orient pour l'aider à maintenir debout les états dont elle essaie de faire autant d'ouvrages extérieurs appelés à protéger sa frontière indienne contre les progrès de l'invasion russe. Il résulte de là que, faute d'un intérêt direct et réel, nous n'avons pas de rôle à jouer dans les affaires persanes; une intervention officieuse dans certaines questions qu'on pourrait appeler d'ordre privé, des conseils quand on nous en demande, un concours purement administratif aux réformes que tel ou tel *sadr-azim* voudrait introduire dans le régime financier ou militaire, là se borne pour le moment toute la part que nous pouvons y prendre. Si les circonstances devenaient plus graves, notre situation particulière se prêterait merveilleusement à ce que nous fussions choisis comme médiateurs par des puissances moins désintéressées que nous; mais nous n'avons rien à prétendre au-delà.

Cette position, quelque peu subalterne, a au moins le mérite d'être simple. Celle de l'Angleterre, infiniment plus importante, est aussi beaucoup plus compliquée. Un moment peut venir où elle aurait à compter très sérieusement avec le bon vouloir de la Russie: supposons que celle-ci prenne ce moment pour régler à son profit, comme elle l'a déjà fait plusieurs fois, une question de frontières tout exprès laissée dans le vague par les traités antérieurs qui la lient vis-à-vis de la Perse, — que fera la Grande-Bretagne et que deviendra sa mission protectrice? Il est aisé de le deviner en se reportant à l'incident même qui nous a suggéré toutes ces réflexions. Le gouvernement persan, pour conjurer la prise d'Hérat, faisait valoir, on a pu s'en assurer, des motifs assez sérieux. Dost-Mohammed

était un protégé, un pensionné de l'Angleterre; elle n'avait en apparence qu'un mot à dire pour qu'il reprît le chemin du Caboul, et ce mot devait lui être dicté par le désir bien naturel de faire oublier à la Perse l'humiliation d'une défaite encore récente. Pourtant, et malgré cette puissante considération, malgré les tendances nettement dessinées de ses agens diplomatiques, l'Angleterre craignit ou sembla craindre de s'aliéner les belliqueux Afghans, et après quelque hésitation refusa définitivement d'intervenir, même comme arbitre-conciliatrice, dans la question soulevée par le siége d'Hérat.

Cette décision fut notifiée le 18 novembre 1862 au prince gouverneur du Khorassan par le secrétaire de légation, qui venait d'être promu aux fonctions de chargé d'affaires et qui repartit en cette qualité pour Téhéran, sans même avoir vu Dost-Mohammed (1). Ce trajet qu'il avait fait trois mois auparavant en butte à des chaleurs insupportables, il le recommença dans des conditions nouvelles, par un froid de Sibérie, sous des pluies torrentielles, ayant à ses trousses, outre le terrible fantôme des bandits turcomans, celui des « tempêtes de neige » (*burrân*) qui ont mainte et mainte fois englouti, sur ces routes funestes, le voyageur assez imprudent pour les affronter. Parti de Khalandarâbad le 20 novembre, arrivé dans la capitale de la Perse le 9 du mois suivant, il avait du moins, pour tenir tête aux misères de ces vingt journées, les dédommagemens de l'ambition satisfaite. Tant de fatigues et de souffrances allaient être récompensées; aux travaux anonymes et méconnus d'un agent subalterne allait succéder l'action directe d'une influence bien établie et bien reconnue. Hélas ! ces flatteuses chimères lui masquaient une amère déconvenue. A peine installé dans ses hautes fonctions et lorsqu'il attendait de ses supérieurs les témoignages de satisfaction qu'il pensait avoir mérités en faisant régler coup sur coup les deux affaires les plus épineuses de la mission, — celle de la ligne télégraphique et celle de Mir-Ali-Naki-Khan, — il reçut, le 2 février 1863, l'ordre de quitter Téhéran. Ce rappel imprévu, dont il ne nous fait pas connaître les causes, arrêta court les travaux auxquels il se livrait déjà pour hâter la solution d'une question qui intéresse la paix de l'Orient. Il y a, paraît-il, sur les districts limitrophes de la Perse et de la Turquie, des tribus pastorales qui passent alternativement l'hiver dans les plaines turques, l'été dans les montagnes qui bordent l'Iran, et ne manquent pas de se dire tour à tour sujettes du sultan lorsqu'elles résident sur un territoire soumis au shah, sujettes du shah lorsqu'elles résident chez le sultan, excellent moyen pour elles de n'être gouvernées ni par l'un ni

(1) Une fois en route, il écrivit à ce prince (déjà frappé du mal qui allait l'emporter dès le lendemain de la prise d'Hérat) pour lui recommander de fermer aux Turcomans les *passes* dont sa conquête allait le rendre maître.

par l'autre, — excellent surtout en ce qu'il dispense de payer tribut à aucun des deux. Depuis bien des années, une commission mixte où figurent des officiers anglais et russes s'occupe à dresser une carte qui, en fixant définitivement les prétentions contradictoires des deux pays, détruise ainsi une cause perpétuelle de conflits et d'irritation.

Tandis qu'on cherche un remède à cet abus local, dont la destruction laisserait en pleine vigueur beaucoup d'autres élémens de discorde et de ruine, la politique de la Perse reste celle de tous les pays où la civilisation chrétienne vient entraver inévitablement, par ses exigences de plus en plus pressantes, le mécanisme élémentaire des gouvernemens orientaux. Ni les peuples dont nous voudrions améliorer la destinée, ni les gouvernemens auxquels il nous conviendrait d'assurer une certaine stabilité provisoire, ne comprennent nos mobiles et nos vues. Si quelque pacha turc ou quelque gouverneur persan s'avise d'y conformer l'exercice de son autorité, s'il supprime ce qu'elle a de plus antipathique à nos habitudes, — la bastonnade par exemple, — loin de lui en savoir gré, on le méprise; sa modération passe pour faiblesse, et il ne tarde pas à s'apercevoir que, dans un état où tel ministre en faveur porte encore à la plante des pieds la trace d'une correction infamante, il n'est pas permis de tenir pour inviolable l'épiderme du premier venu. Averti par l'insolence, l'indocilité toujours croissante des subordonnés qui l'entourent, il revient à regret, mais il revient infailliblement au seul procédé qui leur fasse reconnaître l'autorité dont il est investi. « Nous sommes habitués à être battus; si vous vous abstenez de nous battre, nous tirons de là cette conclusion que vous ne pouvez, que vous n'osez pas vous le permettre, et nous regardons dès lors comme assez humiliant qu'on ait placé au-dessus de nous un personnage de si mince valeur. » Ainsi parlait un vieillard à un fonctionnaire persan quelque peu entiché des idées européennes. Celui-ci, converti sur place et voulant lui témoigner combien sa logique l'avait touché, le fit immédiatement passer par les verges. Voilà du moins l'historiette que nous raconte, en la donnant comme très authentique, l'ingénieux auteur des *Persian Papers*. Le même écrivain a aussi consigné dans un dialogue imaginaire ce qu'il pense des *politiques* avec lesquels sa position le mettait en rapport. L'un des interlocuteurs, — un diplomate anglais qu'il désigne sous le nom générique de *sahib* Smith, — déplore avec amertume, devant je ne sais quel notable courtisan du shah, le malentendu qui depuis plusieurs années tend à aigrir les rapports de leurs deux gouvernemens. L'autre, — Boosey-Khan, — dans un accès de franchise inusitée, cherche à le lui faire comprendre.

« Nous ne connaissons ici-bas, dit Boosey-Khan, que deux valables raisons d'agir : c'est la crainte des coups et l'espoir du lucre. On peut nous contraindre, on peut nous acheter : hors de là, nulle influence. La force, vous ne l'emploierez pas contre nous; ce que vous appelez le parlement ne le permettra jamais. Vos journaux ont eu soin de nous apprendre combien notre alliance vous est nécessaire tant que vous conserverez votre grande vice-royauté d'Orient. Nous nous savons, par conséquent, garantis de toute hostilité sérieuse. Resterait l'autre alternative. Pourquoi ne nous achetez-vous point? Avec la moitié de l'argent que vous a coûté votre dernière guerre (1), si vous aviez su le distribuer à propos, vous nous auriez eus pour serviteurs très humbles pendant une centaine d'années. — Le moyen serait pratique, à supposer que vous fussiez seuls sur le marché, répond flegmatiquement le *sahib* Smith; mais, avec toutes ces richesses dont vous nous croyez pourvus, nous ne pouvons vous prendre à notre solde, et pensionner en outre le sultan d'Hérat, l'émir du Caboul, les Usbeks, les Turcomans, et tous les pays de l'Inde encore insoumis. Nous préférons par conséquent avoir l'œil sur vous, et, quand votre amitié nous manque, faire œuvre de notre supériorité militaire. — A quoi cela vous mène-t-il? réplique aussitôt Boosey-Khan... A jeter bas sur nos côtes quelques forteresses d'argile; mais vous vous garderiez bien de fournir des précédens à la Russie en nous prenant ne fût-ce qu'un pouce de territoire. Et alors qu'importent vos canonnades? — Nous pourrions marcher sur votre capitale et détrôner votre roi; nous pourrions le remplacer par quelqu'un des princes qui se reconnaissent nos feudataires. — Eh bien! après?... Nous prenez-vous pour des légitimistes, dans le sens que vous attachez à ce mot?... Un changement de roi, voire un changement de dynastie, rien de plus divertissant pour nous. Que d'intrigues à nouer! que de combinaisons subtiles pour tirer parti du nouveau pouvoir! Et la belle occasion de s'enrichir en s'amusant! — Il se peut que vous l'envisagiez ainsi, mais le shah lui-même... — Jamais le roi des rois ne croirait à pareille catastrophe. S'il pouvait s'estimer en danger, il transigerait immédiatement, heureux de vous avoir irrités d'abord, mystifiés ensuite. Sachez de plus que le tsar ne vous laisserait pas occuper ainsi par délégué le trône de Perse. Nous l'appellerions au secours, et fallût-il payer son appui d'une province, il accourrait aussitôt, n'en doutez pas. Plus tard, nous nous dédommagerions en occupant, de son aveu, soit Hérat, soit tout autre district à notre convenance... Remarquez en outre que nous pourrions invoquer la France, généralement un peu jalouse de votre suprématie orientale, et vous n'aimeriez point, j'imagine, à voir l'aigle impériale déployer ses ailes dans le Golfe-Persique. — Vaines espérances, je vous en préviens charitablement. La Russie a le Caucase sur les bras et de la besogne taillée pour un demi-siècle. Vos déserts salés, vos grands territoires incultes et peuplés de mendians, n'excitent nullement sa soif de conquête. Pour la France, animée envers nous de dispositions si fraternelles, par quelles tentations comptez-vous les lui faire oublier? En admettant qu'elle nous devînt hostile, de quelle utilité lui serait un établissement

(1) Celle de 1856, terminée le 14 mars 1857 par le traité de Paris.

chez vous? Nous tenons toutes les grandes routes qui mènent d'Europe en Asie; comment pourvoirait-elle, dans quelqu'une de vos provinces, à l'existence de la colonie la plus insignifiante? Et que serait une colonie française installée dans votre pays, sinon une source d'inquiétudes, un sujet de dépenses inutiles? Ne vous fiez pas non plus aux dispositions récalcitrantes de notre parlement; le langage de l'opposition vous abuse sur son influence. Soyez certain d'ailleurs qu'une fois la guerre entamée, nous serions tous du même avis, et alors... — Alors, interrompt Boosey-Khan avec une affabilité souriante, vous auriez affaire, non pas à un peuple uni par les liens de la solidarité patriotique, mais à une collection d'individus ayant chacun ses vues personnelles et son intérêt distinct. Moi qui vous parle, je me soucie fort médiocrement de l'issue que la guerre pourrait avoir. Si je tenais bien mes cartes, elle me rapporterait toujours quelque chose. J'aurais soin de ne pas me mettre à portée des balles; mes bijoux et mes tomans, logés dans quelque trou, défieraient vos recherches; je vous verrais sans émotion coucher par terre autant de nos soldats qu'il vous en faudrait pour donner satisfaction à vos belliqueux instincts, et ceci fait, lorsque vous auriez besoin de mes services, je vous les vendrais à beaux deniers comptans, sans le plus léger scrupule. Vous n'espérez certainement pas les obtenir à titre gratuit... Achetez-moi donc, *sahib* Smith, et laissons la vergogne aux imbéciles. »

Comme il s'agit ici d'un personnage haut placé, de l'un des hôtes habituels de l'*anderoon* impérial (1), nous ne rabattrons pas grand'-chose de cet exposé légèrement ironique; mais, en dehors des préoccupations égoïstes de « Boosey-Khan » et de ses pareils, il reste à compter avec d'autres entraînemens, d'autres passions qu'il faut bien reconnaître au peuple persan pris en masse. Rappelons-nous par exemple la dernière guerre avec la Russie, — celle de 1828, qui se termina par le traité de Turkumanchai, — entreprise à l'encontre de toute prudence et de tout calcul par un aveugle élan que suscitèrent les prédications du *syoud* (chef des mollahs), et nous nous convaincrons qu'il existe, en Perse comme ailleurs, autre chose qu'une bassesse sans remède, une vénalité absolue. Malheureusement, en Perse comme ailleurs, l'ignorance des classes inférieures fait équilibre à leurs plus généreux instincts, et les livre sans défense aux trahisons intéressées des gens qui ont su se ménager la possession du pouvoir; malheureusement aussi la grande majorité de ces « habiles » ressemble trait pour trait au personnage fictif que nous venons de voir mettre en scène.

E.-D. FORGUES.

(1) *Andiruni*, intérieur (de maison), par opposition à *biruni*, extérieur.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXIV.

MŒURS ET PAYSAGES DE LA CORNOUAILLE.

III. — L'INSTITUTION DES LIFE-BOATS ET LES CANOTS DE SAUVETAGE.

Le conseil du commerce (*Board of trade*) présente chaque année au parlement anglais une carte des naufrages (*wreck chart*) avec le champ des mers britanniques tout tacheté de points noirs. Chacun de ces points noirs représente un désastre, une tombe ouverte au fond de l'abîme, souvent pour des centaines de personnes. On dirait les étoiles de la mort. Cette carte proclame qu'en 1863 mille six cent-deux naufrages ont eu lieu sur les côtes du royaume-uni. Qui s'en étonnerait? La mer est la grande route des Anglais. Quatre cent mille vaisseaux par an s'éloignent des côtes ou entrent dans les ports des îles britanniques. Ces côtes sont dangereuses et souvent visitées par la tempête. Il faut y avoir vécu pour savoir quelle est la violence des vents déchaînés. Dans l'intérieur même de la contrée, on n'est point à l'abri de ces bourrasques. L'Angleterre, on l'a dit, est un grand vaisseau. Les rafales d'octobre et de décembre, les furieux coups de vent de l'équinoxe gémissent entre les cheminées des villes comme à travers les agrès d'un navire aux abois.

Il semble qu'on entende passer dans la nuit le soupir des mourans au milieu de la clameur des vagues. Les mères tremblent alors pour un fils, les jeunes filles pour un fiancé, presque tous pour un être cher et dont la vie est menacée, car quel est l'Anglais qui n'ait pas un des siens sur la mer? Après chacun de ces ouragans, un cri de désolation et d'effroi parcourt les côtes de la Grande-Bretagne. Combien de naufrages? combien d'existences perdues? Sombres questions auxquelles répondent bientôt les journaux. Les tragédies de la mer soulèvent ici un intérêt poignant dans toutes les classes de la société.

Du sein de ces catastrophes a surgi une noble institution qui n'existe absolument qu'en Angleterre, la société des *life-boats*. Nos voisins désignent par ce nom de *life-boat* un bateau spécialement construit pour sauver la vie des naufragés. L'orage et les mers les plus sinistres n'ont rien qui effraie un pareil bâtiment. Quels sont les caractères des *life-boats?* Comment s'est organisée l'institution qui les dirige? Quels services héroïques ont-ils rendus dans ces dernières années? Telles sont les questions auxquelles je voudrais répondre.

I.

C'est à Exmouth que j'étudiai pour la première fois le mécanisme d'un canot de sauvetage. Cette ville, située sur les côtes du Devon, s'élève, comme le nom même l'indique, à l'embouchure de la rivière Exe, où elle se divise en deux parties distinctes, l'ancienne et la nouvelle, qui se confondent d'ailleurs dans ce que l'on pourrait appeler l'harmonie des contrastes. L'ancienne ville, assise au fond d'une vallée sablonneuse, n'était guère, il y a cent cinquante ans, qu'un simple village de pêcheurs. Cet ancien quartier se compose même aujourd'hui de ruelles étroites, de cours et d'allées obscures où demeurent les bateliers et les marins. La ville nouvelle, quoique reliée à l'ancienne par des rues d'un caractère mixte qui servent en quelque sorte de transition, s'étage vers le nord-ouest sur les flancs d'une colline opposée à la mer; elle se compose de manoirs et d'élégantes habitations groupées les unes au-dessus des autres parmi des bouquets d'arbres. Ces joyeuses villas choisissent avec une liberté tout anglaise le point de vue, souvent même le climat qui leur conviennent le mieux. Un chemin raide et caillouteux me conduisit entre deux murs blancs vers le sommet de cette colline, où je fus surpris de trouver derrière la ville un paysage d'une fraîcheur extrême. La richesse de la végétation n'annonce nullement le voisinage de la mer. Des *lanes* ou sentiers ombreux s'ouvrent de

distance en distance entre deux haies vives festonnées de chèvrefeuilles, d'églantiers et de clématites sauvages. Dans l'une de ces avenues bordée de grands arbres, une jeune lady, un chapeau rond sur la tête, un arc détendu à la main et les poches de sa robe pleines de flèches dont on voyait passer les dards, s'avançait avec l'assurance et la démarche de la Diane chasseresse. Elle entra dans l'*archery ground*, verte pelouse entourée de barrières et consacrée aux exercices du tir à l'arc. Là, elle décocha successivement plusieurs flèches dirigées avec adresse vers une grande cible ronde au centre de laquelle se détachait vigoureusement un gros point noir pareil à la prunelle d'un œil de cyclope. Les habitans du Devon et de la Cornouaille étaient autrefois de vaillans archers; ils ont conservé l'habitude et la pratique de cette arme, non plus naturellement comme moyen de défense, mais comme manière de *sport*. Aussi forment-ils, réunis ensemble, une compagnie d'élite connue sous le nom de *Devon and Cornwall archery company*.

Du côté de la ville, un des versans de cette colline se précipite par une pente abrupte vers les sables dont l'embouchure de l'Exe se montre encombrée. On se trouve ainsi tout à coup en présence d'un grand fleuve ayant près d'un mille et demi de largeur et frayant avec difficulté son chemin vers l'Océan, qui le repousse. Sur l'un des points les plus avancés vers la mer s'élève à l'extrémité d'Exmouth un poste d'observation signalé par un grand mât au bout duquel flotte un drapeau, *flag staff*. Là, dans un cercle entouré d'une enceinte de pierre blanche et pavé avec les cailloux noirs de la mer, un homme revêtu d'une longue casaque imperméable et d'un chapeau rond veille jour et nuit, tenant à la main une lunette marine qu'il braque sur les divers points de l'horizon occupés par les grandes eaux. Son devoir est de s'assurer s'il ne découvre pas en mer quelque bâtiment donnant des signes de détresse. Derrière cette station maritime se groupent dix-sept maisons éclatantes de blancheur et habitées par vingt-trois gardes-côtes, *coast-guards*. Au centre de cette petite colonie s'élève le bâtiment commun dans lequel les gardes-côtes se rassemblent pour les affaires du service, et où ils conservent leurs armes dans une armoire vitrée portant cette inscription : « l'Angleterre compte que chacun fera son devoir! » Ce sont les paroles mêmes de Nelson avant la bataille de Trafalgar, et ce fut son dernier mot d'ordre. Des fenêtres de cette maison et de la plate-forme qui l'entoure, le regard s'étend sur une perspective aux lignes immenses et vigoureusement accusées. D'un côté se déploient la mer et la ceinture des côtes hérissées de hardis promontoires, parmi lesquels se dresse *Berry head*, un sombre géant qui a soutenu depuis des siècles un combat perpétuel contre les

vagues. De l'autre côté se prolonge à une distance infinie le cours sinueux de l'Exe, dominé tantôt par le relief des terres cultivées, tantôt par des bandes arides ou des collines revêtues d'une fauve végétation. Un des grands traits du paysage est la chaîne du Haldon, qui sert de fond au tableau avec ses crêtes montagneuses. Vers le soir, cet horizon semble plus frappant encore à cause des ombres qui s'allongent au penchant des falaises, tandis que la lumière rougeâtre du soleil couchant tombe sur la large et mélancolique surface du fleuve, envahie par des bancs de sable qui ralentissent et contrarient le cours solennel des eaux paresseuses. La station des gardes-côtes est aussi le point de vue le plus favorable pour se faire une idée de la physionomie générale de la ville, bâtie sur la dernière courbe de terrain que décrit l'Exe avant de se jeter décidément dans la mer. Cette situation naturelle était heureusement choisie, mais elle a été bien embellie par l'art. Les rives sur lesquelles s'élèvent aujourd'hui la parade et les autres quartiers élégans de la ville ont été en grande partie conquises sur les eaux au commencement de ce siècle. La jolie promenade du Beacon, sorte de jardin suspendu avec des arbres et des arbustes au feuillage verdoyant, a été découpée par l'ordre de lord Rolle dans les flancs arides d'une ancienne falaise. Un mur long de mille huit cents pieds, gigantesque ouvrage d'architecture maritime comme les Anglais savent en construire dans leurs villes favorites, a été élevé contre le cours inquiétant du fleuve, soumis aux caprices de la marée. Ce mur défie le retour des inondations qui ont plus d'une fois désolé les parties basses d'Exmouth. Cette dernière étant une ville de bains, *watering place*, le même contraste qu'on remarque entre les quartiers riches et les quartiers pauvres se reproduit sur la grève, où se rendent volontiers les habitans et les étrangers. De la ville haute descendent les baigneurs et les baigneuses, qui, revêtues de riches étoffes et de costumes excentriques, viennent livrer aux vagues leurs longues boucles de cheveux parfumés. La ville basse se trouve représentée au contraire par de pauvres femmes aux membres robustes qui, couvertes de grosses robes de laine bleue, les pieds nus sur le sable, le teint hâlé par la brise de mer, louent les petites voitures de bains et les poussent bravement dans les flots chargés d'écume.

Un peu au-dessus de la grève et tout près de la station des *coast-guards* s'élève la maison du bateau de sauvetage, *life-boat house*. C'est une sorte de hangar, mais construit en pierre avec des murs blanchis à la chaux et un toit en chêne verni tout reluisant de propreté. Le bateau occupe naturellement le milieu de la salle, revêtu d'une robe de grosse toile qui le protége contre la poussière. Les hommes de l'équipage président à sa toilette avec le même soin

qu'une femme de chambre anglaise met à habiller ou à déshabiller sa maîtresse. Le voile qui le couvrait ayant été enlevé, le *life-boat* apparut dans toute son élégance naturelle, vivement rehaussé de couleurs bleues et blanches avec quelques ornemens peints en rouge. Dryden a dit qu'une idée était incarnée dans chaque chose et que les objets inanimés nous inspiraient à première vue un sentiment de terreur ou de confiance selon la nature des services auxquels ils sont destinés. Un vaisseau de guerre par exemple, si beau qu'il soit, ne nous rassure que médiocrement; on devine que ses ornemens recouvrent des intentions douteuses, et devant ses canons, malgré les formes délicates que le bronze a prises entre les mains de l'artiste, on éprouve une sorte d'admiration maladive comme celle qu'exciterait la rencontre d'un magnifique serpent boa au milieu des forêts vierges. Le *life-boat* a au contraire un air de bienveillance; c'est l'ami des hommes, le sauveur des naufragés. Tout respire ici une pensée généreuse, et l'on ne s'étonne point du respect que témoignent les marins à ces utiles bâtimens. Le *life-boat* d'Exmouth est un présent de lady Rolle, et il a coûté 350 livres sterling. Le bail du terrain sur lequel la maison du *life-boat* a été construite fut acheté, il y a quelques années, par un comité local. Une souscription annuelle de 30 livres et quelques autres menues ressources suffisent à l'entretien du canot. Il est confié aux soins des gardes-côtes, qui se montrent fiers de ce dépôt sacré. L'un d'entre eux voulut bien m'expliquer le système du bateau de sauvetage; c'était un ancien marin qui avait presque fait le tour du monde. Il portait encore la jaquette de laine bleue si chère à l'orgueil national des Anglais, et sur cette jaquette un large col de chemise rabattu découvrait son cou nu, qui semblait défier la brise de mer.

Le passereau ne vole point seulement parce qu'il a des ailes; le cygne ne fend point les eaux avec la légèreté d'un flocon d'écume uniquement parce qu'il a des pattes en forme de nageoires. Les naturalistes ont reconnu qu'une autre circonstance organique contribuait à expliquer le vol du passereau et la natation du cygne : c'est que l'oiseau a la faculté de s'emplir d'air et de diminuer ainsi sa gravité spécifique. J'ignore si cette loi de la nature a été présente à l'esprit des inventeurs qui ont construit les premiers canots de sauvetage anglais; mais l'analogie ne manquera guère de frapper à première vue. Ce n'est point seulement à cause de sa forme ni du nombre de ses rames que le *life-boat* se montre plus léger et doué d'une vitesse plus grande que les autres bateaux ordinaires : c'est parce que, comme l'oiseau, il est, pour ainsi dire, gonflé d'air atmosphérique. Cette invention est nouvelle et ne remonte point encore à un siècle. A qui appartient du reste l'honneur de la décou-

verte? Me promenant un jour dans le cimetière de Hythe, je lus sur une tombe l'inscription suivante : « A la mémoire de Lionel Lukin, le premier qui ait construit un *life-boat;* il fut l'inventeur de ce principe de sauvetage par lequel tant de personnes ont échappé sur mer à une mort certaine; il reçut du roi un brevet d'invention en 1785. » Ce ne serait point la première fois qu'une épitaphe aurait menti, et je dois dire qu'en dépit de cette assertion si positive les titres de Lionel Lukin à la découverte des *life-boats* ne sont point du tout à l'abri de la discussion. Lukin était un carrossier de Londres qui mourut en 1834. Il avait bien trouvé le plan et fourni le modèle d'un canot avec des chambres à air; mais ce canot lui-même fut-il jamais soumis à l'épreuve de la tempête? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. On attribue avec plus de raison cette découverte à M. Greathead, constructeur de bateaux à Shields. Au mois de septembre 1789, un vaisseau de Newcastle, appelé l'*Aventure,* avait fait naufrage à l'embouchure de la rivière Tyne. Toute une multitude était accourue sur le rivage et vit le vaisseau sombrer sans que personne fût à même de lui porter secours. Cet événement donna lieu à une souscription dont le produit devait être dévolu à celui qui inventerait un canot de sauvetage capable de braver les mers les plus furieuses. Deux concurrens seulement se présentèrent, Wouldhave et Greathead : le comité décerna le prix à ce dernier, qui fut d'ailleurs largement récompensé, comme le sont en Angleterre tous les auteurs de découvertes utiles (1). Le canot de Greathead rendit des services et subit peu de modifications jusqu'en 1849. Au mois de décembre de cette année-là, un navire ayant échoué contre la barre de Tynemouth, vingt-quatre braves marins se jetèrent en toute hâte dans le *life-boat* pour venir en aide aux naufragés. Dans ses nobles efforts contre les houles courroucées, le bateau chavira, et vingt hommes de l'équipage périrent. La consternation fut grande; mais de telles calamités ont cela de consolant qu'elles fécondent le germe de nouveaux progrès. Le duc de Northumberland proposa un prix de 100 guinées à celui qui inventerait un bateau de sauvetage ayant, entre autres qualités indispensables, la puissance de se redresser de lui-même dans le cas où il viendrait à chavirer. Pour répondre à cet appel généreux, deux cent quatre-vingts plans et modèles furent

(1) La Société des Arts lui décerna une médaille d'or. *Trinity house*, sorte de succursale de l'amirauté, lui donna 100 livres sterling, *Lloyds*, vaste compagnie maritime, 100 livres sterling, et le parlement 1,200 livres sterling. J'ai vu un modèle du bateau Greathead à l'institution nationale des *life-boats*. Il diffère des canots dont on se sert aujourd'hui par plusieurs traits extérieurs, mais surtout par sa forme plate et par sa quille recourbée.

envoyés à Somerset-House, dans la ville de Londres, où un comité se livra pendant six mois à un examen minutieux des différens projets. Le prix fut enfin obtenu par M. James Beeching, constructeur de bateaux à Great-Yarmouth.

Aux 100 guinées qui avaient été promises, le duc de Northumberland en ajouta 100 autres pour mettre le projet à exécution. D'après les plans de M. Beeching fut ainsi construit dans ses chantiers le premier *self-righting life-boat*, c'est-à-dire le premier bateau de sauvetage possédant la faculté de se relever de lui-même, après avoir été culbuté par un coup de vent. Ce canot fut acheté ensuite par les commissaires du port de Ramsgate, et l'histoire de ses honorables services ranima plus d'une fois dans le cœur des Anglais la confiance un moment ébranlée par la catastrophe de Tynemouth. Dans l'espace de cinq années, de 1855 à 1860, il avait sauvé la vie de quatre-vingts personnes. Il suffira de raconter un de ses plus nobles exploits.

Le 2 février 1860, la nouvelle arriva sur les côtes de Margate qu'un brick espagnol, le *Samaritano,* assailli par une bourrasque de vent et de neige, avait été poussé contre les dangereux bancs de sable qui encombrent le détroit de la Manche vers l'embouchure de la Tamise. L'équipage avait essayé de se sauver dans la chaloupe; mais les rames s'étaient brisées, et la chaloupe elle-même s'était enfoncée sous le poids des vagues. Les deux bateaux de sauvetage appartenant au port de Margate furent lancés l'un après l'autre et mis successivement hors de combat par une mer indomptable. Il ne restait plus d'espérance que dans le *life-boat* de Ramsgate. Les services de ce dernier furent bientôt réclamés; un garde-côte arriva tout hors d'haleine, et apprit le triste résultat des premières tentatives de sauvetage. Cet insuccès ne découragea personne : c'était à qui s'élancerait dans le *life-boat* et y occuperait un poste d'honneur en face du danger. Il partit remorqué par un bateau à vapeur, l'*Aid*, qui, chauffé jour et nuit, attendait dans le port, depuis le mauvais temps, l'occasion d'être utile. Entre l'Océan et les deux embarcations, la lutte fut terrible; repoussé d'abord, soulevé, presque renversé, le bateau remorqueur (*steam-tug*) creusa pourtant un sillon à travers les eaux tempêtueuses. La position des hommes dans le canot de sauvetage n'était pas moins critique; de grosses vagues se précipitaient sur l'équipage et gelaient en tombant, de telle sorte que les malheureux étaient trempés et glacés jusqu'aux os. Quoiqu'il ne fût guère qu'une heure de l'après-midi, le ciel était si couvert que les deux bateaux s'avançaient dans une nuit sépulcrale; le *steamer* n'apercevait point le *life-boat*, et le *life-boat* ne pouvait distinguer le *steamer* qui l'entraînait. A travers

cette obscurité, comment découvrir le vaisseau perdu? Par bonheur, une éclaircie livide dans la tempête de neige permit d'entrevoir du côté du vent un drapeau de détresse flottant parmi des agrès. C'est naturellement vers ce signal que les deux équipages se dirigèrent; mais combien d'obstacles les séparaient encore du but de leur glorieux voyage! La neige tombait toujours; la force du vent semblait s'accroître de moment en moment, et la mer bondissait plus furieuse que jamais sur les sables. Cependant l'heure décisive avait sonné; le *life-boat* abandonna le bateau remorqueur, et, après avoir déployé sa voile, se porta par sa seule force à la délivrance des naufragés. Un fantôme de vaisseau paraissait, disparaissait, reparaissait à l'horizon, dans les horreurs du crépuscule qui couvrait la face orageuse des eaux. Ici un doute terrible s'empara de l'esprit des braves marins : ne venaient-ils point trop tard? N'était-ce point en vain qu'ils risquaient mille fois leur vie pour des hommes qui, selon toute vraisemblance, avaient déjà trouvé une tombe au sein des vagues? Et pourtant pas un seul d'entre eux n'hésita : « En avant! en avant! » Par instant le magique canot semblait enseveli sous les montagnes d'eau qui s'écroulaient en écume, il descendait jusqu'aux abîmes de l'Océan, puis il reparaissait bientôt à la cime des plus hautes vagues, comme s'il eût été soutenu par une force surnaturelle. A mesure qu'ils approchaient du théâtre du naufrage, les matelots du *life-boat* sentaient leur cœur frémir. La vue du brick submergé était bien faite pour inspirer un sentiment d'horreur : couché par la poupe sur le sable, le flanc troué, le grand mât emporté, il n'offrait plus qu'un amas de ruines. Avec quelle profonde anxiété les regards s'attachèrent sur la masse confuse des agrès balayés par les flots et par un nuage d'écume! Peu à peu on découvrit un homme, puis deux, puis trois, enfin tout l'équipage du brick. A travers d'immenses dangers, vingt-sept personnes furent recueillies dans le canot de sauvetage. Quelques-uns des naufragés, épuisés par huit heures de transes, n'avaient point même la force de descendre ni de sauter dans le bateau : il fallut les soulever et les porter à bord. Le dernier, qui restait engagé dans les agrès, était un tout jeune mousse qui ne pouvait plus faire usage de ses mains, à demi mortes de froid. Un bras vigoureux le saisit, et le *life-boat* s'éloigna, non sans peine, des débris du naufrage. Les Espagnols ne pouvaient croire encore à leur délivrance : ignorant les propriétés vraiment merveilleuses d'un *life-boat*, ils regardaient autour d'eux avec épouvante ces sombres vagues qui n'avaient rien perdu en fureur, et qui eussent inévitablement dévoré tout autre bateau. En revenant, le mât du canot de sauvetage fut brisé par un terrible coup de vent; il fallut le réparer à la hâte et au milieu des

convulsions de la mer. Malgré tous ces obstacles, le *life-boat* retrouva vers les côtes le bateau à vapeur, et, ainsi remorqué, il rentra, tout joyeux de sa victoire, dans le port de Ramsgate.

Depuis le sauvetage du *Samaritano,* d'autres services éclatans ont encore fortifié la confiance que les marins de Ramsgate placent dans le canot inventé par M. Beeching (1). Le système d'après lequel il est construit n'est pourtant point tout à fait celui qui a prévalu sur les côtes de l'Angleterre. Le comité chargea un de ses membres, M. Peake, constructeur de vaisseaux, *master shipwright,* au *dockyard* de Devonport, de fournir un dessin de *life-boat* combinant les diverses qualités des meilleurs modèles qui avaient été envoyés à Somerset-House. Un canot de sauvetage fut entrepris d'après ce dessin dans le *dockyard* de Woolwich sous la direction des lords de l'amirauté. Après avoir subi diverses épreuves et avoir été plusieurs fois modifié, ce canot fut enfin présenté au duc de Northumberland, qui en fit construire à ses frais trois autres tout pareils. Le bateau de sauvetage, proposé par Beeching et perfectionné par Peake, devint ainsi le prototype de presque tous les *life-boats* qui luttent maintenant sur les côtes orageuses de la Grande-Bretagne pour porter secours aux naufragés.

Cette histoire de l'invention me mit à même de mieux comprendre le bateau que j'avais sous les yeux à Exmouth. Il suffira d'indiquer ici les principaux traits qui distinguent un canot de sauvetage d'un canot ordinaire. Ce que les Anglais demandent à un *life-boat* est d'être insubmersible. La première condition pour atteindre ce but est que le bateau soit infiniment plus léger que le volume d'eau qu'il déplace. Nos voisins désignent sous le nom de *buoyancy* la propriété de flotter qu'ont certains corps plongés dans un liquide. Cette faculté est plus ou moins commune à toutes les formes d'embarcations; mais les canots de sauvetage la possèdent à un degré extraordinaire, c'est ce qu'on appelle *extra-buoyancy*. Pourquoi et comment en est-il ainsi? Le don de surnager envers et contre tout s'obtient en fixant dans l'intérieur du plat-bord un certain nombre de boîtes ou de chambres à air. La conséquence de ce mécanisme est que quand même le canot de sauvetage viendrait à s'emplir d'eau, il n'en continuerait pas moins de défier par son agilité le poids des vagues. La compression de l'air dans des compartimens dont quelques-uns s'étendent le long des flancs et jusque vers les deux extrémités du bateau, tel est donc le caractère essentiel sans lequel il n'y a point de *life-boat*. La seconde propriété de ces ca-

(1) Durant les terribles tempêtes d'octobre et de novembre 1863, ce même bateau sauva environ cent vingt personnes.

nots est de se relever d'eux-mêmes en vertu d'une puissance automatique. Pour bien apprécier cet avantage, il faut savoir que l'art nautique n'a point encore découvert de moyens victorieux pour empêcher qu'un vaisseau ne chavire par suite de certaines violences de la mer ou par toute autre cause. Jusqu'en 1852, ceux qui cherchaient à animer les bateaux d'une force en quelque sorte personnelle de redressement, ou, comme disent les Anglais, de *self-return*, étaient accusés de chasser aux fantômes. Et pourtant dans toute la Grande-Bretagne les enfans avaient depuis longtemps entre les mains un jouet, appelé *tumbler* (saltimbanque), qui, en quelque position qu'on le place, se relève obstinément. Les mêmes lois physiques appliquées à un bateau en mer ont donné le *self-righting-boat*. Ce dernier, après avoir été renversé sans dessus dessous se retourne de lui-même ainsi qu'un poisson vivant qu'on aurait posé sur le dos. Les hommes de l'équipage, culbutés dans la mer, regagnent alors le canot, qui, un instant humilié, mais indomptable, se retrouve tout prêt à continuer la lutte. Quel est le secret de cette propriété merveilleuse? Tandis que la proue et la poupe du *life-boat* surgissent en quelque sorte ballonnées d'air atmosphérique, une lourde quille de fer traverse toute la longueur du bateau et le fixe en le lestant sur son centre de gravité. Grâce à cette opposition entre la pesanteur de la quille et la légèreté des deux extrémités du canot, ce dernier revient opiniâtrément à sa position normale au milieu des mers les plus bouleversées. Le troisième caractère d'un *life-boat* est l'épuisement immédiat de toute l'eau tombant à bord, ce que les Anglais appellent *self-discharge of water*. Le mot *self* indique assez que le bateau fait tout cela par lui-même : il remplit cette fonction au moyen de divers appareils. Un des plus curieux est une série de tubes très courts placés dans le fond du bateau et bouchés par des valvules ou soupapes mobiles. Ces soupapes, fermées par le bas, résistent à l'eau inférieure de la mer sur laquelle pose le fond du canot; mais elles s'ouvrent au contraire avec une sorte de liberté d'action pour livrer passage aux *eaux supérieures* embarquées dans la carène. Tour à tour plein et vide, le bateau de sauvetage fournit ainsi une imitation heureuse du tonneau des Danaïdes.

Non content de visiter en quelque sorte le *life-boat* chez lui, je désirais beaucoup le voir lancer à la mer. Il me fallut attendre quelques jours. Le canot de sauvetage manœuvre une fois tous les trois mois afin d'exercer les hommes de l'équipage. Ces derniers se composent de deux patrons, *coxswains*, et de six rameurs, *oarsmen* (1).

(1) Le nombre des rameurs varie beaucoup, selon la taille et les dispositions du *life-boat*; il y a quelquefois dix, douze et même quatorze rames.

Le premier *coxswain* remplit les fonctions de capitaine et touche un traitement fixe de 8 livres sterling par an. Les rameurs reçoivent les jours d'exercice 3 shillings si le temps est beau, 5 shillings si la mer est mauvaise, et c'est le plus souvent une rude mer qu'on choisit pour éprouver leur courage. Ce service est très recherché. L'équipage d'un *life-boat* est formé, comme disent les Anglais, de « différentes mains; » on donne pourtant en général la préférence aux pêcheurs. Ces derniers sont mieux accoutumés aux périls de la mer, et ils ont risqué tant de fois leur propre vie, qu'ils ont en quelque sorte acquis le droit de sauver celle des autres.

Cependant le canot de sauvetage attendait impatient dans sa maison l'heure de s'élancer vers le rivage. Il était monté sur un chariot à quatre roues d'une forme particulière et si bien adapté à tous ses mouvemens qu'on l'eût pris volontiers pour un appareil naturel de locomotion. Ce chariot ne le quitte jamais, et c'est sur lui que le *life-boat* repose nuit et jour, ainsi qu'un canon sur son affût. Grâce à ce système, le bateau peut voyager aussi bien par terre que par mer, à la manière des amphibies, et quand ses services viennent à être réclamés, on est à même de le diriger vers le point de la côte le plus voisin du naufrage (1). Le chariot du *life-boat* d'Exmouth fut enfin traîné vers la grève. Là, il se retourna de telle sorte que son arrière-train faisait face à la mer. Les hommes de l'équipage prirent alors leurs places dans le canot, les rameurs à côté des doubles rangs d'avirons, les deux patrons ou *coxswains*, l'un à la poupe, l'autre à la proue. Des chapeaux ronds et des vestes imperméables les protégeaient contre les éclaboussures des vagues. Le bateau était d'ailleurs équipé comme s'il avait eu vraiment à opérer la délivrance d'un vaisseau naufragé : il y avait à bord un grappin de fer, une ancre, une hachette, une boussole et une bouée de sauvetage. Les marins étaient en outre revêtus de corselets de liége appelés *life-belts* (ceintures de vie), qui soutiennent dans la mer un homme tout habillé la poitrine et les épaules au-dessus de l'eau. Ces appareils ont remplacé avec avantage les anciennes ceintures à air : il y a quelques années, à Whitby, tout l'équipage d'un canot périt, à l'exception d'un seul marin, qui avait autour du corps le nouveau talisman contre la fureur des vagues. Le long du *life-boat* pendaient des lignes en forme de festons : c'étaient les cordes de sauvetage extérieures auxquelles les naufragés peuvent s'attacher jusqu'à ce qu'ils soient remontés à bord. Ces festons sont disposés de telle manière que les cordes servent au besoin d'étrier. Le cha-

(1) Tout officier public ou magistrat peut réclamer les chevaux pour mettre le *life-boat* à la mer dès qu'il juge le cas urgent. Telle est la promptitude de la marche de ce chariot que bien souvent le canot peut être lancé cinq minutes après l'ordre donné.

riot fut alors poussé à la fois par les hommes et les chevaux assez loin dans les vagues. Tout étant prêt, le *coxswain* donna le signal de départ, et le canot, roulant sur des roues de fer, courut se jeter éperdument dans la mer.

Par la forme et par la nature de la marche, un *life-boat* à flot diffère beaucoup des bateaux ordinaires. Svelte et élégant, la proue et la poupe vivement relevées, il vole, il effleure les vagues, il les ride à peine; on dirait un oiseau. C'est la colombe de l'arche qui va porter l'espérance à la surface de l'abîme. L'idée d'un canot qui ne puisse jamais couler à fond avait été longtemps considérée comme chimérique et reléguée avec dédain parmi d'autres inventions qui flottaient sur l'océan des utopies. Aujourd'hui pourtant ce canot *existe*, et quand j'emploie ce mot, je me sers de la métaphore anglaise, qui prête à ces sauveurs des mers une sorte de vie fantastique. Avec quelle souplesse et quelle élasticité il obéit à la vague tout en la dominant! Comme il semble dire à la mer : Je ne te crains point! Il joue avec les flots et l'écume ainsi qu'un nid d'alcyons bercé par l'ouragan. Cette confiance se communique bientôt aux hommes de l'équipage. Tantôt les rameurs battent en cadence les eaux qui s'ouvrent pour leur livrer passage, et le canot file alors avec la rapidité d'un trait; tantôt au contraire ils abandonnent les avirons, qui flottent autour des flancs du bateau comme les nageoires d'un poisson endormi. Quelques-uns d'entre eux sautent même par-dessus le bord et s'élancent volontairement dans la mer, pour montrer avec orgueil aux spectateurs l'efficacité des ceintures de sauvetage. Rien ne manquait à ces manœuvres que des naufragés secourus. Le *life-boat* d'Exmouth peut recevoir au besoin de trente à quarante personnes. Après deux ou trois heures d'exercice, l'équipage regagna la terre, salué par les hourrahs chaleureux de la foule. La vue d'un *life-boat* ne manque guère d'exciter dans le cœur des Anglais un frémissement de joie et d'enthousiasme. Ces expéditions trimestrielles sont aux canots de sauvetage ce qu'est la petite guerre aux bouches à feu, un simulacre et une exhibition de leur puissance. Seulement les foudres de l'artillerie ne réveillent guère dans la conscience du penseur que la sombre idée de maux nécessaires, tandis que le *life-boat* est une personnification de la paix et de la concorde. Il s'intitule lui-même l'ami de toutes les nations, *friend of all nations :* Anglais ou étrangers, riches ou pauvres, petits ou grands, tous les hommes sont égaux pour lui devant la tempête.

Je visitai beaucoup d'autres *life-boats* sur les côtes du Devonshire et de la Cornouaille; mais, comme ces canots ne diffèrent entre eux que par des nuances et des modifications de détails (1), il

(1) A Teignmouth par exemple, le *life-boat* est construit en fer. Il a encore cela de

serait inutile de s'y arrêter. Il existe sur certains points de la Cornouaille une ancienne croyance superstitieuse. Quelques vieillards se souviennent encore d'avoir vu apparaître dans leur jeunesse ce qu'ils appellent le vaisseau de mort (*death ship*). Cette sinistre vision était toujours le présage de quelque châtiment, ainsi que le prouve un fait raconté par des témoins oculaires. Dans un village près de la mer vivait, il y a plusieurs années, un homme qui s'était enrichi par des moyens ténébreux. Quelques-uns de ses voisins se promenaient un jour sur la pointe des falaises à une élévation de plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. L'un d'eux s'écria : « Voyez-vous ce vaisseau près du rivage ? » Les autres regardèrent et aperçurent en effet, dans la brume qui couvrait alors la face des eaux, un grand navire sombre avec des voiles noires et gonflées par un souffle de brise, quoique le ciel fût parfaitement calme. Il n'y avait pas un être vivant sur le pont, personne au gouvernail, personne dans les cordages. La côte était dangereuse à cause des rochers ensevelis dans la mer; le vaisseau, dans sa marche sinueuse, semblait glisser sur ces écueils sans les toucher. Il disparut bientôt et s'évanouit dans le brouillard. Comme il n'y avait point de vent, en vertu de quel pouvoir se trouvait-il à même de naviguer? C'est la question que s'adressaient en silence les spectateurs inquiets. Ils se hâtèrent de regagner le village, où la première nouvelle qu'ils apprirent fut que M. ***, bien connu de tous à cause des mauvais bruits qui couraient sur son compte, venait de mourir. Le mystérieux vaisseau était sans doute venu chercher son âme. Soit que le monde en vieillissant devienne plus sceptique, soit toute autre raison que j'ignore, le *death-ship* ne s'est plus montré depuis longtemps sur les côtes de la Cornouaille. Parmi les habitans, les uns rient de cette tradition, les autres l'ont entièrement oubliée. A ce vaisseau de mort a succédé, sur ces mers toutes chargées de superstitions et d'horreurs, un canot qui paraît aussi se mouvoir en vertu d'une force surnaturelle. Il glisse comme une lumière dans les ténèbres de la tempête et passe entre les rochers à la manière d'une apparition. Son nom est au contraire le canot de vie (*life-boat*); il ne vient point emporter les méchans, il vient sauver les malheureux. Tandis que le premier s'éloigne dans les ombres fabuleuses du passé, le second se répand au contraire sur toutes les côtes où il peut rendre des services.

Les *life-boats* ne sont point particuliers à la Cornouaille, ils s'étendent au contraire comme une ceinture de protection sur toutes

remarquable qu'il a été fondé en 1862 par les donations d'Anglais résidant à Hong-kong et à Shanghaï. Par reconnaissance pour ces mêmes concitoyens qui, à une telle distance, se souvenaient si bien de la patrie absente, la société a donné au canot le nom de *China*.

les côtes de la Grande-Bretagne; mais c'est principalement durant un voyage en Cornouaille que j'ai pu les voir à l'œuvre. Ne se trouvent-ils point d'ailleurs convenablement placés au milieu de ces rochers ennemis des navires, dans une province qui, ne touchant à la terre que par le Devon et resserrée entre des mers farouches, forme en quelque sorte une presqu'île dans une île (1)?

La Cornouaille possède maintenant neuf canots de sauvetage (2). Cet avantage est d'autant plus fait pour réjouir le moraliste que les habitans de la Cornouaille avaient autrefois une réputation terrible et passaient pour maltraiter cruellement les naufragés. Sur les côtes de cette province vivait une dangereuse race de *wreckers;* c'est le nom qu'on donnait à des hommes s'enrichissant des dépouilles que rejette la mer après avoir détruit un vaisseau. Ces *wreckers* ont fourni plus d'un caractère et plus d'un épisode au mélodrame anglais. La chronique les représente habitant les cavernes creusées par les vagues au pied des falaises et se livrant à toute sorte de barbaries. Il y a sans doute beaucoup d'exagération dans ces légendes du crime dont se sont emparés à l'envi le roman et le théâtre. J'ai pourtant recueilli en Cornouaille certains faits qui prouvent bien que les anciens *wreckers* n'ont point tout à fait usurpé leur renommée. Une jeune femme naufragée avait été poussée vers le rivage par la force des vagues, et cherchait à s'accrocher avec les ongles aux saillies d'un rocher. Un *wrecker*, qui rôdait sur le bord de la mer comme l'oiseau de proie, aperçut cette femme et vit luire un anneau aux doigts crispés qu'elle attachait désespérément contre la pierre; il lui coupa la main pour avoir la bague. Le même homme, trouvant le métier bon et les naufragés trop rares à son gré, imagina d'en faire naître. Pour atteindre son but, il attacha durant la nuit un âne par la patte, lui mit une lanterne sur le dos et le conduisit ainsi lui-même le long du sommet des rochers qui hérissent la côte nord de la Cornouaille. La marche boiteuse de l'animal tiré à dessein par le maître imitait assez bien l'allure *plongeante* d'un vaisseau à voile. Cette lumière mouvante faisait croire aux navires qu'ils étaient encore à une certaine distance des côtes, et une telle illusion les attirait à toute vitesse vers les écueils où la destruction était certaine. Bien avant l'établissement des *life-boats*, de pareilles infamies avaient été réprimées en Cornouaille par la conscience publique. Il y a une cinquantaine d'années, une frégate, l'*Anton*, ayant heurté contre les rochers, ceux qui survivaient au naufrage

(1) Voyez, sur la Cornouaille, deux études déjà publiées dans la *Revue* du 15 novembre 1863 et du 1er mars 1864.

(2) Les stations de *life-boats* en Cornouaille sont Fowey, le Lizard, Porthleven, Penzance, Sennen-Cove, Saint-Yves, New-Quay, Padstow et Bude-Haven.

furent protégés et traités avec la plus grande bienveillance par les habitans de la côte. L'un de ces derniers, un humble maître d'école méthodiste, arrivait à cheval sur le théâtre du désastre. Il vit la frégate couchée sur le flanc et les vagues rouler sur elle, emportant les vivans et les morts vers le rivage, puis les remportant aussitôt vers les abîmes de l'Océan. Le seul moyen de venir au secours des vivans était de s'avancer aussi loin que possible dans le ressac et de saisir quelques-uns des malheureux qui se noyaient. Le nouveau venu n'hésita point : il se lança avec sa monture dans les terribles cascades qui s'écroulaient en écume sur le sable, et réussit à sauver deux des naufragés. Il se hasardait une troisième fois à travers les flots courroucés, et il était déjà sur le point d'accrocher par les cheveux un autre mourant, quand le maître d'école et son cheval furent balayés par une vague implacable. Personne n'a pu me dire comment il s'appelait; mais il a laissé plus qu'un nom, il a laissé un exemple. Cet exemple a été suivi, et je pourrais citer mille traits de bravoure qui honorent les marins et surtout les pêcheurs de la Cornouaille. Il est pourtant vrai de dire que l'institution des *life-boats* a encore rehaussé ici ce que les Anglais appellent le type, *standard*, de l'humanité; elle a créé sur les côtes l'émulation du dévouement et du sacrifice.

Le mal pourtant ne se guérit point en un jour. Il y avait deux façons bien distinctes de pratiquer le *wrecking*, comme on appelle cette prise de possession de la dépouille des naufragés. L'une, tout à fait criminelle, consistait à tuer et à torturer les passagers échappés à la tourmente pour tirer avantage de leur infortune. Si une telle coutume a jamais existé en Cornouaille (et malheureusement certains récits qui paraissent authentiques laissent peu de doute à cet égard), je puis affirmer qu'elle a cessé d'exister depuis longtemps. Une autre erreur beaucoup plus enracinée était que ce qui appartient à la mer appartient à tous, et que si elle veut bien rendre quelques débris après un naufrage, les richesses des morts reviennent de droit aux vivans qui se trouvent sur le rivage pour les recueillir. Cette croyance répondait si bien à l'intérêt des vivans qu'elle trouvait des partisans dans toutes les classes de la société. On raconte qu'un ministre de l'Évangile était en train de prêcher dans son église quand une voix cria du seuil de la porte : « Un naufrage! un naufrage! » A cette nouvelle, toute la congrégation bondit sur les bancs, animée par l'ardeur de la curée. Le pasteur trouva pourtant moyen, à force d'éloquence et de menaces, de réprimer pour un instant l'exaltation de ses paroissiens. Descendant alors de la chaire : « Maintenant, mes frères, s'écria-t-il, jouons franc jeu, et partons tous en même temps! » Depuis l'époque où

les pasteurs se montraient si tolérans pour le *wrecking*, la surveillance des gardes-côtes et de sages lois de police ont notablement contribué, avec le progrès de l'éducation, à extirper cet abus.

Les maisons des *life-boats* s'élèvent naturellement sur les points dangereux de la côte. On n'a eu sous ce rapport en Cornouaille que l'embarras du choix. Les naufrages dans ces mers hérissées d'écueils étaient non-seulement très nombreux il y a quelques années; mais ils avaient encore un caractère particulier de gravité. Un navire s'était brisé en heurtant contre les rochers ou contre les précipices; quel était ce navire? Demandez aux vents, à la mer, à quelques débris insignifians balancés sur l'immensité des vagues. Périr ignoré est, dit-on, périr deux fois; tel a été pourtant le sort de beaucoup de vaisseaux sur les rivages de la Cornouaille dont on n'a jamais su ni le nom, ni la contrée, ni le nombre des passagers à bord. Un jour, c'était un chien de Terre-Neuve qui survivait seul à tout un équipage englouti; une autre fois un nègre avait réussi à gagner le rivage, poussé qu'il était par le ressac, mais il mourut avant d'avoir pu dire à quel vaisseau il appartenait. La côte nord de la Cornouaille présente surtout à la navigation des obstacles gigantesques. Cette côte ardue se compose en grande partie de roches ardoisières entassées, brisées, submergées dans un sublime désordre. L'ardoise est une formation capricieuse; elle change de caractère et de couleur selon la nature des terrains. Je l'ai vue se développer sur les rivages sud-ouest du Devon avec toute la coquetterie d'une robe de soie glacée d'argent et légèrement ondulée par une fraîche brise. Il est par exemple près du château de Dartmouth, *Dartmouth-Castle*, une anse profonde et charmante creusée dans cette ardoise délicate. On y descend par des marches taillées dans l'épaisseur de la roche et en traversant un pont de bois jeté entre deux abîmes. Au fond s'étend un lit de sable doré et borné d'un côté par la mer, de l'autre par un cercle étroit de falaises. Au pied d'une de ces falaises, si élégamment coloriées et faisant face à l'Océan, se trouve une source qui filtre dans les veines schisteuses de l'ardoise. Je devrais plutôt dire une fontaine, car en tournant un robinet de cuivre on reçoit dans une coupe de fer fixée par une chaîne une eau fraîche et aussi limpide que le cristal. Cette fontaine est un grand bienfait pour les habitans du voisinage, qui, entourés de tous les côtés par la mer, se trouvent à peu près dans la position de Tantale au milieu des eaux. Aussi, pendant que j'étais couché sur le sable, je vis descendre de toute la hauteur du précipice une jeune fille d'une douzaine d'années qui venait remplir sa cruche à la source. Ceci fait, elle remonta escaladant d'un pied sûr les gros blocs raboteux, sautant de l'un à l'autre, paraissant et disparaissant tour à tour derrière les crêtes

inégales comme la fée des roches dans les légendes du pays. Bien différente est l'apparence de l'ardoise sur la côte nord de la Cornouaille. D'un gris noirâtre, semblable à l'écorce rugueuse d'un arbre centenaire, elle se montre bien souvent pénétrée par des coulées de granit qu'on prendrait pour des ruisseaux de métal échappés à travers un monceau de laves. L'ardoise, cette matière fragile qui s'effeuille sous la main, oppose à la mer des masses dont la solidité frappe en quelque sorte de stupeur; elle forme sur la ceinture des terres de sombres promontoires, des vallées de roches, des écueils, tout un champ de ruines. Comment des mers qui se heurtent à de pareils obstacles ne seraient-elles point signalées par des naufrages? La légende rapporte qu'un lord de Botreaux, seigneur de Boscastle, voulut un jour faire présent d'une joyeuse sonnerie de cloches à la tour solitaire de l'église de Forrabury. Les cloches furent fondues à Londres et envoyées par mer sur ces dangereuses côtes de la Cornouaille. Le capitaine du vaisseau était un habile marin qui avait seulement le tort, dit la chronique, de mettre sa confiance en lui-même et dans un bon vent, au lieu de se reposer sur la Providence. Le navire était en vue des terres; il avait devant lui le morne promontoire de Willapark et les noirs précipices de Black-Pit, dont le sommet était couronné par une multitude curieuse de saluer l'arrivée de la précieuse cargaison. Tout à coup de larges couches de nuages assombrirent le ciel; le vent s'éleva avec une sorte de rage, et le navire, ballotté entre les écueils, succomba renversé par les avalanches d'eau. Depuis cet événement, le clocher de l'église est resté triste et silencieux; mais à la veille d'une tempête, — et les tempêtes ne sont point rares dans l'anse de Boscastle, — beaucoup de marins déclarent avoir entendu distinctement sonner les cloches du seigneur de Boscastle au fond de la mer.

Des stations de *life-boat* ont été établies sur ces côtes sinistres, à Bude-Haven, à Padstow, à New-Quay et à Saint-Yves. De tels endroits, redoutés du marin, sont naturellement chers au paysagiste à cause du caractère grandiose des points de vue. Bude par exemple, un humble village composé d'un groupe de cottages, mais qui aspire, depuis quelques années, à devenir une ville de bains, s'élève près d'une baie romantique, célèbre surtout pour l'opposition des sables et des rochers. Ces sables, fins et dorés, composés en grande partie de fragmens de coquilles pulvérisées, ont été chassés et amoncelés vers la côte par les vents orageux du sud-ouest. Les rochers appartiennent à la formation carbonifère, et courent à angles droits vers le rivage avec des contorsions de titans foudroyés. De sévères promontoires, Compass-Point et Beacon-Hill, étendent de larges ombres sur les flots sévères de l'Atlantique. Par

un temps calme, cette baie est ravissante : la mer, à l'heure du flux, s'avance en décrivant des demi-cercles écumeux qui s'élargissent et s'apaisent à mesure qu'ils envahissent la grève; mais que les vents d'ouest viennent à souffler, et le spectacle change aussitôt : de même que les chevaux sauvages prennent la fuite devant une prairie en feu, ainsi les coursiers fougueux de l'Océan, disent les marins, se sauvent en présence de ces vents terribles avec des hennissemens, et se précipitent vers la barrière des falaises au risque de s'y briser. Au moment où j'arrivai à Bude-Haven, l'équipage du *life-boat* venait de remporter une victoire. Le 1er septembre 1863, un vaisseau, le *Conflict*, avait été vu en mer donnant des signaux de détresse. Il allait de Plymouth à Bristol, quand il se trouva saisi par une tourmente devant le promontoire de Trevose-Head. Les intrépides marins lancèrent aussitôt le canot de sauvetage et ramenèrent à bord le propriétaire du vaisseau. Ce *life-boat* a d'ailleurs rendu bien d'autres services. Sur toute cette côte, en même temps que de sombres histoires de naufrage, je recueillis des traits d'héroïsme qui honorent l'institution. Près de Padstow, petite ville de pêcheurs, la brigantine *Pandema* et la goëlette *Betsy*, l'une venant de Plymouth, l'autre de Brixham, assaillies toutes deux par d'affreux coups de vent et par ce que les Anglais appellent une lourde mer (*heavy sea*), avaient échoué le 18 mars 1862 contre un banc de sable connu sous le nom de *Doom-Bar-Sand*. Les sables sont les fléaux de ces parages : à terre, ils ensevelissent les églises; en mer, ils dévorent les navires. Le *life-boat* de Padstow, qui porte le nom du prince de Galles, *Albert-Édouard*, fut bravement mis à flot et revint tout fier : il avait sauvé treize hommes.

Aux différentes stations du *life-boat* est attaché un excellent baromètre; les indications journalières de l'instrument sont en outre consignées avec soin sur une carte, en sorte que les marins et les pêcheurs, avant de se mettre en mer, peuvent consulter les divers mouvemens du mercure depuis un certain temps. Ces baromètres sont soumis d'avance à M. Glaisher, savant astronome de l'observatoire de Greenwich. Dans plus d'un cas, de tels diagrammes ont averti les matelots de l'approche d'une tempête qui les eût probablement engloutis, si par ignorance du danger ils avaient eu le malheur de quitter le port. Convaincus d'ailleurs que les violentes perturbations de la mer entrent comme un élément d'ordre dans la constitution générale de notre planète, les Anglais ont, dans ces derniers temps, beaucoup cherché la loi de ces grands phénomènes météorologiques. Leur ambition a été, comme ils disent, de découvrir la charte des vents. L'un des plus intrépides dans cette voie d'observations a été sans contredit l'amiral Fitz-Roy. Son système

repose sur la direction des courans aériens. Je n'ai point l'intention d'exposer en détail un système qui a déjà été expliqué dans la *Revue* (1), je ne veux qu'en rappeler les principaux traits. Tantôt les courans d'air circulent côte à côte durant des centaines et des milliers de milles, mais en suivant des directions opposées, ainsi que des trains de wagons qui se croisent sur deux lignes de fer parallèles; tantôt au contraire ils se superposent les uns aux autres, souvent ils se traversent à angles inégaux; d'autres fois ils se combinent, et en associant leurs forces ils produisent ces variations de l'atmosphère si fréquentes quand le vent souffle de l'équateur ou du pôle le plus voisin. Tel est quelquefois l'antagonisme de ces courans dans leur collision angulaire qu'ils donnent lieu à de larges tourbillons, sorte de tempêtes tournoyantes qui sont les plus terribles de toutes dans le monde entier. Les calculs de l'amiral Fitz-Roy consistent à prédire l'arrivée d'un de ces courans atmosphériques à une station donnée. La nouvelle est alors communiquée par le télégraphe à tous les points menacés qui se trouvent sur la côte. Télégraphier la tempête, c'est une prétention qui rencontre encore, je dois le dire, plus d'un incrédule. Quoi qu'il en soit, des signaux d'alarme ou de précaution (*cautious signals*), bien connus aujourd'hui des marins, aussitôt sont arborés sur toutes les stations maritimes. Ces signaux consistent surtout en un cône et un tambour faits l'un et l'autre avec de la grosse toile, peints en noir et garnis à l'intérieur de cerceaux. Le tambour, appelé tambour de tempête (*storm-drum*), indique l'événement; le cône, qui est placé au-dessus du tambour, annonce la direction probable du vent qu'on doit attendre. Dans le cas où le danger est imminent, on ajoute un second cône. La nuit, on donne le signal au moyen de lumières placées en forme de triangles ou de carrés. L'amiral Fitz-Roy est en Angleterre une sorte de ministre de la météorologie : il a sous ses ordres un budget, un état-major, les fils électriques. Son système coûte à l'état 5,800 livres sterling par an. L'art de lire dans les élémens ne se prouve que par les faits, et ces faits sont assez nombreux pour avoir inspiré, du moins aux marins anglais, une véritable confiance. Dès qu'ils aperçoivent le tambour noir flottant dans le ciel, ceux d'entre eux qui étaient sur le point de lever l'ancre la laissent pesamment retomber sur le lit du port et attendent que le danger soit passé.

Les *life-boats* ne sont pas les seuls appareils de sauvetage qui existent en Angleterre. Certaines côtes de la Cornouaille par exemple sont tellement hérissées de rochers, entre lesquels se tourmente la mer, que le meilleur canot court les plus grands dangers et ne

(1) Voyez sur *les Prédictions météorologiques* la *Revue* du 1er septembre 1863.

peut rendre que peu de services. Le plus souvent d'ailleurs c'est près du littoral que les vaisseaux se perdent, au milieu des écueils qui en défendent les contours. On a recours dans ce dernier cas à ce qu'on appelle les cordes de sauvetage. Ces cordes sont lancées soit par un mortier, soit par une roquette. Le mortier est placé sur le rivage et chargé d'une bombe qu'on dirige sur les agrès du vaisseau donnant des signaux de détresse (1). Une corde fine, que les marins anglais appellent ligne, *line*, est placée en forme de spirale à la bouche du mortier, et suit, en se déroulant, le vol de la bombe comme un fil attaché à la patte d'un oiseau. Si c'est au contraire une roquette qui se trouve lancée, l'effet est absolument le même, et cette dernière peut atteindre à une distance de 300 mètres. L'équipage du vaisseau en danger se saisit de cette *ligne* engagée dans les agrès et y attache par le bout une corde plus grosse, *rope*, qui est ensuite tirée à terre par les hommes chargés de fournir assistance. De cette manière une communication s'établit entre le navire et le rivage. Cette corde ainsi tendue dans une position inclinée forme une sorte de pont sur l'abîme. On y suspend alors, au moyen d'une poulie ou d'un nœud coulant, une corbeille dans laquelle se placent successivement les naufragés, généralement trois par trois, et qui est ainsi conduite vers la terre par un mouvement naturel de gravitation et par les manœuvres de l'équipage ou des hommes groupés sur la côte. Un témoin oculaire de ce mode ingénieux de sauvetage me racontait un jour ses émotions à la vue d'une mère et de deux enfans lancés ainsi dans une corbeille à travers une tempête horrible. Comme une tourterelle effarée rassemblant sa couvée sous ses ailes, la malheureuse femme couvrait ses enfans avec les bras et les serrait contre son cœur : on eût dit qu'elle voulait les disputer aux vagues brutales et féroces qui se soulevaient avec des rugissemens de monstres sauvages autour de ce nid fragile. Trois cent vingt-neuf personnes ont été sauvées l'année dernière (1863) dans toute la Grande-Bretagne par les appareils des roquettes, *rocket-apparatus*.

Les stations de *life-boat* sont généralement administrées et soutenues par des comités locaux; mais la plupart de ces comités se trouvent placés sous le contrôle et le patronage de l'institution nationale des canots de sauvetage, *National life-boat Institution*, dont le siége est à Londres. Ailleurs on s'attendrait à trouver un tel service d'utilité publique organisé par la main de l'état. En Angle-

(1) Un vaisseau menacé a trois manières d'appeler au secours. Ces trois signaux consistent à renverser le pavillon la tête en bas, à tirer le canon ou à brûler une tonne de résine. Les deux derniers moyens sont naturellement employés de préférence quand le vaisseau est loin des côtes, ou quand la mer se trouve chargée de ténèbres.

terre, l'état s'est chargé de la défense matérielle des côtes; c'est lui qui élève des batteries, qui construit des forts, qui étend un cordon sanitaire de douaniers contre les maux de la contrebande. Il s'est réservé en quelque sorte la partie ingrate de la tâche, tandis qu'il abandonnait la partie généreuse à l'initiative individuelle. La *National life-boat Institution* ne reçoit rien du gouvernement et ne dépend que de la charité publique. C'est dans ses bureaux que nous serons mieux à même de saisir l'unité d'un système dont on n'a vu jusqu'ici fonctionner que les membres épars.

II.

Vers 1823, de terribles naufrages avaient désolé les côtes de l'Angleterre. Dans l'île de Man vivait alors un baronet, sir William Hillary, qui résolut de prévenir ou tout ou moins d'atténuer les conséquences des désastres sur mer. Il n'était point riche. Sa fortune s'était dissipée dans les Indes occidentales et aussi dans l'Essex, où il avait équipé à ses frais des régimens volontaires de fermiers, lorsque le premier Napoléon menaçait d'envahir la Grande-Bretagne. A défaut d'argent, il avait de nobles aspirations et une ferme intelligence. Son généreux appel en faveur des marins naufragés trouva de l'écho dans le cœur d'un riche marchand de Londres, M. Thomas Wilson, membre du parlement. Les plus riches négocians de la Cité entrèrent dans les vues de ce dernier, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à ouvrir leur bourse. Lord Liverpool, premier ministre, encouragea M. Wilson; mais, fidèle aux traditions anglaises, il se garda bien d'engager l'état dans une œuvre qui devait s'appuyer tout entière sur de libres sympathies. Au commencement de 1824, un *meeting* public eut lieu à la Taverne de Londres (*London Tavern*). Le docteur Manners Sutton, archevêque de Canterbury, présida cette réunion, où l'on remarquait d'ailleurs Wilberforce et lord John Russell, qui entrait alors dans la vie publique. M. Wilson fut nommé président de la société (1), et les côtes du Northumberland ayant le triste honneur d'être célèbres pour le nombre et la gravité des naufrages, c'est là que l'institution établit surtout les premières stations de *life-boat*. Un canot stationnait aussi sur les côtes de l'île de Man. Sir William Hillary, qui avait inspiré l'idée-mère d'où sortit la société de sauvetage, se hasarda lui-même plusieurs fois dans ce canot et sauva plus d'un naufragé. Un jour il faillit périr; ayant été précipité hors du bateau par la

(1) Il mourut en 1852, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir présidé la société des *life-boats* durant vingt-neuf années.

force de la tempête, il se brisa plusieurs côtes, et jamais il ne se remit complétement des suites de cet accident. Le pays était alors sous le coup d'une crise commerciale, l'intérêt qu'on avait pris d'abord au service des *life-boats* parut s'évanouir. Plusieurs des associations locales moururent, comme disent les Anglais, de mort naturelle. Faute de surveillance, les canots tombaient en ruine. Que pouvait d'ailleurs faire l'institution avec un revenu de 400 à 500 liv. sterling par an? Comme elle n'agissait guère, on l'oublia. C'est à peine s'il restait douze stations de *life-boat* dans tout le royaume, et pourtant les naufrages se multipliaient avec le nombre toujours croissant des navires.

Tel était l'état de décadence des *life-boats* quand d'un effroyable désastre sortit, vers 1849, la régénération de l'établissement. Vingt marins de Shields avaient péri en vue des côtes. Ce triste événement arracha la société à son long sommeil. L'année suivante, en 1850, le duc de Northumberland en fut nommé président; le comité se renouvela, et un avocat, M. Richard Lewis, entreprit de réorganiser, en sa qualité de secrétaire, un service qui manquait surtout de direction. Tout a changé depuis lors. Sans attenter en rien à la liberté des comités locaux, l'institution noua des rapports avec eux, et exerça par un de ses officiers une surveillance active sur toutes les stations de *life-boat* qui voulurent bien se réunir à un centre. Elle établit en outre une échelle fixe de salaires pour les patrons (*coxswains*), et pour les équipages des *life-boats* un système de rémunérations proportionnées à la nature des services. La conséquence de ces efforts fut de ramener vers l'institution les sympathies qui s'en étaient éloignées. Les Anglais n'aiment point à donner leur argent pour de bonnes actions mal faites; mais, dès qu'ils aperçoivent un but généreux et des moyens efficaces pour l'atteindre, ils ne marchandent point avec la charité. On calcule que près de 100 millions de francs tombent tous les ans de la main des particuliers dans la caisse des différentes sociétés de secours. Avec un pareil budget, la bienfaisance constitue chez nos voisins ce qu'on appellerait en France « un état dans l'état. »

L'institution possède aujourd'hui cent trente-deux *life-boats*, distribués sur toutes les côtes les plus dangereuses de l'Angleterre. Chacun de ces bateaux coûte avec les accessoires de 500 à 600 liv. sterling (1) : c'est donc, à n'envisager que le point de vue matériel, un capital déjà très considérable qui flotte sur l'abîme au milieu

(1) Le bateau lui-même revient à 300 livres sterling, ses frais de transport sont de 100 liv.; la maison pour loger le bateau, *boat-house*, coûte 150 livres.

des tempêtes. Sans doute la Grande-Bretagne peut s'enorgueillir de bâtimens beaucoup plus fiers et beaucoup plus coûteux, véritables cités de fer ou de bois qui balancent triomphalement leurs mâts à la surface des vagues comme des flèches d'église. Si admirable pourtant que soit la marine anglaise, il est un spectacle qui a aussi sa grandeur, celui de cette humble flotte bien équipée, toujours prête et animée en quelque sorte de l'amour de l'humanité. Plusieurs des bateaux de sauvetage ont été offerts à l'institution par des femmes généreuses. Une *lady* se présente un jour dans les bureaux de la société, et laisse l'argent nécessaire pour acheter un *life-boat*, tout en refusant de faire connaître son nom. Elle revient trois fois encore, et à chaque visite elle dépose le prix d'un nouveau canot de sauvetage. « Je serai amplement récompensée, dit-elle, si j'apprends jamais qu'un de ces quatre *life-boats* a sauvé la vie d'une seule personne. » Ses vœux furent exaucés. Durant l'hiver de 1862, une affreuse tempête éclata pendant la nuit dans la baie de Dundrum. A la pointe du jour, on aperçut en mer un malheureux attaché aux agrès d'un vaisseau qui avait sombré. Un bateau ordinaire, qui se trouvait sur la côte, s'avança bravement pour lui porter secours; mais il fut bientôt renversé par le ressac, et les six hommes qui le montaient ne se sauvèrent qu'à grand'peine. Heureusement dans la baie de Dundrum se trouvait un des *life-boats* donnés par la *dame sans nom*, ainsi qu'on avait fini par la désigner. Le canot mit à la mer, atteignit bientôt la scène du naufrage, et détacha d'entre les agrès un infortuné qui ne donnait plus aucun signe de vie, mais qui ne tarda point à revenir de son état d'insensibilité quand il eut regagné la terre. C'était le maître même du bâtiment, et il déclara que son équipage, composé de trois hommes, avait été jeté par-dessus le bord durant la tempête de la nuit.

Souvent ces donations volontaires de *life-boats* sont inspirées par un sentiment de reconnaissance. Il y a quatre années environ, le yacht d'une noble lady qui visitait les côtes de l'Irlande fut heurté pesamment et culbuté par un lougre de pêche. La dame fut sauvée par un de ses amis qui, plongeant et nageant, la ramena vers le rivage. En manière d'*ex-voto*, elle offrit à l'institution 300 livres sterling pour établir un nouveau *life-boat* sur les côtes de l'Irlande. Ce bateau fut placé à Carnsore, pauvre village qui s'élève près des écueils de Wexford. L'hiver suivant, une barque venant de toute la distance de Glasgow, la *Guyana*, fut mise en détresse devant Carnsore par une mer effroyable. Le *life-boat* donné à Carnsore fut lancé à travers la tempête, et dix-neuf naufragés, exposés depuis plus de cinq heures à toutes les injures de la mer et à toutes les an-

goisses d'une mort imminente, purent être reconduits sains et saufs vers le rivage.

D'autres fois c'est à un noble sentiment de piété domestique qu'un canot de sauvetage doit son origine. Il n'y a pas longtemps qu'un visiteur se présentait dans les bureaux de l'institution pour lui offrir un *life-boat* qu'il voulait entretenir par une dotation perpétuelle en souvenir de sa mère. J'ai vu à Bude-Haven, en Cornouaille, un monument de ce genre inspiré par la même pensée touchante. Sur une tablette de pierre fixée à la maison du bateau, *boat-house*, on lit l'inscription suivante :

En mémoire
d'Elisabeth Moore Garden,
femme bien-aimée de
Robert-Théophile Garden,
ce bateau de sauvetage
a été offert à
l'institution nationale des *life-boats*
par leurs enfans.

Le bateau fut lancé à la mer pour la première fois le 19 juin 1863, jour anniversaire de la naissance d'Élisabeth Moore Garden, dont ce *life-boat* doit perpétuer le souvenir. C'était la coutume au moyen âge d'élever des chapelles pour le repos de l'âme des morts. Les Anglais, depuis la réformation, ne croient plus à l'efficacité des prières pour les trépassés; mais si les âmes de ceux qui ont vécu s'intéressent encore aux choses de la terre, quelle joie plus pure saurait-on leur ménager, quel témoignage plus digne d'êtres immortels que d'attacher leur nom à ces libérateurs des mers? Le souffle divin de l'humanité ne gonfle-t-il point en quelque sorte la voile de tels bateaux, qui vont porter à travers les ténèbres et les éclairs la consolation au cœur de ceux qui désespèrent (1)?

L'efficacité des canots de sauvetage répond-elle entièrement aux nobles intentions des fondateurs? C'est une question qu'il est aisé d'éclairer par des chiffres. Depuis 1824, époque de l'origine de la société, jusqu'en 1863, les *life-boats* ont sauvé la vie de 13,568 personnes. L'année dernière (1863) a été surtout signalée par le nombre

(1) En général, on se divise le champ de la charité en ce qui regarde les moyens de sauvetage. Une personne fournit le bateau, une autre achète le terrain sur lequel il doit reposer, une troisième fait élever la maison destinée à lui servir d'abri. L'œuvre des *life-boats* est ainsi une œuvre collective à laquelle chacun concourt dans la limite de ses moyens. Souvent aussi ce sont les villes qui se cotisent pour subvenir aux frais de ces établissemens; en 1862, Ipswich recueillit 500 livres sterling qu'elle remit à la société des *life-boats*, et en 1863 la cité de Bath, qui n'est pourtant point un port de mer, offrit 248 livres sterling pour établir un canot de sauvetage sur les côtes du *channel* de Bristol.

des naufrages. Les rafales d'automne se sont montrées peut-être les plus destructives de toutes celles qui ont jamais désolé les côtes britanniques. Dans les villes d'Yarmouth et de Shields, on compte par centaines les veuves et les orphelins qu'a laissés derrière elle la tempête des premiers jours de décembre. Au milieu de tant de calamités, 4,565 personnes ont échappé aux vagues ouvertes pour les engloutir : 498 d'entre elles ont été secourues par les *life-boats*, 329 par les appareils de roquettes, *rocket-apparatus*, et 3,738 soit par le canot même du vaisseau naufragé, soit par les bateaux à vapeur, soit par les bateaux de pêche ou par tout autre moyen de sauvetage. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que les 498 délivrances accomplies par les *life-boats* constituaient ce qu'on appelle en médecine et en termes de marine des *cas désespérés*. Selon toutes les conjectures, ces naufragés n'auraient pu être sauvés par aucune autre intervention. Les *life-boats* forment dans l'armée de délivrance une sorte de corps de réserve ou de bataillon sacré qui donne sur les points les plus menacés de la bataille, et qui encourage par ses exploits l'ardeur des autres combattans.

Une autre considération qui milite puissamment en faveur des canots de sauvetage proprement dits est le petit nombre d'accidens arrivés aux hommes qui les gouvernent. Tout le monde sait cependant combien il est dangereux d'approcher du théâtre d'un naufrage à travers une mer agitée par toutes les fureurs de la tempête. En pareil cas, il n'y a point de bateau assuré contre le péril; il n'existe point d'inventions humaines qui puissent toujours résister à certaines révoltes des élémens. Les *life-boats* eux-mêmes, il faut le dire, ont fait l'expérience de cette vérité. Où serait d'ailleurs le mérite de l'équipage, si le dévouement des hommes n'était quelquefois soumis à de terribles épreuves? Ce qu'ils ont vu sur ces mers épouvantables, eux seuls pourraient le décrire. Les plus fortes organisations ne résistent pas toujours à ces spectacles funèbres, à ces violentes secousses de l'abîme. Quelques-uns en ont contracté des crises nerveuses qui les entraînent au tombeau. Au milieu de circonstances si terribles, l'institution n'a pourtant eu à déplorer dans sa flotte que de très rares catastrophes. Je me bornerai à raconter celle qui eut lieu le 3 novembre 1861. Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, la goëlette *Coupland* se rendait, toute chargée de granit, d'Aberdeen à Scarborough; mais ce fut en vain qu'elle tenta d'entrer dans le port : les mâts désemparés, elle se trouva repoussée par les vagues se chassant les unes les autres comme un troupeau de buffles sauvages, et entraînée vers un banc de sable qui s'étend en face du Spa, une promenade de la ville. Cependant le *life-boat* était déjà en mer et volait au secours de

l'équipage de la goëlette, qui courait le plus grand danger. Le temps était affreux; la mer battait le mur du Spa avec une telle violence que les pierres du parapet en étaient disloquées. Le rebondissement des vagues produisait d'ailleurs un roulis que tout autre bateau qu'un canot de sauvetage anglais n'aurait pu supporter un instant. Du haut de la promenade, on pouvait suivre du regard les marins du *life-boat* et même leur parler. Un tumulte d'émotions et des cris d'angoisse couraient tout le long de la ligne des quais, lorsque les hommes de l'équipage parurent eux-mêmes frappés de terreur. Tantôt le bateau était lancé avec rage contre la barre de pierre, tantôt au contraire il se trouvait précipité dans les cataractes écumeuses. Une terrible convulsion du canot renversa dans la mer le chef de l'équipage, Thomas Clayburn, un brave vétéran qui, entraîné par le mouvement des vagues vers le mur du Spa, fut secouru au moyen d'une bouée de sauvetage. Trois autres hommes furent successivement démontés par des secousses et des soubresauts furieux. La violence des flots arracha les rames de la main des rameurs, qui se trouvèrent ainsi désarmés contre les colères de l'océan. Les malheureux lancèrent alors du bateau sur la promenade des cordes qui, saisies aussitôt par des mains vigoureuses, servirent à remorquer le bateau à travers la houle vers un endroit de débarquement situé à l'extrémité septentrionale du mur. Dès que le canot eut touché terre, les hommes sautèrent dehors avant que la vague se fût retirée. Voyant le danger qu'ils couraient, un grand nombre de personnes s'élancèrent pour leur porter secours. Ici commence une scène de confusion et de désastres où quelques habitans de la ville et deux marins de l'équipage perdirent la vie. L'un périt tué par le choc du canot, qui, se relevant soudain, fut violemment poussé contre le mur de pierre. Il tomba comme tombe un homme mort, la face en avant, et fut à jamais balayé par les flots. L'autre fut noyé : il était le seul qui eût négligé de revêtir sa ceinture de sauvetage. Le *life-boat,* n'ayant plus personne pour le gouverner, alla se jeter contre les falaises et s'y brisa. Était-ce une défaite? Oui sans doute, et les naufragés de la goëlette durent être secourus par un autre moyen de sauvetage, le *rocket-apparatus*. Il faut pourtant remarquer que, même dans ces circonstances malheureuses, le bateau étonna tout le monde par de rares qualités : il ne chavira point et résista aux chocs les plus impétueux. Les accidens semblent d'ailleurs épargner de plus en plus les équipages de *life-boat;* durant toute l'année dernière, si chargée de tempêtes et de naufrages, l'institution n'a point eu à déplorer la perte d'un seul homme, et l'on compte environ six mille marins attachés aux manœuvres de ces bâtimens.

Non contente d'équiper et de maintenir en bon ordre cette flotte de sauvetage, la société distribue des récompenses à tous ceux qui se sont distingués par leur noble conduite. Ces récompenses consistent en argent, en médailles et en brevets d'honneur. Après chaque expédition à la recherche des naufragés, les hommes de l'équipage du *life-boat* reçoivent une somme proportionnée à la nature des dangers qu'ils ont courus (1). Les médailles sont en or ou en argent : elles portent d'un côté la figure de la reine Victoria et sur le revers l'image d'un *life-boat* dans lequel trois marins sont en train de retirer des eaux un naufragé. Au-dessus de cette scène gravée par William Wyon, dont les beaux arts regrettent la mort, on lit ces mots en manière d'exergue : « ne laissez point l'abîme me dévorer! » Ces médailles ne sont décernées qu'aux personnes qui ont sérieusement risqué leur vie en sauvant celle des autres. Une enquête minutieuse a lieu avant que le comité ne prenne une décision, et toutes les circonstances du sauvetage sont en quelque sorte exposées devant ses yeux. Il en résulte que ces récompenses, la médaille d'or surtout, ne se délivrent que dans des cas extraordinaires et pour des services qui excitent vraiment l'admiration. L'année dernière (1863), l'institution a distribué quinze médailles d'argent, vingt-six brevets sur vélin ou sur parchemin, 1,297 livres sterling, pour des actes de courage auxquels 714 personnes avaient dû la vie. La société ne limite point ses dons et ses honneurs aux hommes employés par elle sur les *life-boats*. Elle a entrepris de faire en outre ce qu'on oserait appeler l'éducation du dévouement. On apprend à devenir brave, on apprend à se risquer pour ses semblables; du moins les Anglais l'ont cru, et ils ont ouvert ainsi une sorte d'école du sacrifice. De cette manière l'institution exerce une influence sur toute la marine de la Grande-Bretagne; elle est pour quelque chose dans la délivrance de ceux-là mêmes qu'elle ne sauve point directement au moyen de ses canots. Les pêcheurs qui ont lancé leurs barques au secours des naufragés, les intrépides nageurs qui ont saisi un mourant dans les eaux courroucées, tous ceux en un mot qui ont déployé un grand courage ont droit aux distinctions et aux bonnes grâces de ce jury impartial. Aucune classe de la société ne se considère dans la Grande-Bretagne comme étant au-dessus de telles récompenses. Après l'accident de Scarborough, lord Charles Beauclerck, M. Villiam Tindall, fils d'un banquier de la ville, et M. John Iles, ayant noblement péri pour avoir

(1) Chacun d'eux reçoit 10 shillings pendant le jour et 20 shillings pendant la nuit chaque fois qu'il va en mer pour sauver la vie des personnes menacées par la tempête; mais cette somme peut être de beaucoup augmentée quand les circonstances du sauvetage présentent un caractère exceptionnel.

cherché à secourir l'équipage du *life-boat*, le comité présenta une médaille d'argent à leur famille. D'autres fois ce sont de simples ouvriers qui reçoivent de pareils honneurs. J'étais à Campbelton, une petite ville du Kantyre, sur la côte sud de l'Écosse, quand un *meeting* public s'assembla pour présenter une médaille décernée par l'institution nationale des *life-boats* à James M' Millan, un pauvre artisan âgé de plus de soixante-dix ans, qui avait sauvé dans sa vie plusieurs naufragés. Il n'y avait pas longtemps encore qu'il avait ramené à terre un marin de la *Genova*, vaisseau marchand qu'une tempête avait brisé le 13 octobre 1862. Le *meeting* fut enthousiaste, et pour donner une idée de l'intérêt qui s'attache dans tout le royaume-uni à de tels actes de courage, je citerai quelques-unes des paroles du président, M. Stewart. « James, dit-il, j'ai connu votre père; il vivait sur la propriété de mon père et sur la mienne. Tout le monde le regardait comme un homme robuste et un homme brave. Il n'a jamais levé le bras dans sa propre cause; mais plus d'une fois il l'a levé pour le compte des autres, et surtout pour la défense du faible. Je dirai avec le poète : « Si son bras était fort pour frapper, il était fort aussi pour secourir. » Vous, James, son fils, vous avez hérité de lui cette disposition à risquer votre vie pour conserver celle des autres. Ce n'est point la première fois que vous vous êtes montré digne de votre père. Vous avez vu cet homme s'accrocher faiblement à un rocher, vous l'avez vu aussi lâcher prise. C'en était fait de lui, si une main héroïque ne fût venue à son secours; il eût été infailliblement emporté par le retour des vagues. Tandis que d'autres regardaient, et parmi eux des jeunes gens, vous vous êtes élancé dans les flots en démence, et avec votre bras robuste et votre noble courage vous l'avez ramené à terre sain et sauf. Dieu vous a aidé : il protége les braves! James, votre conscience vous a déjà dit quelle grande chose c'est que d'arracher la vie d'un frère aux dangers et aux horreurs de cette nuit, à la mort au milieu des vagues. Je n'en dirai point davantage. Prenez ce parchemin où l'institution nationale des *life-boats* a inscrit une appréciation de votre noble conduite. Un autre attachera la médaille sur votre poitrine. Longtemps après que vous serez couché dans la terre, vos fils verront cette médaille, elle leur rappellera ce que vous étiez, et elle les excitera, eux et leurs enfans, aux actes de compassion, de courage et de dévouement. »

Il est aisé de comprendre l'effet moral de pareilles séances sur la population des côtes. Les hommes ont fait un drapeau d'un haillon en y attachant l'idée de l'honneur : pourquoi la voile déchirée par la tempête ne deviendrait-elle point aussi un appel et un signal pour ceux qui aiment la gloire?

Vivant des libéralités publiques, l'institution a dû sans cesse ranimer dans le pays les sympathies en faveur des marins et des naufragés. Elle a recours à tout ce qui peut remuer le cœur et l'imagination, à la musique, la poésie, la gravure, la publicité (1). Grâce à cet heureux concours de la littérature et des beaux-arts, le *life-boat* est devenu dans l'esprit des masses un objet sacré, le palladium des mers. Je me souviens d'avoir suivi dans les rues mêmes de Londres, il y a deux ans, une procession qui conduisait en triomphe vers la Tamise un nouveau canot de sauvetage construit pour la ville de Tynemouth. Une cinquantaine de marins appartenant à la réserve, *Royal naval reserve*, ouvraient la marche, musique en tête. Le bateau était tiré sur son char par quatre magnifiques chevaux. Des volontaires en uniforme accompagnaient le cortége, et sur tout le parcours la foule témoignait une sorte de respect enthousiaste pour une institution qui offre ses services à tout le monde sans considérer le rang, la religion, ni la nationalité. Ce n'était pas, je l'avoue, l'entrée étourdissante de Garibaldi à Londres, mais c'était pourtant bien une ovation. Dans les villes maritimes où le *life-boat* apparaît pour la première fois, les cloches sonnent, le canon tonne, et les mouchoirs s'agitent. C'est cette force morale de l'opinion qui ouvre la source des dons volontaires et des souscriptions. L'ensemble des recettes de la société a été, en 1863, de 21,101 livres sterling 6 shillings 3 deniers (527,533 francs). Parmi ces dons, il en est qui se distinguent par une véritable munificence : une maison de Londres, celle de MM. Cama et C°, négocians hindous, *parsee merchants*, a envoyé à elle seule 2,000 livres sterling. Il en est d'autres qui ont un caractère touchant : — « 5 shillings provenant des économies d'un enfant, 20 livres sterling offerts par la fille d'un marin et le fruit de son travail à l'aiguille, 100 livres sterling donnés par un inconnu pour remercier Dieu de lui avoir sauvé la vie sur mer dans la tempête du 31 octobre 1863. » Les gouvernemens étrangers ont aussi plus d'une fois témoigné leur reconnaissance à la société pour les services rendus à leurs marins par les canots de sauvetage anglais. Le 20 octobre 1862, *Annie Hooper*, un grand vaisseau américain, faisant voile de Baltimore à Liverpool, cherchait à forcer l'entrée de la rivière Mersey, remorqué par un bateau à vapeur, quand le capitaine et le pilote, trouvant une résistance invincible, jugèrent prudent de rega-

(1) L'institution publie elle-même tous les trois mois un recueil intitulé le *Life-Boat*. Plusieurs chansons ont célébré les hauts faits du canot de sauvetage, et il en est une tout à fait populaire, commençant par ces mots : *Man the life-boat* (rassemblez dans le canot les hommes de l'équipage), que le chanteur anglais Henry Russell a répandue dans les concerts, et qui ne manque jamais de produire une grande émotion.

gner la pleine mer; mais le vaisseau était devenu ingouvernable : poussé par le vent et la marée, il fut jeté contre terre à Southport. Les montagnes d'eau et d'écume cachèrent quelque temps sa situation critique. Enfin des signaux de détresse furent aperçus de Southport et de Lytham, deux points de la côte où il y avait heureusement une station de *life-boat*. Les deux canots partirent pour faire leur devoir. Tel était pourtant l'état effroyable de la mer que ces bateaux, d'ordinaire si rapides, mirent quatre heures et demie à franchir un espace de quatre milles. Après d'incroyables efforts, tout l'équipage à bord du vaisseau américain, c'est-à-dire dix-huit personnes y compris le pilote, qui était de Liverpool, fut sauvé par les deux *life-boats*. Le président des États-Unis, M. Lincoln, ayant appris le danger que ses compatriotes avaient couru et la manière héroïque dont ils avaient été délivrés, envoya 100 liv. sterl. à l'institution et de 31 livres sterling aux hommes de l'équipage des deux canots. Les pilotes de Liverpool ne se montrèrent pas moins généreux : ils se cotisèrent et offrirent une somme de 14 liv. sterl. au *life-boat* de Lytham, en reconnaissance du service rendu à un de leurs camarades. On voit ainsi comment s'alimente la caisse de la société : d'une part, ceux qui lui doivent la vie, de l'autre ceux qu'anime un sentiment désintéressé de compassion pour les accidens de mer, contribuent à entretenir une institution regardée par tous comme une des gloires de la Grande-Bretagne.

Le siége de la société est à Londres dans *John-Street*, Adelphi, où elle occupe un local qui ne se distingue en rien à l'extérieur d'une habitation particulière. Les Anglais aiment assez à faire de grandes choses dans de petites maisons. L'administration se divise en deux branches bien distinctes : le comité, qui représente en quelque sorte le pouvoir législatif, et les bureaux, qui, sous la direction de M. Richard Lewis, le secrétaire de l'institution, remplissent dans une certaine mesure les fonctions de pouvoir exécutif. Le cabinet du secrétaire est une grande salle où l'on a réuni les modèles des principaux systèmes de *life-boats* depuis l'origine de l'invention. Les murs sont décorés de tableaux et de photographies représentant des stations de canots et des scènes de naufrage. Au-dessus de la cheminée se déploie la grande carte (*wreck chart*) publiée tous les ans par le *Board of trade*, et que l'institution reproduit aussi chaque année sur une moindre échelle; seulement à côté des sinistres points noirs qui signalent des désastres, elle place des croix rouges qui indiquent les stations des *life-boats*. Les fonctions du comité sont gratuites; celles des bureaux sont seules rétribuées, mais dans les limites d'une stricte économie. Les appointemens du secrétaire, des commis et de l'employé chargé

de vérifier les comptes ne s'élèvent guère au-dessus de 670 livres sterling par an. Les travaux de ces derniers consistent d'une part à recevoir l'argent versé par les souscripteurs, de l'autre à payer les dépenses qu'entraînent l'établissement et l'entretien des divers moyens de sauvetage. L'administration se trouve ainsi perpétuellement en rapport avec les comités de province, elle est un lien entre le centre et les succursales, elle contrôle leurs mouvemens sans les gêner en rien, de façon à établir l'unité dans la liberté. Le rayon où s'exerce la surveillance de l'administration est très étendu, puisqu'il embrasse l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande; mais un système ingénieux de correspondance simplifie de beaucoup les opérations des bureaux. Ces derniers envoient à toutes les stations de *life-boat* des feuilles volantes et imprimées contenant une série de questions relatives soit à l'état du matériel, soit au paiement des hommes de l'équipage, soit aux manœuvres des canots dans les jours de tempête; ces feuilles reviennent chargées de réponses, et servent ainsi de base aux travaux du secrétariat. L'administration a en outre sous ses ordres un inspecteur, homme de grande expérience et possédant des connaissances très étendues, le capitaine J. R. Ward, chargé de visiter sur les côtes les différentes branches du système de sauvetage. A l'aide de tous ces élémens rassemblés, le secrétaire présente tous les ans au comité, réuni dans London Tavern, un rapport général constatant la situation pécuniaire de la société, les services rendus, les récompenses décernées. Ce rapport reçoit par la voie des journaux la plus grande publicité. L'administration des *life-boats* est, selon l'expression d'un Anglais, un tronc de verre dans lequel l'œil éclairé de la charité peut suivre la marche du denier de la veuve et juger ainsi de la manière dont il se convertit en œuvres utiles.

Sur le total des recettes s'élevant, on l'a vu, à 21,101 liv. sterl. 6 sh. 3 d., la société a dépensé en 1863 16,672 liv. sterl. 6 sh. 8 d. C'est peu quand on considère ce que coûte à l'état une flotte de guerre. La flotte pacifique des *life-boats* a bien aussi ses victoires : c'est lorsque la tempête éclate, lorsque le tonnerre gronde, lorsque la nuit et le vent s'étendent sur la mer, qu'elle s'élance pleine d'ardeur au combat. Après les victoires remportées sur l'ennemi dans les champs de bataille, on compte les morts; après les victoires des *life-boats* sur les fureurs de l'abîme, on compte les vivans. Non contente de sauver par elle-même les naufragés, l'institution s'occupe encore depuis quelque temps de généraliser les moyens de secours. Usant pour cela de son influence sur la marine marchande, elle l'invite à remplacer les pesans canots de sauvetage attachés aux navires, et qui ne sauvent jamais rien, par de véritables *life-*

boats construits d'après les principes de la société. Dans les ports de mer et les villages de pêcheurs, elle se propose d'introduire un nouveau système de bateaux qui résisteraient en tout temps aux assauts des vagues les plus brutales, *rough*. Il sera facile de saisir l'importance de cette réforme quand on saura que les côtes du royaume-uni possèdent environ 40,000 barques de pêche gouvernées par à peu près 160,000 hommes, toujours prêts à se dévouer pour tendre la main aux naufragés. La vie de tous est sacrée; mais aux yeux des Anglais celle du marin et du pêcheur est deux fois précieuse, d'abord au point de vue de l'humanité, ensuite au point de vue de l'économie politique. Ces derniers rendent des services qui exigent un courage particulier, et la mort de chacun d'eux est une perte pour la société toute entière. Il faudrait des volumes pour raconter leurs exploits; ne convient-il pas cependant de signaler quelques-uns des traits d'héroïsme qui ont, dans ces dernières années, donné aux tentatives de sauvetage une sorte d'intérêt national?

III.

Le 5 septembre 1838, un bateau à vapeur, le *Forfarshire*, avait quitté Hull, se rendant à Dundee. Il emmenait plus de quarante passagers, et son équipage consistait en vingt-quatre hommes. La femme du capitaine l'accompagnait dans le voyage. Comme le vent soufflait avec grande force et que la mer était rude, les mouvemens du vaisseau déchirèrent en quelque sorte la chaudière, qui était déjà en mauvais état. L'eau, en s'échappant, éteignit le feu, et la machine s'arrêta. Il était alors neuf heures du soir, et le vaisseau se trouvait en face de Saint-Abb's-Head, un grand promontoire qui se dresse sur les côtes de l'Écosse. Le danger était de toucher la terre; on hissa donc toutes les voiles, et le navire s'éloigna, sous le vent, de la ligne menaçante du littoral. Un épais brouillard s'étendait sur la mer, de telle sorte qu'il était impossible de dire où l'on était. Soudain on aperçut des brisans et les lumières du phare de Ferne. Il n'y avait plus moyen de douter que le péril ne fût imminent. On essaya de louvoyer entre les îles Ferne; mais le vaisseau refusa d'obéir au gouvernail, et vers trois heures du matin il alla frapper avec une force épouvantable contre les récifs de l'île de Longstone. Au moment où eut lieu le choc, quelques-uns des passagers dormaient dans leur cabine. Réveillés en sursaut, ils se précipitèrent demi-nus sur le pont, qui présentait alors une scène de confusion et d'horreur. On mit la chaloupe à la mer, tout le monde voulut s'y précipiter; mais telle était la violence de la mer que le canot se sépara du navire et que plusieurs des passagers pé-

rirent dans un suprême effort pour se rattacher à la vie. Le canot lui-même n'échappa que par miracle. Il n'y avait qu'un goulot de mer dans lequel il pût s'engager sans être mis en pièces par les écueils dont il était environné. Les marins n'en savaient rien, ils s'étaient abandonnés au hasard, c'est-à-dire au vent, à la mer, aux ténèbres; mais la chaloupe, guidée par une sorte d'instinct, s'avança d'elle-même dans cet étroit passage. Après avoir essuyé toute la nuit les plus rudes assauts de la tempête, elle fut recueillie par un sloop qui la conduisit dans la ville de Shields. Cependant le sort de ceux qui restaient à bord du bateau à vapeur était déplorable. Cinq minutes après qu'il avait heurté le rivage, un second choc le divisa en deux parties. La proue seule du bâtiment demeurait ferme sur le roc, et c'est naturellement vers ce débris que se réfugièrent ceux des passagers qui respiraient encore. Suspendus à cette dernière planche de salut, ils s'attendaient d'ailleurs à partager d'un instant à l'autre le sort de leurs malheureux compagnons qu'ils avaient vus balayés par les vagues.

Heureusement en une de ces îles s'élève un phare appelé, à cause de sa position à l'extérieur des côtes, *Outer-Ferne*, et dans ce phare veillait cette nuit-là une fille du gardien, Grace Horsley Darling. Elle entendit, à travers les mugissemens confus de la tempête, un affreux choc, puis les cris des naufragés. Elle se leva et alla réveiller son père. « Mon père, lui dit-elle, entendez-vous ces bruits? — J'entends, répondit le vieillard, le vent qui siffle et la mer qui fait rage. — Moi, reprit-elle, j'entends des voix qui implorent du secours. » Lancer un bateau sur ces vagues orageuses semblait une entreprise folle. On était alors au point du jour; mais la faible lumière qui, à travers le brouillard, tombait à la surface de l'abîme ne servait guère qu'à mieux accuser les mouvemens sinistres de la houle et l'immensité du danger. Le brave gardien du phare était un homme d'expérience, et il hésitait. Une rame à la main, sa fille s'élança dans le bateau, qui n'avait d'ailleurs rien de commun avec les canots de sauvetage d'aujourd'hui. Le père ne pouvait plus résister; il suivit. Un vieillard et une jeune femme, quel mince équipage pour arracher aux puissantes vagues de la mer une proie déjà saisie et à moitié dévorée! Le dévouement fut plus fort que la tempête. Les regards fixés sur un point de l'horizon, ils découvrirent que des êtres vivans s'attachaient encore aux débris du naufrage. La furie du vent était toujours la même, et à chaque instant le frêle bateau semblait courir vers une perte certaine. Au moyen d'une manœuvre dangereuse et d'un effort désespéré, on atteignit enfin le roc contre lequel le navire s'était brisé. Le même sort menaçait le bateau, et il fallut toute l'adresse des deux pilotes pour l'empêcher d'être mis en

pièces. Neuf personnes, cinq hommes de l'équipage et quatre passagers, survivaient seules au désastre. Les autres, qui avaient cherché un refuge sur le rocher, avaient été successivement enlevées par les vagues lourdes et glacées qui l'escaladaient de moment en moment. Le capitaine et sa femme étaient morts, étroitement serrés dans les bras l'un de l'autre. Une mère tenait dans ses mains raides et crispées deux enfans, un garçon et une fille, l'un âgé de huit ans, l'autre de douze, tous les deux suffoqués depuis longtemps par l'étreinte des lames. Les neuf survivans furent reçus dans le canot. Pâles comme des ombres, ils regardaient dans une muette stupeur cette jeune femme intrépide, Grace Darling, qui les ramenait vers le rivage. Le temps était si mauvais qu'on ne put regagner la terre que dans la journée du dimanche. Grace Darling recueillit dans l'intérieur du phare (*light-house*) les neuf victimes qu'elle avait sauvées. Pendant trois jours et trois nuits, elle les soigna, les consola, et leur rendit l'espérance après leur avoir rendu la vie. Cette noble conduite excita dans toute la Grande-Bretagne un transport d'enthousiasme. La peinture, la musique, le théâtre, la poésie, célébrèrent à l'envi les horreurs de cette nuit funèbre et le courage de Grace Darling. Son exemple n'a point été étranger aux actes d'héroïsme qui se renouvellent en quelque sorte à chaque tempête. Il semble que toutes les femmes anglaises aient senti vibrer en elles comme un écho du cri généreux de Grace Darling : « mon père, ils se noient, et nous pourrions les secourir ! » La station de Wicklow, une succursale de la société des *life-boats* de Londres, proposait, il y a un ou deux ans, à l'institution centrale de récompenser le dévouement d'Elisa Byrne, une Irlandaise, qui avait sauvé une jeune fille sur les côtes de son pays. La jeune fille se baignait quand tout à coup elle disparut sous les vagues. Elisa Byrne était à quelque distance sur le rivage; elle s'attacha autour de la taille une corde dont elle fit tenir le bout par une autre femme, puis, tout habillée, elle s'élança dans l'eau, plongea et saisit l'infortunée, qu'elle ramena ainsi à terre avant que la dernière étincelle de vie ne fût éteinte. C'était la troisième personne qu'elle sauvait depuis quelques années.

Un des plus célèbres naufrages en Angleterre est celui du *Royal-Charter*, qui eut lieu le 25 octobre 1859. Ce bateau à vapeur ramenait en Angleterre quatre cent quatre-vingt-dix personnes, lorsqu'il fut assailli durant la nuit par de terribles coups de vent sur la côte d'Anglesey. La mer se ruait avec une violence sans pareille contre les rochers. Un marin, Joseph Rogers, jugeant que le navire lui-même ne pourrait soutenir longtemps le poids des vagues qui l'accablaient, résolut de sauver les passagers. Pour exécuter ce plan,

il se jette à la mer et se met à nager vers le rivage, déroulant une longue corde dont il avait attaché l'un des bouts au vaisseau condamné. Pour bien comprendre tout ce que cette entreprise exigeait de courage, il faut savoir quelle est la résistance de ce que les Anglais appellent une mer brisée (*broken sea*). Quand même le fond serait composé de sable et de cailloux, la force des vagues *tombantes* est si grande et leur mouvement de retraite si impérieux que dans la plupart des cas elles défient le plus fort et le plus habile nageur. Combien plus terrible est le danger lorsque les lames s'élancent de toute leur fureur contre les angles aigus de rochers durs comme le diamant! Mille fois plus affreuse encore est la situation du nageur quand il n'a tout autour de lui que les ténèbres, quand des débris de naufrage encombrent la cime mouvante des vagues et quand la température des eaux est assez basse pour glacer le sang dans les veines de l'homme le plus brave. C'est pourtant contre tous ces obstacles réunis que Joseph Rogers eut à lutter : ces obstacles, il les avait prévus, et il n'avait point hésité un instant. Il est bien vrai qu'il sauvait sa vie en sauvant celle des autres; mais, s'il n'eût songé qu'à lui-même, se fût-il chargé d'une corde qui ajoutait tant aux embarras et aux difficultés de son périlleux voyage? Au moment où il avait quitté le vaisseau, il y avait d'ailleurs plus de chance pour lui d'être secouru à bord que de gagner le rivage dans des conditions si défavorables. Un généreux sentiment avait donc dominé chez Rogers l'instinct même de la conservation. Ses efforts furent couronnés de succès; il gagna la terre, et, une voie de communication étant établie au moyen de la corde entre le vaisseau et le rivage, vingt-cinq personnes furent sauvées dans des corbeilles. Les quatre cent quatre-vingt-dix passagers auraient ainsi tous échappé à la mort, si, pendant que se pratiquait cette manœuvre de sauvetage, le vaisseau ne se fût en quelque sorte dissous et abîmé pour jamais au fond de la mer. L'institution nationale des *life-boats* décerna la médaille d'or au brave marin Joseph Rogers. Il reçut en outre 5 livres sterling : bien faible gratification sans doute pour un tel service; mais de tels actes ont leur récompense dans le cœur même de ceux qui les accomplissent.

Plus que tout autre peut-être, l'Anglais possède le genre de courage qui convient à de telles entreprises : il a ce qu'il appelle le *pluck*, c'est-à-dire une valeur ferme, réfléchie, inébranlable, un sentiment de bravoure naturelle contre la mauvaise fortune et les élémens déchaînés. Si quelque chose pouvait encore développer en lui les ressources de cette mâle énergie, ce serait à coup sûr la compassion pour les souffrances inouies qu'endurent trop souvent les malheureux naufragés. Le 7 novembre 1859, une barque de pêcheurs

avait échoué en vue des côtes de Norfolk sur les sables d'Hasborough près de Bacton. Le bateau ayant sombré, les quatre hommes de l'équipage et un mousse, *boy*, se réfugièrent sur le mât. Depuis une nuit et un jour, ils n'avaient point d'autre soutien que cet arbre élevé d'environ huit pieds au-dessus de la mer en fureur. Ils étaient sans nourriture et presque sans vêtemens. L'un d'entre eux ôta sa chemise et l'agita dans l'air comme un signal de détresse; mais le vent l'arracha de ses mains affaiblies. Le mousse, juché aussi bien que les autres sur la cime du mât, tint bon jusqu'au second jour, quand, épuisé de fatigue, il lâcha prise et glissa lourdement dans la mer. Un des hommes vint à son secours, le saisit et le replaça dans la position qu'il avait perdue. On n'avait rien pour l'attacher au mât, il n'y avait plus de traverses pour se reposer : aussi la nuit suivante l'enfant, presque insensible de froid et ayant dépensé toutes ses forces, se laissa tomber de nouveau; cette fois il fut perdu dans l'abîme. Le lendemain, les naufragés eurent un rayon d'espoir. Un navire qui passait au loin aperçut leurs signaux, entendit leurs cris et envoya une chaloupe à leur secours. Après avoir lutté en vain contre le vent et la marée, la chaloupe abandonna la partie et retourna vers le vaisseau. Les quatre infortunés virent ainsi s'éloigner et s'évanouir toute chance de salut. Un sombre désespoir s'empara d'eux : ils dirent adieu à la vie. Cependant ils avaient résolu de mourir à leur poste, et ils embrassèrent le mât avec frénésie. Une ou deux heures après, ils entendirent tirer le canon. A ce bruit, ils reprirent courage : c'était peut-être un signal! Une yole avait été en effet lancée en mer pour les chercher; mais comme ils ne formaient qu'un point perdu sur le vaste océan et que la nuit descendait en ce moment même à la surface des eaux, on ne put les découvrir. La yole revint tristement vers le rivage, et les ténèbres s'épaissirent sur la mer. C'était la troisième nuit : ils la passèrent comme les deux autres cramponnés à la tête du mât et craignant de plus en plus que, la base venant à céder d'un instant à l'autre, ils ne fussent tous ensevelis dans les vagues. Le lendemain matin, le bateau de Bacton fit une nouvelle tentative, les atteignit vers dix heures et les débarqua plus morts que vifs à Palling. Dès qu'ils furent en état de supporter le voyage, on les transporta à l'asile des marins dans la ville d'Yarmouth, *Yarmouth sailors' home*. Leurs membres gonflés et engourdis, leur pâleur de spectre, leur morne silence, tout proclamait assez les terribles épreuves qu'ils avaient subies. Il fallut plusieurs semaines pour les remettre sur pieds. L'institution des *life-boats* vota une récompense de 18 livres sterling à l'équipage de la yole qui les avait tirés en quelque sorte du fond du sépulcre.

Ces divers exploits de sauvetage ont été accomplis par des bateaux ordinaires : il est curieux de leur opposer la conduite des *life-boats*. Tandis que les plus gros vaisseaux chancellent comme un homme ivre, ou tremblent comme une femme éperdue sous les coups du vent et de la mer, le *life-boat* semble à l'aise et pour ainsi dire chez lui au milieu des vagues les plus sinistres. Il est aux autres canots ce qu'est l'oiseau des tempêtes aux différentes tribus ornithologiques. Il ne faudrait pourtant pas croire que les hommes qui le gouvernent n'aient point aussi besoin d'un grand courage. Comme ces vrais canots de sauvetage sont requis le plus souvent dans des cas désespérés, la somme des dangers se trouve à peu près égale, et les circonstances dans lesquelles ils manœuvrent sont bien faites pour frapper de terreur l'imagination des plus intrépides. Durant un de ces tremblemens de mer que les Anglais désignent sous le nom de *ground swell*, une barque, la *Comtesse de Lisburne*, avait frappé contre la barre de Cardigan. Son mât et sa voilure venaient déjà d'être emportés par un coup de vent. Les vagues tombaient l'une après l'autre contre les planches du bâtiment avec le bruit profond et sépulcral d'un éboulement de terre contre un cercueil. A peine le danger que courait la barque fut-il connu sur la côte que le *life-boat* de Cardigan s'élança dans la mer. L'équipage du canot voyait palpiter à l'horizon sous le choc des vagues les débris du naufrage comme une chose vivante qui demande grâce. Ce jour-là, la mer était d'une violence à renverser un trois-mâts; à plus forte raison jouait-elle avec la faible barque ainsi qu'avec une coquille d'œuf. A mesure que le *life-boat* approchait des naufragés, le roulis se montrait si terrible qu'il eût fait pâlir l'homme le plus résolu. Les malheureux avaient perdu leur chaloupe; il ne leur restait donc plus d'espoir que dans le canot de sauvetage. Regardés en face par la mort, ainsi que disent les Anglais, ils poussaient des cris déchirans. Cependant les hommes du *life-boat* avaient juré de sacrifier leur vie ou de sauver celle de leurs frères. Ils réussirent enfin contre vents et marées à atteindre les trois marins composant l'équipage de la *Comtesse de Lisburne*, et les ramenèrent sains et saufs vers le rivage.

Des hommes qui luttent sans pâlir contre la mer et contre les élémens déchaînés avec la noble intention de secourir leurs semblables sont naturellement des hommes de cœur. Aussi les marins et les pêcheurs qui forment sur les côtes les équipages des *life-boats* se distinguent en général par une vie exemplaire. Qui ne devine l'action morale exercée sur de tels caractères par la nature auguste des services qu'ils sont appelés à rendre? La force du dévouement n'a-t-elle point même quelquefois calmé et dominé chez eux la ré-

volte des passions les plus difficiles à vaincre? Je serais tenté de le croire d'après ce qui m'a été raconté en Cornouaille. Un pêcheur du nom de Jim, si vous voulez, était dans sa jeunesse d'un caractère farouche et jaloux. Brave d'ailleurs, il s'était engagé dans l'équipage de l'un des *life-boats* qui protégent ces côtes dangereuses. Ses camarades l'avaient surnommé *le taciturne*. Il y avait à cette humeur sombre une cause bien simple : Jim aimait une jeune fille aimée par un autre pêcheur, et il avait bien reconnu qu'il n'était point le préféré. Il conçut contre son rival un cruel ressentiment. Un soir que ce dernier devait revenir de la pêche, Jim se rendit au bord de la mer. C'était une nuit chargée de ténèbres et d'électricité. Jim marchait à la dérobée le long des rochers, qu'il touchait de temps en temps pour retrouver sa route. La tempête était dans le ciel; un orage grondait dans son cœur. Enfin il s'arrêta dans un étroit sentier par lequel George, l'autre pêcheur, devait passer pour se rendre à son cottage. Les projets les plus sinistres contre son rival roulaient dans son cerveau, non moins agité que les vagues de la mer. Tout à coup le ciel, noir comme une tenture funèbre, se déchire; le tonnerre éclate sur les flots, et à la lueur de l'éclair l'œil exercé de Jim découvre une barque qui donnait des signaux de détresse. Le vent s'était élevé depuis une heure, et faisait bouillir les vagues comme l'eau dans une chaudière. Un second éclair permit à Jim de reconnaître distinctement la barque de George, qui courait le plus grand risque d'être brisée contre les récifs. Il eut un moment de joie féroce; le ciel se chargeait lui-même de servir ses vengeances; il n'avait qu'à laisser faire. Si c'était un crime, le secret en resterait à jamais enseveli entre lui-même et les élémens, devenus en quelque sorte ses complices. Cependant sa conscience lui disait que c'était une lâcheté, et il devint triste. Tout à coup il entendit à travers le vent et la pluie des voix sur la côte, dans la direction où se trouvait la maison du *life-boat*. Il ne douta plus que la nouvelle d'une barque perdue en mer et menacée de périr ne fût arrivée aux oreilles de ses camarades. Il les vit en esprit s'élancer dans le canot de sauvetage, car les braves marins mettent en pareil cas à risquer leur vie le même empressement que d'autres apportent à la conserver. Sa place allait être prise dans le bateau. La voix du devoir et de l'honneur venait de parler; il n'hésita plus, et courut vers la station du *life-boat*. Au moment où il arriva, le bateau était plein; un autre tenait la rame qui lui appartenait de droit; il la lui arracha des mains, en proie à une sorte de fureur. Le canot fut lancé; mais on ne découvrit aucune trace du naufrage. La barque avait sans doute chaviré ou avait été mise en pièces contre les rochers. Le *life-boat* revenait découragé, quand, à la lueur des éclairs qui ne cessaient

de frapper le sein de la mer comme avec un glaive rouge, Jim aperçut une forme humaine paraissant et disparaissant à la surface de l'abîme. C'était évidemment un des marins de la barque de pêche qui se débattait contre la mort. Jim saisit une des cordes du *life-boat*, se jeta dans la mer, et, prenant aux cheveux l'homme qui se noyait, le ramena à bord. Le malheureux était dans un état d'insensibilité complète; on le coucha tout de son long sur le dos, et quand le *life-boat* eut regagné le rivage, on essaya de le rappeler à la vie. Étant revenu à lui, George apprit par qui il avait été sauvé. Il voulut serrer la main de Jim, qui la retira durement. « Laisse-moi, dit-il : nous ne nous reverrons jamais! » Le lendemain, il prit un engagement de trois années à bord d'un vaisseau qui faisait voile pour les îles de l'Océan-Pacifique.

Le respect de la vie humaine, tel est un des caractères les plus honorables des civilisations modernes. Les sociétés anciennes vivaient appuyées sur un principe tout contraire, l'immolation, l'esclavage, la guerre. Elles se glorifiaient des victimes sacrifiées, tandis que de nos jours les nations s'enorgueillissent des victimes préservées. L'institution des *life-boats* marque un progrès dans cette voie : aux yeux de ses membres, tout homme vaut la peine qu'on se dévoue pour le sauver, et c'est de l'Angleterre, représentée si légèrement par quelques écrivains français comme la terre classique de l'égoïsme, qu'est parti ce grand exemple! On a beau dire, les nations libres sont forcées de se montrer généreuses. N'ayant point à se reposer sur le gouvernement du soin de venir en aide aux malheureux, elles doivent à leur conscience de faire le bien sans autorisation de l'état. La France possède à peine deux ou trois canots de sauvetage dignes de ce nom : elle a, je le sais, sur ses côtes une noble population de marins et de pêcheurs toujours prêts à rendre service; mais que peut le dévouement sans les moyens mécaniques qui résistent à la fureur des tempêtes? Pour construire sa flotte de *life-boats*, l'Angleterre a fait appel à tout ce qui peut élever l'âme d'un peuple, la poésie, l'éloquence, les croyances chrétiennes. En cela s'est-elle trompée? Je ne le crois point. La plus religieuse des sociétés serait celle qui pourrait dire à Dieu : « De tous ceux que tu m'avais donnés, aucun n'a péri par ma faute! »

ALPHONSE ESQUIROS.

ÉTUDES FORESTIÈRES

LES FORÊTS DE LA CORSE.

De tous les départemens français, la Corse est celui qui a provoqué le plus de rapports officiels et d'études diverses, et il est peut-être le moins connu. Deux causes expliquent notre ignorance au sujet de la Corse : d'abord bien peu de ces documens ont été livrés à la publicité, et le nombre des voyageurs qui visitent l'île est très restreint. Ce n'est pas d'ailleurs à de simples touristes qu'on peut demander des notions complètes sur un tel pays. Le parcours de l'intérieur est trop difficile et trop fatigant, le comfortable, une fois qu'on est sorti des villes, y fait trop absolument défaut pour qu'on puisse rien espérer de ceux qui ne voyagent que pour leur plaisir. C'est déjà beaucoup, à leurs yeux, de ne pas reculer devant une traversée de vingt-quatre heures pour voir une île qui, en somme, n'a rien de fort attrayant. Quant à y séjourner, ils n'y pensent même pas. Le plus souvent ils se contentent de débarquer à Ajaccio et de faire en diligence le trajet de cette ville à Bastia, où ils se rembarquent pour Livourne. Ils ont ainsi traversé la Corse en écharpe, d'un rivage à l'autre, surpris quelques traits de mœurs dans les villages situés sur la route, recueilli quelques renseignemens dans les auberges; c'en est assez pour avoir une idée du relief topographique, conserver dans un coin de leur mémoire un paysage qui les aura frappés, et emporter de cette course rapide une certaine impression vague où la peine tient autant de place que le plaisir.

Il en est cependant quelques-uns qui prennent les choses plus au sérieux, et qui, habitués à scruter les causes et les effets, tien-

nent à se rendre compte, autrement qu'en simples spectateurs, des scènes variées que les voyages déroulent devant eux. C'est ainsi que M. Blanqui, après avoir visité la Corse en 1838, a présenté à l'Académie des Sciences morales et politiques et ensuite publié, sur l'état économique et moral de cette île, un rapport qui, pour avoir vingt-cinq ans de date, n'en a pas moins conservé tout son à-propos. Aucun autre ouvrage ne met plus en lumière le contraste de la pauvreté des habitans avec les richesses naturelles qui les entourent, ne fait mieux saisir les causes d'une pareille situation, n'en signale les remèdes avec plus d'autorité. De temps à autre aussi, quelques Corses, désireux de voir enfin leur pays sortir de l'état d'infériorité où il se trouve, font appel par la publicité à l'opinion publique et à la sollicitude du gouvernement (1); mais c'est surtout aux documens officiels qu'il faut avoir recours, si l'on veut être exactement renseigné. Ces documens émanent d'ordinaire, les uns des fonctionnaires locaux qui, sentant l'impuissance de leurs efforts pour sauvegarder les premiers intérêts de la société, recherchent les moyens d'écarter les obstacles qu'ils rencontrent, les autres d'agens spéciaux, forestiers, ingénieurs de marine, etc., qui, envoyés en Corse pour étudier le pays au point de vue de leur service particulier, en énumèrent les ressources et indiquent le parti qu'on pourrait en tirer. Si la bonne volonté ne manque pas aux auteurs de ces rapports, on ne saurait toujours en approuver les tendances économiques. Ils ne se contentent point, pour la plupart, de demander que l'état veille à la sécurité, ouvre des routes, assainisse les marais; ils voudraient, ceux-ci, qu'il subventionnât certaines industries, ceux-là qu'il créât des fermes-écoles, quelques-uns même qu'il doublât la garnison, pour encourager la production agricole en accroissant le nombre des consommateurs. Au milieu de tous ces projets, l'exploitation des forêts a toujours tenu le premier rang, et c'est sur les richesses présumées qu'elles renferment qu'on a le plus souvent fait reposer le plan de la régénération de la Corse. Il semble, à entendre certains optimistes, que du jour où l'état voudra bien consentir à introduire la cognée dans ces massifs séculaires, le pays tout entier va se transformer, que l'aisance va se répandre par le travail au milieu des populations reconnaissantes, que des chantiers de construction vont s'établir dans tous les ports, et que du même coup le trésor public trouvera une source inépuisable de profits dans la vente des bois de l'île, qui jusqu'ici périssaient sur pied faute d'être exploités. Je voudrais, grâce à d'an-

(1) Pour donner une idée de ces publications, on peut citer *l'Opportunité et les avantages de créer à Ajaccio un arsenal maritime industriel*, par M. L. Roux; brochure in-4°, 1850; — *la Corse et son avenir*, par M. Jean de La Rocca; 1 vol. in-8°, Plon, 1857.

ciens souvenirs et à divers renseignemens que j'ai pu me procurer, donner ici une idée des forêts de la Corse, en faire connaître la difficile exploitation, montrer les résultats qu'on a déjà obtenus, et ceux qu'on peut en attendre encore; mais il faut avant tout dire un mot de la situation économique de cet étrange pays et des circonstances qui en ont jusqu'ici entravé le développement.

I.

Dans son ensemble, la Corse peut, ainsi que la Sardaigne, dont elle n'est séparée que par quelques kilomètres, être considérée comme la crête d'une chaîne de montagnes sous-marines dont les vallées sont recouvertes par les eaux, et dont les sommets les plus élevés surgissent seuls au-dessus des flots. Qu'on se figure le massif des Alpes transporté au milieu de la Méditerranée. L'île a la forme d'une ellipse dont le grand axe, dirigé du nord au sud, a, non compris l'appendice du Cap-Corse, environ 150 kilomètres de longueur. Sa superficie est de 8,747 kilomètres carrés. Dans un mémoire adressé en 1833 à la Société géologique, M. Jean Reynaud, qui était alors ingénieur des mines, signale dans la constitution de la Corse un double système de montagnes. La partie occidentale se compose d'une série de chaînes granitiques parallèles entre elles, se dirigeant du nord-est au sud-ouest, séparées par des vallées régulières peu étendues, et se terminant par des golfes profonds et d'un mouillage facile : tels sont les golfes de Porto, de Sagone, d'Ajaccio, de Valinco, etc. Les cours d'eau qui occupent le fond de ces vallées sont rapides et se rendent directement à la mer, presque sans recevoir aucun affluent. La partie orientale au contraire est une suite de chaînes irrégulières qui, allant du nord au sud, coupent transversalement le premier système, et forment par leur rencontre avec celui-ci une arête centrale comprenant les points les plus élevés de l'île. Le Monte-Doro (2,652 mèt.), le Monte-Rotondo (2,763 m.) et quelques autres se trouvent précisément sur cette ligne de séparation des deux systèmes. Dans la partie orientale, les vallées sont contournées et ramifiées, et les rivières qui recueillent les eaux des vallons latéraux ont un cours sinueux et un volume parfois considérable. Les montagnes, formées de schistes micacés et talqueux alternant avec des couches de grès, de calcaire et de serpentine, sont moins abruptes que les montagnes granitiques de l'ouest : elles s'abaissent peu à peu en s'approchant du rivage, et laissent entre elles et la mer une plaine de 10 kilomètres de large sur 80 kilomètres de long. Cette plaine, due à des alluvions anciennes, se prolonge

sous les eaux avec une déclivité si faible, qu'à 50 mètres du rivage on trouve à peine 3 mètres de profondeur. Elle est marécageuse par places, mais extrêmement fertile, et quand elle aura été assainie, elle sera une véritable terre promise pour l'agriculture. Quant à la partie montagneuse, elle est naturellement plus aride, et les vallées seules semblent pouvoir être cultivées avec avantage.

Les flancs de ces montagnes renferment de grandes richesses minérales. Outre des mines de cuivre, qui paraissent devoir être très productives, on y rencontre le porphyre, le granite orbiculaire, tous deux très recherchés dans les arts; l'*euphotide*, appelé aussi *vert de Corse* (*verde di Corsica*), roche très dure, particulière à ce pays et susceptible d'un très beau poli; des marbres richement nuancés, dont l'exploitation commence à peine. Enfin on trouve de tous côtés des sources minérales très variées, dont la réputation ne s'est guère étendue jusqu'ici au-delà des limites de l'île.

Sous le rapport du climat, la Corse n'a rien à envier à l'Italie. Pendant les deux tiers de l'année, le soleil y brille de tout son éclat, sans qu'aucun nuage vienne jamais interrompre l'impitoyable monotonie d'un ciel toujours bleu. La température est tropicale pendant l'été sur les rivages que baignent les flots indolens de la Méditerranée; mais elle est supportable dans l'intérieur, où l'élévation corrige l'effet de la latitude. En hiver, il est rare qu'elle descende au-dessous de zéro, et on ne connaît guère la neige que dans les montagnes. Grâce à cette variété de climats, la Corse est propre à toute espèce de cultures. Si les oliviers, les chênes-liéges, les orangers, les citronniers, les cactus se montrent sur les côtes, les céréales, le maïs, la vigne, le châtaignier se rencontrent dans les régions tempérées de l'intérieur. Des maquis ou des forêts de pins maritimes et *laricios* tapissent les flancs des montagnes, dont les froides sommités sont occupées par des hêtres, des sapins et des bouleaux.

Voilà le contingent de la nature, ce qu'on pourrait appeler la mise de fonds de la Providence à l'égard de la Corse. Quel parti les habitans ont-ils su en tirer? A peu près aucun. Sans agriculture, sans industrie, sans commerce, ils sont affectés d'une pauvreté chronique dont ils se croient incapables de s'affranchir par eux-mêmes. Les rades naturelles, si merveilleusement distribuées, sont vides de bâtimens et de marins; les cours d'eau, au lieu de faire marcher des usines et d'irriguer des prairies, coulent inutiles et dangereux; la terre se repose d'un travail qu'elle n'a pas fourni, et les hommes, drapés dans leur misère, usent en puériles querelles plus d'énergie qu'il ne leur en faudrait pour sortir de leur indigence. Aussi la population de la Corse n'est-elle que de 240,000 habitans, c'est-à-dire environ 27 par kilomètre carré, tandis que la

moyenne générale de la France est de 70. Il n'est pas difficile de démêler les causes de cette situation. D'un côté, la configuration du pays se prêtant peu au travail agricole, les habitans ont demandé de préférence leurs moyens d'existence à l'industrie pastorale; de l'autre, exposés pendant des siècles aux invasions et aux pillages des peuples riverains de la Méditerranée, ils ont dû, pour se mettre à l'abri des coups de main, abandonner les plaines et les vallées et grouper leurs habitations sur le sommet des montagnes, comme des aires d'aigles sur le haut des rochers. Là, isolés du monde entier, sans communication avec leurs voisins, ils vivaient de leurs troupeaux, dont ils confiaient la garde à des hommes armés. Il était impossible que, dans ces petites agglomérations, des jalousies ne surgissent pas entre les familles, et que les haines, une fois allumées, ne se perpétuassent pas de génération en génération, alimentées par l'isolement, entretenues par des préjugés que rien ne venait combattre. De là l'origine de la *vendetta* et du banditisme, qui en fut la suite. Quand les Génois se rendirent maîtres de l'île, bien loin de chercher à calmer ces inimitiés, ils firent tout pour les entretenir et les multiplier. C'était pour eux un moyen de gouvernement; comme ils ne quittaient pas les côtes, ils maîtrisaient le pays en favorisant tantôt une faction, tantôt une autre.

A la dissolvante domination des Génois succéda de 1728 à 1769, époque de la réunion à la France, une période insurrectionnelle pendant laquelle la Corse a été livrée aux luttes intestines des partis, qui ne firent qu'empirer le mal, et il a de si profondes racines que, bien que près d'un siècle se soit écoulé depuis la réunion, les mœurs des habitans sont encore à peu de chose près ce qu'elles étaient alors. Insulaires, éloignés du courant général de la civilisation, ne recevant les idées du continent que par de rares intermédiaires, imbus de préjugés superstitieux qu'entretient un clergé ignorant et avide de domination, les Corses, surtout dans la campagne, ont conservé une partie des défauts de leurs ancêtres. Comme eux, ils détestent le travail qui les enrichirait; comme eux, ils briguent le pouvoir et l'influence que donnent les fonctions publiques; comme eux, ils sont prompts à la vengeance et impitoyables pour leurs ennemis. Le banditisme sans doute est à peu près détruit; mais, pour être plus dissimulées, les haines n'en sont pas moins tenaces, et si elles ne se traduisent plus qu'exceptionnellement par des assassinats, elles cherchent à se satisfaire par des moyens qui ne sont guère plus avouables (1).

(1) L'extinction du banditisme est due à la loi de 1853, qui prohibe d'une manière absolue le port d'aucune arme. Jusqu'alors, personne ne sortait de chez soi sans avoir

Les Corses sont peu expansifs. Repliés sur eux-mêmes, peu confians dans l'empire de la justice, ils vivent les uns vis-à-vis des autres dans un état continuel de contrainte qui empêche toute manifestation spontanée. C'est sans doute à ce caractère soupçonneux et inquiet qu'il faut attribuer leur peu de goût pour les arts. Tandis que l'Italie a produit, ainsi que le fait justement remarquer M. Blanqui, les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence, les merveilles de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique, la Corse n'a pas donné le jour à un seul poète connu, à un seul peintre, à un seul musicien. Et cependant la langue qu'on y parle est celle de Dante, le soleil qui l'éclaire est celui de Raphaël et de Michel-Ange. Ses grands hommes à elle, les seuls qui vivent dans la mémoire du peuple, sont les Sampiero, les Gaffori, les Paoli, qui, pour une cause ou pour une autre, l'ont arrosée de sang et ravagée du nord au midi. Je ne parle pas de Napoléon, qui a quitté son pays dès l'enfance, et dont l'histoire en est absolument indépendante.

Maintenant que l'on connaît dans ses traits principaux la situation morale de la Corse, il sera facile d'en saisir la situation matérielle. Presque tous les villages sont perchés sur les hauteurs. Les maisons en pierres sèches, à peine cimentées entre elles, n'ont le plus souvent qu'un simple rez-de-chaussée et parfois même qu'une seule pièce, dans laquelle, sur la terre nue, grouillent pêle-mêle hommes, femmes, enfans et pourceaux. Quand on pénètre dans ces intérieurs, une fumée épaisse, qui n'a d'autre issue que la porte et des trous sans vitres servant de fenêtres, vous prend à la gorge, et, jointe aux odeurs nauséabondes d'une cuisine équivoque, achève de vous soulever le cœur. Éparpillées sans ordre autour d'une église délabrée, ces tristes masures sont entourées d'immondices que personne ne se donne la peine d'enlever, et qui font de quelques villages corses de véritables cloaques. C'est là que, réunis par groupes, couchés au soleil, parfois sans parler pendant des heures entières, les hommes passent la vie à fumer leur pipe ou à méditer quelque nouvelle intrigue contre leurs ennemis. Avec leur longue barbe, leur veste brune en drap non tondu, leur bonnet de coton rouge, ils ont un aspect étrange et peu rassurant. Il leur en coûterait bien peu de nettoyer leurs maisons et leurs rues; mais l'ha-

son fusil sur le dos. On s'en servait à la moindre altercation. Les gens du peuple l'appelaient leur *juge de paix*, parce qu'il mettait fin à leurs différends. Les effets de cette loi ne tardèrent pas à se faire sentir : en 1851, le nombre des accusés pour meurtre et assassinat était de 200; en 1855, il était déjà tombé à 78. Encore aujourd'hui il faut à la Corse 1,200 gendarmes. On voit cependant qu'il y a progrès, puisque Voltaire, dans son *Précis du règne de Louis XV*, prétend qu'on avait compté 1,700 assassinats en deux années.

bitude leur a fait perdre la conscience de leur malpropreté, et a presque détruit chez eux l'esprit d'initiative. Jamais l'idée ne leur viendrait d'associer leurs efforts pour déblayer une route ou pour exécuter le moindre travail d'utilité générale. Dans beaucoup de villages il n'y a pas d'autre cimetière qu'une fosse commune où l'on jette pêle-mêle, sans même les mettre dans un cercueil, les cadavres qui empoisonnent l'atmosphère de leurs émanations putrides. A Ajaccio même, l'eau est insuffisante pour les soins de la propreté la plus vulgaire; je ne crois pas qu'il y existe un seul établissement de bains.

Les châtaigniers sont pour ces populations désœuvrées une véritable providence, non seulement par les fruits qu'ils produisent et qui sont la base de leur nourriture, mais encore parce que, plantés autour des villages, ils les abritent de leur épais feuillage et leur donnent de l'ombre et de la fraîcheur. Ils sont si bien considérés comme un capital, qu'on évalue la richesse des familles au nombre de châtaigniers qu'elles possèdent, et qu'il n'est pas rare de voir figurer un ou plusieurs de ces arbres dans les contrats de mariage à titre d'apport. Les oliviers sont également pour la Corse une ressource importante; mais comme on ne prend la peine ni de les greffer ni de les tailler, comme on attend, pour récolter les fruits, que la maturité les ait fait naturellement tomber, l'huile qu'on en tire est d'assez mauvaise qualité. Dans la Balagne cependant, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de l'île, comprise entre Bastia et Calvi, la culture de l'olivier est mieux entendue, et donne lieu à un commerce d'exportation assez considérable. La production totale est évaluée à 150,000 hectolitres. Si l'on excepte Talane dans l'arrondissement de Sartène, c'est aussi la Balagne qui produit les meilleurs vins, dont quelques-uns pourraient lutter sans désavantage avec ceux d'Espagne. Malheureusement les caves manquent, et les procédés de fabrication laissent tellement à désirer, que des négocians génois trouvent leur profit à venir en Corse acheter les raisins et à fabriquer le vin chez eux plutôt que de le prendre dans le pays. On estime à 300,000 hectolitres la production annuelle. Une autre culture plus lucrative encore, mais reléguée jusqu'ici aux alentours du Cap-Corse, est celle du cédratier, qui donne un revenu de 5 à 6,000 francs par hectare. Dans les environs des villes, la culture maraîchère commence à se développer depuis quelques années, grâce à la présence d'un certain nombre de fonctionnaires continentaux qui tiennent à avoir des fruits et des légumes. C'est même un spectacle assez curieux les jours de marché que de voir les paysans du voisinage apporter leurs provisions. Ils sont ordinairement par groupes de dix ou douze à cheval, ayant tous une

veste en drap corse, un bonnet phrygien sur la tête, une courge évidée et servant de gourde sur le dos, puis un sac de cuir, renfermant leurs provisions, en bandoulière. Récemment encore, la cartouchière et le fusil complétaient cet équipement. Chacun d'eux est accompagné de deux ou trois mulets portant les denrées qu'il vient offrir : ce sont des oignons, des pastèques ou quelques autres légumes, des fromages de chèvre ou de mouton (*bruccio*), du vin dans des outres, de l'huile dans des sacs de peau, ou même quelques bûches de bois de chauffage péniblement retenues par une corde, et qui suivent dans leurs balancemens réguliers les mouvemens paisibles de l'animal. Les femmes, souvent chargées elles-mêmes, accompagnent à pied leurs seigneurs et maîtres qui se prélassent sur leur monture; ce n'est que le soir, au retour, qu'il leur est permis de monter sur une des bêtes déchargées de leur fardeau.

Dès qu'on s'éloigne des villes, on s'aperçoit que l'agriculture de la Corse est tout à fait dans l'enfance. Le défaut de routes empêchant le transport des produits, chaque habitant ne cultive que ce qui est nécessaire à sa propre consommation, et il restreint celle-ci tant qu'il peut, puisque, ne voulant pas travailler lui-même, il est obligé de recourir à des ouvriers lucquois qu'il lui faut payer. Aussi le système de culture est-il des plus simples. Il consiste à mettre le feu au maquis, à remuer le sol avec l'ancien araire des Romains, et à semer dans les cendres de l'orge et de l'avoine. Comme les jungles de l'Inde, le maquis constitue la végétation spontanée du pays; il se compose d'arbrisseaux ligneux, tels que bruyères, lauriers, myrtes, lentisques, alaternes, cistes, etc., qui forment des fourrés impénétrables de 8 ou 10 mètres de hauteur; il fournit par la combustion une certaine quantité d'élémens fertilisans qui permettent de demander au même sol deux ou trois récoltes, sans lui donner aucun engrais. Lorsqu'il est épuisé, on abandonne une place que le maquis ne tarde pas à envahir de nouveau, et l'on recommence un peu plus loin la même opération.

L'éducation du bétail est fort négligée et repose sur la vaine pâture. La race bovine, qui, faute d'étables et de fourrages, vit en plein air et ne se nourrit que de plantes sauvages, est petite et ne produit pas de lait. Elle est d'ailleurs si peu nombreuse qu'on trouve de l'avantage à faire venir de Sardaigne les bœufs nécessaires à la consommation locale. Le mouton et la chèvre donnent plus de profits parce qu'ils se contentent de la nourriture peu substantielle qu'ils rencontrent dans les maquis et les forêts. Leur lait fournit un fromage assez estimé dans le pays, mais qui n'est pas du goût de tout le monde. Les chevaux, également très petits, robustes et sobres, ont quelque analogie avec les chevaux arabes; comme eux, ils

sont pleins de feu; comme eux, ils ont le pied assez sûr pour escalader sans broncher les passages les plus périlleux. C'est la race de montagne par excellence. L'élève de ces animaux, qui pourrait être très profitable, est malheureusement peu répandue et concentrée sur quelques points seulement.

Des tentatives sérieuses ont été faites pour introduire en Corse des procédés de culture moins rudimentaires : c'est la magnifique plaine qui s'étend au sud de Bastia, le long du rivage oriental, qui en a surtout été l'objet. Une compagnie financière puissante s'était constituée pour livrer à l'exploitation le vaste domaine du Migliacciaro, qui ne comprenait pas moins de 16,000 hectares de terres d'alluvion : elle dépensa en bâtimens, en bestiaux, en instrumens perfectionnés, des sommes considérables; mais dès les premières années elle dut renoncer à ses vastes projets. Je ne sais ce qu'elle est devenue depuis; mais lorsque je visitai cette ferme en 1851, elle était telle encore que M. Blanqui l'avait trouvée en 1838 : les bâtimens tombaient en ruine, les charrues traînaient inutiles dans les cours, les écuries ne renfermaient plus un cheval, les étables plus une vache. Sans parler des divers incidens judiciaires qui ont pu entraver cette entreprise, il est évident qu'elle ne pouvait réussir dans les conditions où elle était placée. La culture perfectionnée, ayant pour objet de demander à la terre la plus grande somme de produits possible, réclame une quantité considérable de travail et de capital; elle trouve donc son application dans les pays riches où le prix de la terre est relativement élevé, mais où la main-d'œuvre est abondante et le capital à bon marché. Or en Corse c'est précisément le contraire. De ces trois élémens de production, c'est la terre qui coûte le moins cher, et qui par conséquent a le moins besoin d'être ménagée. Il en résulte qu'une culture extensive doit, toutes choses égales d'ailleurs, donner plus de bénéfices que toute autre; mais jusqu'à l'époque où les connaissances économiques seront plus répandues, il faut s'attendre encore à bien des déceptions du même genre.

Deux autres obstacles s'opposaient en outre au succès de ces entreprises agricoles, c'était l'insalubrité de cette région et la vaine pâture. La déclivité de la plaine étant presque insensible, les eaux ne s'écoulent que difficilement. Les embouchures des rivières, obstruées par les terres enlevées de la montagne, forment le long du littoral des marais qui dégagent durant l'été des miasmes délétères, et qui promènent la fièvre et la mort sur toute la contrée. Il faut fuir devant le fléau et gagner au plus vite la montagne, car les constitutions même les plus robustes ne lui résistent pas. Le desséchement des marais, dont on s'occupe avec sollicitude, ne suffira point à lui

seul pour assainir la plaine. Comme dans toutes les terres vierges livrées à la culture, les débris végétaux longtemps accumulés laissent échapper, par chaque nouveau sillon, des émanations méphitiques qui rendront quelques années encore ce séjour insalubre.

Toutefois l'obstacle le plus sérieux peut-être qui ait entravé en Corse les progrès du travail agricole, c'est la vaine pâture. Chaque paysan possède quelques têtes de bétail, vaches, chèvres ou moutons. N'ayant ni étables ni fourrage, il en confie la garde à des bergers nomades qui se chargent de les nourrir moyennant l'abandon des petits. Pendant l'été, ces troupeaux errent dans la montagne, paissent dans les maquis communaux, et trop souvent s'aventurent jusque dans les forêts qu'ils ravagent. Chassés par la neige pendant l'hiver, ils descendent dans les plaines et les vallées, où ils vivent de tout ce qu'ils trouvent, sans respecter ni les terres cultivées, ni les murs en pierres sèches qui leur servent de clôture. Il faut voir ces bergers, au moment de leurs migrations bisannuelles, campés sur leurs petits chevaux, entourés de chiens au poil hérissé, conduisant leurs troupeaux de moutons noirs ou de vaches à demi sauvages qui courent à travers les rues en poussant d'interminables mugissemens. Comme ils ont l'air de mépriser tous ceux qui vivent sous des toits! Ignorans, maîtres d'une partie de la fortune des habitans, redoutés de tous, sans respect pour la propriété, incendiant les forêts pour avoir de l'herbe, prompts à tuer qui les gêne et à *prendre le maquis* (1), ce qui ne change rien à leur genre de vie, ils se considèrent comme les seigneurs du pays et forcent tout le monde à compter avec eux. Les conseils municipaux ne résistent point à leurs exigences, et jusqu'à ces derniers temps les tribunaux mêmes se montraient pour eux pleins d'indulgence. Que devenait l'agriculture quand la sécurité la plus vulgaire faisait défaut, quand on ne pouvait ni semer, ni bâtir, ni même habiter la campagne sans être de temps à autre rançonné par les bandits, ni voir ses champs dévastés par les bergers?

L'industrie n'est malheureusement guère plus prospère. Deux établissemens métallurgiques, l'un aux environs de Bastia, l'autre à Toga, quelques pressoirs d'huile dans la Balagne, une scierie de marbre aux environs de Corte (2), quelques métiers à tisser la laine

(1) *Prendre le maquis* est le synonyme de *se faire bandit*. Quand un individu en a tué un autre et qu'il est sous le coup de la loi, il se sauve dans la montagne, où, grâce au maquis, il parvient souvent à se soustraire aux recherches de la gendarmerie.

(2) Cette scierie a été construite par un Italien, M. Iliani, pour débiter en plaques le marbre qu'on extrait des carrières voisines, et qui est réellement très beau. Le sciage se fait au moyen de lames de fer non dentées, adaptées à un châssis horizontal, auquel une roue hydraulique imprime un mouvement de va-et-vient. A l'époque de mon séjour en Corse, le mètre cube de marbre rendu au chantier coûtait 45 francs et fournissait 36 plaques d'un mètre carré de surface et de 2 à 3 centimètres d'épaisseur. A

des moutons et produisant une étoffe grossière, à longs poils, connue sous le nom de *drap corse*, voilà pour le moment la seule manifestation du mouvement industriel. On ne rencontre ni usines, ni fabriques, ni magnaneries. Dans les villes même, il n'y a que fort peu d'artisans, et la plupart des objets usuels viennent du continent; ils sont achetés à la foire de Beaucaire par des marchands qui, ignorant le principe de la division du travail, tiennent magasin des articles les plus divers, depuis le tabac et les allumettes jusqu'aux outils et aux serrures, depuis les fers à cheval jusqu'aux modes et aux chapeaux.

La première cause de cette absence d'industrie est d'abord l'aversion des Corses pour le travail. Comment pourrait-on leur demander de se livrer à un travail de manufacture, quand ils refusent de s'adonner même à celui de la terre? C'est, on l'a vu, à des ouvriers lucquois qu'ils ont recours pour semer et moissonner leurs champs. Chaque année, en automne, ceux-ci arrivent en Corse au nombre de huit ou dix mille. Ce sont eux qui défrichent les maquis, exploitent les forêts, entretiennent les routes, bâtissent les maisons, et, grâce à leur excessive sobriété, ils s'en retournent chez eux au printemps suivant, emportant chacun 200 ou 300 francs, et enlevant ainsi au pays une somme annuelle de 2 ou 3 millions, qui est perdue pour lui sans compensation aucune.

Le second obstacle au développement industriel de la Corse est l'absence de voies de communication. Les villages, situés sur les hauteurs, ne sont reliés entre eux que par des sentiers abrupts, le plus souvent taillés dans le roc et pouvant à peine livrer passage à une bête de somme complétement chargée. Ils sont rarement pourvus de ponts, et quand on rencontre un torrent, c'est à gué qu'il faut le traverser, si la hauteur des eaux le permet. Ce sont, on le voit, des conditions peu favorables à l'échange des produits. Pendant longtemps, il n'a pour ainsi dire existé en Corse qu'une seule route qui fût digne de ce nom, celle d'Ajaccio à Bastia; plus récemment on a construit la route de ceinture, qui, faisant le tour de l'île en longeant le rivage, met les vallées en communication avec les ports d'embarquement; malheureusement, lorsque les cours d'eau qu'elle rencontre sont grossis par les pluies, ils emportent les ponts et interrompent toute circulation.

La première au contraire traverse l'île en écharpe, d'un rivage à l'autre, escaladant la chaîne centrale en un des points les plus éle-

Marseille, la plaque valait 12 fr. Le prix du transport étant de 3 fr., les 36 plaques valaient en magasin 324 fr., qui, déduction faite du mètre cube, des déchets, des frais divers, des salaires des ouvriers, laissaient encore un bénéfice net de plus de 150 fr. par mètre cube, et malgré cela l'usine ne prospérait pas.

vés. Elle est longue de 152 kilomètres, et le parcours en est très pittoresque. A partir d'Ajaccio, elle monte lentement, en suivant les sinuosités d'une vallée au fond de laquelle coule le Gravone, et dont les flancs dénudés ne présentent aucune trace de culture ni d'habitation. Quelques maquis se montrent çà et là, parsemant de taches vertes la roche grisâtre. Une forêt de pins *laricios* couronne le sommet, et s'étend sur les deux versans de la chaîne. Le col qui livre passage à la route, situé à 1,300 mètres au-dessus du niveau de la mer, est, pendant l'hiver, parfois si encombré par la neige, que le service de la voiture publique est interrompu, et qu'il faut ouvrir une tranchée de plusieurs mètres de hauteur pour permettre à un homme à cheval de transporter les dépêches. Un petit fort, habité par un sergent et une vingtaine d'hommes, sert de refuge aux voyageurs en attendant que le passage soit libre. Comme dans les Alpes, des poteaux de 4 à 5 mètres de haut leur indiquent la direction de la route et les empêchent de s'égarer dans les neiges. Le versant oriental présente un aspect moins triste que l'autre; l'horizon en est moins borné, les vallées plus ouvertes, les montagnes moins abruptes et moins désolées; les hommes eux-mêmes ont une physionomie moins farouche. Avant d'arriver à Bastia, la route traverse une plaine cultivée, et les jardins qui entourent cette ville rappellent les pays civilisés (1).

Si les obstacles matériels ont arrêté l'essor de l'industrie, la législation douanière n'était pas de nature à lui donner la moindre impulsion. La Corse en effet est soumise à un tarif spécial, et la plus grande partie de ses produits fabriqués sont, à leur entrée en France, assimilés à des produits étrangers et traités comme tels. Les produits naturels ou agricoles y sont, il est vrai, presque tous admis en franchise; mais n'est-il pas au moins étrange de voir nos fabricans de drap de Sedan et d'Elbeuf se protéger par la prohibition contre la concurrence des paysans du Niolo? Quels progrès un pays peut-il faire quand on commence par lui enlever tout débouché? On répondra sans doute que la Corse trouve une compensation dans la modération des droits qui pèsent sur les produits étrangers importés dans l'île, et qui sont bien inférieurs à ceux qu'on perçoit sur le continent; mais cet avantage est presque illusoire, puisque

(1) Bien que la route n'ait pas de parapet et qu'elle surplombe presque toujours le précipice, les voitures, attelées de mules ou de petits chevaux, vont presque toujours au galop, et je n'ai jamais entendu parler d'accidens. Voici un trait qui me paraît caractéristique. Un des cochers employés sur cette route, réfugié italien, avait donné au plus mauvais cheval de son relais le nom de *Metternich*. Obligé de le frapper sans cesse pour le faire avancer, il adressait en imagination ses coups de fouet au ministre autrichien, à qui sans doute il devait son exil.

le commerce qu'elle fait avec les pays limitrophes est loin d'avoir l'importance de celui qu'elle pourrait faire avec la mère-patrie, si ses produits y entraient librement. Si on ne veut pas assimiler la Corse à un département français, il faudrait au moins, pour être logique, l'affranchir de tous droits, et lui donner en matière commerciale une liberté absolue; mais le système de demi-mesures aujourd'hui en vigueur ne peut présenter que des inconvéniens. Nous retrouvons ici un de ces cercles vicieux dont notre législation coloniale nous offrait tant d'exemples. D'un côté, on voyait la mère-patrie faire des sacrifices considérables pour défend et admreinistrer ses colonies, et de l'autre leur appliquer un régime douanier dont l'effet le plus clair était d'y anéantir toute industrie, d'y ruiner toute entreprise. D'après le tableau publié par l'administration des douanes, le commerce de la Corse avec l'étranger s'est élevé en 1862 à 4,380,000 fr. pour les exportations et à 5,610,000 fr. pour les importations. Quant à son commerce avec la France, il n'est pas indiqué dans la publication officielle, mais il est hors de doute que les importations dépassent de beaucoup les exportations. L'explication de cette anomalie est fort simple. La Corse rapporte annuellement au trésor public, par les impôts, les douanes, les exploitations de forêts, etc., environ 2,500,000 fr. Par contre, elle lui coûte de 7 à 8 millions pour travaux de routes, frais d'administration, solde de troupes, etc. Il faut donc que la France lui envoie, pour payer ces dépenses, environ 5 millions de numéraire par an (1). Une partie de cette somme passe en Italie dans la poche des Lucquois, et le surplus retourne en France pour payer l'excédant des importations sur les exportations, car ce sont les militaires, les fonctionnaires, les ouvriers vivant en Corse de leur traitement et de leur salaire, qui consomment les produits expédiés du continent. Quant à l'île proprement dite, elle ne profite que fort peu des sommes qui s'y dépensent et ne s'enrichit pas des sacrifices qu'elle nous impose (2). On a dit et répété souvent que les forêts rembourseraient quelque jour toutes ces avances, et que, tout en assurant le bien-être des

(1) En réduisant ce chiffre à une moyenne de 3 millions, on voit que, depuis sa réunion à la France, la Corse ne lui aurait pas coûté beaucoup moins de 300 millions.

(2) Dans son ouvrage *la Corse et son avenir*, M. de La Rocca donne l'évaluation suivante, faite en 1858 par M. Conti, receveur-général :

Recettes :	Montant des exportations........	3,147,000 fr.	9,565,000 fr.
	Contributions et recouvremens...	2,000,000	
	Subsides fournis par l'état.......	4,418,000	
Dépenses :	Importations	8,565,000 fr.	9,565,000 fr.
	Salaire des Lucquois...........	1,000,000	

Il ne reste donc rien dans l'île.

habitans, elles deviendraient une source importante de revenus pour le trésor. Voyons donc ce qu'on peut en espérer.

II.

Les principales essences qui peuplent les forêts de la Corse sont le pin laricio, le pin maritime, le sapin, le chêne vert, le chêne blanc, le hêtre, l'érable, le bouleau, etc. Elles sont distribuées d'une manière à peu près uniforme, chacune d'elles restant confinée dans les régions qui lui conviennent le mieux. Quand du fond de la vallée, où roule au milieu des roches un torrent en délire, on s'élève vers le sommet, on rencontre d'abord les pins maritimes et les pins laricios, les premiers sur le versant méridional, les seconds sur la pente exposée au nord; ils forment des massifs tantôt purs, tantôt mélangés de chênes verts et de chênes-liéges. Au-dessus des pins se montrent les hêtres, puis viennent les sapins et les bouleaux, seuls arbres qui puissent supporter la froide température des grandes hauteurs et résister aux neiges qui les couvrent pendant l'hiver. Au-delà, on n'aperçoit plus que quelques arbrisseaux, tels que l'aulne rampant et le genévrier des Alpes, qui eux-mêmes cèdent bientôt la place aux simples graminées. La crête est le plus souvent couronnée par la roche nue, dont la teinte d'un brun grisâtre reste terne même sous les feux d'un soleil presque perpendiculaire. Quand d'un point élevé vous promenez votre regard sur le paysage qui vous entoure, vous n'apercevez ni les vallées au fond desquelles gronde le torrent, ni les forêts qui en tapissent les flancs; aucune échappée ne réjouit votre œil arrêté par un horizon de rochers tachetés çà et là de noirs maquis. Et quand avec cela le ciel sans nuages déploie sur votre tête son implacable azur, vous vous sentez envahi par une tristesse invincible. Dans la partie orientale cependant, le paysage est moins désolé; la roche s'y colore parfois de teintes rosées, l'horizon s'élargit et laisse apercevoir dans le lointain la mer qui baigne les rivages de l'Ausonie, *Ausonia tellus*.

Les forêts ne sont peuplées que d'un très petit nombre d'animaux sauvages. Le loup y fait absolument défaut, car l'île est trop petite pour ses jarrets infatigables. Faisant soixante ou quatre-vingts lieues d'une seule traite, il n'est à l'aise que quand il a devant lui des espaces sans limites, et ne saurait se contenter d'un domaine dont il pourrait faire le tour en une seule nuit. En revanche, on rencontre quelques renards. Les herbivores ne sont guère représentés que par le lièvre et le mouflon. Le premier ne diffère en rien de celui de nos pays. Quant au second, il est parti-

culier à la Corse, et serait, au dire de nos naturalistes, la souche-mère du mouton domestique. Cette hypothèse toutefois me paraît très discutable; on ne peut guère admettre en effet que le mouton, qui était connu en Asie dès les temps les plus reculés, puisse descendre d'un animal qui n'existe plus aujourd'hui qu'en Corse et dans quelques îles voisines. Le mouflon d'ailleurs est extrêmement sauvage, et il est peu probable que nos ancêtres aient réussi à l'apprivoiser, alors que toutes les tentatives faites de nos jours ont absolument échoué. Il est à peu près de la taille de nos chevreuils; il a le pelage fauve mêlé de poils noirs et deux cornes grosses, ridées et courbées en arrière, qui garantissent la tête lorsqu'il se précipite du haut des rochers. Les mouflons vivent sur les sommets les plus élevés et se laissent très difficilement approcher. C'est pendant l'hiver seulement que, chassés par la neige, ils se décident à descendre dans les vallées et à chercher leur nourriture dans des lieux moins inaccessibles que ceux où ils se tiennent d'habitude, et c'est le moment qu'on choisit pour les tuer en se plaçant à l'affût sur leur passage. Les sangliers sont assez abondans; grâce aux maquis où ils s'abritent, ils s'approchent souvent des villages et s'accouplent fréquemment avec les animaux de leur espèce qui vaguent aux environs.

Le gibier à plumes est représenté par la caille, la perdrix et le merle. Ce dernier, qu'on considère généralement comme inférieur à la grive, se nourrit en Corse de baies de myrte, et acquiert par là une chair succulente qui donne un démenti au dicton populaire. Outre le sanglier et le renard, l'île ne renferme d'autres animaux nuisibles que le scorpion et une araignée connue sous le nom de *malmignate*. La piqûre du premier est peu dangereuse, mais celle de la malmignate entraîne la mort quand on ne parvient pas à rétablir promptement la circulation du sang, interrompue par l'action du venin.

Des diverses essences qui composent les forêts de la Corse, la plus précieuse est sans contredit le pin laricio. Particulier à cette île, il a été considéré parfois comme une variété du pin sylvestre, dont il rappelle l'aspect général, et sur lequel il est susceptible d'être greffé; mais tous les botanistes s'accordent aujourd'hui à voir en lui une espèce bien caractérisée. Il a une croissance rapide et un tempérament robuste. Il se plaît de préférence aux expositions du nord et de l'est et à l'altitude de 1,000 ou 1,200 mètres. Ses belles dimensions, la régularité de sa tige, la finesse et l'homogénéité de son grain, ont de tout temps attiré sur lui l'attention de la marine, qui à diverses époques, notamment de 1812 à 1822, l'a employé dans ses constructions. Tous les ingénieurs qui ont été

envoyés en Corse pour étudier les ressources que les forêts peuvent y présenter reconnaissent les qualités du pin laricio et le jugent très propre à la mâture, bien que quelques-uns donnent la préférence au pin de Riga, comme étant plus léger, moins chargé de résine et surtout moins pourvu d'aubier. Toujours est-il que les difficultés qu'on a rencontrées jusqu'ici dans l'exploitation des forêts de la Corse ont empêché la marine de s'y approvisionner d'une manière régulière. Le pin laricio, débité en planches et en madriers, peut également être utilisé comme bois de charpente et employé aux mêmes usages que le pin sylvestre ordinaire; mais il ne me paraît pas qu'on doive chercher à le substituer à ce dernier, comme on a essayé de le faire sur quelques points de la France, car la proportion de l'écorce et de l'aubier y est si considérable dans ses jeunes années, que, pour avoir des pièces de certaines dimensions, il faut le laisser sur pied jusqu'à un âge très avancé, ce qui en rend la culture peu avantageuse.

Le pin maritime est loin d'avoir la même valeur que son congénère. Quoique ayant un port régulier et atteignant d'assez grandes dimensions, il n'est pas employé dans la marine, ni même recherché pour les constructions civiles. D'une croissance rapide, il produit un bois mou et sans ténacité qui ne donne que des planches de seconde qualité et de la charpente de rebut. Depuis quelques années, on l'emploie avantageusement, après l'avoir injecté de sulfate de cuivre, pour la confection des poteaux télégraphiques; mais le meilleur parti qu'on puisse en tirer est la fabrication de la résine, dont on a pu lire dans la *Revue* une intéressante description (1). Cette industrie, récemment introduite en Corse, y prendra sans doute un certain développement, et contribuera à donner quelque valeur à une essence qui couvre une étendue considérable du pays.

Le chêne vert se rencontre tantôt mélangé avec les deux essences dont je viens de parler, tantôt à l'état pur, et formant parfois des massifs importans. Avec sa feuille petite, ovale, persistante, d'un vert sombre, il ressemble plus à l'olivier qu'au chêne de nos contrées, et n'étaient les glands qu'il produit, on ne s'expliquerait pas la place qu'il occupe dans la classification des botanistes. Le chêne vert croît très lentement et n'arrive jamais à une grande hauteur; il donne un bois très dense, propre au charronnage et remarquable par la finesse et l'homogénéité de son grain. Ce bois se conserve très bien dans l'eau et fournit d'excellens pilotis; quoiqu'il prenne bien le poli, il ne semble pas propre à être employé dans l'ébénis-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1863, *les Landes du Médoc et les Dunes de la côte*, par M. Élisée Reclus.

terie à cause d'une disposition fâcheuse à se fendre. En revanche, il est très recherché pour le chauffage; il brûle lentement, en donnant une flamme claire et en dégageant beaucoup de chaleur. Les chênes blancs, les hêtres, les sapins, et les autres essences que renferment encore les forêts de la Corse, ne diffèrent en rien de leurs congénères du continent. Le hêtre occupe de vastes surfaces; mais, bien qu'il se plie aux usages les plus divers, il ne sert jusqu'ici à alimenter aucune industrie.

Les forêts couvraient jadis la plus grande partie de l'île; elles descendaient des montagnes, tapissaient les vallées et déroulaient jusqu'aux rivages leur océan de verdure. Tous les anciens auteurs, tous les mémoires officiels depuis le XVI[e] siècle, parlent de la beauté de ces forêts et des inépuisables ressources qu'elles présentent; mais ils constatent en même temps, à mesure qu'on se rapproche de notre époque, les ravages dont elles deviennent l'objet. Ce sont d'abord les Génois, qui, pendant leur domination, abattent les arbres qu'ils trouvent à leur portée et détruisent les forêts de la plaine; ce sont ensuite les paysans, qui les défrichent autour de leurs villages; ce sont enfin les bergers, qui livrent à la dent de leurs troupeaux et aux incendies des massifs entiers, et qui maintenant encore continuent leur œuvre de dévastation. D'après tous les documens historiques, retrouvés dans les archives de Gênes par M. Béhic, aujourd'hui ministre de l'agriculture et du commerce, chargé en 1843 d'une enquête sur la situation forestière de la Corse, les grandes masses boisées de l'île ont toujours appartenu au domaine public; mais si l'état était propriétaire du fond, les habitans avaient la jouissance de la superficie. De tout temps ils avaient envoyé paître leurs troupeaux dans les forêts et y avaient puisé à volonté les bois nécessaires à la construction de leurs maisons; ils ne s'étaient jamais laissé imposer aucune restriction à cette jouissance sans frein, qui cependant n'était appuyée sur aucun titre authentique. Ils la confondaient si bien avec le droit de propriété, que bien souvent, surtout pendant la période insurrectionnelle, ils s'emparèrent des forêts, les défrichèrent, y plantèrent des châtaigniers, sans supposer que cela pût jamais donner lieu à la moindre contestation. Malgré de nombreux jugemens et arrêts, tous conformes aux prétentions de l'état, ils n'en continuèrent pas moins à revendiquer sans cesse le droit de parcours illimité et à crier à la spoliation chaque fois qu'on en voulait régler l'exercice. Cet usage, si pernicieux pour les forêts, l'est plus encore en Corse que partout ailleurs à raison des circonstances qui l'accompagnent. Le dommage ne s'y borne pas à celui que fait la dent du bétail, qui broute les jeunes arbres et détruit l'avenir; il est en outre bien aggravé par les abus que com-

mettent les bergers eux-mêmes. Quand ils s'installent sur un point, ils commencent par abattre les arbres dont ils ont besoin pour construire leurs cabanes; puis ils allument du feu au pied d'un pin pour en creuser la tige en forme de cheminée, et y accrochent leur marmite à faire bouillir le lait; parfois ils mettent le feu à la forêt, afin d'avoir l'année suivante un peu plus d'herbe. Ces incendies, qui s'étendent souvent sur des espaces considérables et durent plusieurs semaines, sont très fréquens, et il n'est personne qui, ayant séjourné en Corse pendant l'été, n'ait vu plusieurs fois le soir l'horizon éclairé d'une lueur sinistre (1). La flamme cependant ne dévore pas tout sur son passage : en général, elle ne brûle que les arbres les plus jeunes et les moins vigoureux, ainsi que les bruyères et autres arbustes; mais elle lèche sans les entamer, grâce à l'épaisseur de l'écorce, les pins d'une certaine dimension. C'est par le sol et les plantes qui le couvrent, et non par les branches, que l'incendie se propage, en sorte que, pour l'éteindre, il faut le circonscrire en retournant la terre à la pioche. On y arrive facilement quand le temps est calme; mais pour peu que le vent soit intense, les efforts des gardes forestiers et des troupes qu'on requiert sont impuissans; il faut attendre alors que le fléau s'éteigne faute d'alimens, ou que, poussé par le vent contre une barrière de rochers, il expire au pied sans pouvoir la franchir. Quant aux habitans, on ne doit pas compter sur leur aide; ils regardent brûler les forêts avec une stupide indifférence, ne se doutant guère que chaque hectare détruit rend leur pays de moins en moins habitable (2). C'est cependant un résultat qu'on peut dès aujourd'hui constater sur plusieurs points, et surtout dans le Niolo. La vallée qu'on désigne sous ce nom, située vers le centre de l'île et comprise entre deux rameaux élevés de la chaîne principale, est devenue une véritable Arabie-Pétrée. Les montagnes, jadis boisées, sont maintenant dépouillées de toute végétation; le sol, calciné par le soleil, est enlevé par les pluies et entraîné vers la mer. Les cours d'eau, à sec pendant l'été, sont des torrens furieux pendant l'hiver, et les habitans, ne trouvant plus à cultiver la terre ni à nourrir leurs troupeaux, vont chercher leur subsistance ailleurs. On ne sait comment expliquer cette rage de destruction, qui paraît commune à tous les peuples du midi. Nulle part cependant la présence des forêts n'est plus nécessaire : non-

(1) Sur 737 procès-verbaux dressés par les gardes forestiers en 1860, 515 étaient relatifs à des délits de pâturage, 21 à des incendies, et le surplus à des enlèvemens de bois.

(2) Ce qui prouve bien que ces incendies sont dus à la malveillance, c'est que, depuis l'arrêté préfectoral qui prohibe pendant cinq années le parcours dans les forêts incendiées, on n'en a plus constaté un seul de quelque importance.

seulement elles donnent une ombre salutaire qui tempère les ardeurs du soleil, mais elles entretiennent les sources, si précieuses pour l'agriculture. Si déboisée que soit la Corse, elle l'est peut-être moins encore que les autres pays riverains de la Méditerranée. La Sicile, Malte, la Grèce, les îles de l'Archipel, chantées par les poètes, autrefois séjours des dieux, ne sont plus que des rochers stériles, que les hommes même ne veulent plus habiter.

Attaquées par le fer, par le feu, par la dent du bétail, les forêts de la Corse ont à peu près disparu de la plaine, et n'occupent plus aujourd'hui que les vallées les plus reculées et les sommets les plus élevés, ce qui en rend la surveillance fort difficile et l'exploitation parfois impossible. De toutes celles que j'ai visitées, celle d'Asco est certainement la moins accessible. Située au fond d'une gorge étroite de 8 kilomètres de longueur et débouchant dans la vallée du Niolo, elle occupe un entonnoir formé par deux des plus hautes montagnes de l'île, le Monte-Cinto et le Monte-Padro. Le seul chemin pour y arriver est un sentier à mulets, bordé d'un côté par un torrent qui gronde au fond de l'abîme, de l'autre par une muraille de rochers dans laquelle il est parfois taillé en escalier. Au milieu de cette gorge, presque sans communication avec le reste du monde, se trouve le village d'Asco, dont les habitans ont conservé la sauvagerie et la défiance de leurs ancêtres, qui, à l'époque de la conquête romaine, avaient trouvé dans ces rochers une retraite inviolable. Ils s'étaient toujours considérés comme les maîtres absolus de la forêt, et n'avaient jamais souffert qu'on apportât à leur jouissance la moindre entrave. Leur fallait-il une planche, une pelle, un manche d'outil, ils abattaient un pin, y découpaient le bois nécessaire et laissaient le reste pourrir sur le sol. Quant aux troupeaux, ils les y avaient installés en permanence et auraient repoussé à coups de fusil quiconque aurait essayé de les en chasser. La forêt cependant appartenait à l'état, qui avait préposé deux gardes à sa surveillance; mais c'était peine inutile. Les habitans avaient bien permis à ces gardes de s'installer dans leur village et d'y manger leur traitement, mais ils leur avaient signifié de n'avoir jamais à mettre le pied en forêt, et ceux-ci se conformaient scrupuleusement à ces injonctions. Lorsqu'il leur fallut m'y accompagner, ils ne trouvèrent rien de mieux, pour ne pas nous exposer à quelque mauvais parti, que de nous mettre sous la protection d'un bandit du voisinage qui tenait lui-même tout le village en respect. Je dois ajouter que personnellement je n'eus qu'à me louer de ce singulier compagnon de voyage. Je passai sous sa protection la nuit en pleine forêt, couché près d'un feu qu'il avait allumé, la selle de mon cheval me servant d'oreiller. Toujours aux aguets, comme un homme dont la vie est sans cesse menacée, il ne quittait pas son fusil, et quand quelque

bruit lointain arrivait jusqu'à nous, je le voyais se lever précipitamment, et, le doigt sur la gâchette, se tenir prêt à faire feu sur quiconque serait venu nous déranger. Il ne fut heureusement pas obligé d'en venir à cette extrémité, et, grâce à lui, je pus accomplir ma mission sans être inquiété.

Cependant le gouvernement ne pouvait assister en spectateur indifférent à la ruine des forêts de la Corse, que tout lui faisait un devoir de mettre en valeur. Une délimitation générale, opérée de 1833 à 1839, avait porté la contenance totale du domaine forestier de l'état à 130,000 hectares environ, qui, déduction faite des rochers, crêtes et maquis, ne représentaient guère que 50,000 hectares boisés. A peine cette opération fut-elle terminée, que des contestations surgirent de toutes parts. Des communes ou des particuliers revendiquèrent, comme leur appartenant, les trois cinquièmes environ de l'étendue totale, et intentèrent à l'état des procès sans nombre qui empêchèrent toute exploitation. Bien que les droits de l'état fussent parfaitement établis, le gouvernement préféra en finir par une transaction. En 1843, il chargea M. Béhic, alors inspecteur des finances, d'une mission de ce genre, que firent échouer les exigences exagérées des communes. Dix années plus tard, M. Blondel, aujourd'hui conseiller d'état, réussit à mener à bien une nouvelle tentative de conciliation. Après avoir, pendant deux années, parcouru la Corse dans tous les sens, étudié sur les lieux toutes les réclamations, visité toutes les forêts en litige, il parvint, par l'abandon d'une partie d'entre elles, à satisfaire momentanément les habitans, et à les faire renoncer à toute revendication ultérieure sur celles qu'il réservait à l'état. Il s'attacha surtout à conserver à celui-ci les massifs les plus importans, ceux dont l'exploitation pourrait quelque jour lui être profitable, et à n'abandonner aux communes que ceux qui, plus à proximité des villages, étaient par cela même plus dévastés et moins riches en bois. Malheureusement, dans ces derniers, le pâturage fut autorisé, et depuis lors exercé presque sans mesure, si bien qu'aujourd'hui la plus grande partie de ces massifs a déjà disparu; mais il fallait bien faire la part du feu et sacrifier une partie pour sauver l'autre. Grâce à ce sacrifice, il reste actuellement à l'état 45,000 hectares de forêts presque toutes affranchies de la plaie du pâturage comme de toute autre servitude, et dont il s'attache maintenant à tirer parti (1).

(1) D'après les statistiques officielles, on compte en Corse :

47	forêts domaniales................	45,824 hectares.
88	— communales.............	56,928 —
		102,752 hectares,

dont un tiers en vides et rochers.

De cette époque date pour la Corse une ère nouvelle. Les lois sur la prohibition du port d'armes et sur la vaine pâture y introduisirent une sécurité relative et mirent la propriété particulière à peu près à l'abri des déprédations des bergers. Le gouvernement toutefois ne s'en tint pas là, et montra par une série de mesures le prix qu'il attachait à la régénération de ce pays. Dans le rapport qu'il adressa à l'empereur pour faire sanctionner son projet de transaction, M. Blondel avait signalé l'ouverture de routes dans toutes les directions comme la mesure la plus efficace qu'on pût adopter. Ce n'était pas seulement pour mettre les forêts en valeur qu'il les croyait utiles, c'était surtout pour faire sortir les villages de leur isolement, pour y faciliter l'action administrative, pour amener la fusion des intérêts, développer le goût du commerce, diminuer les frais de transport et accroître la sécurité générale. Il rappelait que c'est par des routes qu'en 1746 l'Angleterre a fondé la prospérité de l'Écosse, que la Vendée n'a été pacifiée et que nos campagnes elles-mêmes ne se sont civilisées qu'en devenant plus accessibles. Son appel a été entendu : dès 1853, une somme de 5 millions fut votée pour l'établissement d'un réseau de routes qui ne comprenait pas moins de 561 kilomètres, et dont la plus grande partie est aujourd'hui livrée à la circulation. Bien que l'objet principal de cette création fût l'exploitation des forêts et que les frais en dussent être couverts par le produit des ventes de bois, il n'en est pas moins vrai que ce réseau, tout en desservant les principaux massifs et les reliant aux ports d'embarquement, sert en même temps de voie de communication entre les diverses localités et de trait d'union entre des villages qui n'avaient eu jusqu'ici aucun rapport.

Jusqu'alors toutes les tentatives pour exploiter les richesses forestières de la Corse avaient échoué, quoiqu'en 1840 on eût essayé d'adjuger en bloc les coupes à faire pendant un laps de temps de dix années dans un même bassin. On avait espéré que l'importance d'un pareil marché et la perspective de bénéfices considérables à réaliser attireraient quelque compagnie puissante qui pût à ses frais ouvrir des routes, construire des scieries, établir des barrages sur les cours d'eau, en un mot exécuter tous les travaux qu'exige une exploitation bien conduite; mais ces espérances furent déçues, et on ne vit aucun amateur sérieux se présenter à l'adjudication. On ne fit plus depuis dans les forêts que des coupes destinées à satisfaire les besoins locaux. De temps à autre, on vendait deux ou trois cents arbres, que l'acheteur faisait abattre et débiter en planches par des ouvriers lucquois, et qu'il faisait transporter à la ville dans cet état, soit sur le dos des mulets, soit même sur la tête des femmes, par des chemins impraticables à tout autre moyen de trans-

port. Ces coupes rapportaient environ 5,000 francs par an au trésor, et comme l'administration forestière lui en coûtait 58,000, il se trouvait de ce chef en déficit de 53,000 francs.

En même temps qu'on commençait en 1854 la construction des routes, on procédait activement à l'aménagement des principales forêts, c'est-à-dire à cette opération qui consiste à en déterminer exactement le rendement annuel, et qui permet d'en tirer tous les produits possibles sans anticiper sur l'avenir. Dès 1860, on avait aménagé quinze forêts domaniales, dont la production était évaluée ainsi : 14,500 mètres cubes de bois de service, 16,000 stères de bois propres à la carbonisation, et 15,000 stères de bois sans valeur. Les adjudications s'élevèrent cette année-là à 75,660 francs pour les forêts de l'état, et à 28,300 francs pour celles des communes. Depuis le progrès a été continu, et en 1863 les coupes ont été vendues 254,219 francs dans les premières, et 90,100 francs dans les secondes. A mesure que le réseau de routes se développera et mettra un plus grand nombre de bassins forestiers en communication avec la mer, les exploitations s'étendront de leur côté et donneront des bénéfices de plus en plus considérables; il n'est pas douteux qu'avant quelques années elles ne puissent fournir un revenu annuel d'un million. Dans ces exploitations, on n'utilise encore que les pins laricios et les pins maritimes, qu'on débite sur place en planches et en pièces de charpente; les autres essences, on les convertit en charbon quand elles sont propres à cet usage, et on laisse pourrir sur le sol les branchages et autres bois dont la valeur ne couvrirait pas les frais de transport. Ceux-ci en effet sont très considérables, même pour les forêts situées dans les meilleures conditions, et ne laissent après tout qu'un bénéfice assez médiocre aux adjudicataires. Ainsi, bien que la forêt de Vizzavone ne soit qu'à 40 kilomètres d'Ajaccio et qu'elle soit traversée par une route impériale, le transport à cette ville d'un mètre cube équarri de pin laricio ne coûte pas moins de 22 francs; les frais d'exploitation et le prix d'adjudication étant de 20 francs, c'est une somme de 42 francs qu'il en coûte au marchand pour chaque mètre cube amené sur le marché. Le prix courant de celui-ci étant de 45 francs, il ne lui reste que 3 francs de bénéfice, y compris les intérêts des capitaux engagés. Il est évident que le simple bois de feu ne pourrait supporter de pareils frais; aussi le laisse-t-on sur place quand on ne peut le carboniser.

Pour encourager les adjudicataires et leur permettre de faire face aux dépenses de premier établissement, qui absorbent toujours une bonne partie des bénéfices, l'administration consent quelquefois à vendre les coupes d'une même forêt pour une période de quatre

années; mais les acquéreurs ne doivent alors les exploiter que successivement et en fournissant au commencement de chaque année des traites au trésor pour le montant de la coupe correspondante. Dans la forêt de Valdoniello, l'une des plus importantes, puisqu'elle n'a pas moins de 4,600 hectares, on a adjugé en 1861 à un entrepreneur de Bordeaux, moyennant une somme de 100,000 francs, 20,000 pieds de pins laricios à exploiter dans un laps de temps de dix années, avec faculté de *gemmer* à mort ces 20,000 arbres, et d'en *gemmer* à vie 40,000 autres qui seront exploités plus tard.

Le gemmage a, comme on sait, pour objet l'extraction de la résine des pins au moyen d'incisions plus ou moins profondes, suivant que l'arbre doit être prochainement abattu ou qu'il doit continuer à végéter encore. La résine brute ainsi récoltée donne par la distillation de l'essence de térébenthine, et laisse comme résidu le *brai* ou goudron, qui a lui-même une certaine valeur. Introduit en Corse depuis peu d'années seulement, le gemmage n'y est pas encore pratiqué sur une bien grande échelle, car on n'en évalue pas la production totale à plus de 300,000 kilogrammes de résine. Si cette industrie n'a pas pris jusqu'ici plus de développement, il faut l'attribuer au manque d'ouvriers et au prix élevé du bois de feu employé pour la distillation. Quoique ce bois n'ait aucune valeur en forêt, la difficulté du transport est telle qu'il revient à 3 francs le stère, rendu par exemple à la distillerie de Vivario, qui n'est elle-même qu'à 2 kilomètres de la forêt de Vizzavone. Indépendamment de la concession de Valdoniello, dont je viens de parler, il y a eu trois autres adjudications de gemmage portant sur 55,000 arbres environ et ayant rapporté au trésor une somme de 57,845 francs; mais jusqu'ici les opérations sont à peine commencées.

On ne peut donc que se féliciter des résultats obtenus au point de vue forestier et financier par l'ouverture des routes récemment construites, et tout fait espérer qu'on ne s'en tiendra pas là; mais jusqu'à présent la situation matérielle des habitans en a été encore peu affectée. Bien que les exploitations de forêts aient nécessité l'emploi d'une main-d'œuvre considérable, ils s'en sont tenus à l'écart, et ont abandonné aux Lucquois le salaire élevé (1) qu'ils y auraient trouvé. Ils n'ont conservé pour eux que les charrois, qui leur procurent déjà d'assez beaux bénéfices. La plupart des entrepreneurs sont également Corses. Quelques-uns ont réussi, d'autres se sont ruinés pour avoir voulu aller trop vite, et faute de s'être rendu compte des conditions économiques au milieu desquelles ils se trou-

(1) La journée du Lucquois vaut actuellement 2 fr. 50 c., plus la nourriture, qui ne consiste d'ailleurs qu'en châtaignes séchées.

vaient. Les deux points à examiner tout d'abord, quand on veut se lancer dans une industrie nouvelle, sont les débouchés et les frais de production. Si les premiers sont restreints, et les seconds très élevés, la prudence exige qu'on ne procède qu'avec une extrême lenteur. C'est pour avoir méconnu ces principes, pour avoir fait de la culture perfectionnée dans un pays qui n'en comportait pas, que les compagnies agricoles dont j'ai parlé ont échoué; c'est pour un motif analogue que d'autres entreprises qui avaient pour objet l'exploitation des forêts n'ont pas donné de meilleurs résultats. Ainsi, en 1840 une compagnie normande s'était constituée pour exploiter sur une grande échelle une partie des forêts particulières de la Corse; elle vint s'y installer avec un matériel immense de chevaux, de chariots, de scieries, etc., dont elle ne put tirer aucun parti faute de routes. Rançonnée par les propriétaires, qui, profitant de ses embarras, lui faisaient payer leurs bois plus qu'ils ne valaient, elle dut liquider dès la première année. C'est dans les pays neufs surtout qu'il faut se défier des apparences. Quand on parcourt les sombres forêts de la Corse, où se pressent les pins de 40 ou 50 mètres de haut, quand on songe que, rendus à Toulon ou à Gênes, ces arbres vaudraient peut-être un millier de francs chacun, il semble que rien ne soit plus facile que de les tirer de là et qu'on n'ait qu'à le vouloir pour faire fortune; mais quand on se met à l'œuvre, on s'aperçoit bientôt des difficultés de l'opération, et pour peu qu'on n'ait pas tout prévu, les déceptions ne se font pas attendre. Il y a quelques années, un adjudicataire corse, trouvant que ses compatriotes lui faisaient payer trop cher le transport de ses bois, acheta en Italie, moyennant 20,000 fr., une douzaine d'attelages de mulets. Au bout de six mois, ses voitures s'étaient cassées sur les routes nouvellement empierrées, et ses mulets étaient morts de fatigue. Il fit alors venir une scierie mécanique qu'il installa sur un cours d'eau, pour débiter ses planches. Après quelques semaines, il reconnut que le transport des pièces jusqu'à la scierie lui coûtait plus cher que le sciage à bras sur le parterre même de la coupe. Hors d'état, après ces dépenses, de faire face à ses engagemens envers le trésor, il fut dépossédé de son adjudication et se trouva complétement ruiné. On ne saurait donc trop le répéter, ce n'est qu'en procédant avec la plus grande prudence qu'on pourra triompher en Corse des obstacles que rencontre au début toute industrie nouvelle. C'est en utilisant les ressources du pays, si minimes qu'elles puissent être, plutôt qu'en introduisant à grands frais des procédés perfectionnés, qu'on y parviendra le plus sûrement, car ce n'est pas en un jour qu'on peut changer les habitudes d'une population, ni transformer sa situation économique. Aussi de petites entreprises

locales paraissent-elles offrir plus de chances de réussite que les grandes compagnies financières qui sont toujours tentées de s'exagérer la puissance de leurs moyens d'action et de donner aux travaux une activité factice.

Voilà donc à quoi se réduisent les magnifiques espérances que les Corses fondaient sur l'exploitation de leurs forêts! A les entendre, elles devaient suffire à approvisionner de bois de marine tous les ports du continent et répandre en même temps dans l'île une richesse inconnue. Or il se trouve que les sapins de Norvége et les pins de Riga ne reviennent pas plus cher, rendus à Toulon, que les laricios de la Corse, et que les habitans, au lieu de demander au travail dans les forêts le bien-être qu'il pourrait leur donner, laissent une partie du profit aux Lucquois. Et quand même ces forêts rapporteraient un million au trésor et jetteraient dans la consommation 200,000 mètres cubes de bois équarris, qu'est-ce que cela sur un marché comme la France, qui fait chaque année venir pour 120 millions de bois de l'étranger? Et quel bénéfice la Corse elle-même en retirerait-elle? Les Corses, il est vrai, demandent instamment qu'on établisse un chantier de constructions navales et un arsenal militaire à Ajaccio ou à Saint-Florent, et le conseil-général prête à ce vœu l'appui de son autorité. Jusqu'ici, grâce à Dieu, le ministre a répondu que le port de Toulon suffisait aux exigences du service, et nous espérons qu'il en sera toujours de même; mais si par malheur la nécessité d'un nouveau port militaire se faisait jamais sentir, la Corse serait un des derniers points à choisir, car elle n'offre rien de ce qu'il faut pour la construction des bâtimens cuirassés, les seuls aujourd'hui qui méritent le nom de navires de guerre. Elle ne produit que peu de fer, et ses forêts ne fournissent ni membrures ni bordages, puisque le chêne y fait presque défaut. Les ressources maritimes qu'elle peut offrir se réduisent à fort peu de chose. Il résulte d'un rapport de M. Dorien, qui fut, comme ingénieur de la marine à Toulon, chargé en 1846 d'une reconnaissance générale des forêts de la Corse, qu'on pourrait y trouver 3,650 mâts de 50 centimètres d'équarrissage et au-dessus, 10,560 mâtereaux, 3,660 plançons, 940 baux et 28,630 espars. Et c'est pour cela qu'on voudrait créer un arsenal militaire! Ce qu'il y a de difficile d'ailleurs, c'est de transporter les bois du fond des forêts jusqu'aux ports d'embarquement. La création d'un chantier à Ajaccio ne serait donc, même à ce point de vue, que d'une utilité douteuse, puisque les bois n'y coûteraient pas beaucoup moins cher qu'ils ne coûtent en France; mais lors même qu'on se déciderait à créer cet arsenal militaire, qu'est-ce que la Corse en définitive pourrait y gagner? Si les Corses ne veulent que du travail, ils peuvent, dans les condi-

tions actuelles, trouver facilement à employer leurs bras, la besogne ne manque pas; s'ils doivent au contraire laisser envahir les chantiers par des ouvriers étrangers, quel avantage en pourront-ils retirer?

Mais si Ajaccio ne paraît pas pouvoir devenir jamais un port militaire, rien n'empêche qu'il ne devienne quelque jour un port de commerce important et un arsenal maritime industriel. Ce n'est pas là toutefois un genre d'établissement dont la création dépende d'un vœu du conseil-général, ni même de la bonne volonté du gouvernement. Un chantier de construction ne saurait s'improviser; il s'établit naturellement dans les villes où le commerce maritime est assez actif pour exiger de nombreux navires. Vouloir en créer un dans les ports qui n'ont pas de marchandises à transporter, c'est commettre une bévue semblable à celle de ce spéculateur anglais qui imagina un beau jour d'expédier une cargaison de patins au Mexique, où la glace est inconnue. Si la Corse veut un établissement de ce genre, ce n'est pas au gouvernement qu'elle doit le demander, mais au développement de son commerce et de son industrie. Malheureusement les habitans n'ont pas l'esprit des affaires, et la mer semble leur faire horreur. Bien peu d'entre eux y cherchent leurs moyens d'existence, et je ne crois pas que les cadres de l'inscription maritime comptent le dixième de ceux qui s'engagent volontairement dans l'armée de terre. La pêche du corail et le cabotage sont presque exclusivement entre les mains des Sardes; les Corses ne s'y adonnent qu'exceptionnellement et négligent ainsi une importante source de profits. Qu'ils surmontent leur répugnance, qu'ils prennent goût aux expéditions lointaines, qu'ils se familiarisent avec les opérations commerciales, et, sans que l'état ait besoin de s'en mêler, on verra bientôt des chantiers de construction s'élever à Ajaccio, car nulle ville n'est mieux située pour devenir un des centres importans du commerce méditerranéen. Son golfe magnifique, entouré d'un triple rang de montagnes qui l'abritent presque de tous côtés, assez vaste pour contenir toutes les marines de l'Europe, n'est aujourd'hui fréquenté que par quelques bateaux caboteurs qui viennent apporter de France et d'Italie du blé, du fourrage, des objets manufacturés, et qui emportent comme frêt de retour des peaux, des huiles et des châtaignes. Le mouvement du port n'est que de 20,000 tonneaux : c'est le chargement du *Great-Eastern*. On n'y voit quelque animation que le jour où le paquebot hebdomadaire de Marseille débarque son contingent de voyageurs appelés par leurs affaires sur le continent, ou lorsque la flotte d'évolution de la Méditerranée vient faire son apparition annuelle. Quand celle-ci prolonge son séjour pendant un mois ou deux, c'est une bonne for-

tune pour les habitans. Ils comptent si bien aujourd'hui sur cette visite périodique, qu'ils se croiraient lésés, si on les en privait, et qu'ils pétitionneraient pour s'en plaindre comme d'une injustice. S'ils entendaient mieux leurs intérêts, ils comprendraient qu'il y a beaucoup plus à gagner avec la marine marchande qu'avec la marine militaire, qui peut manquer d'un moment à l'autre, et ils travailleraient de concert à faire de leur ville l'entrepôt général des marchandises de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Afrique. Et ce ne serait pas chose bien difficile, car il suffirait, si je ne me trompe, de la faire déclarer port franc.

Tant que la douane subsistera (et malgré la guerre qu'on lui fait, il est à craindre qu'elle n'en ait encore pour longtemps), les ports francs, débarrassés de toutes les formalités onéreuses et vexatoires qui partout ailleurs paralysent les affaires, seront toujours plus fréquentés que les autres. Comme les anciennes foires, ils servent de lieu de rendez-vous aux négocians de tous les pays, qui trouvent du même coup à se défaire de leurs propres marchandises et à se procurer celles dont ils ont besoin. Rien ne favorise plus que cette facilité des transactions le développement commercial, et c'est ce qui explique la prospérité des anciens ports francs du moyen âge et du petit nombre de ceux qui ont subsisté jusqu'à nos jours. En Corse, les revenus de la douane sont insignifians; si on l'y supprimait complétement, on en verrait bientôt les effets. En tout cas, c'est une expérience peu coûteuse et qui vaut la peine d'être tentée.

Il n'y a pas de département pour lequel l'état ait plus fait que pour la Corse, et il n'y en a pas qui se plaigne davantage qu'on ne fasse rien pour lui. Sans parler des sommes dépensées pour les travaux publics, on a créé il y a trente ans, à 2 kilomètres d'Ajaccio, au bout d'une magnifique promenade d'orangers et de micocouliers, une pépinière de mûriers, de cotonniers et d'autres végétaux, dont la culture serait très productive. Bien qu'on distribue gratuitement des plants à qui en demande, fort peu de propriétaires ont eu recours à cette pépinière, et les résultats obtenus jusqu'ici sont insignifians. Pourquoi donc l'état ferait-il de nouveaux sacrifices, si, faute d'initiative, les habitans ne savent pas profiter de ceux qu'il a déjà faits? Il ne faut pas perdre de vue d'ailleurs que toute dépense publique est prélevée sur l'impôt, et qu'il est peu équitable de pressurer le paysan alsacien ou normand pour que les Corses aient le droit de vivre sans rien faire.

J'ai souvent entendu des Corses éclairés exprimer ouvertement le regret que leur pays ne soit pas resté sous la domination de l'Angleterre; ils pensaient que celle-ci leur eût donné la prospérité après laquelle ils soupirent si vivement. Peut-être n'ont-ils pas tort. L'An-

gleterre sans doute n'y eût pas, comme la France, dépensé improductivement des sommes considérables; mais elle y eût envoyé d'intrépides colons qui, s'ils n'avaient pu plier les indigènes au travail, les auraient peu à peu refoulés, auraient acquis toutes les terres propres à la culture, et régneraient en maîtres sur leur conquête. Au lieu des tristes maquis, des torrens impétueux, des rochers stériles, des troupeaux de moutons affamés que présente la Corse d'aujourd'hui, on y verrait sans doute de plantureuses prairies, bien irriguées, couvertes de vaches et de chevaux paissant en liberté, des fermes bien tenues, éparpillées dans la campagne et réunies entre elles par des chemins carrossables, des ruisseaux canalisés flottant les bois et mettant en mouvement des usines et des moulins, des plantations de mûriers alimentant des magnaneries importantes, des jardins de citronniers et d'orangers pourvoyant de leurs fruits d'or le continent tout entier. Voilà sans doute ce qu'eût produit en Corse la domination anglaise; mais les habitans, s'ils n'avaient pas voulu vaincre leur paresse, n'en eussent pas plus profité que les peaux-rouges n'ont profité de la richesse matérielle des États-Unis. Il n'y a en effet que deux moyens de civiliser un pays : en chasser brutalement les indigènes ou les aider à se développer et à se perfectionner eux-mêmes. Les Corses ne veulent sans doute pas du premier; il faut donc qu'ils consentent à se plier au second. S'ils ont assez d'énergie pour secouer leurs vieilles habitudes, ils n'ont besoin, pour s'enrichir et transformer leur île, que de routes et de sécurité intérieure. Ouvrir des routes pour faciliter la circulation des produits, assurer l'exécution rigoureuse de la loi qui garantit la propriété contre toute atteinte, c'est tout ce que l'état doit faire ici et tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander.

J. Clavé.

WILLIAM PITT

PREMIER LORD DE LA TRÉSORERIE.

I.

LES FINANCES DE LA PAIX.

Ce que j'ambitionne, c'est la considération et non le pouvoir, disait un jour Pitt à Canning, — *my ambition is character, not office,* — et la plupart des hommes d'état anglais pourraient à bon droit répéter ces belles paroles, parce que la considération s'attache plus en Angleterre à la fidélité aux principes qu'à l'exercice de l'autorité. Dans l'opposition comme au pouvoir, leur situation est également grande : s'ils aspirent au gouvernement, c'est moins pour l'éclat du rang ou le crédit qu'il leur donne que pour le triomphe de leur opinion et de leur parti, et le jour où, pour l'obtenir ou le conserver, ils dévieraient de leur ligne politique, immédiatement s'éloignerait d'eux l'autorité morale qui fait leur force et leur honneur. Nul parti ne pouvant prétendre à gouverner sans l'assentiment de l'opinion, les hommes politiques cherchent à l'éclairer dans des débats dont le véritable caractère est trop respecté pour que jamais on ait cherché à leur infliger la dénomination de guerre de portefeuille : chacun y rivalise de patriotisme, de talent, d'éloquence, et de ces luttes sont sortis les Chatham, les Burke, les Fox, les Pitt, les Peel, c'est-à-dire les plus nobles gloires dont puisse s'enorgueillir un pays libre et intelligent.

Parmi ces hommes illustres, nul n'a exercé sur les destinées de son pays une influence plus considérable que Pitt. Lorsqu'il entra

au ministère en 1783, il trouva l'Angleterre épuisée par une longue et désastreuse guerre, et dix-sept ans après, quand il en sortit, il la laissa, malgré les charges d'une autre guerre, plus riche, plus prospère et plus puissante qu'elle n'avait jamais été. Sans aucun doute, ses grandes réformes administratives, l'ordre rétabli par lui dans les finances, le respect scrupuleux des engagemens de l'état, dont il fit un des principes essentiels du gouvernement de l'Angleterre, contribuèrent à produire ce résultat : il faut ajouter cependant que ni ses combinaisons ni ses opérations financières n'eussent eu le même succès, si la sanction du parlement ne leur eût pas assuré le concours du pays, et que la source des emprunts eût été bientôt tarie, si la fidélité aux contrats, au lieu d'avoir la garantie de la nation tout entière, n'eût reposé que sur la loyauté du souverain. En effet, il ne saurait y avoir de bonnes finances sans bonnes institutions, et par bonnes institutions l'on entend ici celles qui, au lieu de rendre une seule autorité l'arbitre suprême des destinées d'un état, y garantissent les droits, les libertés, les intérêts privés et publics par l'organisation de pouvoirs qui s'équilibrent entre eux. Lorsqu'il dépend de la volonté unique d'un souverain de jeter le pays dans les hasards de la guerre, de lui imposer telles charges ou dépenses qu'il lui convient, la confiance fait défaut ; on ne veut s'engager avec lui qu'à des conditions dont l'avantage compense les risques du contrat. La Russie et l'Autriche sont là pour attester ce que sont les finances des empires régis par le pouvoir absolu. Si au contraire les actes du gouvernement sont soumis à un contrôle sérieux et efficace, alors la sécurité s'établit, et le cours des fonds anglais, celui des fonds français avant 1848 (1), témoignent de la vitalité du crédit dans les pays libres. Et ce n'est pas seulement au point de vue financier que cette opinion est vraie : un gouvernement qui est soutenu par les sympathies librement exprimées d'une nation est toujours d'autant plus fort pour agir et pour négocier. En 1783, la situation de l'Angleterre, sortie vaincue et humiliée de sa lutte avec l'Amérique, était à tous égards moins favorable que celle de la France, et cependant quelques années après, grâce à ses institutions, elle était en pleine prospérité, tandis que la France était en révolution. Plus tard encore, tandis que cette dernière suivait héroïquement, mais à regret, son chef dans les aventures où il l'entraînait, grâce encore à la force que leur donnaient ces mêmes institutions, les médiocres successeurs de M. Pitt finissaient par dicter à Vienne les conditions de la paix.

(1) L'emprunt de 150 millions 3 pour 100 contracté en 1841 l'a été au taux de 73 fr. 50 cent.; celui de 200 millions 3 pour 100 contracté en 1844 l'a été au taux de 84 fr. 15 centimes.

Notre projet n'est pas de faire l'histoire de Pitt, déjà si parfaitement racontée dans ce recueil (1), ni de le suivre dans toutes les circonstances de sa vie politique. C'est surtout au point de vue financier que nous avons voulu examiner son administration, qui se partage en deux périodes bien distinctes : l'une de paix, depuis 1783 jusqu'à la fin de 1792; l'autre de guerre, depuis 1793 jusqu'à 1801. La première est peu connue, parce qu'elle eut moins d'éclat au dehors, et cependant c'est alors que Pitt, créant les finances de l'Angleterre, constituant son crédit, se montra peut-être plus grand ministre qu'il ne le fut dans la seconde. Celle-ci est toute remplie par la lutte engagée contre la révolution française, les nécessités qui en furent la conséquence, les moyens auxquels il fallut recourir pour y pourvoir. Cette étude aura son utilité, si elle démontre ce que peuvent pour la prospérité d'une nation un régime de vraie liberté, un système de ferme politique en harmonie avec le sentiment du pays, et le crédit fondé sur la bonne foi publique.

I. — SITUATION DE L'ANGLETERRE A LA FIN DE 1783. — EMPRUNT. — BILL DE COMMUTATION. — RÉFORMES ADMINISTRATIVES (1784-1785).

Lorsqu'au mois de décembre 1783, à l'âge de vingt-quatre ans, Pitt fut appelé aux fonctions de premier lord de la trésorerie, il se trouva en présence des difficultés politiques et financières les plus graves, et ce ne fut qu'après avoir résolu les premières qu'il lui fut possible d'aborder utilement les secondes. Le célèbre ministère de coalition Fox-North venait d'être dissous à la suite du rejet par la chambre des lords du bill sur le gouvernement des Indes, proposé par Fox. La majorité qui l'avait soutenu dans la chambre des communes se retourna compacte contre ses successeurs, et pendant quatre mois Pitt lutta sans succès contre elle; mais le pays n'avait en général approuvé ni la coalition ni ses causes. Cette opposition systématique, en arrêtant la solution de questions importantes, mécontenta davantage encore, et chaque jour l'opinion publique se manifestait à cet égard d'une façon plus vive. Enfin, encouragé par les témoignages d'adhésion qu'il recevait de toutes parts, Pitt crut pouvoir recourir au moyen constitutionnel de la dissolution, et les élections, en modifiant la force des partis, lui donnèrent une majorité qui, à la première épreuve, fut de 282 voix contre 114. Assuré désormais du concours du parlement, il s'occupa de pourvoir aux nécessités d'une situation financière des plus critiques.

La guerre d'Amérique, qui venait de se terminer par le traité de

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, 1er mai, 1er et 15 juin 1845.

paix avec la France, avait augmenté le capital de la dette fondée de 90,000,000 livres sterling (1), et le chiffre annuel des intérêts de 4,120,000 livres sterling. D'un autre côté, pressé par des besoins incessans, lord North avait eu recours à des négociations et à des expédiens qui, en élevant la dette à terme ou dette flottante à plus de 33 millions de liv. sterl., avaient affaibli le crédit du trésor. Le prix des consolidés 3 pour 100 était tombé à 54, et le revenu public, atteint dans toutes ses branches, était encore diminué par une contrebande active qu'avaient développée les désordres de la guerre. Ainsi les taxes permanentes, c'est-à-dire celles qui n'étaient pas soumises au vote annuel du parlement, la douane, l'excise, le timbre, ne produisaient guère plus de 10 millions de liv. sterl., entièrement absorbés par l'intérêt de la dette fondée, qui était de 8 millions, par la dotation de la liste civile et d'autres dépenses dont ces taxes étaient le gage spécial. En sus de ces services, il fallait encore acquitter les dépenses annuelles de l'armée de terre, 4 millions de livres sterling, celles de la marine, 3 millions de livres sterling, celles de l'artillerie et des fortifications, 600,000 livres sterling, les services divers, les intérêts de la dette flottante, soit un total de 9 millions de livres sterling. Les seules ressources à y affecter étaient 2 millions 1/2 provenant des impôts sur la drèche, sur la terre, et de taxes additionnelles peu productives établies par lord North. L'insuffisance pour les services ordinaires seuls était donc de 6,500,000 liv. sterling. Il restait à payer sur les services antérieurs 1,500,000 livres sterling; le trésor devait en outre rembourser à la banque 2 millions de livres sterling que cet établissement lui avait avancés sans intérêts en 1781 comme condition du renouvellement de son privilége, et il fallait ainsi aviser au moyen de se procurer une somme de 10 millions de livres sterling pour assurer en 1784 la marche des services et faire honneur aux engagemens contractés.

Il n'y avait donc pas là seulement des embarras actuels et momentanés dont il eût toujours été possible de se dégager avec des expédiens plus ou moins habiles et des sacrifices plus ou moins onéreux. La tâche à remplir était autrement importante. Il s'agissait de relever le moral d'un pays abattu par les revers en lui faisant connaître l'étendue de ses ressources, de ranimer les transactions, de restaurer le crédit et de rétablir l'ordre dans l'administration de l'état. Dans la vie des peuples comme dans celle des individus, il ne suffit pas d'occasions propices pour sortir d'une situation fâcheuse; il faut surtout l'esprit de conduite, une direction intelligente, et dans cette circonstance Pitt fut le guide que l'Angleterre eut la

(1) Soit en valeurs françaises 2,250,000,000 francs.

bonne fortune de trouver. Comprenant la grandeur de sa mission, il résolut de l'accomplir par la réforme des abus, par l'ordre et l'honnêteté dans l'administration publique, la simplification des impôts, la régularité dans la perception des revenus et le paiement des dépenses, surtout par l'acquittement scrupuleux des dettes de l'état. Il se mit donc à l'œuvre avec le sentiment des services qu'il avait à rendre, avec l'énergie d'un esprit convaincu, et cette confiance de la jeunesse qui, lorsqu'elle n'est pas de la présomption, attire les sympathies et gagne les suffrages.

Il fallut d'abord aviser au plus pressé, c'est-à-dire aux moyens de se procurer les 10 millions de livres sterling nécessaires pour solder les dépenses courantes et les engagemens échus. La banque ayant consenti à ce que le remboursement de sa créance de 2 millions de livres sterl. fût différé d'une année, Pitt espéra, au moyen de quelques reliquats, de quelques excédans de revenus au-delà des prévisions, des ressources de l'ancien fonds d'amortissement, ramener les besoins à couvrir au chiffre de 6,000,000 de livres sterling, et, pour se procurer cette somme, il eut recours à un emprunt. Jusqu'alors, la négociation des emprunts avait eu lieu à l'amiable et aux conditions débattues et arrêtées entre le chancelier de l'échiquier et les souscripteurs. C'est dans cette forme que l'année précédente lord Cavendish en avait contracté un de 12 millions de livres sterling. 7,500,000 avaient été concédés directement à onze banquiers, et 4,500,000 liv. st. répartis entre divers capitalistes, quelques fonctionnaires et des amis particuliers du ministre. Ce mode de procéder était devenu pour le gouvernement un moyen de patronage et d'influence, et l'intérêt public était souvent sacrifié à celui du cabinet ou à des considérations privées. Pitt en avait alors vivement signalé les inconvéniens en démontrant que si, dans le dernier emprunt, la concession eût été faite avec publicité et concurrence, elle l'eût été à des conditions bien plus favorables pour l'état, reproche parfaitement fondé du reste, car la prime fut immédiatement de 8 pour 100, et la perte pour le trésor de 550,000 liv. sterl. Conséquent avec les vues qu'il avait exprimées avant son entrée au pouvoir, désireux de mettre un terme à des abus fâcheux, et croyant d'ailleurs qu'outre le mérite d'être plus sincère, le système de l'adjudication publique avait celui de mieux garantir les intérêts du trésor, Pitt résolut d'y recourir. Il fit donc annoncer que l'emprunt de 6 millions de livres sterling serait concédé sous cette forme, et, ainsi qu'il l'avait prévu, cette annonce amena une concurrence : deux compagnies s'organisèrent et déposèrent leurs propositions cachetées. L'ouverture en eut lieu devant le gouverneur de la banque; l'emprunt fut adjugé à celle qui offrit de prê-

ter au taux le moins élevé, et Pitt put certifier sur l'honneur au parlement que pas un seul shilling n'avait été retenu par lui pour être distribué entre les amis de l'administration. C'était là une importante innovation, dont le but, à la fois utile et honnête, était trop évident pour que la moindre critique pût être exprimée, et c'est dans cette forme qu'à une seule exception près, dont nous aurons occasion de parler, tous les emprunts furent concédés par la suite. Le même système, introduit plus tard en France, y a été appliqué jusqu'en 1852.

Après avoir ainsi pourvu aux besoins de l'année, Pitt s'occupa de liquider les charges léguées par le passé. La dette à terme, on vient de le voir, était de 33 millions de livres sterling, dont une partie, environ 11 millions 1/2, provenait d'emprunts successivement faits à la Banque d'Angleterre; 4 millions 1/2 étaient dus à la compagnie des Indes, et le surplus consistait en bons de la marine, de l'artillerie, des vivres, et en billets de l'échiquier, qui pesaient lourdement sur toutes les négociations du trésor. Pitt entreprit d'éteindre ces divers effets par deux consolidations, dont l'une, de 6,600,000 livres sterling, eut lieu en 1784, l'autre, de 11 millions, l'année suivante, et il profita de cette circonstance pour faire l'essai d'un fonds 5 pour 100 qu'il préférait aux 3 et 4, parce qu'une dette contractée dans un fonds supérieur, créant une marchandise moins abondante, lui paraissait devoir être d'une libération plus facile et plus prompte. « J'ai toujours cru, dit-il dans la discussion qui eut lieu à ce sujet à la chambre des communes, qu'un fonds élevé vaut mieux qu'un fonds inférieur, que le 4 pour 100 est préférable au 3 et le 5 au 4. La raison en est que, dans toutes les opérations de finances, il faut toujours avoir en vue les moyens de libération. Racheter et éteindre graduellement la dette doit être le but d'un gouvernement sage : toutes les opérations doivent être préparées et dirigées vers cette fin. »

De pareils principes se trouvaient en complète opposition avec ceux qui étaient admis et pratiqués à cette époque, et, malgré le désir qu'avait eu Pitt de contracter l'emprunt de 6 millions en 5 pour 100, il avait dû y renoncer en présence des répugnances exprimées par les banquiers. Ces répugnances étaient fondées sur ce que, le prix du 5 pour 100 étant plus voisin du pair que celui des fonds inférieurs et la possibilité du remboursement ou d'une réduction d'intérêt étant plus prochaine, le 5 offre moins d'avantage que le 3 pour 100. Néanmoins, convaincu de l'utilité de l'entreprise, Pitt voulut en faire l'essai. D'après le cours des fonds publics, le prix des rentes 5 pour 100 données en échange des effets retirés aurait dû être de 95; mais, pour faciliter l'opération, il ne les émit

qu'à 93, et préféra faire ce léger sacrifice sur les intérêts dans l'espoir d'un dédommagement avantageux par une libération plus prompte. De plus, pour mieux engager encore les porteurs de bons à accepter ses propositions, il déclara que le nouveau fonds ne pourrait être remboursé, et que l'intérêt ne pourrait en être réduit que lorsque 25 millions des rentes 3 et 4 pour 100 auraient été rachetés. Les porteurs d'effets, déterminés par les conditions qui leur étaient offertes et désireux de recouvrer la disposition de leur capital, déprécié sur la place sous la forme qu'il avait, acceptèrent ces diverses propositions, et le total des rentes provenant des deux consolidations s'éleva à 878,000 livres sterling. Les rentes créées par l'emprunt de 6 millions furent de 315,000 liv. sterl. Il y avait donc là une nouvelle charge annuelle et permanente de 1,193,000 livres sterling, à laquelle il fallait affecter des ressources spéciales pour en assurer l'acquittement régulier. Quelque obéré que fût le pays, Pitt n'hésita point à proposer au parlement la création de nouveaux impôts. « Ma tâche, lui dit-il, est ingrate. Je risque de soulever contre moi bien des mécontentemens; mais je suis trop pénétré des obligations que me crée la haute position qui m'a été confiée pour ne pas les remplir. D'ailleurs j'ai confiance dans le bon sens et le patriotisme du peuple anglais, et j'ai, comme ministre des finances, une règle dont je suis résolu à ne pas m'écarter, celle de ne jamais rien lui déguiser. Le trésor a contracté des engagemens, et il faut y faire honneur. Ce n'est qu'à cette condition que la confiance pourra renaître, et le crédit public se relever. Devant une pareille considération, il n'y a pas à hésiter, et à défaut de ressources disponibles il est indispensable de recourir à des taxes additionnelles pour s'en procurer. » S'associant aux sentimens du ministre, la chambre vota les taxes proposées sur les permis de chasse, les patentes de marchands vendeurs des objets soumis à l'excise, la soie écrue, la vaisselle d'or et d'argent, les chevaux de course, les domestiques des deux sexes, les prêteurs sur gages, les boutiques, les chapeaux, rubans, calicots, etc. Le produit probable en était évalué à 1,200,000 livres sterling, et ainsi se trouvèrent liquidées les dernières charges de la guerre d'Amérique.

Vaut-il mieux en effet, comme le disait Pitt, emprunter dans un fonds élevé que dans un fonds inférieur? Le remboursement du capital de la dette fondée n'étant pas exigible, peu en importe le chiffre pour l'état. La seule charge qui lui incombe est celle des arrérages, et son principal souci doit être dès lors de combiner ses négociations pour qu'ils soient le moins élevés possible. Ce que doit rechercher le prêteur au contraire, c'est la chance de voir augmenter le prix de sa rente pour en retirer un prix supérieur au capital

versé, s'il veut vendre, et la marge est d'autant plus grande pour le rentier que le taux auquel il prête est plus éloigné de celui auquel le trésor pourrait lui imposer une réduction d'intérêt par la menace d'un remboursement. Prenons pour exemple le dernier emprunt contracté en France. 315 millions de francs ont été empruntés à 3 pour 100 au taux de 66 fr. 30 c. Pour chaque 66 fr. 30 c. qu'il doit recevoir, le trésor s'est reconnu débiteur de 3 fr. de rente et de 100 fr. de capital, et par conséquent, pour 315 millions qui lui seront versés, le capital nominal de sa dette sera accru de 441,700,000 fr., et le chiffre de la rente annuelle de 13,253,000 fr. Sans doute le trésor pourra insensiblement se libérer par l'amortissement, en admettant que le fonds n'en soit pas employé à d'autres besoins; mais il ne pourra obliger les porteurs de rentes à opter entre un remboursement ou une réduction d'intérêt que lorsque les cours auront dépassé 100 fr. Il y a ainsi pour eux une marge à parcourir de 34 fr. avant que cette alternative puisse leur être imposée, et c'est l'avantage qu'ils paient en prêtant à un taux moins élevé. Si au contraire, en admettant que la situation l'eût permis, l'emprunt avait été contracté en 4 1/2 au taux de 95 fr., qui était celui de ce fonds au 10 janvier 1864, la rente annuelle créée eût été de 14,921,000 francs, et le capital reconnu par l'état de 331,570,000 fr.; mais quelle eût été la chance pour le trésor? C'est qu'avec le retour de circonstances favorables le prix du 4 1/2 pour 100, puis du 4 dépassant le pair, il y eût eu dès lors possibilité d'obtenir des réductions successives d'intérêts qui en auraient abaissé le chiffre bien au-dessous de celui stipulé dans le fonds 3 pour 100. Et tel est, il faut le dire, un des côtés les plus fâcheux de la conversion faite il y a deux ans du 4 1/2 en 3: pour 157 millions qu'a touchés le trésor, il a aliéné la faculté de réduire dans des temps propices de 50 millions de francs l'intérêt annuel de sa dette, sans que l'unification de cette dernière ait produit les avantages annoncés. On disait que la concurrence du 4 1/2 empêchait le 3 de s'élever, et que, s'il n'y avait plus qu'une seule nature de dette, les cours prendraient leur essor. Le contraire est arrivé, et le 3 pour 100 est plus bas qu'il n'était alors, car le 4 1/2, fonds essentiellement paisible et presque immobilisé dans les portefeuilles, déclassé par la conversion, est venu s'ajouter aux valeurs qui encombrent la place, et la spéculation seule a profité de cette mesure.

Pour conclure sur ce point, nous croyons que dans un état financier prospère, au milieu de circonstances politiques heureuses, si un état a des emprunts à contracter, il doit préférer le fonds élevé pour rester maître de la position vis-à-vis de ses créanciers; mais

si la situation est chargée, si l'avenir est peu assuré, c'est dans le fonds inférieur qu'il doit traiter pour avoir moins d'arrérages à payer en laissant à ses prêteurs, en échange des sacrifices qu'ils font sur les intérêts, de larges chances d'augmentation de capital. Ce fut au reste la loi à laquelle dut se conformer Pitt, et si dans le temps de paix il put emprunter et consolider en 5, plus tard, au milieu de la guerre, il fut obligé de le faire en 3.

Il ne suffisait pas cependant d'avoir paré aux nécessités du présent et d'avoir liquidé les charges du passé. Il fallait aussi assurer et accroître les ressources de l'avenir en faisant produire aux impôts existans tout ce qu'ils étaient susceptibles de donner et en supprimant des abus onéreux qui, par la faveur, le temps ou la négligence, s'étaient introduits au sein de l'administration. Encouragé par le succès de ses premières mesures, Pitt entreprit résolûment cette double tâche, sans être arrêté ni par les difficultés de l'exécution ni par la crainte de blesser des intérêts puissans. On a dit quel préjudice causait la contrebande. Elle s'exerçait sur la plus grande échelle, et tous les efforts faits pour en arrêter le développement avaient échoué. Des capitaux considérables étaient engagés dans cette coupable et fructueuse industrie, qui trouvait des complices dans toutes les classes de la société. On évaluait à plus de quarante mille le nombre des agens qu'elle employait sur terre et sur mer. Les matelots de la marine royale désertaient pour y servir; les chaloupes côtières et les marins du cabotage étaient presque tous occupés au transport et au débarquement des marchandises qu'ils allaient prendre au large sur les bâtimens qui les apportaient des lieux de provenance ou des entrepôts. Les fermiers de la côte trouvaient plus avantageux de les transporter avec leurs chevaux que de se livrer aux travaux de culture. Les ouvriers des villes abandonnaient leurs ateliers pour participer aux profits de ce commerce illicite, et enfin les employés mêmes de la compagnie des Indes, au lieu d'envoyer en Angleterre leurs capitaux par les moyens ordinaires, les convertissaient en chargemens de thé qu'ils y faisaient introduire en contrebande par des sociétés étrangères organisées à cet effet. Il y avait donc là une perte considérable pour le trésor, un préjudice pour l'agriculture, et une cause de profonde démoralisation. Pitt crut qu'il fallait combattre un pareil fléau, non-seulement par la répression, mais aussi en détruisant dans leur source les profits qui en étaient l'aliment. Dans cette pensée, il proposa au parlement un ensemble de mesures sévères qui furent adoptées sans division. Tous les bâtimens soupçonnés de se livrer à la contrebande purent être saisis jusqu'à quatre lieues de la côte, et, en cas de culpabilité, durent être détruits, à moins qu'ils ne fussent propres au

service de la marine royale. Il fut défendu d'en construire de la dimension et du tonnage de ceux qui servaient habituellement à ce trafic, et les vaisseaux armés ne purent plus s'éloigner au-delà d'une certaine distance sans une permission de l'amirauté. Enfin toute attaque contre un bâtiment de l'état affecté au service de la douane ou de l'excise, ou contre tous officiers de la marine royale ou employés du trésor, et toutes personnes qui les assisteraient dans l'exercice de leurs fonctions, dut être punie comme un crime capital.

Mais de simples mesures répressives auraient été impuissantes à détruire le mal; il fallait encore l'attaquer par les tarifs, car il n'était pas douteux qu'aussi longtemps que les droits perçus sur les marchandises principaux objets de la contrebande resteraient au taux élevé où ils étaient, les fraudeurs feraient d'assez grands profits pour se résoudre à braver toutes les mauvaises chances qu'on leur opposait. Il importait donc de réduire les droits de telle façon que la contrebande n'offrît plus aucun bénéfice. C'étaient surtout les esprits et le thé qui en étaient l'objet. D'après les évaluations les plus approximatives, la consommation de cette dernière denrée s'élevait en Angleterre à 13 millions de livres sterling; 5 millions au plus étaient vendus par la compagnie des Indes, de telle sorte que 8 millions entraient en fraude. Des maisons de commerce s'étaient organisées sur le continent pour en fournir au fur et à mesure des besoins de la contrebande, et on supposait qu'il y avait à cette époque 5 millions de livres de thé à Hambourg, 3 millions à Ostende, et des quantités considérables dans d'autres lieux, destinées à être introduites frauduleusement en Angleterre. Les droits perçus sur ces articles étaient à la fois de douane et d'excise; ils étaient de 50 pour 100 sur la valeur, plus de 2 shillings 5 pence par chaque livre, et produisaient annuellement 700,000 livres sterling. Pitt proposa de les supprimer et de les remplacer par un droit de 12 1/2 pour 100 de la valeur, qui permettrait au négociant honnête de vendre cette denrée, introduite régulièrement, au prix le plus bas auquel pût la livrer le contrebandier. Ce droit, en ne tenant pas compte de l'accroissement, probable cependant, de la consommation, ne devait produire que 170,000 livres, et il y aurait eu dès lors une diminution de revenu de plus de 500,000 livres, dont la situation financière ne permettait pas de faire le sacrifice. Pour la compenser, le ministre proposa d'augmenter la taxe sur les fenêtres, et d'en exempter toutes les maisons non soumises à la taxe des pauvres et de l'église, de telle sorte que les personnes, pour la plupart indigentes, qui les habitaient devaient profiter de la réduction de droits sur le thé sans être obligées de rien payer à la place. Pitt évaluait à

900,000 livres le produit de la nouvelle taxe : il y avait donc à espérer de cette combinaison un surcroît de revenu de 200,000 liv., et en même temps la contrebande serait paralysée, le commerce régulier se développerait, la compagnie des Indes emploierait vingt bâtimens et deux mille marins de plus au transport du thé, et les profits de ce commerce, au lieu de passer presque tous entre les mains de négocians étrangers, rentreraient dans les voies légitimes et enrichiraient le pays.

Le plan de Pitt, accueilli avec faveur par l'opinion publique, fut cependant attaqué par Fox, qui soutint qu'il était injuste et vexatoire de faire payer, sous la forme d'un droit sur les fenêtres, un impôt sur le thé à des personnes qui n'en consommaient peut-être pas; mais il n'y avait pas une seule famille en Angleterre, riche ou pauvre, dans laquelle dès lors on ne fît chaque jour usage de thé, et le revenu supprimé devant être remplacé par un autre moins onéreux et plus considérable, il y avait tout profit pour le consommateur et le trésor dans l'échange proposé. Le projet ministériel fut adopté à une immense majorité, et le bill qui l'a consacré est connu sous le nom de « bill de commutation. » Toutefois la campagne contre la contrebande n'eût pas été complète, si on ne lui avait pas aussi enlevé le moyen de trafiquer sur les spiritueux. La distillation des esprits à l'intérieur donnait également lieu à de grandes fraudes, et celle des mélasses entre autres, qui, dans la ville de Londres, acquittait 32,000 livres de droits en 1778, n'en rendait plus que 1,098 en 1783. Pitt proposa en conséquence d'augmenter les droits sur les esprits indigènes, d'en mieux régler la perception, de diminuer ceux qui frappaient les esprits étrangers, et la motion qu'il fit à ce sujet fut adoptée sans opposition.

Les bons effets de ces diverses mesures ne tardèrent pas à se faire sentir. La contrebande, vivement attaquée, n'opéra plus qu'avec peine; le commerce, n'ayant presque plus d'intérêt à frauder, préféra acquitter les droits, la nouvelle taxe sur les fenêtres fut perçue sans soulever aucune réclamation, et au commencement de la session de 1785 Fox fut le premier à reconnaître ces heureux résultats. Cette session fut principalement consacrée à l'examen des résolutions préparées par Pitt afin de mettre un terme à des abus et priviléges préjudiciables pour le trésor et onéreux pour le public. Ainsi des agens supérieurs de l'administration étaient dépositaires de sommes de l'emploi desquelles ils ne rendaient aucun compte, et que souvent ils plaçaient à leur profit. Le chiffre s'en élevait à 2 millions de livres sterling. Pitt les fit rentrer au trésor, et, pour prévenir le retour de semblables irrégularités, le parlement institua, sur sa demande, une commission de cinq membres irrévocables aussi

longtemps qu'ils rempliraient fidèlement leur mandat, et chargés, avec les pouvoirs les plus étendus, d'apurer les comptes de tous les ministères.

Le service des trésoriers de la marine donnait lieu à un abus bien plus grave encore. En quittant leur emploi, ces fonctionnaires n'étaient pas tenus de restituer immédiatement les fonds souvent considérables qu'ils avaient entre les mains : l'un d'eux en était détenteur depuis quarante ans, et en 1785 il y avait quatre comptes de cette nature à apurer. Un état de choses aussi irrégulier ne pouvait être maintenu, et Pitt fit décider que désormais les fonds affectés au service de la marine seraient, en sortant de l'échiquier, déposés à la banque, que les trésoriers y prendraient seulement les sommes nécessaires pour acquitter les dépenses courantes de peu d'importance, et que les grosses seraient soldées au moyen de mandats tirés sur cet établissement. Enfin chaque année les trésoriers durent rendre leurs comptes, et en sortant de fonction remettre leur balance à leurs successeurs.

Les membres de la chambre des lords et ceux de la chambre des communes avaient le droit de franchise pour les lettres qu'ils recevaient et celles qu'ils écrivaient. Leur privilége était illimité quant au nombre et quant au lieu de destination, et la seule garantie requise était leur signature mise sur le dos de celles qu'ils étaient censés expédier. Plusieurs d'entre eux avaient trouvé le moyen d'en faire une source de profit. Ainsi ils cédaient, moyennant remise, des provisions d'enveloppes signées par eux à des maisons de banque et de commerce, ou bien encore des lettres leur étaient adressées en des lieux où ils ne résidaient pas, et d'autres personnes, qui étaient les véritables destinataires, les recevaient sous leur nom en franchise. On évaluait à 170,000 livres sterling la perte occasionnée annuellement au trésor par ce trafic déloyal, et Pitt, sans être arrêté par la crainte de mécontenter plusieurs de ses amis, proposa au parlement de décider que chaque membre de l'une ou l'autre chambre n'aurait droit à la franchise que pour dix lettres par jour, que celles expédiées par eux seraient revêtues de leur signature, qu'ils devraient, non-seulement en écrire de leur propre main l'adresse entière, mais encore y mettre le jour, le mois et l'année, et que celles qui leur seraient envoyées ne leur seraient délivrées gratuitement qu'au lieu où ils se trouveraient. Ces diverses mesures furent adoptées : le trésor en retira un profit important, et elles ont été appliquées jusqu'en 1839, époque à laquelle la franchise a été complétement supprimée.

D'autres plans de réformes non moins utiles n'obtinrent pas le même succès. Ainsi, dans les diverses branches de l'administration

publique, il y avait des sinécures concédées par brevets et qui procuraient de gros bénéfices à leurs possesseurs; il y avait aussi des emplois dont les titulaires touchaient les émolumens sans cependant les remplir eux-mêmes; il y en avait d'autres pour lesquels il était passé en usage que ceux qui les occupaient percevaient sur le public des rétributions dont le montant excédait de beaucoup leur traitement officiel. Pitt voyait là des économies à réaliser pour le trésor et des charges vexatoires à supprimer pour le public : déjà en 1783 il avait fait à ce sujet une motion que lord Cavendish avait combattue en alléguant qu'il était parfaitement inutile de saisir le parlement de la question, les ministres ayant le droit d'introduire dans leurs départemens respectifs les réformes qu'ils jugeaient convenables; mais les ministres changent : dans un même cabinet, ils peuvent ne pas avoir ni des vues semblables, ni la même résolution, et Pitt pensa que le meilleur moyen de rendre la mesure générale serait de la faire consacrer par la voie législative. Sur une nouvelle motion qu'il fit à cet effet, le parlement décida qu'il serait nommé une commission chargée de s'enquérir du montant des émolumens, gratifications, rétributions perçues dans les divers services publics, de rechercher les abus qui s'y pratiquaient, et de proposer les moyens propres à en assurer la marche d'une façon plus économique et plus satisfaisante. Son but était de supprimer la plupart des sinécures en dédommageant ceux qui les possédaient, d'obliger tous les titulaires d'emplois à les remplir eux-mêmes, et d'augmenter le traitement des fonctionnaires qui n'étaient pas suffisamment rétribués, afin de pouvoir retrancher ou du moins réduire de beaucoup la perception des gratifications; mais, pour arriver à ce résultat, il aurait fallu changer les conditions d'existence d'un grand nombre de personnes, froisser des intérêts que l'on considérait comme droits acquis : de tous côtés des réclamations s'élevèrent, la réforme fut ajournée, et ne commença à être sérieusement exécutée qu'à partir de 1820.

II. — AMORTISSEMENT, TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA FRANCE, BILL DE CONSOLIDATION (1786-1787).

Ce fut dans la session de 1786 que fut prise la plus importante de toutes les mesures qui signalèrent l'administration de Pitt, celle qui fonda définitivement le crédit public de l'Angleterre, la constitution de l'amortissement.

La dette perpétuelle et fondée date en Angleterre de 1695. Avant cette époque, les emprunts contractés par l'état étaient acquittés en capital et intérêts par annuités avec le produit d'impôts spéciale-

ment affectés à chacun d'eux, et qui étaient supprimés dès que le remboursement intégral avait eu lieu. Lorsque la dette eut atteint un chiffre élevé, on trouva plus commode et moins onéreux de la rendre perpétuelle, ainsi qu'on l'avait déjà fait en Hollande, et de n'avoir plus à payer que des intérêts. Des arrangemens furent pris avec les créanciers du trésor, les impôts créés pour garantir les sommes qu'ils avaient prêtées furent maintenus pour assurer le paiement des arrérages, et en 1716 il fut décidé que l'excédant du produit serait consacré à racheter le capital de la dette; mais cet excédant fut détourné de sa destination primitive pour être appliqué aux dépenses courantes ou au solde des intérêts de nouveaux emprunts, si bien qu'on finit par le classer chaque année au nombre des voies et moyens de l'exercice. Cela fut d'autant plus regrettable que, par suite des réductions successives de l'intérêt de la dette, en 1717 de 6 à 5 pour 100, en 1727 de 5 à 4, en 1750 de 4 à 3 1/2 et en 1755 de 3 1/2 à 3, le fonds d'amortissement, qui dans le principe était de 500,000 livres sterling, s'éleva au chiffre de 1 million, et qu'une pareille ressource affectée annuellement au rachat du capital aurait agi avec un puissant effet.

En 1786, lorsque toutes les dépenses occasionnées par la guerre d'Amérique eurent été liquidées, le capital de la dette fondée avait atteint le chiffre de 239 millions de livres sterling (1), et une situation aussi chargée excitait les craintes les plus vives. Les uns craignaient que, dans le cas d'une nouvelle guerre, il ne fût impossible de recourir au crédit, et que l'Angleterre se trouvât ainsi impuissante pour la soutenir; d'autres redoutaient une banqueroute prochaine, et tous s'accordaient pour demander, dans l'intérêt du bien-être et de la sécurité du pays, qu'on avisât le plus tôt possible au moyen de diminuer un pareil fardeau. Organe du sentiment général, la commission des comptes s'exprimait en ces termes : « La dette publique est devenue si considérable que les têtes les plus habiles et les cœurs les plus généreux doivent réunir leurs efforts pour chercher le mode le plus convenable et le plus efficace de la réduire; on est en paix, le moment est donc favorable, et on doit en profiter. Le mal est tel qu'il n'admet ni ajournemens, ni palliatifs, ni expédiens. Il faut l'attaquer avec vigueur et fermeté : le crédit public, qu'il est essentiel de maintenir, l'honneur, qu'il est de notre devoir de conserver, et la justice due aux créanciers de l'état exigent que ce qui peut être fait soit fait, *what can be done should be done.* »

Il y avait donc là tout à la fois un vœu public à satisfaire et un grand

(1) 5 milliards 975 millions.

résultat à obtenir; mais, pour libérer l'état, il fallait des ressources, et Pitt ne voulait pas les chercher dans une aggravation des impôts, déjà si lourds, et qu'il avait d'ailleurs considérablement augmentés. Ce fut seulement lorsqu'il crut être assuré que, par l'effet des réformes et des mesures adoptées sur sa proposition, le produit des taxes existantes laisserait un excédant disponible qu'il se détermina à proposer un plan d'amortissement. Et d'abord il voulut que le parlement constatât par lui-même le résultat de toutes les mesures prises depuis deux ans, et recherchât quel pourrait être à l'avenir le montant approximatif des dépenses et des revenus annuels du pays. Sur sa demande, une commission présidée par William Grenville fut nommée au commencement de la session pour se livrer à cet examen. Dans son rapport, elle établit que le revenu de l'année précédente avait été de 15,379,182 livres sterling, que celui de l'exercice courant serait de 15,397,171 livres sterling, et qu'il y avait lieu d'en espérer l'accroissement par suite du progrès de la richesse publique, du développement des affaires industrielles et commerciales, et des poursuites énergiques dirigées contre la contrebande. Elle croyait donc pouvoir l'évaluer pour l'avenir au minimum de 15,397,000 livres sterling. Quant aux dépenses, elle les portait à 14,478,000 livres sterling. On avait ainsi le droit de compter sur un excédant annuel de recettes de 919,000 livres sterling; mais pendant quelque temps encore, à raison des charges considérables léguées par la guerre, les dépenses devaient excéder le chiffre normal de 14,478,000 livres sterling. Il fallait achever des vaisseaux dont la construction était commencée, payer des traitemens de demi-solde aux officiers mis en disponibilité, donner des secours aux veuves de ceux qui avaient été tués, ainsi qu'aux réfugiés américains; le tout pouvait monter à 3 millions et être soldé en trois ou quatre années. Toutefois il y avait peu à s'en préoccuper, parce qu'on y affecterait les économies réalisables sur le budget de la guerre, le produit de la vente de quelques biens de la couronne et le montant d'avances à restituer par la compagnie des Indes, et l'excédant de 900,000 livres sterling resterait ainsi disponible.

Cet excédant, porté à 1 million par la création de taxes sur des objets de parfumerie et par une application plus sévère de celles qui pesaient déjà sur les esprits et les bois étrangers, devint la base du plan d'amortissement présenté par Pitt, et dont il suffira d'indiquer ici les principales dispositions. Un million de livres sterling devait être affecté chaque année au rachat des rentes sur la place au cours du jour. Les valeurs ainsi rachetées n'étaient pas éteintes. Le revenu devait en être ajouté au fonds d'amortissement, opérer avec lui, et on avait calculé qu'au bout de vingt-huit ans, par le

concours incessant des intérêts composés, en les supposant à 5 pour 100, la dotation de l'amortissement aurait atteint le chiffre de 4 millions de livres sterling et racheté un capital de 100 millions de rente, soit à peu près la moitié de la dette. Ce résultat toutefois ne pouvait être obtenu que si cette dotation n'était pas détournée de sa destination : il fallait donc la déclarer inaliénable. Pour plus de sûreté, l'emploi devait en être confié à des commissaires dont la haute position et le caractère personnel fussent une garantie de la résistance qu'ils opposeraient à toute tentative de détournement, et de la fidélité scrupuleuse avec laquelle ils accompliraient leur mandat. Les commissaires seraient le président de la chambre des communes, le chancelier de l'échiquier, le maître des rôles, le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, et enfin le chef de comptabilité de la haute cour de chancellerie. Les fonds leur seraient remis tous les trois mois, devraient être employés au rachat dans le courant du trimestre, et toute autre affectation deviendrait ainsi impossible.

Ce fut le 29 mars que Pitt développa sa proposition devant la chambre des communes dans un discours *elaborated and far extended*, ainsi que le qualifia Fox, et il put, avec un sentiment de satisfaction bien légitime, y exposer les avantages réalisés pendant deux années d'une administration aussi éclairée que laborieuse. De 18 millions, les dépenses annuelles avaient été réduites à 14 millions 1/2, malgré l'augmentation de 1,200,000 livres sterling de rentes pour acquitter les charges du passé. De 12 millions 1/2, le revenu s'était élevé à 15 millions 1/2, et le produit des nouveaux impôts n'entrait dans cet accroissement que pour 1,200,000 livres environ. Au lieu d'un déficit de 6 millions, un excédant de recettes d'un million paraissait désormais assuré, et le pays pouvait entreprendre avec confiance la libération de sa dette. Pitt devait donc être fier à juste titre, car ce succès était principalement dû à son habile initiative et à ses constans efforts, et en terminant son exposé il se borna à rappeler avec autant de modestie que de convenance la part qui pouvait lui en revenir. « Quand on songe, dit-il, que le pays sort d'une guerre qui l'a forcé d'ajouter des millions à des sommes déjà immenses, que toutes les nations et même la majeure partie d'entre nous croyaient que jamais nous ne pourrions soutenir le poids d'une charge aussi énorme, et qu'au lieu d'être épouvantés d'un tel aspect, nous osons considérer attentivement notre situation et former un plan solide et permanent pour en sortir, il est impossible que les nations qui nous entourent n'aient pas une haute idée de nos ressources et de notre énergie, et ne nous rendent pas dans leur estime cette prééminence que nous méritons

à tant de titres. A Dieu ne plaise que je veuille m'attribuer le moindre mérite en vous soumettant ces résolutions! Cependant je dois me trouver particulièrement heureux de remplir une tâche si différente de celle de mes prédécesseurs, et, au lieu de venir vous proposer des dépenses, d'avoir la bonne fortune de vous proposer la diminution de nos charges. Le plan que j'ai l'honneur de porter devant vous est depuis longtemps l'objet de tous les désirs et de toutes les espérances de ce pays, et je suis glorieux de penser que mon nom sera inscrit sur cette colonne qui va être élevée à la foi publique et à la prospérité nationale. »

Les évaluations des recettes et dépenses furent contestées par Sheridan et défendues par William Grenville, président du comité qui les avait vérifiées et approuvées; mais le principe et le système d'amortissement ne trouvèrent que des approbateurs. Fox demanda seulement que dans le cas où des emprunts seraient contractés par le trésor, les commissaires pussent y souscrire au lieu d'employer au rachat les fonds qu'ils auraient à leur disposition, et Pitt ayant adhéré à cette modification, le bill fut adopté à l'unanimité dans les deux chambres. Pour bien constater l'importance qu'il y attachait et le caractère tout particulier d'intérêt public qu'il lui paraissait avoir, le gouvernement crut devoir lui donner une consécration spéciale et solennelle, et en conséquence, contrairement aux usages, le roi se rendit à la chambre des lords pour le sanctionner.

Ainsi fut établi en Angleterre sur des bases certaines l'amortissement, qu'ont adopté depuis lors toutes les nations soucieuses de leur crédit. En procurant un acheteur à toutes les rentes portées sur le marché, l'amortissement en raffermit le prix; en assurant la libération de l'état dans un délai donné, il prévient la crainte que peut inspirer le poids d'une dette publique considérable et facilite les moyens de faire des emprunts à des conditions avantageuses. De plus, à mesure que les fonds de l'état s'élèvent, le commerce et l'industrie se procurant plus aisément les capitaux qui leur sont nécessaires, il en résulte un accroissement de capital dans le pays, une activité plus grande dans les manufactures et une production de richesse qui compensent heureusement le prix plus élevé auquel la dette doit être rachetée; mais ces bons effets ne sauraient être obtenus, s'il n'y avait pas continuité dans le rachat, confiance dans la durée de cette opération, si le prêteur pouvait craindre un détournement du gage qui lui a été affecté, et c'est à la fidélité avec laquelle, au milieu des besoins les plus pressans, le principe de l'amortissement a été respecté en Angleterre que le royaume-uni a dû de pouvoir contracter ces énormes emprunts dont les ressources l'ont mis à même de lutter pendant vingt-trois ans contre la France.

Pitt fit là pour le crédit de son pays une œuvre essentielle, dont l'efficacité ne fut pas niée pendant le temps de crise que l'Angleterre eut à traverser, et qui permit en 1813 de rayer du capital de la dette une somme rachetée de 238,231,241 livres sterling, c'est-à-dire un chiffre égal au montant total de cette dette en 1786; mais, les fonds publics s'étant relevés avec la paix, peu à peu l'utilité de l'amortissement fut mise en doute, et de plus en plus contestée. On lui reprocha d'imposer une charge trop onéreuse au trésor par le rachat à des prix très élevés de rentes émises dans les bas cours, et lord Grenville lui-même, le président du comité de 1786, devint un de ses plus ardens adversaires. En 1828, il publia un écrit dans lequel, après avoir rappelé la part active qu'il avait prise à la mise en vigueur de l'amortissement, les avantages qu'en avait retirés le pays, il en signalait les inconvéniens actuels, et en 1829 il fut décidé que désormais il ne serait affecté au rachat de la dette que l'excédant annuel des recettes sur les dépenses. Avec un crédit aussi éprouvé que celui de l'Angleterre, des conditions de stabilité comme les siennes, un parlement dont le contrôle puissant permet d'espérer toutes les économies réalisables, une rente 3 pour 100 dont le prix approche du pair, le parti pris et le système adopté en 1829 sont assurément possibles; mais la situation de tous les états n'est pas semblable à celle de l'Angleterre, et pour eux, nous ne craignons pas de le dire, le respect de l'amortissement est une condition essentielle de crédit. Si en France l'amortissement eût continué de fonctionner, l'état aurait pu racheter avec grand profit, à des prix bien inférieurs à ceux de l'émission, une partie des rentes créées avant 1848, presque sans perte une partie de celles émises depuis lors, et il est probable que son action puissante, en maintenant les cours, eût donné le moyen de faire les récens emprunts à des conditions bien meilleures.

Tout en élaborant et faisant exécuter à l'intérieur les grandes mesures dont nous venons de parler, Pitt préparait et discutait avec le cabinet de Versailles les bases du traité de commerce et de navigation qui, d'après une des clauses du traité de paix de Paris, devait, dans le délai de deux années, être passé entre la France et l'Angleterre. Ce traité fut signé par M. Eden, plénipotentiaire anglais, et M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères de France, le 26 septembre 1786, et le 15 janvier suivant une convention additionnelle supprima de nombreuses prohibitions, réduisit nombre de tarifs et détermina les conditions auxquelles divers articles pourraient être réciproquement introduits dans les deux pays. Outre les avantages incontestables que devait en retirer le commerce anglais, le revenu public devait aussi en profiter. Ainsi on faisait grand usage

en Angleterre de batistes françaises introduites par la contrebande, parce que l'importation n'en était pas permise; les batistes purent désormais entrer moyennant un droit modéré. Ainsi encore l'importation régulière des eaux-de-vie n'était que de 30,000 livres, et il en entrait par fraude près de 1,800,000 livres; par suite de la réduction considérable du tarif qui les frappait, le commerce devait trouver à l'avenir plus de risques que de profits à s'y soustraire. Les vins français, soumis désormais aux mêmes droits que ceux de l'Espagne et du Portugal, purent, sans les écarter du marché anglais, remplacer avantageusement dans la consommation les vins indigènes, d'une fabrication pernicieuse. Il y avait donc tout lieu d'espérer une augmentation importante dans le chiffre des recettes de douane.

Le traité et la convention, soumis au parlement au commencement de la session de 1787, y furent vivement attaqués par Fox et ses amis, comme contraires aux principes qui avaient jusqu'alors dirigé la politique commerciale de l'Angleterre, dont l'intérêt traditionnel était de n'entretenir avec la France aucun rapport amical, et, ainsi que le raconte Macaulay, Pitt s'entendit accuser d'être un fils dégénéré et de faire frémir sous les pavés de l'abbaye de Westminster les os de son illustre père; mais toute critique de la part de Fox était d'autant plus inopportune que lui-même, étant secrétaire d'état, avait préparé le traité de paix de 1783, que la clause relative aux arrangemens commerciaux y avait été introduite avec son assentiment, et qu'il avait proclamé alors la nécessité d'établir et de fortifier les relations d'intérêt entre les deux pays. Pitt le lui rappela et insista sur les avantages de toute nature que l'Angleterre retirerait du nouveau régime commercial : développement de son industrie, progrès de sa marine marchande, débouché considérable pour les produits de ses manufactures, accroissement du revenu public, enfin garantie plus solide de paix avec la France.

« Je n'hésiterai pas, disait-il, à m'élever contre le principe trop fréquemment avancé, que la France est ou doit être l'implacable ennemie de l'Angleterre. Cette idée révoltante ne peut avoir de fondement : c'est une supposition radicale que n'autorise aucune preuve tirée de l'histoire des nations et des hommes, c'est aussi une insulte à la société politique, insulte qui ne peut être conçue que par l'esprit pervers de quelques hommes. Cependant elle a été propagée, cette idée : on a dit que ce traité jetait l'Angleterre dans les bras de son éternelle ennemie. On raisonne comme s'il ne devait pas seulement détruire toute espèce d'animosité, mais comme s'il devait nous enlever tous nos moyens de défense, comme si par ce traité nous abandonnions une partie de nos forces de terre ou de mer, comme si notre commerce devait être restreint, notre navigation gênée, nos colonies

abandonnées, et enfin comme si toutes les fonctions de l'état devaient tomber dans une apathie complète. Quels motifs y a-t-il à toutes ces suppositions? Croit-on que ce traité nous empêcherait de répondre aux attaques de la France avec moins de vigueur ou de courage? Au contraire, comme il doit nous procurer un accroissement de prospérité, il nous mettrait encore mieux en état de les repousser; mais il est vrai qu'il peut bien faire davantage, ce traité : en établissant plus particulièrement des rapports d'union et d'amitié entre les deux nations, il peut éloigner le moment où nous aurons besoin de rappeler toutes nos forces. Par suite de la bonne harmonie qui existera entre elles, leurs mœurs, leurs habitudes pourront se faire des emprunts réciproques au grand profit de l'une et de l'autre. . . . . .

« Qu'il me soit toutefois permis de le dire : il est étrange qu'on ose avancer, comme je sais que le bruit en a été propagé dans le public, que ce traité est mauvais pour nous parce qu'il sera avantageux pour la France. Il serait en effet bien singulier que ce pays consentît à ce qui nous serait utile sans y chercher de son côté une réciprocité. Ce que je ne crains pas d'avancer, c'est que ce traité est encore plus profitable à l'Angleterre qu'à la France. Les motifs en sont clairs et précis : cette dernière y gagne pour les vins et autres productions; nous gagnons de même pour nos produits et dans une proportion bien plus grande. Elle s'est acquis un marché de 8 millions d'habitans, et elle nous en a ouvert un de 24 millions. . . . .

« La France est peut-être de tous les pays de la terre celui qui jouit au plus haut degré de toutes les faveurs de la Providence : sol, climat, productions, elle possède tout. L'Angleterre au contraire n'est pas favorisée de la nature, mais elle jouit, grâce à Dieu, à son heureuse constitution et à ses lois, d'une énergie, d'une hardiesse d'entreprise et d'une industrie qui lui tiennent lieu de tout : ces motifs doivent suffire pour qu'il s'établisse entre les deux pays des rapports d'intimité profitables à tous les deux, et non pas cette inimitié nationale que l'on présente comme devant être la base de leur politique réciproque. »

Du reste la nation anglaise avait apprécié et reconnu toutes ces considérations et tous ces avantages : ni l'industrie ni le commerce n'avaient réclamé, nulle pétition n'avait été signée et colportée, nulle part on n'avait tenu de *meeting* pour y protester contre ce prétendu sacrifice des intérêts anglais aux intérêts français, et les deux chambres, en adoptant à une immense majorité le traité et la convention, ne firent que consacrer le sentiment de l'opinion publique. Elles crurent même devoir accompagner leur vote d'une adresse au roi pour le remercier d'avoir conclu avec le roi Louis XVI un traité de commerce et de navigation, « si propre à encourager entre la Grande-Bretagne et la France des rapports avantageux, en assurant la durée d'une paix bienfaisante. » En France, les sentimens furent partagés. L'industrie accueillit le traité par les clameurs les plus vives, et se plaignit d'être complétement sacrifiée. Parmi les consommateurs, tout au contraire l'anglomanie fut portée à l'ex-

trême. L'importation des produits de fabrique anglaise, qui en 1785 n'avait été que de 6 millions de francs, dépassa en 1787 18 millions, en 1788 19 millions, et dans cette dernière année la balance commerciale entre les deux nations fut, au profit de l'Angleterre, de 30 millions de francs; mais, sur 60 millions de francs qu'elle expédia en France, il y avait pour 19 millions de francs environ de houille ou de matières premières dont profitèrent les manufactures françaises, et il est probable que, les produits de ces dernières se perfectionnant et se vendant à meilleur compte par l'effet de la concurrence, et d'un autre côté l'engouement des premiers jours venant à passer, le niveau eût fini par s'établir. Du reste, la révolution française et la guerre qui en fut la suite survinrent trop tôt pour que, d'après ces premiers résultats, il soit permis de préjuger les conséquences économiques que le traité aurait pu avoir définitivement pour les deux nations. Nous croyons cependant avec Pitt que, si les relations pacifiques entre elles eussent été renouées plus tôt, il se serait établi une fréquentation et des rapports d'intérêts qui eussent amené une émulation salutaire, et que probablement elles ne se seraient pas bornées à se faire un emprunt réciproque de leurs goûts, de leurs mœurs, de leur esprit et de leurs arts industriels. L'exemple d'une vie politique alors dans tout l'éclat de son développement en Angleterre eût peut-être exercé une heureuse influence sur le choix et la pratique des institutions que cherchait à se donner la France, et la liberté eût pu y être fondée avec un concours de forces et des garanties qui lui ont manqué depuis lors.

Peu de jours après l'adoption du traité de commerce, Pitt proposa à la chambre des communes une mesure financière depuis longtemps réclamée, celle de la révision de la législation et des tarifs de douane, d'excise et de timbre. L'état existant donnait lieu aux plus légitimes réclamations : c'était un véritable chaos, source d'abus de perception aussi préjudiciables pour le trésor que pour le contribuable. Pitt résolut d'y mettre un terme, et, parmi toutes les réformes entreprises sous son administration, il n'en est pas qui ait été plus utile, mieux élaborée, accueillie avec une faveur plus générale et menée à meilleure fin. Le bill de consolidation est encore aujourd'hui une des bases principales du système financier de l'Angleterre.

Ainsi que l'on a déjà eu l'occasion de le dire, tous les emprunts contractés avaient été garantis par la création de taxes dont le produit leur était spécialement affecté, et d'autres avaient été aussi établies pour faire face à l'accroissement des dépenses publiques. Plusieurs d'entre ces taxes, bien que le mode d'assiette en fût différent, portaient sur les mêmes articles, qui se trouvaient ainsi im-

posés à la fois sur la valeur pour les besoins généraux, sur le poids pour tel emprunt, sur le volume pour tel autre, à tant pour cent de ce dont ils étaient déjà grevés pour un troisième. On comptait dans la douane seulement soixante-huit espèces de taxes, et nombre d'objets étaient assujettis à quatorze droits divers. Il était donc impossible ou du moins très difficile au commerce de s'y reconnaître, et, pour éviter des pertes de temps ou des discussions inutiles, il fallait s'en rapporter à la bonne foi des agens de l'administration, auxquels une longue pratique avait donné la clé de ce dédale. Il arrivait même souvent que ces derniers, au lieu de contrôler les déclarations et calculs présentés à leur bureau, se chargeaient, moyennant rétribution, de les faire, et de pareils procédés étaient absolument contraires aux règles d'une bonne administration. La même confusion et les mêmes irrégularités se retrouvaient dans le timbre et dans l'excise, quoique à un moindre degré. Les administrations précédentes avaient cherché les moyens d'y remédier, mais elles avaient reculé devant la crainte d'altérer le gage du créancier de l'état et devant les difficultés qui pourraient en être la conséquence. Pitt fut plus hardi : il se mit résolûment à l'œuvre, et, après avoir consulté les hommes les plus versés dans les questions d'impôts, après s'être renseigné auprès des représentans des principales branches d'industrie et de commerce, il pensa que le mode de solution le plus simple était de supprimer toutes les taxes de douane, d'excise et de timbre, et de les remplacer sur chaque article par un droit unique, dont le taux serait fixé de façon à donner le même produit que les précédens. L'ensemble de tous ces produits constituerait un fonds dit *consolidé*, qui serait affecté au service de la dette publique; l'excédant, s'il y en avait, serait employé à solder les dépenses de l'exercice courant, et en cas d'insuffisance il y serait pourvu au moyen de ressources votées à cet effet. Il soumit en conséquence à la chambre des communes plus de trois mille résolutions, et donna sur chacune les explications qui lui furent demandées avec un à-propos, une lucidité et une connaissance de la matière qui excitèrent l'admiration et les applaudissemens de ses adversaires eux-mêmes. « La mesure proposée, dit Burke, était évidemment si nécessaire, si désirable, si avantageuse, et elle avait été développée avec une clarté et une netteté si remarquables, qu'il croyait qu'il ne convenait ni à lui, ni à ceux de ses collègues dont le devoir était malheureusement de voter souvent contre l'administration, de se borner à y donner un assentiment tacite. Il trouvait donc plus digne de lui et de ses amis de se lever, de rendre justice au talent déployé par le premier lord de la trésorerie, et de le remercier en leur nom et au nom du pays de la façon habile et puis-

sante avec laquelle il avait conçu et exposé le projet de consolidation qui promettait au commerce aisance et facilité, et à l'état un accroissement de revenu. » Fox et d'autres membres de l'opposition vinrent confirmer la déclaration de Burke, et le bill de consolidation fut voté dans les deux chambres du parlement sans qu'aucune objection eût été faite contre le principe.

Les impôts dont le produit constituait le fonds consolidé et les dépenses auxquelles on l'affecta furent déclarés permanens et exemptés par conséquent du vote annuel du parlement. Les dépenses durent se composer des intérêts de la dette fondée, du budget de la liste civile, comprenant tout à la fois la dotation réservée au roi et à sa famille, et aussi la majeure partie des services civils, les frais de fabrication et d'entretien de la monnaie, une augmentation de traitement des membres de la judicature, des primes d'encouragement pour la culture du chanvre. Quant aux autres dépenses ordinaires ou extraordinaires, — celles de l'armée, de la marine, des fortifications, de l'artillerie, des services divers désignés sous le nom de *supplies*, — elles continuèrent à être votées annuellement ainsi que les voies et moyens (*ways and means*) destinés à y pourvoir, comprenant le *malt tax* (impôt sur la drèche), le *land tax* (impôt territorial) et d'autres, classés sous la dénomination de *taxes additionnelles*.

Il serait trop long d'examiner ici quelles sont, dans les états où les dépenses et les recettes sont consenties par les représentans élus de la nation, celles qui, sans inconvénient, peuvent ne pas être soumises à la formalité du vote annuel. On conçoit qu'en Angleterre on en ait exempté le fonds consolidé, qui, d'après des engagemens anciens sur la foi desquels les divers emprunts ont été contractés, en est la garantie spéciale et inaliénable; on conçoit que par suite la même exemption ait été étendue au service de la dette publique, charge non-seulement obligatoire, mais sacrée, que la nation anglaise, jalouse de son crédit, tient à honneur d'acquitter scrupuleusement; mais en France aucun gage n'est affecté à la dette, les intérêts en sont payés avec les ressources générales du trésor sans distinction d'origine, et il n'y aurait pas lieu de se départir du principe si salutaire du vote annuel des recettes et dépenses.

III. — ARMEMENS CONTRE LA HOLLANDE ET L'ESPAGNE. — IMPOT SUR LE TABAC. — PROGRÈS DE LA RICHESSE PUBLIQUE (1788-1791).

A peine la session de 1787 était-elle terminée qu'une guerre fut sur le point de s'engager entre la France et l'Angleterre. De graves désordres venaient d'éclater en Hollande : à la suite d'anciens et

vifs démêlés entre le parti aristocratique et le stathouder, ce dernier avait été dépouillé par les états-généraux de la majeure partie de ses droits et prérogatives; il avait dû quitter La Haye, et sa femme, une princesse prussienne, y avait été non-seulement insultée, mais même emprisonnée pendant plusieurs heures. Le roi de Prusse avait demandé pour sa sœur et son beau-frère des réparations complètes, ainsi que la punition sévère des coupables; mais les états-généraux s'étaient refusés de la façon la plus hautaine à donner toute satisfaction. Le roi de Prusse avait fait alors les préparatifs nécessaires pour entrer en Hollande, et le roi de France, qui favorisait les projets du parti aristocratique de ce pays, avait réuni quatorze mille hommes à Givet pour l'aider à repousser l'invasion prussienne. L'Angleterre ne pouvait rester neutre dans ce différend : elle ne pouvait pas laisser la Hollande passer sous l'influence absolue de la France et ses côtes devenir des côtes françaises. Le gouvernement anglais fit donc signifier dans le courant du mois de mai 1787 au cabinet de Versailles que, s'il venait au secours des états-généraux, l'Angleterre prendrait immédiatement parti pour le stathouder, et à cet effet il conclut avec le grand-duc de Hesse-Cassel un traité par lequel ce dernier, moyennant une subvention annuelle de 36,000 livres, mettait à sa disposition un corps d'armée de douze mille hommes. En même temps les armemens à l'intérieur étaient poussés avec vigueur, et ordre était expédié dans celles des possessions anglaises où un conflit était possible avec la France de se préparer à la lutte; mais le roi de Prusse ayant fait entrer dix-huit mille hommes de troupes en Hollande sous le commandement du duc de Brunswick, et la France, dont les embarras intérieurs commençaient à devenir très graves, n'ayant pas donné à l'insurrection le concours qu'elle lui avait promis, le stathouder rentra à La Haye au bout de huit jours. Nonobstant ce succès, les représentans de l'Angleterre à la cour de France, le comte Dorset et M. Eden, crurent devoir demander au cabinet français des explications sur ses projets : la réponse fut satisfaisante, et ils signèrent avec M. de Montmorin une convention d'après laquelle les deux gouvernemens s'engageaient à cesser réciproquement leurs armemens et à remettre leur marine sur le pied de paix où elle était le 1er janvier précédent.

L'attitude prompte et énergique prise par le gouvernement anglais dans cette circonstance releva l'Angleterre en Europe, causa une satisfaction générale dans le royaume et valut à Pitt même les éloges de ses adversaires politiques. « L'Angleterre, écrivait à sa cour le comte de Voronzof, ambassadeur de Russie, a joué un rôle ferme et brillant, et la conduite de M. Pitt ressemble fort en cette occasion à celle que son père a tenue, et qui n'était plus connue

ni pratiquée dans ce pays depuis sa retraite jusqu'à ce que son fils fût entré dans les affaires. J'ai eu tant d'attachement et de respect pour feu mylord Chatham que je prends un vif intérêt à la considération que son fils s'attire et qui aurait bien réjoui le père, s'il avait vécu jusqu'à ce temps-ci. »

Les armemens nécessités par les troubles de la Hollande avaient coûté 336,751 livres sterling, et il était dû au duc de Hesse-Cassel 36,000 livres, montant de la première annuité des subsides. Dès qu'il fut réuni au mois de décembre, le parlement sanctionna ces dépenses. A la fin de sa dernière session, il avait décidé, sur la motion de Pitt, et pour sauvegarder la dignité de la couronne, que les dettes du prince de Galles, s'élevant à 181,000 liv. sterl., seraient payées par le trésor public. Il y avait donc là des dépenses extraordinaires considérables à la charge du budget de 1787, et l'excédant de 168,000 livres de recettes ordinaires sur les dépenses de même nature ne suffisait pas pour les acquitter. Néanmoins Pitt ne demanda point la création de ressources spéciales, et la différence fut soldée avec des bons de l'échiquier. La crise par laquelle on venait de passer avait plus particulièrement attiré l'attention du gouvernement sur la situation militaire des colonies anglaises, et l'on avait reconnu que leurs moyens de défense étaient impuissans pour résister à une attaque imprévue. Un comité d'officiers-généraux avait émis l'avis qu'il était indispensable d'y entretenir un plus grand nombre de troupes et d'en fortifier les points les plus vulnérables. En conséquence, dans les premiers jours de la session de 1788, Pitt proposa d'augmenter l'armée de 3,068 hommes, d'affecter à leur entretien un crédit annuel de 80,000 liv. st., et de décider qu'une somme de 315,866 livres sterling, répartie sur plusieurs exercices, serait employée en travaux de fortifications à Gibraltar et dans les colonies. « Nul, dit-il, en fait de dépenses, n'est plus difficile que moi; mais je soutiens que celles qui, restant dans des limites modérées, doivent avoir pour résultat de mieux assurer le maintien de la paix sont une véritable économie, et la meilleure que ce pays puisse faire. » Malgré l'opposition de Fox, qui en contesta l'opportunité, les propositions du ministre furent adoptées par 242 voix contre 80. Le budget allait donc être grevé à l'avenir de 150,000 livres sterling de dépenses nouvelles, qui furent pour la première fois inscrites dans celui de 1788; mais elles devaient être largement compensées par l'augmentation du revenu public, dont les craintes de guerre n'avaient pu, en 1787, arrêter la marche ascendante. La situation parut même assez favorable à Pitt pour qu'il crût pouvoir soumettre au parlement une mesure d'équité et de justice différée jusqu'alors par suite de toutes les difficultés auxquelles il avait fallu pourvoir immédiatement.

Nombre de personnes compromises par leur fidélité à la cause de l'Angleterre avaient pendant la guerre d'Amérique éprouvé des pertes considérables, soit dans leur revenu, soit dans leur propriété. Leurs intérêts avaient été recommandés, par une des clauses du traité de paix, à la sollicitude des législatures des divers états américains; mais cette recommandation n'avait été qu'une affaire de forme, et aucune de leurs demandes n'avait été accueillie. Les réclamans s'étaient donc adressés au gouvernement anglais, et leurs plaintes avaient été soumises à l'examen de plusieurs commissions d'enquête. En droit strict, ils n'avaient rien à prétendre; mais au point de vue de l'équité ils avaient des titres sérieux à la générosité de l'Angleterre, et déjà 500,000 livres sterling leur avaient été distribuées. Ces titres cependant n'étaient pas les mêmes pour tous : ils devaient varier suivant la position des pétitionnaires, la nature et l'étendue des pertes éprouvées. Il y avait encore une autre dette du même genre à liquider : il s'agissait des colons de la Floride orientale qui, à la suite de la cession de ce territoire par l'Angleterre à l'Espagne, avaient dû abandonner leurs habitations ou propriétés. Ils sollicitaient aussi des dédommagemens, et leur demande était d'autant plus légitime qu'ils étaient victimes d'un acte parfaitement volontaire du gouvernement anglais. Pitt fut d'avis de les indemniser complétement, d'allouer à cet effet une somme de 113,952 livres, et, quant aux loyalistes, il proposa de les diviser en trois catégories, et de répartir entre eux, indépendamment de ce qu'ils avaient déjà reçu, une somme de 1,228,239 livres sterl. Certes on ne pouvait qu'approuver le sentiment qui faisait reconnaître une pareille dette; mais Pitt dut se préoccuper de la situation du trésor et rechercher le moyen de rendre pour lui cette nouvelle charge moins onéreuse. En conséquence il proposa de l'acquitter par à-comptes avec des obligations portant intérêt à 3 1/2 pour 100, et remboursables successivement avec les bénéfices d'une loterie. Ce plan fut accepté par le parlement, et ainsi se trouva liquidée à la satisfaction de tous les intérêts une dette qui, sans être obligatoire, n'en était pas moins sacrée.

Il y avait une denrée qui, depuis l'application des nouvelles mesures relatives au thé, au vin et aux esprits, était devenue l'objet principal de la contrebande : c'était le tabac. Le prix d'achat au lieu de production ne dépassant pas 3 deniers par livre, et le tarif étant de 14 deniers, il y avait entre les deux chiffres une marge trop grande pour ne pas encourager la fraude. Ainsi sur 12 millions de livres de tabac consommés annuellement en Angleterre, 7 millions seulement acquittaient les droits, et il y avait pour le trésor une perte annuelle de 300,000 livres sterl. Pitt pensa que le meilleur moyen de mettre un terme à ce trafic préjudiciable était de con-

fier à l'excise la perception d'une partie de la taxe et de placer les manufactures de tabac sous la surveillance des employés de cette administration. Un bill fut proposé au parlement, où il souleva de nombreuses objections financières et politiques. Plusieurs membres prétendirent que le régime de l'excise était inapplicable au tabac, qu'il en paralyserait le commerce, diminuerait le revenu qu'en tirait le trésor au lieu de l'accroître, et n'aurait d'autre résultat que celui d'augmenter les frais de perception. Fox insista particulièrement sur cette extension dangereuse d'un régime fiscal menaçant pour la liberté et la constitution du pays, qui finiraient par être ainsi sacrifiées à l'accroissement du revenu public. « Quant à moi, dit-il, je maintiens que la proposition de ce bill démontre un oubli total du bienfait de notre constitution, de cette constitution dont il n'est pas un Anglais qui ne se glorifie. On dirait que la liberté et la constitution ne sont plus que de vains mots, que des sons qui n'ont aucun sens réel, et ne sont employés que pour orner les discours parlementaires, une théorie enfin dont la pratique est désormais impossible, et il est certain qu'en adoptant la mesure proposée nous préférerions l'accroissement du revenu à la constitution de notre pays. » Si nous citons ces paroles, c'est pour donner une idée de l'exagération de langage à laquelle l'esprit de parti peut entraîner les hommes les plus éminens et les plus honnêtes; mais, dans une nation aussi sensée que la nation anglaise, devant une assemblée aussi pratique que le sont les parlemens anglais, de pareilles déclamations devaient produire peu d'effet: aussi, en l'absence de Pitt, encore malade, il fut facile à Grenville et à Dundas de les réfuter, et vingt membres seulement votèrent contre le projet ministériel.

La question se présenta de nouveau l'année suivante à l'occasion de plaintes adressées par des fabricans et négocians de tabac. A l'appui de leurs réclamations, Fox et Sheridan reproduisirent les mêmes argumens, et cette fois ce fut Pitt qui se chargea de répondre. Traitant d'abord la question au point de vue financier, il démontra, en s'appuyant de documens officiels, que sous le régime de l'excise le commerce du thé et des esprits avait doublé, et que depuis six mois, sous l'empire du même régime appliqué au commerce du tabac, le droit perçu avait produit 130,000 livres sterling de plus qu'aux périodes correspondantes des années antérieures. On pouvait donc largement en conclure que le bénéfice annuel serait au moins de 300,000 livres sterling. Passant ensuite à la question politique, le premier ministre défendit énergiquement l'excise, et rappela tous les progrès obtenus par le commerce depuis l'emploi de ce mode de perception, non-seulement le plus favorable aux intérêts du trésor, mais encore le seul qu'on pût appliquer à nombre

d'objets imposables. « Je défie, dit-il, les honorables membres de prouver qu'il ait jamais causé le moindre préjudice, ni porté la moindre atteinte à la liberté ou à la constitution, et je ne pense pas qu'il puisse y avoir de plus grand ennemi de son pays que celui qui chercherait à exciter les passions populaires contre une branche d'impôts qui produit plus de 6 millions de livres sterling de revenu par an, et dont la suppression conduirait inévitablement l'Angleterre à la banqueroute publique et à cet état d'anarchie et de confusion où se trouve la France. »

Sans doute l'exercice, les inventaires et les conditions de surveillance mises à la circulation sont une gêne pour l'industrie et le commerce; mais par quels autres moyens les remplacer pour atteindre efficacement les diverses matières essentiellement imposables qui y sont en général assujetties, telles que la bière, les vins, les spiritueux, etc.? On pourrait, il est vrai, y substituer la déclaration; mais s'il est des fabricans ou commerçans auxquels la fraude répugnerait, combien d'autres qui, en lutte constante contre l'impôt, ne se feraient pas scrupule d'y échapper! La question serait donc plutôt d'examiner si en principe les impôts directs doivent être préférés aux impôts de consommation, autrement dit, si des taxes obligatoires sur la propriété et le revenu sont plus avantageuses que des taxes que chacun paie suivant ses goûts et ses besoins, et lorsqu'en 1835 la proposition fut faite à la chambre des communes de supprimer le *malt tax*, Robert Peel l'écarta en posant l'alternative inévitable du rétablissement du *property tax*. La convenance des impôts indirects étant donc reconnue, les formalités de l'excise, qui sont aussi celles appliquées en France pour le même genre de contributions, deviennent indispensables, et il ne reste qu'à les simplifier et à corriger ce qu'elles peuvent avoir de gênant et de vexatoire. Aussi, quelques-unes des plaintes relatives aux conditions imposées aux manufactures de tabac comme aux détails de recouvrement ayant paru fondées, Pitt proposa au parlement, pour y faire droit, diverses modifications qui furent adoptées.

Depuis six ans qu'il était au pouvoir, Pitt avait complétement modifié le régime et l'état financiers de l'Angleterre. Par la liquidation et l'acquittement scrupuleux de toutes ses dettes, par l'adoption de la nouvelle forme d'emprunt et la fondation de l'amortissement, il lui avait constitué un crédit supérieur à celui de toutes les autres nations de l'Europe. Par le bill de consolidation, il avait établi son budget, et par la suppression des abus, les mesures prises contre la fraude, la simplification des tarifs, la modification de quelques-uns, la suppression de ceux qui répugnaient trop aux populations, et la création d'impôts nouveaux, choisis de façon à n'être ni antipa-

thiques ni trop onéreux, il avait assuré l'accroissement de ses ressources.

Grâce à tant de soins et d'efforts, il eut enfin la satisfaction de présenter à la chambre des communes, le 19 avril 1790, un budget en parfait équilibre. « Les revenus, dit-il dans son exposé, avaient confirmé toutes ses espérances. En 1786, ils avaient été évalués à 15,500,000 livres sterling, et l'opposition avait trouvé ce chiffre exagéré. Cependant ils avaient atteint promptement celui de 15 millions 3/4, et dans le dernier exercice ils s'étaient élevés à 16 millions 1/4, laissant dans l'échiquier un excédant disponible de 621,000 livres sterling. Les documens déposés sur le bureau en faisaient foi, et les services de l'année étaient parfaitement assurés sans qu'il fût nécessaire de recourir ni à un emprunt ni à de nouvelles taxes. De plus, les commissaires de l'amortissement avaient dans les quatre dernières années racheté un capital de 5 millions de rentes 3 pour 100. Une pareille situation était donc des plus avantageuses, et le pays n'en avait jamais connu de semblable. Il la devait sans aucun doute à sa constitution, à son caractère national, et les progrès incessans de son commerce, de son industrie, de sa population, de la richesse publique, ne permettaient pas de douter qu'elle s'améliorerait encore. » Cet exposé fut accueilli avec acclamation par le parlement, et la supériorité de Pitt sur tous ses rivaux, comme orateur et homme d'état, ne pouvait plus être contestée. Lord Stanhope cite à ce sujet l'opinion d'un témoin oculaire, sir Charles Rigby, un des doyens du parlement à cette époque. « Je n'ai aucune partialité pour Pitt, écrivait-il, et cependant je dois dire qu'il est infiniment supérieur à tout ce que j'ai vu jusqu'à ce jour dans la chambre. Je déclare que Fox, Sheridan et tous leurs amis ensemble ne sont rien auprès de lui. Sans aucune aide, sans aucune assistance, il répond à tous avec une facilité merveilleuse, et ils sont devant lui ce qu'est une paille devant le vent : *they are just chaff before the wind to him.* »

De son côté, le roi, voulant reconnaître ses éminens services, lui offrit l'ordre de la Jarretière, distinction qui depuis 1688 n'avait été accordée à aucun membre de la chambre des communes. Aussi modeste que désintéressé, Pitt refusa cette haute récompense, déclinée plus tard, à son exemple, par Robert Peel. Ce n'est pas du reste seulement en Angleterre que sa situation était grande ; son nom était également honoré en Europe. A la suite d'une mauvaise récolte, le gouvernement français, craignant que les embarras d'une disette ne vinssent aggraver les périls dont il était déjà environné, s'adressa au gouvernement anglais pour lui demander la faculté d'exporter d'Angleterre vingt mille sacs de farine destinés à l'approvisionne-

ment de la ville de Paris. M. Necker écrivit à cette occasion la lettre suivante à Pitt : « J'éprouve en vous écrivant, monsieur, des sentimens bien différens, l'un de tristesse lorsque je réfléchis au sujet de cette lettre, l'autre excité par une plus douce émotion en pensant que je m'approche pour la première fois de ma vie d'un ministre dont les rares vertus, dont les sublimes talens fixent depuis longtemps mon admiration et celle de toute l'Europe. Recevez, monsieur, un hommage qui aura peut-être un léger prix à vos yeux, si vous pensez qu'il vous est rendu par une personne à qui l'expérience a fait connaître les difficultés des affaires publiques, la multitude infinie des combinaisons qu'elles présentent, et quelquefois l'inconstance du jugement des hommes. »

Le parlement dans lequel Pitt avait trouvé depuis six ans un si constant appui touchait à sa fin; mais avant sa dissolution arriva en Angleterre la nouvelle d'un incident qui faillit amener une guerre avec l'Espagne. Le capitaine Cook, dans un de ses voyages sur les côtes occidentales de l'Amérique du Nord, avait exploré à l'île de Vancouver une baie étendue, appelée Nootka, et signalé les avantages que trouverait le commerce à y faire des approvisionnemens de fourrures pour les transporter en Chine. En conséquence, quelques négocians anglais établis au Bengale y avaient envoyé en 1786 deux bâtimens avec l'assentiment du gouverneur-général des Indes, et le résultat de l'entreprise avait été si heureux que deux autres y avaient été expédiés en 1788. Des terrains avaient été achetés aux chefs indigènes, des constructions élevées, et le pavillon anglais y avait été hissé; mais le gouverneur du Mexique, prétendant qu'en vertu d'une bulle du pape tout le territoire de la côte occidentale d'Amérique, depuis le cap Horn jusqu'au 15e degré de latitude, appartenait au roi d'Espagne, avait envoyé à Nootka deux vaisseaux de ligne dont les équipages s'étaient emparés des terrains occupés par les Anglais, ainsi que de leurs établissemens, et avaient abattu leur pavillon pour le remplacer par le drapeau espagnol. Les navires chargés de marchandises qui se trouvaient dans la rade avaient été pris, emmenés dans les ports du Mexique, et les hommes qui les montaient faits prisonniers.

Au premier avis de ces événemens, Pitt avait adressé à la cour de Madrid des représentations énergiques. Il avait été répondu que les droits de l'Espagne sur le territoire de Nootka étaient positifs, que cependant, ces droits étant sans doute ignorés des négocians qui y avaient établi des comptoirs, le vice-roi du Mexique avait ordonné de relâcher les bâtimens saisis et leurs équipages; mais, loin d'offrir quelque indemnité ou satisfaction, le gouvernement espagnol revendiquait la reconnaissance de son droit exclusif de souve-

raineté, de commerce et de navigation sur les territoires, côtes et mers de cette partie du Nouveau-Monde. Cette prétention ayant été déclarée inadmissible par le cabinet anglais, les bâtimens de la marine espagnole avaient été réunis à Cadix et au Ferrol, et l'Espagne semblait se préparer à la guerre.

Aussi longtemps que Pitt avait pu espérer terminer le différend à l'amiable, la négociation était restée secrète; mais le mystère n'était plus possible : il fallait procéder à des armemens, et à cet effet obtenir des subsides. En conséquence, ordre fut donné par la presse d'embarquer les matelots sur les bâtimens de l'état, et le 5 mai un crédit de 1 million de livres fut demandé au parlement. Fox ne manqua pas de faire observer que lorsque le premier ministre, dans l'exposé du budget, avait quelques jours auparavant célébré la prospérité du pays, la bonne situation des finances et la probabilité d'une paix durable, il connaissait sans aucun doute les armemens de l'Espagne, et devait prévoir une rupture prochaine avec cette puissance. Il n'en approuva pas moins les mesures prises, et le crédit fut accordé à l'unanimité.

Bien que désireux de rester en paix avec l'Espagne, le gouvernement anglais dut cependant se préparer à la guerre, et dans cette circonstance l'énergie belliqueuse de Chatham parut revivre dans son fils. Des troupes furent rassemblées, une flotte puissante fut mise en état de prendre la mer, et on réclama de la Prusse et de la Hollande les secours que les traités d'alliance récemment conclus avec elles les obligeaient à fournir. Pendant qu'on poursuivait ces préparatifs avec autant de célérité que de vigueur, les négociations continuaient avec l'Espagne, qui, ayant cru jusqu'alors pouvoir compter sur la France, avait maintenu ses prétentions pleines et entières; mais les progrès que la révolution faisait dans ce dernier pays ne lui laissèrent bientôt plus d'espoir de ce côté. Aussi, en présence des armemens considérables faits par l'Angleterre, à la veille d'entreprendre seule une lutte inégale contre une coalition de trois puissances, la cour de Madrid se décida à accorder les satisfactions réclamées, et une convention fut signée le 28 octobre 1790.

C'était là un éclatant succès, et, ce qu'il y avait de mieux, un succès pacifique dû à l'habileté et à l'énergie du premier ministre. La nouvelle en fut reçue avec joie dans tout le royaume, et les principales villes s'empressèrent d'envoyer au roi des adresses de félicitation. L'effet fut grand aussi en Europe, et M. Eden, devenu lord Auckland, alors ambassadeur à La Haye, écrivait à ce propos : « Je suis convaincu que si nous eussions montré moins de fermeté et d'activité, ou que si même notre flotte ne s'était pas trouvée dans l'état

le plus parfait qui ait jamais été constaté dans les annales de la Grande-Bretagne, nous n'aurions pu obtenir une réparation complète. Bref, il n'y a jamais eu d'affaire mieux conduite ni mieux terminée, et jamais notre pays n'a eu une position aussi prédominante parmi les nations de l'Europe. »

Les préparatifs qu'il avait fallu faire avaient coûté 3,133,000 liv. sterl., et pour se procurer cette somme Pitt ne voulut pas recourir à un emprunt qui, en augmentant la dette perpétuelle, eût grevé le pays d'une charge annuelle et permanente. Confiant dans les progrès de la richesse publique, il préféra solder cette dépense, capital et intérêts, en quatre ans, avec le produit d'une contribution extraordinaire. « D'ailleurs, dit le docteur Tomline, son historien et son ami, quelque ingrate que fût la tâche de recouvrer par l'impôt une somme aussi importante dans un aussi court espace de temps, il l'assuma volontiers, dans le désir de donner au monde une preuve incontestable des ressources de son pays et de la facilité avec laquelle le peuple anglais accepte les fardeaux les plus lourds quand ils ont pour objet de maintenir l'honneur national. »

Aussitôt que le nouveau parlement fut réuni, Pitt lui soumit diverses résolutions ayant pour objet d'augmenter les droits sur les esprits indigènes et étrangers, sur le sucre, le malt, les permis de chasse et autres articles, les uns pour deux années, les autres pour quatre. Il ne lui paraissait pas douteux qu'avec le produit de ces surtaxes les dépenses de l'armement ne fussent soldées dans le délai fixé. Il imagina même un moyen d'en hâter l'acquittement : chaque trimestre, l'échiquier remettait à la banque le montant des intérêts à payer aux porteurs de rentes; mais, ces derniers n'étant pas tous également pressés de les toucher, il restait habituellement dans les caisses de la banque une somme disponible qu'elle employait à son plus grand profit. Ce reliquat n'avait cessé d'augmenter depuis quelques années. En 1784, il était de 292,000 livres sterling, en 1786 de 314,000 livres, en 1789 de 547,000, en 1790 de 703,000, et il était probable qu'il s'élèverait encore. Pitt pensa qu'aussi longtemps qu'il ne serait pas réclamé par les ayant-droit, le trésor, au lieu de le laisser à la disposition de la banque, pourrait l'appliquer à ses propres besoins. Il proposa donc au parlement d'en distraire 500,000 livres pour les affecter aux dépenses de l'armement, en donnant toutefois aux créanciers retardataires, pour plus de sécurité, la garantie du fonds consolidé; mais il fut objecté que cette somme pouvait être réclamée d'un moment à l'autre, que du jour où elle avait été déposée à la banque, elle était devenue la propriété des créanciers de l'état, que ce dernier n'avait plus le droit de l'en retirer et d'en disposer sans leur consentement, et qu'il était à craindre que le re-

trait proposé, en leur donnant lieu de croire que leur gage était diminué, ne portât atteinte au crédit public. Pour lever tous les scrupules, Pitt convint alors avec la banque qu'elle avancerait un demi-million sans intérêt aussi longtemps que le reliquat disponible dans ses caisses ne serait pas inférieur à cette somme. Le résultat était absolument le même, et les diverses mesures proposées par le cabinet au parlement furent dès lors adoptées sans opposition. Peu de jours après, le budget de 1791 fut voté en parfait équilibre de recettes et de dépenses, et aucune circonstance ne vint, dans le courant de l'année, en déranger les prévisions. Les espérances exprimées en 1786 se trouvèrent enfin complétement réalisées.

IV. — SESSION DE 1792. — DISCOURS DU ROI. — EXPOSÉ PAR PITT DE LA SITUATION. — RUPTURE AVEC LA FRANCE.

En ouvrant le nouveau parlement le 31 janvier 1792, après s'être félicité de ce que la situation générale des affaires en Europe donnait lieu de compter sur le maintien de la paix, le roi George III crut pouvoir annoncer que son gouvernement proposerait avant peu dans les dépenses de la marine et de l'armée des réductions qui, combinées avec la progression incessante des recettes publiques, permettraient au parlement de supprimer quelques-unes des taxes existantes et d'augmenter les ressources de l'amortissement. « J'ai le plaisir d'entrevoir, dit-il, que les réductions qui peuvent être faites et l'accroissement continuel du revenu vous mettront à même, après avoir pourvu aux diverses branches du service public, d'établir un système qui puisse décharger mes sujets d'une portion des taxes existantes tout en consolidant le plan de réduction de la dette nationale. » Nous citons ces paroles parce qu'elles provoquèrent dans le parlement une discussion tout à la fois financière et constitutionnelle. Fox et Grey signalèrent ce passage du discours royal comme une atteinte aux priviléges de la chambre des communes, à laquelle seule appartenait l'initiative de toutes les mesures ayant pour objet l'établissement ou la suppression des impôts : on ne pouvait, suivant eux, supposer que la constitution, en confiant aux représentans du pays la mission ingrate de voter les taxes ainsi que les lois nécessaires pour en assurer le recouvrement, eût en même temps donné à la couronne la prérogative populaire d'en proposer l'abrogation. Le bénéfice comme le désavantage devaient donc en revenir à la chambre des communes. Pitt, répondant à Fox, admit que le droit de créer et d'abroger les taxes appartenait exclusivement à la chambre des communes; mais il soutint aussi que de la couronne émanant en général la proposition de toutes les

mesures dont l'exécution entraînait le vote d'un crédit ou l'établissement d'un impôt, le roi, après avoir constaté la situation prospère du revenu, avait pu très constitutionnellement exprimer l'espoir que la chambre des communes profiterait d'une occasion aussi favorable pour diminuer les charges dont elle avait dû, dans des circonstances moins heureuses, grever le pays. « Sans doute, ajouta-t-il, si sa majesté avait spécifié les taxes qui pouvaient être supprimées, ou précisé la somme dont le revenu public pourrait être diminué, elle serait sortie de ses attributions; mais en se bornant, dans les termes les plus généraux et les plus irréprochables, à appeler l'attention de la chambre sur la possibilité, dans l'état présent de l'Europe et de l'Angleterre, de réduire jusqu'à un certain point le fardeau qui pesait sur ses sujets, elle n'a fait que remplir un devoir. »

L'incident n'eut aucune suite, et les sentimens de satisfaction et de confiance exprimés par le roi furent confirmés quelques jours après par Pitt dans l'exposé de la situation financière qu'il fit le 17 février 1792 à la chambre des communes. Le succès du ministre était complet, et les résultats de son habile administration ne pouvaient plus être contestés; le pays allait en profiter et être dégrevé d'une partie des charges qu'il avait dû s'imposer pour remplir les engagemens contractés pendant une période de revers.

Depuis 1783, toutes les branches de la fortune publique avaient prospéré. Par le retour de la sécurité, le chiffre des opérations commerciales du royaume avec l'étranger s'était élevé de 28 à 40 millions de livres sterling, et le nombre des bâtimens marchands avait presque doublé. Par toutes les garanties données au crédit, le prix des consolidés 3 pour 100 était monté de 54 à 97 liv., et d'un autre côté le revenu public avait augmenté de 4 millions de liv. sterl. Un million était le produit de nouvelles taxes, un autre le résultat de mesures prises contre la fraude, et deux millions étaient dus à l'accroissement de la richesse et de la prospérité nationales. En 1791, le revenu public était de 16,730,000; liv. il avait dépassé de 300,000 celui de 1790 et d'un demi-million le revenu moyen des quatre années antérieures. On pouvait donc sans témérité évaluer en moyenne à 16,200,000 livres celui des années futures. Quant aux dépenses, par l'effet de sages économies et de l'ordre rétabli dans les diverses branches de l'administration, malgré l'accroissement de la dette publique, elles avaient été réduites de 1,200,000 livres, et pouvaient être évaluées pour l'avenir à 15,800,000 liv. Il devait donc y avoir désormais un excédant annuel de 400,000 livres. Pitt proposa d'en affecter 200,000 à l'augmentation du fonds d'amortissement et de réduire jusqu'à concurrence de pareille somme le produit des taxes les plus onéreuses pour les classes pauvres et industrielles,

telles que celles sur les servantes, les charrettes, les chariots, les maisons ayant moins de sept fenêtres, et le demi-penny par livre pour les chandelles. Le budget de 1791 ayant laissé un boni disponible de 500,000 liv., il proposa d'employer 400,000 liv. au rachat de la dette, 100,000 livres aux dépenses de l'armement occasionné par le différend avec l'Espagne, et de supprimer immédiatement la surtaxe mise l'année précédente sur le *malt*. Il exprima la confiance que d'autres réductions pourraient être faites successivement, si des circonstances imprévues ne venaient pas arrêter les progrès de la prospérité nationale en troublant une paix qui lui paraissait devoir être de longue durée. Il espérait aussi qu'il serait possible d'accroître la dotation de l'amortissement, et de ses calculs il résultait qu'elle atteindrait en 1808 le chiffre de 4 millions de livres. Il établit ensuite qu'on pourrait sans inconvénient réaliser une économie de 200,000 liv. sur les services de la marine et de l'armée en réduisant de 18,000 à 16,000 le personnel de la flotte, et en s'abstenant de renouveler le traité de subsides précédemment conclu avec la Hesse. Enfin, après avoir démontré que le progrès du revenu public avait été constamment en rapport avec celui de la richesse nationale, du commerce et des manufactures, Pitt expliquait à quelles causes il croyait pouvoir attribuer ces brillans résultats. Ces causes étaient d'abord le caractère énergique et industrieux de la nation anglaise, qui, secondé par l'invention et l'emploi des machines ainsi que par le crédit, assurait aux négocians anglais une supériorité incontestable sur les marchés étrangers; son esprit d'entreprise, qui s'était manifesté avec tant d'éclat par l'acquisition de nouveaux marchés dans les diverses parties du globe, et avait été favorisé aussi bien par le traité de commerce passé avec la France que par les troubles qui agitaient ce royaume; enfin son esprit d'économie, qui avait pour conséquence l'accumulation des capitaux, et par suite, comme l'avait si bien démontré le célèbre Adam Smith, l'augmentation de la richesse nationale. Telles étaient les causes immédiates de la prospérité de l'Angleterre; mais elle le devait aussi à d'autres non moins importantes.

« Ces causes (disait Pitt) sont évidemment et nécessairement liées avec la durée de la paix, dont le maintien sur des bases solides et permanentes doit être constamment l'objet principal de la politique étrangère de ce pays. Elles le sont plus particulièrement encore avec la conservation de la tranquillité intérieure et les effets naturels d'un gouvernement libéral et bien réglé. A quoi en effet attribuer ce progrès réalisé dans les cent dernières années avec une rapidité dont on ne trouve aucun exemple aux diverses époques de notre histoire, si ce n'est au calme qui a régné dans ce pays, d'une façon inconnue jusqu'alors, sous le gouvernement juste et modéré des princes illustres de la maison de Hanovre, et aussi à la jouissance

plus sincère et plus parfaite de cette constitution, dont les véritables principes ont été fixés et établis par les événemens mémorables de 1688? Ce sont là les grandes et les premières causes qui ont déterminé le développement de toutes celles que nous avons énumérées. C'est aussi l'union de la liberté avec la loi qui, en élevant une barrière également puissante contre les empiétemens du pouvoir et la violence des commotions populaires, assure à la propriété la sécurité dont elle a besoin, vient en aide aux efforts du génie et du travail, fortifie le crédit, lui permet de s'étendre, favorise la circulation et l'accroissement du capital. C'est elle enfin qui forme et élève le caractère national, donne l'impulsion à la grande masse de cette société dans les directions et combinaisons diverses où elle se trouve engagée. A la même source il faut également faire remonter l'industrie laborieuse de la classe si utile des cultivateurs et fermiers, l'habileté et le travail de l'ouvrier, les expériences et améliorations agricoles faites par le propriétaire, les spéculations hardies du riche marchand, les essais hardis du manufacturier entreprenant, et tous en retirent à la fois leur encouragement et leur récompense. Veillons donc sur ce bien essentiel, le premier de tous, conservons-le précieusement, et tous les autres seront à nous. Souvenons-nous que l'amour de la constitution, bien qu'il existe dans tous les cœurs anglais comme une sorte d'instinct naturel, y est cependant fortifié par la raison et la réflexion, et chaque jour confirmé par l'expérience, que nous n'admirons pas seulement notre constitution par un sentiment de respect traditionnel, que nous n'en sommes pas seulement fiers par préjugé ou habitude, mais que nous la chérissons et apprécions parce qu'elle assure le bien-être et la tranquillité des personnes aussi bien que de la nation, et que, mieux que toute autre forme de gouvernement, elle ouvre la voie vers ces fins utiles et pratiques, seul but sensé et raisonnable vers lequel doivent tendre toutes les sociétés politiques...

« Permettez-moi donc de me féliciter, de féliciter la chambre et le pays de cette situation et de cette perspective, heureuses au-delà de mes plus vives espérances. Permettez-moi aussi, avant de finir, de vous exprimer un vœu ardent, une prière fervente et pleine de sollicitude : qu'au milieu de la période de succès où nous nous trouvons, dans l'intérêt du présent et de l'avenir, le parlement ne cesse jamais de porter sur toutes les matières qui concernent le revenu, les ressources et le crédit de l'état, cette même attention vigilante qui nous a dirigés à travers toutes nos difficultés et nous a conduits à cette rapide et prodigieuse prospérité. Puisse le pays marcher toujours d'accord avec la législature! puissent aussi l'esprit, le génie, la loyauté et les vertus publiques de ce peuple grand et libre lui mériter et assurer pour longtemps, avec la faveur de la Providence, la durée de ce bien-être sans exemple! Puisse enfin la Grande-Bretagne rester pendant des siècles en possession de ces avantages essentiels sous la protection et la sauvegarde d'une constitution à laquelle elle en est surtout redevable, et qui est incontestablement la source et la meilleure garantie de tous les biens qui peuvent être chers et précieux à une nation! »

C'est aux institutions dont jouit l'Angleterre, c'est au concours qu'il avait trouvé dans le parlement et le pays que Pitt devait le

succès de son administration, et en le proclamant dans ce beau langage il provoqua même les applaudissemens de ses adversaires. Fox et Sheridan furent les premiers à rendre un éclatant hommage aux principes de gouvernement et d'économie politique qu'il venait d'exposer en termes si éloquens. Suivant Fox, le premier ministre avait énuméré avec autant de vérité que de splendeur les causes de la prospérité nationale, et s'il ne le suivait pas sur le même terrain, c'est qu'il ne pourrait que répéter ce qui avait été dit, et n'espérait pas le si bien faire. Il se borna donc à critiquer ses propositions comme prématurées, et il eût trouvé plus sage de ne les soumettre au parlement que lorsqu'une expérience plus longue aurait démontré que l'excédant acquis cette année était bien définitif. Toutefois il déclara ne pas s'opposer au rappel de taxes qu'il avait combattues lors de leur établissement.

Dans une conversation financière qui précéda le vote du budget, Sheridan exprima l'avis que l'excédant disponible des recettes devrait être plutôt employé à la réduction de la dette à terme qu'à celle de la dette fondée. Pitt répondit qu'il lui semblait préférable de racheter cette dernière, parce que, les circonstances devant permettre de diminuer prochainement l'intérêt du 4 pour 100, le fonds d'amortissement profiterait de la différence, et que, toutes ses ressources étant portées sur le 4, on arriverait ainsi plus vite à les appliquer au 5 pour 100, dont le rachat ne pouvait commencer que lorsque la dette antérieure aurait été diminuée de 25 millions de liv. Fox approuva Pitt de songer à réduire l'intérêt du 4 pour 100, et se déclara disposé à soutenir une mesure tout à la fois opportune et politique, dont le pays devait retirer un profit annuel de 260,000 livres.

Pitt avait eu d'abord le projet de proposer au parlement, dans la session de 1792, de réduire à 3 1/2 l'intérêt du 4; mais il crut préférable d'ajourner cette proposition à l'année suivante, dans l'espoir que la réduction à 3 pour 100 serait alors chose possible. Ce retard fut une erreur regrettable qui priva l'état d'une économie annuelle de 170,000 livres sterling, précieuse dans la période où allait entrer l'Angleterre : tant il est vrai que dans le gouvernement des affaires publiques, comme dans l'administration des intérêts privés, il faut saisir le bien quand il se présente, sans attendre le mieux. L'année suivante, la guerre éclata, et ce fut trente ans après seulement qu'il fut possible de réduire l'intérêt du 5 et du 4.

Il est curieux de constater cette croyance sincère de Pitt à une longue durée de la paix, quelque graves que fussent les événemens qui se passaient alors en France. Déjà dans plusieurs discours et dans divers écrits, Burke avait signalé les dangers de la propagande révolutionnaire et convié les souverains de l'Europe à la réprimer dans

son foyer par la force des armes. Pitt lui-même, en plein parlement, avait qualifié d'esclavage intolérable la liberté nominale dont on prétendait jouir en France; il avait cependant applaudi à une partie des réformes opérées, et espérait le triomphe des principes modérés. « A l'état de convulsion où se trouve actuellement la France, disait-il dans la séance du 9 février 1790, succéderont tôt ou tard un accord général et l'établissement d'un état de choses parfaitement régulier, et bien qu'une pareille situation puisse la rendre plus redoutable, elle peut aussi la rendre moins incommode pour ses voisins. Je désire donc le retour de la tranquillité dans ce pays, bien qu'il me paraisse encore éloigné. Lorsque son système de gouvernement sera définitivement constitué, si c'est la liberté bien comprise, la liberté résultant du bon ordre et de bonnes institutions, la France sera une des premières et des plus brillantes puissances de l'Europe. Et quant à moi je ne saurais voir d'un regard jaloux les états voisins s'approprier aussi ces sentimens qui caractérisent tous les membres de la nation anglaise. » Il évitait donc, et c'était là une règle absolue de sa politique, de s'immiscer dans les luttes intérieures de la France, et soit par la voie diplomatique, soit par des voies particulières, il échangeait des explications pacifiques avec les chefs du parti populaire. Il était décidé à maintenir aussi longtemps que possible une paix qu'il considérait comme essentielle au bien-être de l'Angleterre, et de laquelle dépendait le succès de toutes ses combinaisons financières.

Le budget et les propositions qui s'y rattachaient avaient été votés à l'unanimité par les deux chambres du parlement. Cependant, au milieu des témoignages de confiance qu'elles lui donnaient l'une et l'autre, Pitt fut sur le point de subir un échec dans celle des lords. En fixant en 1786 le chiffre de la dotation de l'amortissement, et en l'augmentant depuis cette époque, on n'avait eu en vue que le rachat de la dette existante; mais s'il devenait nécessaire de contracter de nouveaux emprunts, le fonds d'amortissement, opérant également sur ces derniers, perdait une partie de son efficacité. Pitt soumit donc au parlement un projet de bill ayant pour objet de décider qu'au fur et à mesure des nouvelles créations de rentes il serait remis chaque année aux commissaires de l'amortissement 1 pour 100 de leur capital pour être affecté au rachat suivant la règle établie par le bill de 1786. Chaque nouvel emprunt devait donc avoir son fonds propre d'amortissement, qui, opérant à intérêts composés, le rachèterait complétement dans une période de quarante-sept ans au plus, en supposant la rente 3 pour 100 au pair. Le bill fut adopté sans difficulté dans la chambre des communes; mais dans celle des lords il rencontra l'opposition inattendue et violente du lord chan-

celier Thurlow, qui se laissa aller aux invectives les plus inconvenantes contre son chef et collègue, dont la prétention de vouloir ainsi régler les contrats de l'avenir lui paraissait outrecuidante et inadmissible. « Ce projet, se permit-il de dire, est insensé et impraticable, et son impuissance est égale à la présomption de l'entreprise, *and its inaptness is equal to the vanity of the attempt.* » Néanmoins le bill passa, mais à une majorité de six voix seulement : la règle si sage qu'il avait pour objet de poser a été, malgré la prédiction du chancelier, suivie en Angleterre aussi longtemps que le système d'amortissement de 1786 y a fonctionné, et elle a été jusqu'à ce jour invariablement appliquée dans tous les pays où ce même système a été introduit. Pitt avait eu plus d'une fois à se plaindre du chancelier, dont le mauvais vouloir lui créait d'incessantes difficultés : il avait patienté autant qu'il avait pu; mais l'injure était trop forte, et il dut exposer au roi les motifs qui ne lui permettaient plus de siéger dans le même cabinet que lord Thurlow. Malgré son affection pour le chancelier, George III n'hésita point, et le jour même il lui fit donner avis d'avoir à remettre le grand sceau.

Pitt était sans fortune. Cependant il avait refusé plusieurs positions lucratives compatibles avec les fonctions de premier ministre. A l'époque de la maladie du roi, lorsque tout donnait lieu de présumer que, si elle se prolongeait, le prince de Galles, en prenant la régence, ne le garderait pas dans ses conseils, il avait également refusé une souscription de 100,000 liv. st., ouverte pour lui dans la Cité et immédiatement remplie. Plus récemment encore, il avait décliné, ainsi que nous l'avons dit, l'ordre de la Jarretière, l'insigne honorifique le plus élevé auquel il soit permis à un sujet anglais d'aspirer. La place de gardien des cinq ports, d'un revenu de 3,000 livres, étant devenue vacante par la mort du comte de Guilford, l'ancien lord North, le roi, qui depuis longtemps voulait assurer à Pitt une situation indépendante, résolut de la lui donner, et lui écrivit de sa main pour lui faire savoir qu'un nouveau refus l'offenserait profondément. Pitt dut céder devant une pareille insistance, et dans aucun parti il ne s'éleva une seule voix pour critiquer une récompense si gracieusement donnée et si parfaitement méritée.

Pitt était parvenu alors au degré le plus élevé de considération, de crédit et de pouvoir qu'il soit permis à un citoyen d'ambitionner légitimement dans un état libre. Exerçant une influence supérieure dans le gouvernement, dans le parlement et le pays, il ne devait cette autorité ni à la faveur du souverain, ni à des manœuvres habilement pratiquées dans les chambres, ni à des complaisances pour

les préjugés populaires, mais à la dignité de son caractère, à sa probité, à son désintéressement, à la résolution et à l'énergie avec lesquelles il avait entrepris et opéré des réformes utiles, supprimé des abus invétérés et maintenu l'honneur du drapeau national. A la suite d'une guerre longue et désastreuse, il avait trouvé l'Angleterre appauvrie, sans crédit, et sous son habile administration elle était devenue plus riche et plus prospère qu'elle ne l'avait jamais été. Il l'avait trouvée abaissée et humiliée par ses revers, et il l'avait relevée dans l'estime de l'Europe. Elle pouvait donc à bon droit être fière du ministre qu'elle avait soutenu à son début contre l'opposition des hommes les plus éminens sans autre titre alors à sa confiance que le nom qu'il portait, et bientôt, grâce au concours dont elle l'avait entouré, elle allait éprouver combien il est sage pour une nation de mettre à profit les temps de paix pour se libérer de ses engagemens, diminuer ses charges improductives, améliorer ses institutions et préparer les ressources qui lui seront nécessaires quand les jours de lutte reviendront.

En effet, la paix dont l'Angleterre avait joui pendant neuf ans avec tant de profit touchait à son terme. Au mois de juillet, l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse déclarèrent la guerre à la France, et le trône y fut renversé dans la tragique journée du 10 août. A la suite de cette catastrophe, le gouvernement auprès duquel les diverses puissances avaient accrédité leurs ambassadeurs n'existant plus, celles qui avaient encore des agens à Paris s'empressèrent de les rappeler. L'Angleterre était de ce nombre, et ordre fut donné à lord Gower, son représentant, de revenir; mais le cabinet anglais ne voulait pas rompre avec la France, et la lettre de rappel que lord Gower fut autorisé à communiquer au ministre des affaires étrangères à Paris exprimait la nouvelle assurance d'une neutralité complète. D'un autre côté, M. de Chauvelin, l'ambassadeur français à Londres, ayant exprimé le désir d'y rester sans caractère officiel, lord Grenville, en l'y autorisant, lui fit connaître que, s'il avait quelque communication d'une nature pacifique à lui adresser, il ne rencontrerait aucun obstacle de forme.

Cependant Dumouriez avait fait la conquête de la Belgique. Custine s'était emparé de Worms et de Mayence, partout les Autrichiens et les Prussiens avaient été repoussés par les armées françaises, et la convention nationale avait, le 19 octobre, voté la célèbre proclamation par laquelle elle offrait assistance et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté. Une certaine agitation, à laquelle M. de Chauvelin et son secrétaire, l'abbé de Talleyrand, étaient soupçonnés de ne pas être étrangers, commençait à se manifester en Angleterre, et dans plusieurs villes des troubles

avaient éclaté aux cris de *liberté! fraternité! plus de roi! plus d'excise!* En Écosse, à Dundee, Perth et Aberdeen, il y avait eu des mouvemens d'un caractère plus grave encore, et l'on avait cru y reconnaître l'effet de menées jacobines et aussi celui de menées jacobites dirigées par d'anciens partisans de la maison des Stuarts. Presque en même temps la convention nationale réclamait l'ouverture de la Meuse et de l'Escaut, et plusieurs bâtimens de guerre français remontaient ce dernier fleuve jusqu'à Anvers, malgré les protestations du capitaine de vaisseau hollandais stationné à son embouchure. Les deux rives de l'Escaut jusqu'à une certaine hauteur appartenaient en effet à la Hollande, et elle prétendait avoir seule le droit de naviguer dans cette partie du fleuve. Ce privilége, depuis 1648, lui avait été reconnu par plusieurs traités, et la France elle-même le lui avait garanti en 1785. De son côté, l'Angleterre était tenue vis-à-vis de la Hollande de venir à son secours, si elle était attaquée. Il y avait donc des motifs nombreux et sérieux pour une prompte convocation du parlement, et on le réunit le 13 octobre. Le roi, dans son discours d'ouverture, lui exposa qu'une partie de la nation avait été appelée sous les armes pour réprimer les désordres intérieurs, que son gouvernement s'était imposé la règle rigoureuse de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, mais que cependant il fallait se prémunir contre des entreprises possibles et se mettre en mesure de secourir un état allié qui, malgré son désir de rester neutre et contrairement à la foi des traités, était menacé d'une attaque prochaine. En conséquence, il fut décidé que le personnel de la marine serait porté de 16,000 à 25,000 hommes, que celui de l'armée de terre serait pour 1793 de 17,344 hommes, et le parlement vota à une immense majorité deux bills ayant pour objet de prohiber l'exportation du blé ainsi que celle des armes et munitions de guerre. Cependant la France devenait de plus en plus pressante au sujet de l'Escaut, et le ministre des affaires étrangères Lebrun chargea le 8 janvier le marquis de Chauvelin de faire connaître à lord Grenville la résolution prise par le gouvernement français d'obtenir de gré ou de force l'ouverture de ce fleuve. Peu de jours après, les troupes françaises reçurent l'ordre d'envahir la Hollande, et le ministre Monge, après avoir annoncé par une proclamation publiée dans tous les ports une prochaine descente en Angleterre, ordonna l'équipement de 30 nouveaux vaisseaux de ligne. On apprit en même temps à Londres l'exécution de Louis XVI, et immédiatement avis fut donné à M. de Chauvelin d'avoir à quitter l'Angleterre dans un délai de huit jours. Des lettres de rappel lui étaient aussi envoyées de France, et de part et d'autre la rupture paraissait inévitable et prochaine. Le 28 janvier, le roi adressa un message à la

chambre des communes pour lui faire connaître que vu l'état des affaires il croyait indispensable d'augmenter les forces de la marine et de l'armée, et il ajouta « qu'il comptait sur le concours du parlement pour assurer la sécurité du territoire, venir au secours de ses alliés et combattre les projets d'agrandissement de la France, dont l'ambition exigeait une surveillance plus rigoureuse que jamais *à cause de ses nouvelles doctrines politiques et gouvernementales.* »

Le lendemain, Pitt proposa à la chambre de voter une adresse au roi pour le remercier de sa communication et lui déclarer qu'elle s'associait complétement à ses vues. Cette motion fut combattue par Fox. Tout en déplorant l'acte odieux qui venait de s'accomplir en France, tout en le flétrissant dans le langage le plus noble et le plus énergique, le grand orateur insista néanmoins sur ce que, le crime ayant été commis dans un état indépendant, l'Angleterre n'avait à exprimer aucun blâme. « L'Angleterre même, dit Fox, n'avait-elle pas contracté des alliances avec le Portugal et l'Espagne? et cependant leurs gouvernemens étaient coupables des actes les plus atroces de superstition et de despotisme. En avons-nous pris prétexte pour leur déclarer la guerre? Avons-nous recherché comment leurs princes étaient arrivés au trône? Pourquoi donc voudrions-nous agir autrement dans cette circonstance? » Fox s'efforça d'établir ensuite que dans la lutte engagée entre la France et les puissances alliées l'agression avait été du côté de ces dernières. Leur but était le rétablissement du despotisme en France, et l'Angleterre ne saurait y coopérer, parce qu'il était de principe incontestable que la forme du gouvernement d'un état indépendant doit être fixée par ceux qui vivent sous ses lois et non par la force, et que la nation, étant souveraine dans chaque état, a le droit de renvoyer ceux qui la gouvernent quand ils ont abusé de leurs pouvoirs, comme cela s'était fait en 1688 pour Jacques II. Il était loin sans doute d'approuver la conduite des hommes qui exerçaient l'autorité en France, mais il devait rappeler et rétablir les principes. Un des adversaires les plus anciens et les plus importans du cabinet, Wyndham, crut devoir protester contre des théories suivant lui aussi fausses que dangereuses, et surtout contre cette doctrine funeste qui attribuait à la majorité du peuple le droit de faire et défaire les gouvernemens au gré de son caprice; mais ce n'était ni le cas ni le lieu de discuter à fond de pareilles questions. Il s'agissait pour le moment d'apprécier la nature des rapports de la France avec l'Angleterre. Or, d'après les dispositions avouées des hommes qui gouvernaient ce dernier pays, la guerre entre les deux nations semblait inévitable, et l'Angleterre devait l'entreprendre résolûment pour assurer sa sécurité et combattre les principes sub-

versifs qu'on voulait lui imposer par la force des armes. Wyndham conclut donc en déclarant qu'il donnait sans réserve son adhésion à la motion du premier ministre.

De ce jour date la scission définitive qui depuis quelque temps déjà se préparait dans les rangs de l'opposition. Une partie de ses membres, — parmi lesquels on comptait le duc de Portland, jusqu'alors chef du parti whig, les lords Spencer, Longhborough, Fitzwilliam à la chambre des lords, Burke, Wyndham dans celle des communes, — n'avaient cessé de voir avec inquiétude les événemens qui depuis quelques années s'étaient succédé en France, l'action des masses populaires, et le développement rapide des idées démagogiques. Ils redoutaient la propagation en Europe des passions révolutionnaires, auxquelles la convention nationale faisait incessamment appel, et les symptômes qui s'en étaient déjà manifestés dans quelques villes d'Angleterre leur causaient de sérieuses appréhensions. Sans renoncer plus que Pitt et la majorité de ses amis au culte qu'ils professaient pour les institutions libérales de leur pays, ils crurent que, parmi les principes qui étaient la base essentielle de la constitution anglaise, le principe d'autorité étant alors le plus menacé, il importait surtout de le fortifier et de le défendre. Ils craignaient également que l'esprit de conquête qui s'était emparé de la nation française ne détruisît, s'il n'était pas énergiquement combattu, un équilibre nécessaire à la sécurité de l'Europe, et que l'agrandissement de la France ne fût un péril pour l'indépendance et l'influence de l'Angleterre. Ils se rangèrent donc au parti du gouvernement et de la résistance par esprit de conservation. Fox, lord Shelburne, Sheridan, lord Grey, lord Lauderdale au contraire, tout en déplorant les excès de la révolution française, les considéraient comme la conséquence à peu près inévitable d'une grande crise. Cette révolution avait toutes leurs sympathies parce qu'ils espéraient qu'en donnant partout une impulsion puissante à l'opinion libérale, elle aurait pour résultat de substituer des gouvernemens libres aux pouvoirs absolus, et sous l'empire de ce sentiment ils continuèrent une lutte célèbre dans les annales parlementaires. Quelques jours après, le 1er février 1793, la France dénonçait les hostilités à l'Angleterre et à la Hollande. Après avoir vu comment Pitt mit à profit neuf années de paix pour restaurer les finances de son pays, il reste à examiner les moyens par lesquels il parvint à satisfaire aux nécessités d'une guerre générale, dont l'Angleterre eut presque seule à supporter tous les frais.

A. Calmon.

LE

PAYS SERBE

ET

LA PRINCIPAUTÉ DE SERBIE

SOUVENIRS DE VOYAGE.

I. *Servia and the Servians, the Christians in Turkey,* par le révérend William Denton, Londres 1862-1863. — II. *La Serbie après le bombardement de Belgrade,* etc., par un Serbe, Paris 1862. — III. *The Serbian nation and the eastern question,* par Wladimir Yovanovitch, Londres 1863. — IV. *The Debate on Turkey in the house of commons,* Londres 1863.

Le voyageur qui a parcouru la Turquie avant la guerre de Crimée et qui la revoit aujourd'hui est frappé d'un mouvement de plus en plus sensible parmi les populations qui l'habitent. Il est certain que les Osmanlis désertent les campagnes et les plaines ouvertes. Il ne faut plus guère les chercher que dans le triangle compris entre la Mer-Noire et le delta du Danube, ou aux abords des grandes villes et derrière l'enceinte des forteresses. En revanche, les populations chrétiennes ne cessent de s'accroître et de prospérer : telle bourgade qui, vers 1850, ne renfermait presque exclusivement que des musulmans, est devenue aux trois quarts chrétienne; tel village, où les chrétiens étaient déjà en majorité, n'a plus un Turc aujourd'hui. Partout les demeures des Osmanlis, mal construites, plus mal entretenues encore, contrastent par leur aspect misérable avec les maisons propres, commodes, bien approvisionnées, élégantes parfois, des raïas. Quant aux propriétaires fonciers turcs, il n'en reste qu'un petit nombre; — presque tous ont vendu leurs terres à des Francs et à des chrétiens. Ce n'est donc pas seulement la population, c'est aussi la richesse qui se déplace; les raïas sont en train

d'acheter leurs anciens maîtres en attendant qu'ils les dépossèdent. L'Osmanli s'étonne et s'attriste de ces changemens, contre lesquels il se sent impuissant à réagir. « Mach' Allah! » disait un vieil effendi à un négociant grec de Salonique, vous autres, *ghiaours*, vous êtes logés dans des palais, tandis que nous, musulmans, nous habitons des masures! Vous allez dans les rues parés de riches habits, tandis que nous portons des caftans rapiécés! Vous êtes des pachas, nous sommes des derviches! » Puis il murmurait tout bas : « Pourquoi non, *si Dieu le veut?* »

Cette résignation d'une philosophie indolente ne date pas d'hier. « *Efendum*, — disait le reiss-efendi Ismaël-Bey au baron de Tott, quelque temps après l'ouverture de la campagne de 1788, dont le début ne fut pas heureux pour les Turcs, — supposons un ou deux revers encore comme celui que nous venons d'éprouver : où pensez-vous que cela nous conduise? » Alors Tott, lui montrant par la fenêtre les minarets de Scutari, qui dominaient la côte d'Asie : « Là, vis-à-vis, » répondit-il. — « Eh bien! donc, mon ami, repartit le bey, il y a là des vallons délicieux; nous y bâtirons de jolis kiosques (1). »

Ainsi ce qui reste aujourd'hui des Turcs, ce n'est guère qu'un corps politique; ils sont ce qu'ils étaient en Égypte au temps des mamelouks, avant 1830 à Alger, un gouvernement, une administration, une armée : ils ne sont pas un peuple. Tôt ou tard cette anomalie doit cesser, car rien de contradictoire ne peut durer, et c'est là justement le nœud de ce qu'on appelle la question d'Orient. Mutilée, mais encore debout, convoitée par d'ambitieux voisins, ou battue sans relâche par le flot montant des nationalités, cette puissance, qui projette son ombre de l'Euxin à l'Adriatique, est un perpétuel sujet d'inquiétude pour l'Europe, dont elle menace l'équilibre. Qu'elle s'écroule subitement demain, elle laissera par sa disparition un vide profond et dangereux à l'extrémité sud-est de l'Occident. Il faut parer à ce double danger, mais par quels moyens? Les uns disent : Rien de plus simple, le malade agonise, prenons patience quelques jours, et en attendant avisons à nous partager au moment donné l'héritage. D'autres sont plus expéditifs : ils déclarent dès à présent l'ouverture de la succession et convient l'Europe au partage. Ces vues ne sont pas nouvelles. Moins d'un siècle après les premières capitulations, alors que le chancelier Bacon, dans son dialogue *de Bello sacro*, déployait toute sa dialectique pour prouver que les Turcs étaient hors la loi des nations, un diplomate français, le comte de Brèves, qui avait joué un rôle considérable dans le Levant, adressait au roi Louis XIII un mémoire où

(1) Mémoires du baron de Tott.

il proposait de rejeter en Asie ces mêmes Turcs. Cette intolérance était un reste de l'esprit des croisades : l'Europe chrétienne se croyait volontiers souillée par la présence des infidèles. Toutefois, si l'on parlait de déposséder les Ottomans, on ne songeait pas encore à se mettre en leur place. Cette dernière idée, dont on entrevoit le germe dans le *Consilium Ægyptiacum* de Leibnitz (1668), ne vint à maturité que plus tard, après le premier partage de la Pologne. On commence alors, à Vienne, à Paris et à Pétersbourg, à tourner autour de cette politique, que formule nettement en France, en 1788, le célèbre opuscule de Volney : *Considérations sur la guerre des Turcs;* mais le plan de Volney, qui consistait à démembrer la Turquie au profit exclusif des deux puissances alors en guerre avec elle, la Russie et l'Autriche (la France, par égard pour un ancien allié, se mèttait hors de cause), ne peut recevoir son exécution, et la Turquie continue de vivre.

Plus tard, d'autres idées prévalurent. L'existence de l'empire ottoman, regardée longtemps comme une honte ou comme un péril pour l'Europe, parut au contraire un contre-poids indispensable à son équilibre. Il ne s'agit plus de renverser le vieil édifice, mais de l'étayer. Un sultan réformateur, Mahmoud, déblaya le terrain en se débarrassant des beys et des janissaires. Après lui, le *hatti-cherif* de Gulhané jeta les assises d'une nouvelle Turquie. Ceux qui visitèrent Constantinople vers ce temps (1839-1845) demeurèrent frappés et séduits; ils crurent que le vieil islam, malgré son immutabilité apparente, n'avait pas dit son dernier mot, et qu'il allait se régénérer par une plus large interprétation du Coran. Vingt ans se sont écoulés depuis ce moment. Le fils aîné de Mahmoud est mort, précédé au tombeau par la plupart des vieux conseillers de son père, Khosrew, Rechid-Pacha, Ahmed-Fethi; un nouveau sultan, Abdul-Aziz, a ceint le sabre d'Osman. Le *hatti-humaïoun* du 18 février 1856 a renouvelé les promesses du *hatti-cherif* du 3 novembre 1839, et les mandataires de l'Europe, réunis dans un congrès solennel, ont donné acte à la Porte de cette déclaration. Cependant la Turquie est encore à peu près ce qu'elle était à la veille de la guerre d'Orient. En dépit de quelques changemens, le progrès y est plus apparent que réel. A coup sûr, son gouvernement est animé de bonnes intentions, mais a-t-il les moyens d'y donner suite? Le pays a des tronçons de chemins de fer et point de routes; le gaz éclaire la nuit les rues de Péra, mais les malfaiteurs vous y détroussent en plein jour; la valeur des importations et des exportations a triplé, mais le commerce est tout entier dans les mains des étrangers. Depuis deux ans, le gouvernement publie un tableau des recettes et des dépenses, mais le trésor est toujours vide. Quant aux Turcs, ils ne sont devenus ni pires ni meilleurs;

ils n'ont ni avancé ni reculé depuis vingt années : ils ont vécu, voilà tout. Or, durant ce même temps, les populations sujettes de la Porte ne se sont pas contentées de vivre; elles ont grandi, elles ont prospéré au contact de l'Occident (1), et maintenant elles revendiquent hautement leur place au soleil. Longtemps isolées, parquées chacune sur son terrain, quand elles n'empiétaient pas sur celui du voisin, divisées entre elles par des préventions et des jalousies habilement entretenues, elles se rapprochent aujourd'hui, se comptent, se groupent, non plus pour s'absorber dans le panslavisme moscovite, mais pour se constituer à part, suivant leurs affinités ethnologiques ou géographiques. Ainsi s'évanouit ce mirage trompeur d'un nouvel empire ottoman compacte en son unité. La réforme turque n'ayant pas produit les effets qu'on en espérait, faut-il donc revenir à la politique de 1788, de 1807, ou même à celle de 1852, alors que l'empereur Nicolas confiait à sir Hamilton Seymour, dans ces épanchemens familiers dont l'Europe entière a retenti, ses vues sur Constantinople et l'Orient? Et, faute de pouvoir garder son intégrité, la Turquie doit-elle être démembrée? Non, il y a une autre conduite à tenir, plus conforme à l'équité et au sens pratique.

La politique la meilleure est celle, en définitive, qui observe les *signes des temps*, qui ne s'obstine pas à maintenir un passé ruineux, mais consulte les besoins nouveaux, les aspirations légitimes des peuples. Le rôle des puissances, celui de la France en particulier, nous semble donc tout tracé. C'est celui que définit si judicieusement M. Guizot dans ce passage de ses *Mémoires* : « Maintenir l'empire ottoman pour maintenir l'équilibre européen, et quand par la force des choses, par le cours naturel des faits, quelque démembrement s'opère, quelque province se détache de cet empire en décadence, favoriser la transformation de cette province en une souveraineté nouvelle et indépendante qui prenne place dans la famille des états et qui serve un jour au nouvel équilibre européen, voilà la politique qui convient à la France, à laquelle elle a été naturellement conduite et dans laquelle elle fera bien, je crois, de persévérer (2). » C'est la même politique que conseillaient M. Saint-Marc Girardin dans ses récens écrits (3) et M. Cobden dans un discours prononcé en 1863 devant la chambre des communes (4). Ces écrits, ce discours nous ramènent tantôt aux

(1) Après la paix de Sistov (1791), les Turcs, en reprenant possession de Belgrade, ne pouvaient assez s'étonner de retrouver les Serbes si différens de ce qu'ils les avaient laissés deux ans auparavant. « Voisins, dit le commissaire ottoman aux officiers autrichiens chargés de lui faire la remise de la place, *qu'avez-vous fait de nos raïas?* » (Ranke, *Histoire de Serbie.*)

(2) Guizot, *Mémoires*, t. V.

(3) Voyez la *Revue* du 15 mars 1862.

(4) *The Debate on Turkey*, p. 96.

origines, tantôt à l'avenir de la question d'Orient. M. Cobden montre l'Europe se disputant sur le cadavre de la Turquie (*quarrelling over the carcass of Turkey*); il adjure la France et l'Angleterre de s'unir pour empêcher une telle catastrophe. Que les puissances répudient, chacune pour son compte, toute idée de conquête ou d'agrandissement territorial en Orient, qu'elles reconnaissent du même coup le droit des nationalités et proclament le principe de non-intervention en Turquie comme elles ont fait en Italie, puis qu'elles se retirent de la lice et laissent la Porte et ses sujets grecs, slaves, roumains, vider entre eux leur querelle, en se contentant de surveiller la lutte dans un intérêt d'ordre européen, il arrivera de deux choses l'une : ou les Osmanlis, conservant une plus forte dose de vitalité qu'on ne croit, auront raison de leurs raïas, et alors la question d'Orient sera résolue à leur avantage, ou bien au contraire les raïas l'emporteront, et la solution sera toute différente. Mais que les Turcs restent en Europe ou qu'ils soient, un jour ou l'autre, rejetés au-delà du Bosphore, on ne saurait nier qu'un grand intérêt ne s'attache à ces nationalités militantes de l'Orient qui, dépossédées au xve siècle par les Turcs, demandent aujourd'hui à être réintégrées dans leurs droits de propriétaires. Ces populations, si variées d'origine, de type et de dialecte, peuvent néanmoins être ramenées à quatre *groupes* ethnographiques principaux : le groupe serbe, le groupe bulgare, le groupe hellénique, le groupe roumain ou moldo-valaque. Il y a également diversité dans leur condition politique : la Bulgarie est une simple province de l'empire ottoman; la Grèce, vers laquelle gravitent les populations helléniques de la péninsule, la Moldo-Valachie, la Serbie, sont des états indépendans ou à demi indépendans; la crise a commencé pour les Grecs et pour les Roumains; seules, la principauté de Serbie et les contrées serbes environnantes jouissent encore d'un calme relatif, qui permet de les observer plus à l'aise et de chercher quel rôle elles pourraient remplir dans la future reconstitution de l'Orient.

I.

L'histoire moderne de la Serbie s'ouvre en 1804 avec la prise d'armes de Kara-George, dix-huit ans avant la guerre de l'indépendance hellénique. Comme ils avaient précédé les Grecs dans la servitude, les Serbes les devancèrent dans la liberté. C'est le 29 mai 1453 que Constantinople tomba au pouvoir des Ottomans; la sanglante bataille de Kossovo, qui prépara l'asservissement de la Serbie, avait été livrée le 25 juin 1389. L'histoire de ces quatre siècles est remplie de ténèbres, ou plutôt ils n'ont pas d'histoire. Notre moyen âge, si lamentable, si confus, n'offre rien de tel. Muettes sur

le sort des multitudes, nos chroniques du moins ne tarissent pas sur les faits et gestes des princes et des seigneurs, et le genre de vie des grands suffit à nous éclairer sur la condition des petits; mais la Serbie semble enveloppée d'une nuit complète, et l'historien n'y peut distinguer ni les individus ni les époques. Les générations passent sans laisser de traces. A peine de loin en loin quelque événement et quelque figure font-ils saillie dans l'histoire, accidentant cette morne uniformité et fournissant au milieu des difficultés de la route un point de repère.

En 1804 enfin, la Serbie se lève pour reconquérir son indépendance. Qui donne le signal? Ces trois hommes qui se rassemblent une nuit, au milieu d'une clairière, et qui jurent d'affranchir leur pays, quels sont-ils? Sont-ce des lettrés, des hommes d'état, comme en Grèce, des chefs d'une association redoutable? Non, ce sont des hommes isolés, des paysans, des pâtres obscurs, des bannis. Le plus célèbre d'entre eux, qui donnera son nom au mouvement, Kara-George, ne sait pas lire. Son successeur, celui qui doit continuer son œuvre, et dont la dynastie règne aujourd'hui en Serbie, Miloch, ne le sait pas davantage. Kara-George! Miloch! l'histoire de la révolution serbe se résume dans ces deux noms. Ils en personnifient en quelque sorte les deux phases successives. Quand l'un disparaît de la scène, l'autre se montre tout à coup et reprend son rôle.

A trois ou quatre heures de Kragouiévatz, sur le chemin de Belgrade, on rencontre un village dont le nom, inconnu il y a un demi-siècle, est consacré aujourd'hui par l'histoire et par la légende : c'est le village de Topola, le lieu de naissance de Kara-George, le lieu où on l'a inhumé. Sur la dalle en marbre noir qui recouvre ses restes, on lit cette inscription en langue serbe : « Ici reposent les restes de George Pétrovitch le Noir (1), qui, le premier en 1804, donna le signal de la délivrance, et plus tard fut élu chef suprême de la nation serbe. En 1813, les intrigues des ennemis du pays le contraignirent de passer sur la terre d'Autriche, où il fut retenu prisonnier durant une année, après quoi, ayant émigré en Russie, il fut reçu avec la plus haute distinction et comblé d'honneurs par le tsar. Plus tard, par des motifs qu'on ignore, il quitta la Russie et rentra en Serbie, où, sur l'ordre du gouvernement turc, il eut la tête tranchée au mois de juillet 1817. » Cette épitaphe résume assez exactement, sauf quelques points laissés dans l'ombre à dessein, la vie du *libérateur*, vie héroïque, s'il en fut, non de cet héroïsme raffiné, idéal, des nations et des époques civilisées, mais de cet héroïsme des temps et des peuples barbares, où la grandeur des actions s'allie à la grossièreté des mœurs. J'ai vu à Belgrade un

(1) *Kara* (noir), en turc; en serbe, *czerni* ou *tcherni*, même signification.

des derniers représentans de cette forte génération : c'est un vieillard qui compte aujourd'hui plus de quatre-vingts ans, de haute taille, maigre, sec, à l'air grave et taciturne. Il se nomme Uzum-Mirko. Il assistait à la prise de Belgrade le jour de la Saint-André (30 novembre, v. s.) 1806, et plus tard il fit partie de la députation qui fut envoyée au congrès de Vienne pour solliciter l'intervention des puissances en faveur des Serbes. Comme je rappelais le souvenir de ces grands événemens en le complimentant sur la part qu'il y avait prise, il me répondit ces paroles dignes d'un Spartiate: « J'ai fait mon devoir. » De même, à Michar, les Serbes, au nombre de huit à neuf mille, avaient devant eux toute l'armée turque, commandée par le séraskier; celui-ci somma Kara-George de livrer ses armes : « Viens les prendre! » dit le guerrier serbe, répétant, sans le savoir, le mot de Léonidas.

Le nom et les exploits de Kara-George ont retenti dans l'Occident. Napoléon, dont l'attention était sans cesse ramenée sur l'Orient, songea en plus d'une occasion à nouer des rapports avec le hardi chef de partisans qui avait affranchi son pays, et dont les états touchaient presque ses nouvelles possessions. Il lui adressa, vers 1807, une lettre que mentionne seul M. Blanqui dans son *Voyage en Bulgarie*, et provoqua l'envoi d'une députation serbe à Paris; mais les idées de Napoléon sur l'Orient n'étaient pas nettement arrêtées et flottaient d'un extrême à l'autre : il accueillit les députés avec de grands égards, leur remit un sabre d'honneur pour Kara-George, et l'affaire en resta là.

Esprit mobile aussi, enthousiaste, enclin au mysticisme, le tsar Alexandre avait plus de fixité dans les vues, du moins en ce qui concerne l'Orient, à l'égard duquel il existe à Pétersbourg une tradition politique suivie sans interruption depuis Pierre le Grand. Kara-George, délaissé par la France, se tourna du côté du tsar, et telle fut l'origine de l'influence que la Russie a longtemps exercée en Serbie.

Quelques bataillons russes pénétrèrent dans la vallée de la Morava, et vinrent renforcer la petite armée de Kara-George. Réduite à ces faibles proportions, l'intervention russe en Serbie n'eut d'autre résultat que d'exaspérer les Turcs et de préparer les terribles représailles des années 1813 à 1815. Bientôt d'ailleurs la Russie eut besoin de toutes ses forces pour résister à Napoléon; elle traita avec la Turquie (paix de Bucharest, 1812), en abandonnant ses nouveaux alliés. C'est alors que, pour la première fois, Kara-George paraît douter de lui-même et de la réussite de ses projets; le découragement s'empare de lui; il semble que son génie l'ait abandonné; il se trouble, il hésite, et un jour, — date funeste! — pris d'une sorte de vertige, et non pas, comme le dit l'épitaphe, par l'effet des intri-

gues de ses ennemis, il saute dans une barque avec deux ou trois de ses compagnons et aborde à Semlin, sur le territoire autrichien (3 octobre 1813). C'est ce coup de tête soudain et inexplicable qui a pris place dans l'histoire sous le nom de *fuite de Kara-George*. L'impression qu'il produisit dans le pays fut immense, désastreuse, au témoignage de tous les écrivains nationaux. «Lorsque cette nouvelle, *Kara-George s'est enfui en Autriche*, passa comme un éclair dans toute la Serbie, un seul cri lui répondit : *Sois maudit!* » Une *pesma* (chanson populaire) contemporaine de l'événement, traduite par M. Dozon, consul de France à Mostar, fulmine les mêmes imprécations : « George Pétrovitch, où es-tu en ce jour? Puisses-tu n'être nulle part (être mort)! Si tu bois du vin à la *mehana* (cabaret), puisse ce vin s'écouler sur toi de tes blessures (se changer en sang qui coule de tes blessures)! Si tu es couché au lit près de ta femme, puisse ta femme rester veuve! » Plus loin le blâme est tempéré par l'espérance du retour prochain. « Ma sœur en Dieu, *vila* (fée) de la Save, répond George Pétrovitch, salue de ma part ma Choumadia et mon parrain le *knèze* Miloch. Qu'il poursuive les Turcs par les villages. Je lui enverrai de la poudre et du plomb et des pierres tranchantes de Silistrie. Pour moi, je m'en vais vers le tsar des Moscovites pour le servir pendant une année, et peut-être me renverra-t-il là-bas pour que je visite la terre de la Choumadia, et à Topola ma blanche maison. » Kara-George ne revint, hélas! que pour périr d'une mort misérable, sur laquelle plane encore une obscurité mystérieuse (1817). Heureusement un second chef, un autre libérateur, était là pour prendre la place de George le Noir; c'était Miloch.

Miloch survécut près d'un demi-siècle à son émule. Ses restes reposent aujourd'hui dans la cathédrale de Belgrade. Toutefois ce n'est pas dans cette ville qu'il est mort, mais dans une petite campagne qu'il possédait aux environs, à Topchidéré, et où il aimait à passer l'été. J'ai visité à Topchidéré la maison de Miloch. On m'a montré la chambre où il a rendu le dernier soupir, et qui garde encore la trace de son séjour. Il semble, tant cette trace est récente, tant les objets sont en harmonie avec le personnage tel que l'imagination se le représente, qu'on va le voir se lever du divan où il expira, et se dresser, comme autant de fantômes, les mille incidens de cette carrière si remplie et si agitée.

Ce n'est pourtant pas à Topchidéré qu'il faut chercher le vrai Miloch. Au moment où il franchit le seuil de cette demeure, il a cessé d'être lui-même. Replacé par une révolution inattendue sur le trône d'où il était tombé vingt ans auparavant, Miloch semble avoir compris que son rôle politique est fini. Ce n'est pas en vain que depuis longtemps il a dépassé le terme ordinaire de la vie humaine.

La vieillesse, l'exil, l'ont endurci plutôt que plié. Son esprit n'était pas de ceux qui s'ouvrent aux leçons de l'adversité. Au lieu de méditer sur les causes de sa disgrâce, il n'a cherché qu'à prendre sa revanche contre le sort; il a conspiré, il s'est enrichi. Lorsqu'il reparaît sur la scène, hommes et choses, tout s'est modifié; lui seul est resté le même, tout entier avec ses idées, ses passions d'autrefois, que l'âge n'a fait qu'aiguiser. Il est donc comme isolé de ce peuple dont l'âme vivait jadis dans la sienne; les regards se tournent d'un autre côté; il est le passé, un autre est l'avenir.

Pour retrouver dans toute son originalité cette figure historique, prenez-la non pas à Topchidéré et à Belgrade, mais à Kragouiévatz, dans ce konak où Miloch résida pendant toute la durée de son premier règne, et que la munificence de son fils a transformé en une sorte de caravanseraï où sont logés et hébergés les voyageurs de distinction. Le konak est un enclos assez spacieux, entouré de palissades à la manière serbe, et bordé d'une série de bâtimens dont la plupart servent aujourd'hui de magasins pour l'artillerie. A droite, quand on a dépassé le corps de garde, on aperçoit le palais habité anciennement par la princesse Lioubitza, mère du prince régnant. En face, de l'autre côté de la cour, s'élève un second bâtiment à un seul étage, en bois comme le premier : c'est le konak proprement dit, la résidence favorite de Miloch. A Belgrade, le voisinage des Turcs, la présence des consuls, lui imposaient une sorte de contrainte; ici il avait au contraire ses coudées franches; nulle autorité ne gênait la sienne; il était le maître et le faisait sentir. J'ai parcouru avec émotion ces lieux, témoins de la plupart des scènes de la révolution serbe. C'est là, dans cette vaste salle du premier étage, disposée en forme de *selamlek*, d'où le regard embrasse toute la vallée de la Lépénitza, que Miloch recevait ses visiteurs. C'est là que ce paysan illettré tenait tête aux plus rusés diplomates, témoin ce fameux entretien avec le prince Dolgorouki (1835), rapporté par M. Thouvenel dans son *Voyage en Hongrie* (1), et où, comme aurait dit Montaigne, les deux interlocuteurs se peignent *au vif*. Je croyais entendre le vieux Miloch, poussé à bout par d'insolentes menaces, répondre à l'envoyé du tsar : « Monsieur, que je doive mon titre à la Russie, à la Porte ou à moi-même, je ne reconnais à personne le droit de l'outrager. Si vous devez régner en Serbie, apportez-moi un firman, je me soumettrai. » A côté de cette même salle est un grand cabinet avec une table de bois grossier au milieu, et quelques chaises garnies de paille. C'était là que le prince avait établi sa chancellerie, que dirigea pendant de longues années l'historien Démètre Davidovitch, originaire du Sirmium (Serbie autri-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1830.

chienne), un des hommes les plus éclairés de ce temps. Tombé plus tard dans la disgrâce d'un maître ombrageux et violent, Démètre se retira à Sémendria, où il languit deux ans dans l'oubli et la misère, et mourut au mois d'avril 1838, âgé seulement de trente-huit ans.

La mort de Miloch clôt la première période de l'histoire moderne de la Serbie. Durant un demi-siècle (1804-56), la Serbie lutte, d'abord pour acquérir, puis pour asseoir son indépendance. L'ancien pachalik de Belgrade se transforme peu à peu en un état autonome qui ne se rattache plus à la Porte que par un lien nominal. A l'intérieur, le pouvoir, longtemps disputé entre les prétentions rivales des voïvodes et des autres chefs militaires, se concentre et se fixe dans une seule famille. De féodale, la Serbie tend à devenir monarchique, et, chose digne de remarque, ces événemens, ces transformations appelées à renouveler un jour la face de l'Orient, s'accomplissent sans la participation, presque à l'insu de l'Europe. Tandis que la France, l'Angleterre, la Russie, brûlent de concert la flotte turque à Navarin et fondent par le protocole de Londres le nouveau royaume de Grèce, elles assistent de loin, comme à un spectacle, à la lutte engagée sur le Bas-Danube. Seule la Russie intervient par momens en faveur des Serbes, comme des Moldo-Valaques, et profite adroitement de ses victoires sur les Turcs pour jeter l'assise de son double protectorat.

La deuxième période, celle qu'on pourrait appeler la période contemporaine, présente un autre caractère. Ici l'Europe n'est plus absente du débat; elle exerce sur les événemens une action toute prépondérante. Le protectorat a été aboli (traité de Paris de 1856); l'autonomie serbe n'est plus un fait isolé, dépourvu de sanction, un *accident* de la politique russe : son existence a été reconnue, garantie; elle fait partie du droit public européen. A l'intérieur, le principe monarchique et héréditaire a triomphé définitivement par le rappel des Obrénovitch et l'avénement du prince Michel. Dès lors une idée nouvelle, entrevue un instant sous Miloch (1835), le rétablissement des limites historiques de la Serbie, se fait jour dans la politique. La renaissance de la *principauté serbe* est accomplie; la renaissance du *pays serbe* commence. La première période est toute en Kara-George et en Miloch; la seconde est représentée par le prince Michel. Le prince Michel a aujourd'hui quarante ans; ce n'est plus ce « jeune homme pâle, timide, à la contenance embarrassée, » que M. Blanqui rencontra en 1842 à Belgrade; c'est un homme dans la force de l'âge, que l'adversité a trempé, dont tous les traits portent l'empreinte d'une volonté ferme. Les années d'exil n'ont pas été perdues pour lui comme pour Miloch; tandis que celui-ci, confiné dans ses terres en Valachie, s'absorbait de plus en plus

dans la contemplation de ses souvenirs ou de ses rêves, le prince Michel visitait les capitales, apprenait les langues de l'Europe, s'asseyait, simple étudiant, sur les bancs de l'université d'Heidelberg, méditait dans le silence du cabinet les ouvrages des historiens et des philosophes; il avait comme un pressentiment de la prochaine restauration de sa famille : *le temps et mon droit!* disait-il souvent. Lorsque le renversement subit d'Alexandre Karageorgevitch, l'âge avancé de son père, firent briller à ses yeux la perspective du trône, il ne fut point ébloui; il se sentait prêt pour sa nouvelle tâche. Les dix-huit mois qu'il passa en Serbie comme héritier présomptif (de février 1859 à septembre 1860) furent presque tous employés par lui à visiter l'intérieur d'un pays qu'il avait perdu de vue depuis quinze années; il échappait ainsi aux tristesses du séjour de Belgrade, où une lutte sourde s'était déclarée entre son père et lui. Une sorte d'abîme séparait ces deux hommes, Miloch et Michel. De l'un à l'autre, il y avait toute la distance du moyen âge aux temps modernes : Miloch était resté barbare et despote comme un chef de pallikares; Michel était un prince européen instruit, libéral, imbu des idées modernes sur les droits des peuples et la responsabilité des souverains. Il avait médité de bonne heure sur les devoirs d'un prince serbe, sur les principes qui doivent régir sa conduite, sur les périls qu'il doit éviter. En 1851, il publie à Vienne un écrit intéressant, *Miloch Obrénovitch, ou Coup d'œil sur l'histoire de Serbie, de* 1830 *à* 1840. S'il cherche à justifier son père, il sait aussi se convaincre que Miloch n'est pas uniquement tombé par l'effet des intrigues de ses ennemis ou d'un caprice de la fortune, mais que lui-même a été dans de certaines limites le complice de sa propre ruine.

Miloch expira le 26 septembre 1860, à huit heures du matin. Le même jour, une proclamation, adressée au peuple par le nouveau *kniaz*, annonçait que désormais « la loi serait la seule autorité en Serbie. » Une telle phrase dans la bouche du fils et de l'héritier de Miloch marquait la différence du règne qui venait de finir et du règne qui allait commencer. C'est le principe des monarchies constitutionnelles substitué librement et spontanément à celui des gouvernemens absolus. La proclamation était signée : *Michel Obrénovitch III, kniaz de Serbie.* Ainsi ce n'était pas seulement comme successeur de son père, c'était aussi comme successeur de son frère aîné, Milan, mort au moment même où Miloch partait pour l'exil (juillet 1839), que le prince Michel prenait possession du pouvoir; cette double filiation impliquait de droit et de fait l'hérédité dans la famille Obrénovitch. On s'attendait à une protestation de la Porte. Celle-ci se contenta d'envoyer à Belgrade, suivant l'usage, un offi-

cier porteur du bérat d'investiture. Tout le monde remarqua la réponse adressée par le prince à l'envoyé du sultan : « En recevant de vos mains le haut bérat impérial, je vous prie, monsieur le colonel, d'assurer sa majesté que, fidèle à la double tradition de ma *dynastie*, je ne cesserai pas de professer les sentimens de loyauté et de dévouement envers le haut suzerain de la Serbie, en même temps que je régnerai toujours en prince *jaloux de maintenir les institutions et les droits de ma nation.* »

Le prince se mit à l'œuvre sur-le-champ, secondé par un petit groupe d'hommes habiles et dévoués, qu'il avait étudiés et comme triés à l'avance. Il réclama de la Porte l'exécution du *hatti-cherif* de 1833 concernant le séjour des musulmans en Serbie, et fit en même temps élaborer par son ministère (que présidait M. Philippe Cristitch, aujourd'hui sénateur) le plan de réformes destiné à régénérer la Serbie par le changement de l'*oustav* ou constitution de 1838. Dans l'été de 1861, une *skouptchina* extraordinaire fut convoquée à Kragouiévatz, pour délibérer sur les propositions du gouvernement. Ouverte par le prince en personne, le 18/6 août, jour de la fête de la Sainte-Transfiguration, dont elle portera désormais le nom dans l'histoire, l'assemblée fut close le 1er septembre suivant. Moins de deux semaines avaient suffi aux députés pour voter une série de projets de lois qui, sanctionnés immédiatement par le prince, modifiaient complétement la situation politique et économique de la principauté. Une de ces lois réorganisait le sénat, dont les attributions et les prérogatives, plus clairement définies et maintenues dans les limites de l'autonomie nationale, rendaient impossible désormais le retour des conflits qui avaient troublé la Serbie depuis vingt années. Une autre loi réglait la succession au trône, et investissait le prince, à défaut d'héritier direct, de la faculté de choisir et de désigner son successeur. L'institution d'une milice nationale, dont tous les Serbes indistinctement devaient faire partie, était l'objet d'une troisième loi; une quatrième enfin abolissait l'ancienne capitation établie par l'*oustav*, et la remplaçait par une taxe proportionnelle et progressive sur le revenu, qui promettait au trésor un notable accroissement de ressources.

Ces innovations, dont la portée n'échappait à personne, furent très mal accueillies à Constantinople. Jusque-là, encouragé par la faiblesse du prince Alexandre, le divan s'était habitué à ne voir dans l'*oustav* qu'une sorte de pacte définitif immuable, un *khatem* (cachet), pour parler le langage des ulémas de Stamboul, auquel il ne pouvait être dérogé que du gré et avec le concours de la puissance suzeraine. Qu'une telle prétention fût ou non conciliable avec l'autonomie que ce même *oustav* garantissait à la Serbie, c'est ce dont nul ne s'embarrassait : le peu de souci qu'Alexandre avait

montré des droits et de la dignité de la nation, l'habitude qu'il avait prise d'en appeler à Constantinople dans une foule de cas qui auraient pu et auraient dû être résolus à Belgrade, la tolérance excessive qu'il avait témoignée pour les empiétemens des Turcs, et qui dérivait autant de la faiblesse de son caractère que de son désir d'obtenir l'hérédité princière pour sa famille, tout cela les avait amenés peu à peu à se considérer comme les maîtres absolus en Serbie. Le divan sentit donc se réveiller ses anciennes défiances, et il songea un instant à faire avancer une armée pour rétablir *l'ordre légal* en Serbie. A la réflexion, il se ravisa, et se contenta d'adresser des remontrances à Belgrade. M. Philippe Cristitch y répondit par une note envoyée au chargé d'affaires serbe à Constantinople, lequel en donna communication à Aali-Pacha, et les choses en restèrent là provisoirement.

C'est ainsi que le prince Michel, par une initiative hardie, conquit d'un seul coup une popularité que son père possédait à peine au lendemain de ses victoires sur les Turcs, et qui a fait de lui le représentant naturel de toute la race serbe, tant au dehors qu'au dedans de la principauté. La suite de son règne ne démentit point ces commencemens.

Le prince Michel exerce en Serbie une autorité qui appartient à peu de chefs d'états dans les pays libres. Il n'a devant lui ni prétendans redoutables ni partis hostiles. Le prince Karageorgevitch vit à l'écart à Pesth, et n'a point d'influence dans le pays. L'ancienne aristocratie des knèzes a disparu avec Voutchitch et Petroniévitch, ses derniers représentans; toutes les influences et toutes les capacités font partie du gouvernement ou de l'administration; le peuple est dévoué au prince, parce qu'il a foi dans son patriotisme, et lui obéit en toute occasion comme au premier serviteur de la loi. C'est là le fait dominant de la situation en Serbie, celui qui met le mieux en relief le caractère et les mœurs serbes. Tout fonctionnaire public, tout agent du pouvoir, est tenu pour inviolable; la loi est partout obéie sans difficulté, pourvu qu'elle ait été *acceptée* par ceux qui doivent s'y soumettre. Le peuple est docile, mais raisonneur. « Entendre, c'est obéir, » disait le Grec du Bas-Empire. Pour le Serbe, quand il a entendu, il veut comprendre. Ce n'est pas assez que la loi ait été votée par les *skouptchinas,* sanctionnée par le prince, promulguée par les autorités des districts, il faut encore que chaque individu, l'examinant à part soi, l'ait en quelque sorte approuvée dans son for intérieur. « Ah! monsieur, me disait mon conducteur au départ de Krouchévatz, vous ne sauriez vous figurer quelles gens sont ceux d'ici! Ils demandent des explications sur tout. L'an passé, vous savez, le gouvernement a décrété une taxe extraordinaire de 2 ducats par tête pour l'achat d'armes. N'a-t-il

pas fallu que dans chaque village le sous-préfet ou ses aides, chargés de donner lecture de l'ordonnance, expliquassent aux anciens pourquoi le gouvernement voulait acheter des armes, quel usage il comptait en faire, comme si le gouvernement pouvait vouloir une chose qui ne fût pas juste ou utile au pays! »

Ce qui contribue encore en Serbie à faciliter l'exécution de la loi, c'est qu'elle est la même pour tous. Ici point de classes privilégiées comme en Hongrie ou en Moldo-Valachie avant 1858, point d'aristocratie nobiliaire et territoriale. On demandait à un Serbe s'il y avait des nobles dans son pays : « Tout Serbe est noble, » répliqua-t-il. La propriété, très divisée, est accessible à tous. Le paysan serbe n'est point, comme le paysan roumain, un simple tenancier n'ayant que l'usufruit du champ qu'il cultive, et ne disposant pour lui-même que de la portion la plus minime de son travail : il est le maître absolu de sa terre et de ses bras; aussi est-il vif, alerte, dur aux fatigues et prompt à courir aux armes. L'expression de tristesse qui assombrit la physionomie du paysan roumain, cette apathie qu'on lui reproche, font place, chez le Serbe, à un air de franchise et de dignité naturelle qui frappe tous les voyageurs (1). Alors même que le hasard l'amène en présence du *kniaz*, il ne se sent embarrassé ni dans sa contenance ni dans son langage. Le *kniaz* n'est pas un maître devant qui l'on doive trembler; c'est le père de la nation, son autorité sur ses sujets est celle d'un chef de famille, d'un *starêchina*, sur les divers membres de la *zadrouga* (maison). Lorsqu'il s'adresse au peuple assemblé, il dit : « Mes frères! Que Dieu vous soit en aide, mes frères! » Telles sont les paroles par lesquelles le *kniaz* salue le premier la *skouptchina* réunie en plein air. Après la réponse unanime : « Que Dieu t'aide, *gospodar!* » le chef reprend : « Comment vous portez-vous, mes frères? Êtes-vous bien portans? — Dieu merci, bien, et toi, *gospodar*, comment te portes-tu? » Et le chef continue : « Comment se trouve le peuple? Et tout le monde se porte-t-il bien chez vous? »

Un des plus précieux auxiliaires du gouvernement en Serbie, c'est le clergé. Le révérend W. Denton cite un grand nombre de particularités relatives à l'église serbe. « En ma qualité d'ecclésiastique (*clergyman*), dit-il, il était naturel que je m'attachasse de préférence aux choses qui sont du domaine de l'église. » Aussi nous fait-il connaître avec beaucoup de soin non-seulement la constitution de l'église serbe, ses rapports avec le siége œcuménique de

(1) « La confiance, dit quelque part M. Guillaume Lejean, que le dernier de ces paysans a en lui-même et en sa race se trahit dans son allure, dans sa démarche preste et allègre, dans son langage à la fois coloré, harmonieux et viril. » Le révérend W. Denton résume son éloge par cette phrase : « Chaque Serbe est un *gentleman* (*every Servian is a gentleman*). »

Constantinople, les cérémonies, les rites, jusqu'à la disposition intérieure des édifices consacrés au culte, mais l'état moral et social du clergé, son genre de vie, la condition des prêtres de village, qui lui rappelle celle des ministres de paroisses en Angleterre. « Il y a une grande analogie entre notre clergé et le clergé serbe. Confondus avec le peuple au lieu de former une caste à part, les popes sont universellement respectés, et comme ils sont mariés et vivent au milieu de leurs ouailles, ils exercent une grande influence dans la paroisse. » Quant aux écrivains nationaux, voici comment ils définissent la mission et la vie des prêtres serbes : « Le prêtre prie Dieu avec le peuple, dans l'église ou sous les arbres saints, pour le salut des âmes et la prospérité des campagnes. Il lutte avec le peuple sur les champs de bataille, pour la religion, la liberté et la patrie. Aussi se réjouit-il avec le peuple et prend-il part à toutes ses fêtes. »

Le clergé, à l'exception du métropolitain et des évêques, ne reçoit aucun traitement de l'état ni de la commune. Les moines vivent des revenus de leurs terres, les popes du casuel. Ce casuel a été fixé par une ordonnance rendue sous le premier règne de Miloch (1836), de manière à prévenir ces abus et ces trafics qui déshonorent l'église grecque de Turquie. Quelques dons en nature, le produit d'un jardin, parfois celui d'un petit champ, achèvent d'assurer leur subsistance. Ils sont en général peu instruits, quoique, sous ce rapport, une amélioration notable se soit produite depuis la création à Belgrade d'un grand séminaire (*bogoslovia*) où tout aspirant aux fonctions ecclésiastiques est tenu de prendre ses degrés. Cet institut, qui compte actuellement environ deux cents élèves, fournit chaque année à la prêtrise un certain nombre de membres jeunes, suffisamment éclairés, qui se substituent peu à peu aux vieux popes contemporains de Kara-George et de Miloch, et c'est ainsi que ce qui était autrefois la règle tend à devenir l'exception. Ces mœurs simples, cet esprit patriotique ne sont pas le privilége du clergé inférieur; on les retrouve au même degré parmi les hauts dignitaires de l'église. Étant à Karanovatz, j'allai faire visite un matin à l'évêque d'Oujitzé, Mgr Joanice. Je trouvai un petit vieillard alerte, à l'œil vif, à la physionomie franche et ouverte, qui portait gaillardement le poids de ses seize ou dix-sept lustres. La pièce où il me reçut, et qui constituait son salon d'apparat, était meublée avec une simplicité presque rustique. C'était une grande chambre, disposée à la turque, sauf un canapé de provenance autrichienne et comme perdu dans l'immensité de la salle, avec un plafond peint et de grands panneaux de boiserie, à l'un desquels étaient appendus, en regard d'une croix en ébène, un fusil, deux paires de pistolets, des sabres, toute une panoplie. On eût dit de la salle d'armes

d'un baron du moyen âge plutôt que du salon d'un évêque. Comme je m'excusais sur l'heure matinale de notre visite, témoignant quelque crainte de l'avoir dérangé : « Point, dit-il; j'aime à me lever matin, et c'est moi qui éveille mes gens. — Quoi! en vérité? — Sans doute; ne faut-il pas que le berger soit levé avant le troupeau? — *Vigilantia pastoris, incolumitas pecoris,* repris-je, et, ajoutai-je en désignant du doigt les armes accrochées à la boiserie, je vois que cette vigilance s'étend à tout, et que votre grandeur ne se considère pas seulement comme ayant charge d'âmes. » Il sourit. « Que voulez-vous? nous autres habitans des frontières, nous sommes tous forcément un peu soldats. Si une bande de loups ravisseurs vient fondre sur mon troupeau, ne dois-je pas le défendre? » Dans la même matinée, l'évêque devait faire une visite pastorale au monastère de Jitcha; il nous proposa de l'accompagner. Jitcha, fondé par saint Sava, est un des plus anciens monastères de la Serbie et un des plus curieux sous le rapport historique. Je demandai à Mgr Joanice, pendant qu'il nous faisait visiter l'église, si le couvent possédait quelques archives. Il me répondit que non, les Turcs ayant tout détruit. Deux dames anglaises qui étaient venues en Serbie à la fin de 1862, et dont nous suivions pour ainsi dire la trace depuis notre départ de Belgrade, lui ayant adressé la même question, il les avait conduites dans une des nefs latérales, et, leur montrant les images des rois et des saints mutilées par la main des Turcs : « Voilà, répondit-il, nos archives! Et sachez qu'aussi longtemps que nous aurons sous les yeux ces monumens de la barbarie de nos oppresseurs, il n'y aura point de réconciliation entre nous et les Turcs! »

M. Denton constate, d'après je ne sais quelles données, que les moines serbes, qu'il appelle de « véritables *paysans en soutane* (*peasants in cassoks*), » sont de beaucoup inférieurs aux popes, qu'ils sont moins aimés, moins considérés par le peuple, et il attribue à cette circonstance la dépopulation graduelle des monastères en Serbie. La vérité est que les quarante-trois monastères que compte maintenant la Serbie ne renferment pas plus de cent vingt-cinq religieux, ce qui donne une moyenne de trois religieux, y compris le supérieur, pour chaque monastère. Le plus peuplé de tous ces couvens, Stoudénitza, dans le district de Tchatchak, était habité en 1863 par dix moines. En revanche, un grand nombre n'en renferment pas plus de deux, le supérieur et son acolyte. Il y a, je crois, une autre raison de cet abandon de la vie religieuse en Serbie. C'est qu'ici, comme partout ailleurs, le monachisme, du moins à l'état abstrait, n'a plus sa raison d'être, et que là où il s'est maintenu, il constitue un véritable anachronisme social. On sait ce que furent les cloîtres durant notre moyen âge, les asiles de la science

et de la liberté. En Serbie et dans tout l'Orient, ils servirent de remparts à la nationalité. Encore aujourd'hui, en contemplant un de ces cloîtres contemporains des premiers rois serbes, — Manassia, par exemple, assis à l'extrémité d'un mamelon qui s'avance en forme de promontoire au sein d'une gorge étroite, en voyant cette double enceinte crénelée, ces murs de vingt à vingt-cinq pieds d'épaisseur, ces tours percées de meurtrières, ces restes de fossés, de ponts-levis, de fortifications, on comprend le rôle que jouèrent les monastères avant et depuis la prise de possession des Turcs; ils offraient à la fois un lieu de refuge aux femmes et aux enfans et un centre de ralliement aux milices sans cesse occupées à guerroyer contre les Turcs. Mais de nos jours quelle peut être l'utilité de ces cloîtres? Je me souviens d'une conversation que j'eus à ce sujet avec l'higoumène de Ravanitza. Comme je lui demandais si le monastère était riche : « Il ne l'est que trop, répondit-il, puisque nos revenus excèdent nos besoins. Avec la moitié, le quart du produit actuel de nos terres (et encore la majeure partie reste-t-elle en friche, faute de bras pour la culture), nous pourrions subvenir à toutes nos dépenses, pourvoir à l'entretien de l'église, remplir les devoirs de l'hospitalité envers les voyageurs qui nous font l'honneur de nous visiter. Que n'emploie-t-on le surplus à la création d'une école, d'une imprimerie, d'une ferme-modèle, que sais-je? Nous trouverions là un fructueux emploi de notre temps et de nos connaissances. Nous deviendrions des membres utiles et actifs de la nation au lieu de demeurer des plantes parasites... » J'étais surpris du langage de ce moine. — « Pensez-vous sérieusement ce que vous dites? — Si sérieusement que j'ai proposé maintes fois au gouvernement de prendre non pas une partie, mais la totalité de nos revenus, et de les employer comme je viens de dire. — Le conseil était nouveau, mais bon à suivre. — Malheureusement, ajouta le moine, on ne l'a pas suivi, j'ignore pour quel motif; le jour où l'on se ravisera, peut-être rencontrera-t-on plus de difficultés : dans vingt ans, nos domaines, dont nous tirons aujourd'hui sept à huit cents ducats à grand'peine, nous en rapporteront trois mille pour le moins; plus riches, nous serons peut-être plus avares. Pour le moment, notre pauvreté nous permet encore d'être généreux. » Ce langage, si peu ordinaire dans la bouche d'un moine, m'étonnait de plus en plus. — « Plût à Dieu, lui dis-je, que nos prêtres vous ressemblassent! Vous vous plaignez d'être trop riches; eux se plaignent d'être trop pauvres. Vous offrez de remettre à l'état sans indemnité une portion de vos domaines; eux se regardent comme spoliés parce que, il y a quelque soixante-dix ans, dans une grande tourmente, la nation a supprimé les revenus ecclésiastiques et les a remplacés par un traitement fixe pareil à celui

que touchent vos évêques. » Je fus ainsi amené à lui parler de la constitution civile de notre église, de ses rapports avec l'état, du concordat, etc. Toutes ces choses parurent l'intéresser vivement. Il me pria de les lui expliquer, les mots de parti *clérical, ultramontain*, etc., n'éveillant pas de bien nettes idées dans son esprit. Il avait peine à comprendre une opposition par le clergé et au nom du clergé. En effet, dans un pays comme la Serbie, où le prêtre et le citoyen ont toujours été confondus, une église qui distingue sa cause de celle de la nation et affecte de prendre son mot d'ordre à l'étranger, paraît une chose anormale et monstrueuse. La conversation tomba ensuite sur les monastères *dédiés* de la Moldo-Valachie (1). L'archimandrite Dionysios (tel était le nom de mon interlocuteur) condamnait les prétentions des moines grecs, non comme injustes (la question légale le préoccupait médiocrement), mais comme contraires au bien de l'état, qu'il plaçait au-dessus de tout. Comment admettre, disait-il, que le cinquième ou le sixième du revenu territorial d'un pays aille à des communautés religieuses étrangères qui non-seulement ne sont d'aucune utilité à ce pays, mais qui le plus souvent, liguées avec ses ennemis, lui font la guerre avec ses propres deniers, et mordent dans l'ombre la main qui les nourrit?

Il est donc hors de doute que le gouvernement serbe n'a point eu à lutter contre les obstacles qui ont entravé à chaque pas la marche de l'administration en Moldo-Valachie, et c'est peut-être à l'organisation politique sortie des réformes de 1861 que la Serbie doit de si rapides progrès. Cette organisation mérite bien, on le voit, qu'on en dise quelques mots.

Le gouvernement de la principauté serbe est monarchique constitutionnel. Le prince, le *kniaz*, assisté de ministres responsables, a la plénitude du pouvoir exécutif. Il partage l'autorité législative avec un sénat (*soviet*) permanent et une assemblée nationale (*skouptchina*) qui se réunit tous les trois ans. Tout citoyen payant l'impôt est de droit électeur et éligible à la *skouptchina*. Une chambre spéciale, chargée du contrôle et de la vérification des comptes, est annexée au sénat. La principauté est divisée en 17 départemens (18 en y comprenant la ville de Belgrade, qui forme un district séparé assimilé aux départemens), subdivisés en 61 arrondissemens et 1,067 communes. La population totale était, à l'époque du dernier recensement (1859), de 1,102,128 habitans. Les départemens sont administrés par des préfets (*natchalniks*), les arrondissemens par des sous-préfets. Les communes gèrent elles-mêmes leurs affaires,

(1) Voyez, au sujet de cette grave question, qui vient d'être tranchée en fait par un décret du prince Couza en date du 25 décembre 1863, un article de M. A. d'Avril dans la *Revue* du 1er octobre 1862.

dans une complète indépendance de l'autorité administrative, par le moyen de leurs *kmètes*, assistés d'un conseil communal (*skoupe*) composé des anciens et des notables.

La hiérarchie judiciaire comprend une cour d'appel et de cassation à Belgrade, — 18 tribunaux de première instance, dont 1 pour la ville de Belgrade, les 17 autres siégeant aux chefs-lieux des départemens, — des tribunaux ou justices de paix en nombre à peu près égal à celui des communes, composés du *kmète* et de deux assesseurs. — La principauté forme quatre diocèses, divisés en autant de *protopopies* que le diocèse renferme de départemens. L'archevêque de Belgrade, chef suprême et unique de l'église serbe, prend le titre de « métropolitain de Belgrade et de tout le pays serbe. » Les revenus ordinaires de l'état sont, d'après le nouveau budget (1864), de 9,272,000 francs. Les dépenses prévues pour la même année s'élèvent à 10,307,000 fr. Le commerce extérieur a présenté en 1862, malgré la crise, un produit total de 33,200,000 fr. En 1846, il n'atteignait pas 20 millions. L'effectif de l'armée régulière est peu considérable, 4,000 hommes au plus; mais à côté de cette armée il y a ce qui constitue la véritable force militaire de la Serbie, une milice organisée sur le modèle de la troupe permanente, avec ses cinq grands commandemens (*voïvodies*), son état-major, ses cadres complets en officiers et son premier ban de 50,496 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, armés, équipés, pourvus du matériel nécessaire et prêts à marcher au premier appel. Ces 50,000 hommes ne représentent d'ailleurs que le quart des miliciens inscrits, les trois autres quarts formant un arrière-ban qui peut être mobilisé en quelques semaines. Un tel chiffre, comparé à celui de la population, pourra paraître exorbitant. Il s'explique par les circonstances particulières où se trouva la Serbie après le triomphe de l'insurrection. La nation était sortie tout armée du sein de la révolution. Pendant la guerre de l'indépendance, tout le monde se fit soldat, tout le monde après la guerre resta soldat. En 1848, suivant le rapport des officiers français envoyés en mission à Belgrade par le général Aupick, ambassadeur de France à Constantinople, la Serbie était en état de mettre sur pied, dans l'espace de trois semaines, 100,000 combattans, et jusqu'à 150,000 dans un instant de péril suprême. La nation possédait en elle les élémens d'une forte organisation militaire; le gouvernement n'a eu qu'à les rassembler et à les coordonner.

L'instruction publique a fait de notables progrès. Les premières écoles en Serbie ne remontent pas, on l'a vu, au-delà de 1836. Or, d'après un rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes en date du 30 avril (12 mai) 1863, il existait dans la principauté, à la fin de l'année scolaire 1861-62, 321 écoles dans les-

quelles l'instruction est donnée *gratuitement à tous les degrés* et fréquentées par 12,666 élèves des deux sexes. En outre le gouvernement envoie chaque année un certain nombre de jeunes gens aux universités de Paris, Vienne, Heidelberg, etc. (1). Les écoles sont placées sous la surveillance d'une commission, ou conseil supérieur, formée de douze membres. A côté de cette commission, la Société littéraire serbe (*Droujtvo slovenesti serbske*), instituée en 1841, sous les auspices du prince Michel, « en vue du perfectionnement de la langue et de la diffusion des lumières au sein de la nation, » s'est assigné un but plus général et non moins patriotique. Association savante, mais avant tout politique, le *Droujtvo slovenesti* ne se borne pas à insérer chaque année dans ses mémoires (*Glasnik*), — publication excellente, trop peu connue en Europe, — d'importans travaux sur l'histoire, les antiquités, la philologie, la statistique nationales, faits pour plaire aux érudits et aux lettrés; il recherche activement tout ce qui peut contribuer à l'instruction et à l'éducation des masses, et s'occupe en ce moment même de rassembler les matériaux d'une *Encyclopédie populaire*. Presque toutes les notabilités politiques et littéraires de la Serbie font partie de cette société. J'ai connu à Belgrade quelques-uns de ces hommes qui honorent leur pays par leurs lumières autant que par leur patriotisme. Les uns, comme M. Marinovitch, M. Philippe Cristitch, M. Zukitch, M. Nicolas Cristitch, ministre de l'intérieur, M. Tchernobaratz, sénateur, docteur en droit de la faculté de Paris, MM. Ristitch et Magasinovitch, chargés d'affaires de la principauté à Constantinople et à Bucharest, occupent de hautes fonctions dans le gouvernement ou l'administration; les autres sont des dignitaires de l'église, des professeurs émérites ou de purs savans, comme l'évêque de Chabatz, Mgr Gabriel, le révérend Sava, archimandrite, supérieur du monastère de Gorniak, M. Constantin Brankovitch, recteur du lycée, MM. Stamirovitch et Panchitch, professeurs, M. Matitch, M. Vladimir Jakchitch, M. Nénadovitch, M. Jean Chafarik, conservateur du musée et de la bibliothèque de Belgrade, neveu et émule de l'illustre historien et philologue tchèque Joseph Chafarik.

On ne pourrait toutefois, sans s'écarter du plan de cette étude, retracer en détail le mouvement intellectuel de la principauté serbe. Ce qui importe ici, c'est de montrer avec quelle sympathique atten-

(1) Presque tous les hommes placés aujourd'hui à la tête des affaires en Serbie, le président actuel du sénat, M. Marinovitch, M. Philippe Cristitch, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères, M. Miloïé Lechianine, envoyé en mission à Paris à la suite du bombardement de Belgrade, ont fait ou complété leurs études en France. Les deux fils de M. Garachanine, après avoir été élevés à Sainte-Barbe, ont été admis à suivre comme externes les cours de l'École polytechnique.

tion ce mouvement remarquable est suivi non-seulement dans la principauté, mais autour d'elle, dans ce monde de plus en plus curieux et agité qu'on appelle la Iougo-Slavie, et dont Belgrade est le centre littéraire.

II.

Nous avons parlé de la Iougo-Slavie et des Iougo-Slaves en faisant allusion à ce qu'on pourrait appeler la *grande idée* des Serbes par opposition à la *grande idée* des Grecs. Que faut-il donc entendre par ces mots?

La Serbie ne finit pas aux frontières du petit état dont Belgrade est la capitale. Par-delà ces frontières s'étendent d'autres contrées entièrement serbes par la race et par l'histoire : au midi, la Vieille-Serbie (*Stara-Serbia*) et une portion de l'Albanie qui abondent en lieux et en souvenirs historiques, — le champ de bataille de Kossovo, Prizren, ancienne capitale de Douchan, Ipek, où résidait le patriarche serbe Prilip, qui donna naissance à Marko Kraliévitch (Marco, fils de roi), le Roland des chansons de gestes serbes; — à l'ouest, la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro; au nord, séparé de la principauté par le cours de la Save et du Danube, l'ancien *Voïdsvotvo* serbe (Voïvodie), composé de la Sirmie, d'une partie de l'Esclavonie et du Banat. L'ensemble de ces contrées comprenant, selon l'historien Davidovitch, *onze* territoires distincts, forme ce qu'on nomme *Serbia*, la terre ou le pays serbe, *la Serbie*. Une moitié environ appartient à la Turquie, l'autre moitié à l'Autriche. La population se répartit de même par portions à peu près égales : 2,300,000 habitans pour la Turquie, 2,700,000 pour l'Autriche. L'unique langue parlée et écrite est le serbe. La religion est la religion grecque orthodoxe. Les Serbes autrichiens relèvent spirituellement du métropolitain de Karlovitz, qui prend le titre de patriarche. Les Serbes de Turquie, dont le lien religieux a été rompu depuis la suppression du patriarcat d'Ipek en 1768, sont compris dans la juridiction du patriarche œcuménique de Constantinople. L'église serbe proprement dite, l'église de la principauté, est indépendante ou autocéphale.

A l'ouest et à l'est du *pays serbe* s'étendent deux groupes compactes : — l'un *slave*, les Croates, au nombre d'un million, tous catholiques; — l'autre entièrement *slavisé*, les Bulgares, de trois à quatre millions, orthodoxes. Les Serbes, les Croates et les Bulgares composent la grande branche des Slaves méridionaux ou *Iougo-Slaves* (de *ioug*, sud), qui occupent tous les territoires situés au nord et au sud des Balkans, de l'Adriatique à la Mer-Noire. Jadis,

vers le milieu du XIVe siècle, ces territoires et quelques autres que les Slaves possèdent actuellement en commun avec les Grecs formèrent un unique et puissant état sur lequel régnait l'empereur serbe Étienne Douchan, surnommé *Silni*, le *Fort*. Douchan est le Charlemagne serbe; il est représenté sur les monnaies portant dans une main le globe surmonté de la croix. Législateur autant que conquérant, il promulgua un code de lois célèbre (1349), fonda l'indépendance de l'église serbe, institua un ordre de chevalerie, et remplit tout l'Orient de sa renommée; mais, comme Charlemagne, il put voir poindre de son vivant les germes de dissolution qui amenèrent le démembrement de son empire et préparèrent la conquête des Turcs (1389).

Chaque peuple a son idéal qu'il poursuit. Les Grecs rêvent le rétablissement de l'empire de Constantin : c'est la *grande idée* qui naît à la fin du XVIIe siècle, à l'avénement des Phanariotes. Les Serbes, à leur exemple, rêvent la reconstitution de l'empire de Douchan; mais ils ne comptent pas accomplir d'eux-mêmes et d'un seul coup cette grande entreprise. Isolés comme ils le sont, sans communication avec l'Occident, entourés de tous côtés par leurs ennemis, serrés et comme étouffés entre les deux empires qui se sont accrus de leurs dépouilles, ils sentent qu'ils ne peuvent échapper à cette double étreinte sans une forte secousse extérieure qui rompra le cercle qui les emprisonne. Ils savent aussi que les nationalités qui ont été entamées ou brisées par la conquête ne sauraient se reconstituer en un jour, et que le dur labeur de leur restauration ne se fera, en quelque façon, qu'à bâtons rompus et pièce à pièce. Voilà pourquoi les Serbes de la principauté, sans perdre de vue leur objectif définitif, savent ajourner et restreindre leurs espérances. Ils ne parlent pas de marcher sur Constantinople ou sur Vienne; ils ne méprisent pas l'Autrichien ni même le Turc, bien qu'ils ne l'aiment guère l'un et l'autre. Justes envers leurs ennemis, ils respectent les droits de leurs voisins, et ne songent pas à s'annexer de force les Croates ou les Bulgares. Laissant au temps le soin d'accomplir son œuvre, leur ambition ne va qu'à fonder, — et encore moyennant toute sorte de délais et de concessions, — l'unité serbe, certains que de l'unité *serbe* sortira à son tour l'unité *iougo-slave*.

Restreint dans ces limites, le programme des Serbes de la principauté n'a rien d'excessif. Il est clair que le petit état gouverné par le prince Michel exerce sur les contrées serbes limitrophes une action assez décisive. Il possède seul un gouvernement à lui, une administration à lui, une armée, des finances à lui; c'est donc un véritable état, tandis que la Bosnie, l'Herzégovine et la Voïvodie ne sont guère que des pachaliks turcs ou des provinces autri-

chiennes livrés au machiavélisme de la politique viennoise ou au fanatisme musulman. Dans ces conditions, la Serbie est le point de mire, le *kiblè*, comme disent les Arabes, de ces populations, qui, en proie à des malaises divers, aspirent à échapper à leurs dominateurs actuels. C'est chez elle que se réfugient, comme dans un lieu d'asile, les *raïas* opprimés de la vieille Serbie et de la Bosnie, les révoltés de l'Herzégovine, les Albanais persécutés, les Bulgares nécessiteux. Les Serbes d'Autriche, ballottés sans cesse entre Vienne et Pesth, se tournent vers Belgrade, et regardent le prince Michel comme le chef et le protecteur naturel de leur race. L'été dernier, la plupart des routes du nord-est de la Serbie étaient encombrées de piétons, hommes, femmes, enfans, qu'à leur costume, à leur attirail on reconnaissait aisément pour des émigrans. C'étaient des Serbes du Banat que la disette, amenée par la sécheresse, forçait à s'expatrier, et qui venaient demander du pain et un refuge à leurs frères transdanubiens (1).

Le Montenegro seul, par ses prétentions à l'hégémonie, pourrait retarder l'union de la race serbe; mais comment le chef de ce pays, emprisonné dans ses montagnes, livré à tant d'agitations intérieures, pourrait-il assumer un rôle que Miloch, maître absolu dans ses états, appelé par ses voisins, redouté des Turcs, avait jugé au-dessus de ses forces? Les temps, il est vrai, sont changés. Ce qui semblait alors impraticable peut être aujourd'hui tenté; mais la condition essentielle du succès, c'est que ces petites unités s'absorberont dans les grandes, que le Montenegro sera annexé à la Serbie et non la Serbie au Montenegro. Par le Montenegro, accru des bouches du Cattaro, territoire entièrement serbe, la Serbie touchera dès lors à l'Adriatique, et, communiquant librement avec l'Europe, sera sûre de son développement commercial et politique, car la mer, les ports, sont l'appareil respiratoire des nations : privées de ce débouché nécessaire, elles peuvent bien défendre leur liberté à l'abri des rochers et des montagnes, elles ne peuvent ni s'étendre ni prospérer; elles ne font que durer en demeurant stationnaires.

Comment donc se réalisera l'union serbo-monténégrine? C'est une question qu'il ne faut qu'indiquer, et il serait téméraire d'essayer d'y répondre. Le prince Michel n'a malheureusement pas d'enfans; on parle d'une adoption qui placerait après lui sur le trône de Serbie un prince de la famille de Niégoch. Ce qui est certain, c'est que l'adoption est bien dans les mœurs slaves, témoins les Obrénovitch eux-mêmes : cet Obren, dont la dynastie régnante a emprunté

(1) On évalue de 15 à 18,000 individus le nombre des Serbes autrichiens qui ont émigré dans la principauté pendant le cours de l'année 1863.

le nom, était le beau-père et non le père de Miloch. Du reste, la principauté ne pourra former le faisceau serbe qu'après s'être délivrée des Turcs; ce sera là évidemment sa première étape. Avant de revendiquer ses frontières historiques, il faut qu'elle soit rentrée en possession de son propre territoire; tant que le drapeau ottoman flottera à Belgrade, à Sémendria, à Chabatz, non-seulement la Serbie ne pourra prendre la tête du mouvement, mais elle aura un mal infini à se mouvoir dans le cercle restreint de son autonomie. Qu'on ne cherche pas d'autre preuve de cette situation pénible que le bombardement de Belgrade en juin 1862. Chacun a encore présent à l'esprit le souvenir de cet *accident*, comme l'appelle la diplomatie turque, accident qui, sans la prompte et énergique intervention de notre consul-général en Serbie, M. Eug. Tastu, eût anéanti en quelques heures une ville de près de 25,000 âmes. Plus d'un édifice à Belgrade, notamment le palais archiépiscopal, qui fait face à la métropole, porte encore la trace des boulets. Les Serbes gardent soigneusement ces stigmates qu'un peu de plâtre eût pu effacer; ils les montrent aux étrangers comme un témoignage de la barbarie des Turcs, et ils ont là un argument toujours prêt contre l'existence de la forteresse. « Vous voyez, me disait l'un d'eux, voilà ce que nous ont fait les Turcs! » Puis, étendant la main vers les murs blancs de la forteresse garnis d'une double rangée de canons : « Malheur! vivre avec une telle épée de Damoclès sans cesse suspendue au-dessus de sa tête, est-ce vivre? C'en est fait à jamais de notre industrie, de notre commerce (1), des embellissemens de notre cité! Qui voudrait risquer des capitaux dans une entreprise, bâtir de nouvelles maisons, dans une ville placée, comme celle-ci, à la bouche du canon ennemi? » A ces plaintes trop vives pour n'être pas un peu exagérées, je crus pouvoir répondre que la conférence de Constantinople venait de prescrire certaines mesures bien propres à garantir la sécurité de la ville, par exemple la démolition des anciennes portes, l'élargissement de l'esplanade, la réduction de l'effectif de la garnison, etc. « Ah! monsieur, reprit-il, vous croyez cela! Ne savez-vous pas, au contraire, que la garnison n'a jamais été aussi nombreuse, que la forteresse est armée jusqu'aux dents, qu'il arrive chaque jour une quantité de canons, de matériel de guerre, de munitions? Hier encore j'ai vu deux chalands venant de Semlin aborder à la nuit tombante près de la Neboïcha et débarquer des piles de boulets et d'obus. » Cet homme était-il de bonne foi dans ses discours? Je ne

(1) Les importations de Belgrade durant le second semestre de 1861 s'élevaient à 31 millions 1/2 de piastres turques; pendant la période correspondante de 1862, qui a suivi le bombardement, elles tombèrent à 16 millions. *The Debate*, etc., p. 15.

sais; mais c'est un bruit accrédité parmi le peuple, à Belgrade, que la forteresse arme sans discontinuer, avec l'assistance secrète de l'Autriche, et qu'elle n'attend qu'une occasion pour bombarder de nouveau la ville de manière à ne pas laisser pierre sur pierre. Les Turcs, à leur tour, quand on leur parle de ces armemens, les justifient par les préparatifs que les Serbes font à Kragouiévatz et dans toute la Serbie. Des deux côtés, on a l'air de ne songer qu'à se défendre, et l'on se ménage des moyens formidables d'attaque. Une anxiété et une activité fiévreuses, une vague et sinistre attente, la crainte, la défiance, règnent partout. Si le tambour bat dans la forteresse à une heure inaccoutumée, la ville aussitôt est en émoi. Si le clairon, dans la ville, sonne le rappel, si le prince passe une revue sans l'avoir annoncée à l'avance, la forteresse prend les armes. Aux deux extrémités de l'esplanade, les sentinelles turques et serbes s'observent d'un regard soupçonneux, prêtes à faire feu les unes sur les autres à la moindre apparence d'hostilité. Mon interlocuteur avait raison : un tel état de choses ne saurait durer. Quand deux populations vivant côte à côte en sont venues à ce degré d'animosité mutuelle, il faut que l'une expulse l'autre; telle est la portée réelle de l'événement de juin : il a creusé entre les Osmanlis et leurs anciens sujets un abîme que tous les artifices et les compromis de la diplomatie ne parviendront pas à combler, et l'on peut dire en définitive que le premier coup de canon tiré sur Belgrade par ordre d'Achir-Pacha, dans la matinée du 17 juin 1862, a tué la domination ottomane en Serbie.

Les Serbes, à vrai dire, ne se trouvent plus seuls en présence des Turcs. Constituée par le traité de Paris garante des priviléges de la principauté, l'Europe intervient forcément dans le débat, et il dépend d'elle en grande partie d'en hâter ou d'en retarder la solution. Or les principales puissances apportent, il ne faut pas l'oublier, dans le conflit serbo-turc des dispositions assez différentes. L'Autriche est, comme la Turquie, l'adversaire naturel et, suivant le mot de Napoléon, l'ennemi géographique de la Serbie, car celle-ci ne peut arriver à s'arrondir qu'au détriment de ses deux voisines. Le rôle de l'Autriche à Belgrade est donc un rôle tout fatal : en cherchant à entraver le développement de la nationalité serbe, elle combat en quelque façon *pro domo sua;* son tort est de ne pas toujours employer des armes loyales et courtoises. La Prusse n'a point d'intérêt direct en Serbie, et les affaires de ce pays, comme celles du Levant, ne la touchent que par leur rapport avec la politique générale de l'Europe. Sans système préconçu, sans parti pris ni pour ni contre les Turcs ou leurs adversaires, modifiant son attitude suivant ses vues ou ses alliances du moment, elle peut, en

somme, passer pour neutre. Restent l'Angleterre, la France, la Russie, l'Italie. De ces quatre puissances, les trois dernières sont favorables à la Serbie et en général aux nationalités orientales : seule l'Angleterre leur est ouvertement hostile.

Un préjugé très répandu et très faux, c'est que les Serbes nourrissent un attachement traditionnel et exclusif pour la Russie, tandis qu'ils sont animés d'un sentiment de défiance à l'égard des puissances occidentales. Sans doute, à une certaine heure, l'influence russe a prédominé à Belgrade; cette prédominance tenait à plusieurs causes, d'abord à une sympathie naturelle, produite par la communauté d'origine et de religion, ensuite au prestige que la Russie exerçait en Orient, au souvenir de ses victoires sur les Turcs, à l'indifférence que la France avait toujours témoignée à l'endroit des populations orthodoxes de la Turquie. Ce fut sous l'ancienne monarchie une constante et déplorable tradition de notre diplomatie à Constantinople de se préoccuper exclusivement des intérêts catholiques en Orient. A peine, dans les longs rapports de nos ambassadeurs, est-il fait mention des Serbes, des Bulgares, des Moldo-Valaques. On s'occupe un peu plus des Bosniaques et des Albanais, parce qu'il se trouve parmi eux quelques catholiques. En revanche, le Liban, les Maronites, les lieux-saints sont le sujet d'amples volumes : qu'une rixe éclate dans la montagne, qu'on dérange un tapis, un chandelier dans un de nos *sanctuaires*, la diplomatie française prend feu; mais qu'à la fin du XVIIe siècle quarante mille familles serbes, conduites par leur patriarche, émigrent en Hongrie, où l'empereur Léopold les dote de priviléges qui forment encore aujourd'hui la grande charte des Serbes autrichiens, c'est à peine si l'ambassadeur consignera ce fait dans sa correspondance. La révolution française, malgré la forte secousse qu'elle imprimait aux esprits en Orient, ne modifia pas beaucoup cet état de choses. Napoléon, nous l'avons vu, ne donna point suite au projet de se rapprocher de ces populations; seule la Russie s'occupa de bonne heure des Serbes, qui, déçus dans leurs espérances, acceptèrent l'appui de Pétersbourg.

Ce qu'il en advint, on le sait. Les Serbes n'étaient entre les mains russes qu'un instrument, une sorte de bélier pour battre en brèche Constantinople. Les habiles parmi eux, ceux qui conduisaient les affaires, ne s'y trompèrent pas, Miloch moins que tout autre, et ils mesurèrent exactement la reconnaissance au bienfait; mais le peuple, incapable de pénétrer les vues secrètes de la Russie, ne voyant que les résultats apparens, les concessions arrachées aux Turcs et stipulées dans les divers traités, depuis celui de Kaïnardji jusqu'à celui d'Andrinople, voyant surtout les monastères dotés, les églises

enrichies par la libéralité du tsar (1), continuait à tenir la Russie dans une haute estime et à considérer l'autocrate comme le protecteur naturel, le père des Serbes. La Russie était l'ennemie des Turcs; elle avait commencé la délivrance, elle seule pouvait l'achever. Telle était l'illusion de la Serbie il y a dix ans, au moment où éclata la guerre de Crimée (2). Il n'en est plus tout à fait de même aujourd'hui. Le Turc inspire toujours de l'antipathie et l'Autrichien de la défiance; l'Angleterre, mieux connue, est détestée presque à l'égal de la Turquie; on aime et estime la France, et l'on ne croit plus la Russie aussi invincible. La chute de Sébastopol a bien affaibli son prestige militaire; plus tard (1861), sa conduite à l'égard des colons bulgares, qu'elle avait attirés chez elle par de fausses promesses, en montrant ce qui se cachait sous cet étalage de sympathies, a commencé de percer à jour le mystère égoïste de sa politique. Au contraire, les victoires de nos soldats en Crimée et en Italie, la campagne diplomatique de 1857 et de 1858 sur le Danube et à Constantinople en faveur des Moldo-Valaques, la création du jeune état roumain, regardé à juste titre comme notre ouvrage, la belle conduite de notre consul-général à Belgrade, M. Tastu, pendant le bombardement, ont accru considérablement l'influence et la renommée de la France dans le Levant. Peut-être est-il opportun de rappeler ici, à titre d'argument, un incident de mon dernier voyage. Nous cheminions une après-midi sur la route de Tchatchak en compagnie du sous-préfet de N... et de son aide, qui avaient voulu, par courtoisie, nous escorter. Deux *pandours* (gendarmes) galopaient en éclaireurs en avant de notre voiture. C'était un dimanche. Les routes étaient remplies de miliciens qui, au retour de l'exercice, regagnaient leurs villages. Un peloton de cavaliers demanda la permission de se joindre à notre escorte, et nous accompagna en effet l'espace de trois lieues durant, en exécutant toute sorte de *fantasias*. Quand nous fûmes arrivés à la limite de l'arrondissement, où nous attendait le préfet de Tchatchak, prévenu par le télégraphe, ces cavaliers se rangèrent en bataille sur le bord de la route, à l'ombre d'un bois, et nous saluèrent par une décharge générale de leurs carabines, en criant : *Vive la France!* Ces acclamations spontanées ne laissèrent pas que de m'émouvoir. « Vous avez entendu? » me dit un jeune Serbe qui m'accompagnait, et il ajouta :

(1) Jusqu'en 1856, les rituels et autres livres en usage dans les églises étaient envoyés de Moscou.

(2) Un publiciste serbe exprimait ainsi à cette époque les sentimens que manifestaient ses compatriotes à l'égard des puissances étrangères : « Le peuple serbe s'étonne de la puissance russe, estime la gloire militaire des Français, sait seulement que l'Angleterre est sur la mer, n'a pas de confiance dans les Autrichiens, hait l'oppression des Turcs. »

« Il y a dix ans, le nom de la France était à peine connu de nos paysans. »

Quant aux Anglais, leur politique en Orient n'a point varié depuis le temps où lord Chatham faisait à la tribune du parlement cette déclaration fameuse : « Je ne discute pas avec celui qui ne reconnaît pas la nécessité du maintien de l'empire ottoman. » Aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle, l'intégrité de la Turquie est aux yeux des hommes d'état britanniques la pierre angulaire de l'édifice européen, et quiconque menace cette intégrité est mis au ban de l'Europe. Le fils de Miloch, le prince qui depuis trois ans pratique cette belle maxime : « Le *kniaz* règne, la loi gouverne, » n'est aux yeux de M. Layard qu'un despote comme son père, conspirant avec l'étranger pour « asservir et démoraliser son peuple ! » Lord John Russell emploie le même ton acerbe dans ses rapports avec le prince de Serbie (1), et il semblerait que l'Angleterre se montre plus turque dans certaines parties du Levant que les Turcs eux-mêmes. Ce qui autorise presque à le dire, c'est l'attitude des Osmanlis en présence de la situation si nouvelle que leur fait le développement de la principauté serbe et des nationalités qui se groupent autour d'elle.

A Belgrade, bien que les Turcs ne cessent d'accumuler des munitions dans la forteresse, on dirait qu'ils n'agissent que pour l'acquit de leur conscience, et que, dans leur for intérieur, ils estiment la principauté perdue pour eux. Déjà les trois ou quatre mille musulmans du Vieux-Belgrade ont émigré en grande partie dans les provinces turques limitrophes : ont-ils obéi à l'impulsion des autorités, ou bien ont-ils mieux aimé abandonner leurs demeures et leur lieu natal que de continuer à résider dans une ville soumise à la seule juridiction serbe ? Qui peut le dire ? Le reste habite dans l'intérieur de la forteresse, qui, outre la garnison d'environ trois mille hommes, renferme une population civile de deux à trois cents familles, familles de parias, vivant sur un perpétuel qui-vive, ressentant toutes les craintes qu'elles inspirent, et appelant sans doute de tous leurs vœux la fin d'une crise qui trouble leur existence. Le pacha lui-même, son entourage immédiat, le commissaire impérial, Ali-Bey, que j'avais connu premier secrétaire de l'ambassade turque à Paris et que je retrouvai là en proie à une véritable nostalgie, souffrent de cet isolement. Un jour de l'automne dernier, je dînais à la forteresse, où j'étais allé prendre congé d'Ali-Bey : « Ah ! me dit-il, vous allez retourner à Paris ; que vous êtes heureux, et que je voudrais pouvoir vous y suivre ! Vivre ici, ce n'est pas vivre. Sa-

(1) *Correspondence relating to the bombardment of Belgrade*, p. 36 et 42.

vez-vous que voilà quatorze mois que dure mon exil, et quel exil! » Nous traitâmes ensuite la question politique à un point de vue général : ses paroles, où se trahissait un secret découragement mal dissimulé par la réserve du diplomate, annonçaient pourtant une certaine indépendance d'idées et un esprit de conciliation que j'aimais à rencontrer chez un Turc. La plupart des Serbes haut placés manifestent la même sagesse, la même tolérance. L'un d'eux me disait, quelques jours avant mon départ de Belgrade : « On nous juge mal en Europe, si l'on croit que nous voulons faire un mauvais parti aux Turcs; nous ne voulons pas même les chasser d'ici. Nous ne demandons pas à être *seuls*, mais à être *maîtres* chez nous. Nous demandons que la terre où nous sommes nés, que nous avons reconquise au prix de notre sang, nous appartienne en propre; que l'étranger ne possède pas les clés de notre maison. Après cela, s'il plaît aux Turcs de continuer à résider en Serbie, en restant, bien entendu, soumis à nos lois, nous n'y trouvons pas à redire; loin de là, nous tâcherons de leur rendre le séjour commode : nous leur bâtirons au besoin des mosquées, comme nous avons bâti des églises pour les catholiques, un temple pour les protestans, une synagogue pour les Juifs. Nous les voulons bien comme hôtes; nous les répudions comme dominateurs. »

Il est certain que les Serbes détestent moins la présence des Turcs que leurs prétentions, leurs empiétemens, leur persistance à ne voir dans la Serbie qu'un fief de l'empire, à se considérer comme les souverains d'un pays où ils ne peuvent pas même voyager sans un permis de l'autorité locale. Les préjugés religieux ont ici bien moins de force qu'on ne le suppose en Europe; musulmans et chrétiens vivraient, je pense, en bon accord, si la question politique était tranchée définitivement. La recrudescence d'animosité ne date que de la lutte dernière. Avant le bombardement de Belgrade, des liens de commerce, d'affaires, d'amitié, s'étaient formés à la longue entre les indigènes et les musulmans établis dans la ville, et dont quelques-uns même ne parlaient que la langue du pays. Un fait emprunté à l'enquête publiée en 1861 par ordre du gouvernement serbe prouve que, au moment même où le conflit allait s'engager, la force de ces liens suffisait parfois à dominer les excitations du fanatisme. L'attaque commença le dimanche 16 juin, veille du bombardement. « Le vendredi 14, un Turc, nommé Méhémed, qui faisait le commerce des tabacs, dit à son associé serbe, Constantin Blagoïévitch, en lui montrant deux caisses remplies de poudre : « Constantin, après-demain, demain peut-être, il y aura du sang. Tiens, voilà un fusil et de la poudre. Dès que l'affaire aura commencé, enfuis-toi. » Le 15, dans l'après-midi, il lui réitéra son avertissement, en ajoutant : « Notre religion nous défend de tuer

ceux qui nous servent. Sauve-toi; mais auparavant, passe à ma maison et dis au *harem* (aux femmes) de se retirer immédiatement chez mon gendre Moulla-Méhémed et d'emporter avec lui les objets qu'il sait. »

En visitant la forteresse de Sémendria, une des quatre, outre celle de Belgrade, qui demeurent entre les mains des Turcs, je fus frappé de la bonne harmonie qui régnait entre la garnison et les habitans. Le commandant était un brave Turc, peu versé, je crois, dans l'art militaire, encore moins dans la politique, et qui bornait sa diplomatie à vivre en paix avec ses voisins. A côté de lui était un grand vieillard, aux manières affables et distinguées, son ami. C'était l'ancien voïvode Méhémed-Aga, dont le père, ancien compagnon d'armes de Kara-George, avait fait la guerre avec lui contre les Daïs. Quand le préfet de Sémendria nous eut présentés suivant toutes les règles de l'étiquette orientale, ils se serrèrent tous les trois la main avec effusion, comme de bons voisins charmés de se retrouver ensemble. Le commandant, simple *bimbachi*, avait appris la veille qu'il venait d'être promu lieutenant-colonel. Le préfet et plusieurs notables de la ville, qui s'étaient joints à lui, le complimentèrent de l'air le plus sincère, et paraissaient heureux d'un avancement qu'on pouvait supposer un peu tardif, car les moustaches du nouveau *caïmacam* commençaient déjà à grisonner. « Qui sait? dit le voïvode, le *tchelebi* deviendra peut-être bientôt *liva* (général)! » Et toute l'assistance, Turcs et Serbes, de s'exclamer tout d'une voix : « *Inch Allah!* Plaise à Dieu! »

Il n'y a donc pas, au demeurant, incompatibilité radicale et absolue entre les Serbes et leurs adversaires. Un jour peut-être chrétiens et musulmans en viendront à une réconciliation et vivront pacifiquement sur le même terrain; mais il faut auparavant que les choses soient logiquement remises en leur place. Il faut que deux millions de musulmans cessent de commander dans la Turquie d'Europe à dix millions de chrétiens; il faut que la suprématie politique retourne à ceux qui l'ont jadis exercée, il faut que les peuples dépossédés au XIVe et au XVe siècle, puisque les Osmanlis n'ont pas réussi à se les assimiler, soient réintégrés dans leurs domaines. Ce n'est point là une question de dogme, c'est une question de droit et d'intérêt général, c'est-à-dire de tranquillité pour l'Europe, d'ordre et de prospérité pour l'Orient. On ne la résoudra bien qu'en évitant de réveiller les querelles religieuses et en se rappelant la belle parole attribuée au sultan Mahmoud : « Je veux qu'on ne reconnaisse les musulmans qu'à la mosquée, les chrétiens qu'à l'église, les Juifs qu'à la synagogue. »

A. UBICINI.

LA
TOILE D'ARAIGNÉE

Il faudrait placer en tête de ce simple récit cette maxime d'un fatalisme terrible, mais parfois bienfaisant : c'était écrit. Si jamais homme entra dans la vie avec une résolution fortement arrêtée et les moyens de réaliser ses rêves ambitieux, ce fut bien certainement Charles de Saverne, et lui aussi pourtant dut se courber sous le joug.

Son père, le marquis de Saverne, avait émigré pendant la révolution; au retour des Bourbons, il s'était établi à Évreux, sa ville natale, et avait jeté hardiment les débris de sa fortune dans des entreprises commerciales qui lui réussirent. Ses affaires étaient en pleine prospérité quand son fils arrivait à cet âge où nous prenons possession de nous-mêmes : — le jeune homme atteignait sa vingtième année. C'était une nature énergique et remuante. Une idée fixe le poursuivait depuis son enfance. Il avait rêvé la vie agitée de ces aventuriers normands qui, le fer au poing, tourmentés du besoin de batailler, avaient conquis la Sicile, l'Angleterre et dévasté la moitié de l'Europe. Charles de Saverne, à vrai dire, était de son siècle, et s'il songeait à parcourir le monde sur la trace de ses aïeux, c'était moins pour guerroyer que pour aller devant lui à la recherche de l'inconnu, — pour voir et savoir. Il s'était préparé de longue main à cette existence nomade. Il avait dévoré plutôt que lu toutes les relations des voyageurs, depuis les récits apocryphes de l'antiquité jusqu'au *Voyage autour du monde* de Bougainville. Il songeait à inaugurer ses courses lointaines par une exploration du pôle nord. Un de ses amis d'enfance, Henri de La Meilleraie, qui courait depuis dix ans les mers du Sud, devait faire avec lui ce voyage. Il

revenait en ce moment des cordillères de Patagonie, et il était difficile de prévoir au juste l'époque de son arrivée.

Charles de Saverne prit le parti d'aller l'attendre à Paris. Il se logea dans un petit hôtel de la rue de Seine, au centre d'un quartier dont la tranquillité semblait l'inviter à l'étude. Il travaillait toute la journée. Le soir venu, il montait vers le Luxembourg, où il se promenait solitairement, l'esprit préoccupé de ses chimères, parcourant en imagination les mers inexplorées et ces vastes solitudes où l'homme n'a pas encore marqué l'empreinte de ses pas.

Il était en plein rêve, lorsqu'un jour la réalité frappa brutalement à sa porte et l'éveilla par un coup terrible : son père était ruiné... Il demeura vingt-quatre heures dans une sorte d'anéantissement. Son domestique, George, un quarteron virginien, que le marquis avait acheté à Richmond lors de son séjour en Amérique, qu'il avait fait élever auprès de son fils et attaché à sa personne, allait et venait autour du malheureux comte de Saverne, tout aussi désespéré que lui et en apparence tout aussi indifférent. Ces deux hommes n'en formaient plus qu'un en réalité, et le serviteur vivait de l'âme de son maître.

Cependant, du caractère dont était Charles de Saverne, cette torpeur ne pouvait être de longue durée. Revenu à lui, il résolut d'agir. Il roula dans son esprit mille projets plus irréalisables les uns que les autres; mais c'est ici que l'implacable fatalité entre en scène. Quel a été au juste, dans le récit qu'on va lire, le rôle de cette mystérieuse puissance que les anciens plaçaient au-dessus même des dieux? Comment une âme pleine de séve et de violence a-t-elle pu être enlacée dans un réseau inextricable, comme le roitelet sous l'œil du basilic qui le fascine et l'attire? C'est là le point délicat de cette histoire, et le comte de Saverne va la raconter lui-même.

I.

.....Je me disais : Il n'y a qu'un mal sans remède, c'est la mort, et les lâches seuls désespèrent. En ce moment, George entr'ouvrit la porte de mon cabinet et annonça le baron de La Chaize. Maudit soit le baron! Quoique ce fût un vieil ami de ma famille, il m'était antipathique, et en le voyant j'eus le pressentiment de quelque nouveau désastre. Gentilhomme de la vieille cour, débauché avec des formes charmantes, railleur imperturbable, il avait l'étrange prétention de représenter ce qu'il appelait le bon sens, l'esprit pratique, la raison. Je n'étais pour lui qu'un idéologue, un rêveur fantasque. Il s'assit en face de moi, et me regarda quelques instans,

sans mot dire, de ses petits yeux clignotans et moqueurs. Lorsqu'il ouvrit la bouche, ce fut pour me peindre la situation de mon père sous les plus tristes couleurs. Je l'interrompis et lui demandai où il en voulait venir. Sans paraître se soucier de ma brusquerie, il me répondit qu'il avait en main de quoi tout accommoder, qu'il s'agissait simplement d'épouser une riche héritière qu'il tenait à ma disposition.

J'aurais été d'humeur à me marier, que je n'eusse certes pas accepté une femme de sa main.

— Depuis quand les riches héritières, lui dis-je en plaisantant, épousent-elles les comtes ruinés? Ce doit être quelque honnête laideron...

— Votre future, interrompit-il en se servant d'un terme qui marquait bien que ce mariage était déjà fait pour lui, votre future est une des plus jolies personnes de Paris.

— Alors c'est une sotte...

— Elle a de l'esprit et du cœur jusqu'au bout des ongles. Vous la verrez, mon cher.

— Il me semble, baron, que vous me mariez bien vite.

— Il le faut, répéta-t-il laconiquement.

Il y eut un moment de silence pendant lequel le baron et moi nous nous observâmes avec une sorte d'inquiétude hostile. Le baron était un de ces entêtés qui ne sont pas riches en idées, et qui, lorsqu'ils en ont une, s'y cramponnent avec une obstination désespérante. Quant à moi, je puis dire que jusqu'à ce jour j'avais considéré le mariage avec assez d'indifférence, comme une chose qui ne me concernait en rien; mais du moment que ce fantôme revêtait un corps et venait à moi avec la consistance de la réalité, j'étais pris de mouvemens d'impatience et de terreur. Je n'en voulais à aucun prix. Le baron riait intérieurement de mon supplice, et son calme m'effrayait.

— De plus grands hommes que vous, me dit-il ironiquement, ont passé par là sans se faire autant tirer la manche.

— On ne donne pas, lui dis-je avec un geste de mépris, une femme riche, aimable et charmante à un garçon dans ma situation. Il faut qu'il y ait un revers de médaille.

Sans se déconcerter, il me répondit qu'il y avait en effet un revers de médaille, et qu'il ne prétendait pas m'apporter, sans un peu d'alliage, la beauté, la fortune et la réhabilitation de mon père, compromis fatalement par une faillite.

— La jeune personne, poursuivit-il, a commis, je ne dirai pas une faute, mais une imprudence qui a jeté une ombre sur sa réputation...

Je crus qu'il plaisantait, mais il me répéta la chose d'un ton si sérieux que je bondis sur mon siége.

Il me regardait tranquillement. J'essayai de me calmer, et je lui dis enfin aussi froidement que je le pus :

— Je m'étonne, baron, qu'un homme de votre caractère et de votre âge m'ose faire une pareille proposition...

Le baron m'arrêta d'un geste.

— La personne que je vous propose, dit-il, possède en réalité toutes les vertus qui font l'épouse aimante et fidèle. Douée d'une sensibilité exquise, elle se donnera de toute son âme à l'homme qui la relèvera à ses propres yeux en lui accordant son nom et son affection; le passé, au lieu d'être une menace pour l'avenir, en sera la garantie : elle aura pour la sauvegarder la triste expérience qu'elle a déjà faite...

Je me pris à sourire.

— Le paradoxe est sentimental, baron; mais je ne pourrai jamais aimer ma femme, et si j'avais la lâcheté d'épouser votre jeune fille pour les brillantes qualités de sa dot, je vivrais avec elle comme avec une étrangère.

— Vous en deviendrez amoureux, mon cher comte, me dit-il en s'affermissant sur son fauteuil en homme qui se tient pour maître du terrain, et il paraissait si résolu à en user tout à son aise, qu'il me nomma, malgré mes protestations, la personne dont il s'agissait : c'était la fille du banquier Chantoux, Mlle Camille-Natalie Chantoux.

A ce nom, je demeurai confondu, tant la proposition du baron me parut extravagante. Il n'y avait certainement rien à dire sur la probité du banquier; mais c'était un banquier, un *parvenu*, comme je disais alors. De plus c'était un ancien révolutionnaire, et, ce qu'il y avait de pis à mes yeux, c'est qu'il possédait, dans les environs de Montfort, le château de Saverne, que mon grand-père avait dû aliéner autrefois, et qui, pendant la révolution, passant de main en main, avait fini par être vendu en dernier lieu à celui qu'on me proposait pour beau-père. J'éclatai de rire, et demandai au baron si, par hasard, le marquisat de Saverne n'entrait pas dans la dot de Mlle Camille, et si le banquier, par ce mariage si bien assorti, ne cherchait pas à mettre d'accord ses intérêts pécuniaires et ceux de sa conscience.

— Peut-être, reprit le baron d'un air insouciant. Dans tous les cas, le château de Saverne doit, ainsi que vous le dites, entrer dans la corbeille de noces. Je vous renvoie à quinze jours d'ici. Allez à Évreux, voyez votre père, et écrivez-moi pour que je puisse faire la demande en son nom. Quant à vous, si bon vous semble, vous

n'entrerez en scène qu'au dernier acte, où votre présence est au moins indispensable.

Ce flegmatique railleur parlait de cette affaire avec tant d'assurance que je le soupçonnais d'être déjà d'accord avec ma famille et d'avoir l'assentiment du marquis pour ce mariage. Ce qui me confirma dans cette idée, ce fut une lettre de ma mère que je reçus le jour même. Elle me priait de revenir en toute hâte : mon père, malgré son énergie, avait été brisé sous le coup de son malheur; on tremblait pour sa raison. Lorsque je le revis, il avait vieilli de dix ans, ce n'était plus qu'un débris, la lumière intérieure paraïssait éteinte en lui. Il m'embrassa froidement et d'un air distrait; mon cœur se serra, et quand je me trouvai seul avec ma mère, j'éclatai en sanglots. J'écrivis alors au baron que rien ne me paraissait plus sensé, dans la position où je me trouvais, qu'un mariage avec M[lle] Chantoux, et je lui donnais carte blanche. J'ajoutai que je serais à Paris sous peu de jours pour lui soumettre mes conditions, et, tout en le laissant dans l'incertitude sur la teneur de ces conditions, je lui avouai que très certainement elles lui paraîtraient bizarres, mais que, quoi qu'il en pût dire et penser, j'étais résolu à tout abandonner plutôt que d'en démordre.

Je suivis de près ma lettre, et le jour même de mon arrivée le baron vint chez moi. Il m'aborda avec cet air de haute satisfaction qui, dans la circonstance, me paraissait la plus cruelle des ironies. Tout en me serrant la main, il me demanda quand je voulais être présenté à la famille Chantoux.

— Quand il vous plaira, lui dis-je, mais le plus tôt sera le mieux. Abrégeons, s'il vous plaît, tous ces préliminaires irritans.

Le baron croisa les bras sur sa poitrine, rejeta sa tête de côté, et avec une indignation comique :

— Vous êtes vraiment bien à plaindre! et je n'ai jamais vu de garçon plus étrange que vous : on vous donne une fille charmante...

— Mais je la hais, interrompis-je; elle achète avec sa dot mon nom et mon titre. C'est bien! elle aura ce nom et ce titre de comtesse, puisqu'elle le paie, mais elle n'aura rien de plus, je vous le jure. Et ici entendons-nous bien, s'il vous plaît.

— Nous voici à ces conditions bizarres dont vous m'avez parlé dans votre lettre. Voyons, j'attends.

— C'est une affaire d'honnêteté, baron; je ne veux pas de surprise. Connaissez-vous l'histoire de la duchesse de Caulne?

— Cette vieille folle qui, enfermée dans un de ses châteaux près d'Évreux, passe sa vie à commenter Aristophane?

— Qu'elle passe sa vie à commenter Aristophane, peu nous importe. La duchesse épousa contre son gré un homme dont le carac-

tère et les antécédens lui répugnaient. Le jour même de ses noces, après la bénédiction nuptiale, elle déclara à son mari… Que déclara-t-elle? — C'est ici que la médisance est en défaut. Ce qu'il y a de certain, c'est que le soir même ces deux époux se séparaient d'un mutuel accord, et que depuis ils ne se sont plus revus, si ce n'est, je crois, lors de la dernière maladie du duc : sa femme l'assista dans ses derniers momens.

— Vous voulez nous donner une seconde édition de cette histoire, avec cette différence qu'ici ce sera l'homme qui abandonnera sa femme, et qu'il passera son temps à courir le monde, au lieu de commenter le comique grec. Est-ce cela?

— Précisément, baron. Vous direz à la jeune personne quelles sont mes intentions à ce sujet, car, je vous le répète, je ne veux pas de surprise…

— J'aime assez cette délicatesse, interrompit le baron d'un ton goguenard.

— Mon dessein, repris-je, est de me rendre au Chili avec un ingénieur de mes amis, Gaston de Vaubray. Gaston est chargé d'exploiter les mines d'argent de ce pays pour le compte d'une compagnie anglaise. Si cette entreprise donne les résultats qu'elle semble promettre, je suis riche, et l'avenir est à moi. Le soir même de mon mariage, je pars pour Évreux, afin d'y terminer les affaires de mon père; de là je vais à Londres, où je m'embarquerai avec Gaston.

Le baron s'attendait à quelque projet fantasque et irréalisable; mais cette détermination, qui n'avait rien que de sensé en elle-même, tous ces détails, prévus et arrangés d'avance, dans lesquels je pris plaisir à entrer, le déconcertèrent. Après avoir réfléchi quelques instans, il fit un mouvement de tête comme un homme qui a trouvé une solution à peu près satisfaisante, et me dit qu'il en parlerait à ma fiancée, que, si elle acceptait, je pouvais me marier et partir. — Je crois du reste qu'elle acceptera, ajouta-t-il d'un ton affirmatif qui me donna fort à penser.

Je soupçonnai cet entêté vieillard de machiner quelque trahison. Après avoir conclu ce mariage, il y allait de son honneur de faire de moi un véritable mari; mais cette fois il comptait sans une volonté inébranlable, soutenue par une horreur instinctive du mariage et par ma résolution de passer en Amérique.

Il s'agissait pour le moment de me présenter à la famille Chantoux. Cette première démarche me coûtait beaucoup, et je ne le dissimulai pas.

— Eh bien! me dit le baron avec une feinte bonhomie, vous arrivez à peine d'Évreux, et je ne veux pas vous prendre au débotté.

Nous irons chez les Chantoux demain seulement, et ce soir, si vous le voulez bien, je vous conduis à un grand bal qui se donne dans le parc d'Asnières au profit de je ne sais quelle œuvre charitable. Nous souperons là-bas, ce sera une fête charmante. Nous y verrons les plus jolies femmes du faubourg Saint-Germain... Tenez-vous prêt.

Sans me donner le temps de lui répondre, il gagna la porte en me répétant qu'il viendrait me prendre dans l'après-midi. Je n'étais guère d'humeur à danser; toutefois je ne pouvais sans impolitesse décliner son invitation. Je sonnai George. Celui-ci était déjà prévenu, ce qui me surprit, et il avait tout préparé en vue de cette soirée, à laquelle, je ne sais pourquoi, je ne me rendais qu'avec une extrême répugnance.

Lorsque le baron revint, j'étais prêt à le suivre. Il m'examina de la tête aux pieds avec un soin minutieux, me trouvant sans doute à son gré. — Attendez, dit-il, que vous ayez mon âge pour songer à être un savant. Vous êtes découplé de façon à faire tourner la tête aux femmes : large des épaules, la taille fine, l'œil noir et même un peu sauvage.

Là-dessus il soupira, peut-être au souvenir du beau temps passé, et nous partîmes pour Asnières. Il m'emmena souper chez Bernard, au fameux *Pavillon de Berry*, fort en vogue à cette époque, et je dois confesser que nous étions au dessert l'un et l'autre en assez belle humeur. Du cabinet où nous nous trouvions, on entendait la musique du bal qui se donnait dans cet immense parc, lequel s'étend de la rue d'Argenteuil à la route de Gennevilliers. On voyait la cime des arbres onduler comme une mer houleuse. L'air était tiède, la soirée magnifique. Je ne sais trop ce dont m'avait entretenu ce baron d'enfer, mais je me trouvais dans une disposition d'esprit singulière : exalté et mécontent, la tête pleine d'images folles et confuses, dévoré de l'envie d'agir, et cloué sur ma chaise, énervé, incapable de rien dire de sensé, de faire dix pas en avant. Si j'avais été livré à moi seul, au lieu de m'abandonner aux folles saillies de la conversation, je serais tombé dans la plus noire mélancolie; mais le baron, qui me vit sur le point de m'enfoncer dans ces ténèbres, me prit par le bras et m'entraîna au bal.

Le parc était éclairé *a giorno*. La musique allait grand train, et la musique a pour effet de donner à tous mes sentimens une intensité inouie. Ces lumières, ce mouvement, ces cris, cette atmosphère chargée de senteurs irritantes, les fumées du souper, tout contribuait à me jeter, malgré les efforts du baron, dans un violent accès de tristesse. Je me laissai tomber sur un banc avec la subite envie de me briser la tête contre un des piliers de bronze qui suppor-

taient des vases de fleurs et des arabesques de feu. Ma vie avait perdu tout ce qui lui donnait du prix et du charme. Je n'entendais rien, je ne voyais rien. Il fallut cependant sortir de ma torpeur : le baron venait d'être accosté par un personnage qui parlait en se rengorgeant, et par deux dames qui, à première vue, me parurent être deux sœurs.

Le baron me prit par la main ; je me levai comme un automate. Il me présenta à ses amis ; on me salua, je saluai. Il invita la plus âgée des deux dames, et me poussa vers la plus jeune en l'invitant pour moi. J'offris mon bras et me laissai conduire. Nous nous trouvâmes bientôt dans un tourbillon de danseurs, en face de l'orchestre. Je jetai un coup d'œil sur la personne suspendue à mon bras, et qui me paraissait agitée d'un léger frémissement. C'était une jeune fille pâle avec des yeux noirs et de grands cheveux retenus par un ruban de velours ; elle était belle, mais elle avait dans l'ensemble de sa physionomie je ne sais quoi de tragique et de fatal. Lorsque je la regardai, elle baissa les yeux en rougissant. Je ne songeai pas à lui demander qui elle était. Que m'importait? Je lui dis machinalement : Où est le baron? Elle me répondit qu'il se trouvait avec sa mère.

— Cette jeune femme que j'ai vue avec vous est donc votre mère? Je la prenais pour votre sœur.

— Ma mère a l'air fort jeune en effet, répliqua-t-elle, ou plutôt j'ai moi-même l'air plus âgé que je ne suis.

Sa voix tremblait. L'orchestre interrompit notre dialogue. Je dansai sans entrain et d'un air maussade.

— Comment la trouvez-vous? me dit à l'oreille le baron, qui me faisait vis-à-vis sans que je l'eusse aperçu.

— Assez sotte, quoique très belle.

Le baron ne dut entendre que la première partie de ma phrase. Il fit la moue. Mes paroles allaient au hasard. Lorsque ma danseuse fut revenue à mon côté, je lui glissai un compliment sur son esprit. Elle crut sans doute que je me moquais, car elle ne daigna pas me répondre, et elle détourna la tête d'un air si triste que j'eus honte de moi-même. Je lui pris la main et la serrai doucement ; son beau visage était toujours plus pâle, mais elle me regarda d'un œil si pénétrant et si doux que j'en fus ému malgré moi. Je lui demandai son nom.

— Ah! dit-elle d'un air surpris, mais je suis... — Elle hésita.

— Une fée, un bon génie, la plus adorable personne de ce bal. — Elle sourit.

— Je suis mademoiselle Chantoux.

— Mademoiselle Chantoux! m'écriai-je, et je fis un pas en ar-

rière; tous les regards se fixèrent sur moi; on dut me croire fou. — Le baron m'a joué, pensai-je, je me vengerai! — Je vis en ce moment le rusé vieillard en face de moi; il m'observait avec un sourire qui me parut diabolique. Quant à la jeune fille, qui un instant auparavant m'inspirait je ne sais quel vague sentiment d'affection, je fus pris pour elle d'un mouvement de haine instinctif. La contredanse finissait. Je lui offris mon bras d'un tel air qu'elle hésita presque à le prendre. Je ne savais comment renouer l'entretien. La situation devenait intolérable; heureusement le baron vint à nous, et, prenant Mlle Camille avec lui, me regarda d'un air de pitié comique : — Ce pauvre comte! dit-il. J'ai eu tort de l'amener ici ce soir; il a la fièvre.

Je les perdis de vue, et je courus me cacher au plus noir des charmilles. J'aurais donné beaucoup en ce moment pour avoir une querelle avec quelqu'un. Je marchai sur le pied d'un promeneur solitaire : il me demanda pardon et me salua profondément; c'était mon futur beau-père...

Le lendemain, le baron vint chez moi; il souriait agréablement. — Mon cher comte, me dit-il, tout est au mieux. Mme Chantoux vous trouve l'air noble, et M. Chantoux une physionomie fort avenante. Quant à la jeune personne, ou je me trompe beaucoup, ou elle vous aime déjà. Ainsi vous voilà en bon chemin. Vos bans sont affichés à la mairie; dimanche, ils seront publiés à l'église, et d'ici à dix jours vous êtes un homme marié... Mais avant de conclure cette grave affaire, nous devons une visite à la famille; c'est indispensable.

Le baron me présenta quelques jours après à l'hôtel Chantoux. Je compris que je devais au moins sauver les apparences, et je me conduisis en homme du meilleur monde, c'est-à-dire avec un tact, une froideur, une convenance parfaite. Fidèle au rôle qu'il s'était imposé, le baron se tenait debout près de la cheminée dans l'attitude d'un général d'armée qui surveille les mouvemens des différens corps de bataille. C'était lui qui conduisait la conversation, conversation difficile, heurtée, montée sur des échasses. Mlle Chantoux osait à peine lever les yeux; quant à moi, si confiant et si ouvert d'habitude, je ne prononçai pas un mot, je ne fis pas un geste, je n'eus pas un sourire qui ne fût prémédité. J'étais si calme, quoique mal à l'aise, que je pus étudier Mlle Camille comme un modèle indifférent qui eût posé devant moi. Sa taille était belle, quoique un peu trop fine à mon sens et un peu courbée, comme une fleur qui a souffert. Ses cheveux, d'un châtain doré et très abondans, s'enroulaient en larges boucles qui descendaient sur ses tempes et sur ses joues. Son teint mat, son regard voilé, lui don-

naient un air de distinction mélancolique. Je me disais vaguement qu'il y avait dans cette jeune femme de la volonté, de l'intelligence, du cœur peut-être, et malgré cela je sentais que je ne pouvais l'aimer. A mon sens, cette belle éplorée eût fait l'admiration d'un artiste, mais non pas le bonheur d'un honnête homme. Et d'ailleurs l'amour a ses jours de floraison, et pour mon âme pleine de fantaisies aventureuses l'heure d'aimer n'était point encore venue. Je ne sais si la jeune fille assise en face de moi lisait mes pensées sur mon visage, mais je voyais ses joues et son front se colorer faiblement chaque fois que ses yeux rencontraient les miens.

Le banquier voulut nous retenir à dîner; mais le baron, qui prévoyait que j'allais refuser, prit les devans et s'excusa lui-même en parlant d'une affaire urgente. Je quittai enfin ce salon, où je respirais si péniblement, avec la triste conviction que je ne pourrais jamais vivre dans la même atmosphère que ma femme.

Je soupai le soir au Palais-Royal avec le baron. Vers la fin du repas, il me demanda comment je trouvais ma fiancée. — Elle a d'assez jolies mains, lui dis-je froidement. — Vous êtes bien modeste, répliqua-t-il; croyez-moi, je me connais en pierres précieuses, et je vous donne celle-ci pour un diamant de la plus belle eau. — Il parut réfléchir un instant, et reprit : — Cette charmante pécheresse a des délicatesses d'esprit que vous apprécierez, j'en suis certain; sentant très bien ce que sa position et la vôtre ont d'équivoque, elle veut, en vous donnant sa main, vous créer une existence indépendante. Elle a fait insérer dans le contrat une clause qui vous constitue en propre trente mille livres de rente. J'ai accepté pour vous d'après les pleins pouvoirs que vous m'avez conférés. Et maintenant, quelle que soit votre répugnance pour les questions d'argent, il faut que vous sachiez quelle va être votre situation. M. Chantoux a près de dix millions; en mariant sa fille unique, il lui donne le château de Saverne, estimé un million, huit cent mille francs placés sur le grand-livre, et trente mille francs de rente pour vous, hypothéqués sur les deux hôtels qu'il possède à Paris. Vous voilà, mon cher comte, bien à plaindre, et sans parler de ce qu'il fait pour votre père, dont les dettes...

Je l'arrêtai.

— Tout cela est fort beau, lui dis-je avec tristesse; mais il est fâcheux que je ne me sente aucune disposition pour le mariage, et que la personne que j'épouse ne soit pas faite pour modifier mes sentimens. Plus j'approche du moment fatal, et plus j'éprouve de répugnance pour le titre d'époux et le sacrement qui va me le conférer.

— Ce sacrement, mon très cher comte, a des effets miraculeux,

il n'en faut pas médire. Ce n'est pas une petite chose que d'avoir mis Dieu et le monde de complicité dans un pareil contrat. L'amour-propre, l'instinct de la propriété, le besoin d'être aimé, sont autant de fils qui vous attirent, vous pressent, vous enlacent. On les brise une fois, deux fois; mais, comme la trame ténue de l'araignée, les mailles de ce filet invisible se renouvellent toujours... On se lasse d'une lutte qui n'a pas de terme, et où l'on se trouve seul contre tous et contre soi-même.

— Baron, votre esprit me fait peur... Allons! à demain donc le contrat! Après-demain tout sera dit; la loi sociale et religieuse aura uni deux êtres qui ne sont pas faits pour s'aimer. A propos, avez-vous expliqué à la future mes conditions?

— Oui.

— Eh bien?

— Que vouliez-vous qu'elle fît? Elle a accepté, et vous pourrez partir le soir même de vos noces. Après la bénédiction nuptiale, on se rend au château de Saverne, où vous donnez un grand dîner et un bal. Pendant le tumulte de la fête, vous vous éloignerez sans que personne s'en aperçoive, et le lendemain la comtesse aura un prétexte tout prêt pour expliquer votre départ.

— C'est la comtesse elle-même qui se chargera de ce soin?

— Elle-même, mon cher; confessez au moins que c'est une femme charmante, et qui a pour vous des attentions...

— Je l'aimerais pour ce trait-là, si j'étais capable d'aimer ma femme...

La conversation dura quelque temps sur ce ton; mais cet entrain factice tomba comme par enchantement aussitôt que j'eus quitté le baron. Le contrat fut signé le lendemain, et je dînai le soir fort piteusement chez mon futur beau-père entre Mme Chantoux et Mlle Camille. La nuit, je ne pus fermer l'œil, j'avais la fièvre, et le matin, lorsque George entra dans ma chambre pour m'éveiller, il me trouva debout. — As-tu vu ma fiancée? lui dis-je.

— Vous savez bien qu'hier, dans la soirée, je lui portai de votre part un coffret de bois de rose que m'a fait remettre M. le baron, et qui contenait un magnifique collier de perles fines.

— De quel collier parles-tu? De quelles perles fines?

Je n'avais aucune idée de ce coffret et de ce collier. Le baron faisait des galanteries en mon nom. Je le donnai au diable. George ne comprenait rien à ma mauvaise humeur.

— Eh bien! comment trouves-tu Mlle Chantoux? Là, ton opinion franche?

George me regarda d'un air soupçonneux; mais comme ma physionomie ne laissait rien voir de ce qui se passait en moi : — Ma

foi! répondit-il, monsieur, il semble qu'on l'ait faite exprès pour vous. On ne peut rien voir de plus gracieux. Lorsque je lui ai remis le coffret de votre part, d'après les ordres de M. le baron, elle s'est troublée, elle a rougi. — Est-ce bien lui, m'a-t-elle demandé, qui vous a chargé de m'apporter ceci? — Eh! qui voulez-vous donc que ce soit, mademoiselle? — C'est juste, je ne sais à quoi je pense. — Et tout en parlant elle déroulait le collier, l'admirait, le mettait à son cou, et tandis que je tournais la tête, elle l'a porté doucement à ses lèvres.

— Collier malencontreux! murmurai-je; baron maudit, de quoi te mêles-tu? — Et j'ajoutai tout haut : — C'est ridicule! Mlle Chantoux ne se marie que pour porter des diamans!

George me regarda surpris. Je vis bien dans ses yeux qu'il n'était pas dupe de ma fausse manœuvre. Il sentait qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire; mais, ne pouvant rien deviner, il prit le parti de se taire et d'attendre.

— Aujourd'hui, lui dis-je, après la cérémonie, nous nous rendons au château de Saverne. Tu me précéderas; tu iras droit à Montfort, qui est peu éloigné du château. Là, tu feras préparer des chevaux de poste pour minuit, et tu m'attendras. Je vais à Évreux, entends-tu?

— Ah! fit-il, toujours plus étonné, nous achevons la noce à Évreux? C'est bien.

Triste noce! Tout cependant se passa dans l'ordre habituel. Aucun incident de nature à dévoiler le fond des choses ne troubla le discours du maire et le chant mélancolique de l'orgue. La fiancée était un peu pâle sous sa couronne d'oranger; quant à moi, je fus d'une gravité de sphinx dans ma cravate blanche. Enfin nous prîmes la route de Saverne, suivis par une longue file de voitures.

Le baron eut l'ingénieuse idée de se glisser dans le même coupé que ma femme et moi. Je lui sus gré de cette audace, qui fit beaucoup jaser les dames; il me sauva par là d'un tête-à-tête que je redoutais. Blottie au fond de la voiture, enveloppée dans un manteau de voyage, triste et morne, la comtesse sentait bien elle-même ce que notre situation respective avait d'embarrassant. J'eus presque pitié d'elle, et il me passa dans l'esprit l'étrange fantaisie de me rendre haïssable à ses yeux pour adoucir à tout hasard les regrets que mon départ pourrait lui causer. Je saisis l'occasion de quelques flatteries du baron à mon adresse pour me représenter du plus mauvais côté et me peindre comme un homme brutal, entêté, maussade, et si horriblement susceptible sur certains points que je ne pouvais vivre avec personne. Le baron, qui avait ses raisons pour me contredire, s'avisa de faire mon éloge. Je l'interrompis

d'un ton bourru, en l'engageant à prendre moins de souci de mes affaires.

— Voilà une réplique, reprit ce flegmatique plaisant, qui prouve contre moi que vous êtes réellement insupportable quand vous voulez en prendre la peine.

Cette boutade fit sourire la jeune femme, qui, le visage à demi caché dans les fourrures de son manteau, attachait sur moi ses grands yeux noirs, dont l'expression marquait plus de douceur encore que d'inquiétude. La conversation en resta là heureusement, et le voyage s'acheva dans le plus profond silence. Quand nous fûmes arrivés au château, le baron me prit par le bras, et, me tirant à l'écart :

— Quel singulier personnage prétendez-vous donc jouer? me dit-il; si c'est par égard pour la comtesse que vous cherchez à vous rendre détestable, épargnez-vous cette peine. Quand donc auriez-vous fait quelque impression sur son cœur? Partez sans regret. Tout succède ici au gré de vos plus fantasques caprices : vous êtes né coiffé, votre femme ne vous aime pas.

— Or çà, me dis-je en moi-même, de quoi diable cet homme se mêle-t-il? Qui lui demande son opinion, et que lui importe que la comtesse m'aime ou ne m'aime pas? Est-ce une raillerie ou une gageure? Je ne partirai pas sans avoir vu clair dans le cœur de cette femme.

— Allons! allons! reprit le baron en me frappant sur l'épaule, sachez, mon cher, vous mettre d'accord avec vous-même : vous seriez désolé, si la comtesse s'était éprise de vous, et voilà maintenant que son indifférence vous blesse...

— Baron, ce sont là mes affaires, entendez-vous!

Sans s'émouvoir de ma brusquerie, il me regarda avec un froid sourire. — Laissons ces sujets irritans, me dit-il; nous voici en face du château. Un antiquaire de votre force peut trouver là de quoi s'occuper plus d'un jour. C'est un assez curieux spécimen en son genre, quoiqu'il semble fait de pièces et de morceaux. Remarquez cette vieille barbacane dont on a fait un kiosque, ce belvédère au sommet du donjon coudoyant des échauguettes et protégé par des créneaux, cette courtine percée de larges ouvertures à meneaux; ne dirait-on pas une jeune pousse greffée sur un vieux tronc?

La comparaison était exacte. Le château dans ses plus anciennes parties datait certainement du XIIe ou du XIIIe siècle; mais il avait été demantelé lors des guerres de religion, et reconstruit presque en entier, sous le règne des derniers Valois, dans le goût ornementé et élégant de la renaissance. C'était alors moins une demeure féodale qu'un château princier avec ses colonnettes gréco-romaines,

ses balustres à double ventre, ses enroulemens, ses arabesques et ses fleurs.

Dans la disposition d'esprit où je me trouvais, je n'étais guère d'humeur à examiner tout cela en détail. Je jetai un rapide coup d'œil sur l'ensemble, et, me laissant entraîner par le baron, qui s'était mis en tête de me faire lui-même les honneurs de mon château, je pénétrai dans l'intérieur avec l'indifférence raide et muette d'un Anglais qui visite un monument curieux. Je n'écoutais rien de ce que me disait mon guide, je ne voyais rien de ce qu'il me montrait. Il me souvient seulement d'une vaste galerie où le banquier avait eu l'idée de placer tous les portraits de ma famille qu'il avait pu sauver pendant la révolution, et qu'il avait fait restaurer avec beaucoup de soin. En voyant tous ces nobles personnages, les uns la cuirasse au dos et le casque en tête, les autres en bonnet de velours et en justaucorps de satin, et ces hautes dames richement parées dans leurs robes à grands ramages, en voyant toutes ces ombres silencieuses dont pas une ne daigna tourner la tête au moment où nous entrâmes, il me vint à l'esprit une idée folle.

— Mon cher baron, dis-je, puisque vous me faites les honneurs de céans, présentez, je vous prie, à cette vénérable assemblée le dernier des Saverne; dites-leur bien que, quoique le dernier venu de leur race, je ne serai indigne d'aucun d'eux.

— Eh bien! soit, répliqua le baron, et, me prenant par la main, il me présenta à toutes ces figures impassibles avec le cérémonial d'usage dans les vieilles cours féodales. Tout cela se fit avec un grand sérieux. C'était dérisoire dans la forme et assez triste au fond.

La journée avait été rude; je saluai le baron, et je me retirai. J'avais besoin de quelques heures de solitude et de repos. Depuis quinze jours, je ne m'appartenais plus. Je vivais dans un tourbillon qui ne me permettait de m'arrêter à rien, et je n'en avais pas encore fini avec cette grande bataille du mariage. Il me restait une dernière escarmouche à livrer pour reconquérir entièrement cette indépendance que je venais d'aliéner par des paroles sacramentelles. Je voulais connaître au juste les dispositions de la comtesse à mon égard, et avant de quitter, peut-être pour la vie, celle qui maintenant portait mon nom, avoir avec elle une heure de conversation à cœur ouvert. Plus j'approchais de cet instant critique, moins je savais sur quel ton engager l'entretien. Je m'habillai à la hâte pour la soirée, et je me fis annoncer chez la comtesse. Je la trouvai dans son boudoir. Elle venait de terminer sa toilette. Dans ma vie plus active et plus studieuse que galante, je n'avais jamais eu avec les femmes que des rapports assez rares et de simple convenance. Brusque et insouciant, je n'avais rien pour leur plaire, et je

les aimais médiocrement. Ce qu'il y a de plus singulier dans tout cela, c'est qu'une grande toilette m'imposait, et lorsque je me trouvais en face de tant de riches chiffons, je ne savais réellement plus quel langage tenir. J'aurais voulu, en ce moment, être à dix pieds sous terre. La femme de chambre, qui sortait lorsque j'entrai, me regarda d'un air surpris, se demandant sans doute si les maris, dans leur premier tête-à-tête avec leur femme, apportaient un visage aussi décomposé et aussi sombre que le mien... La comtesse était debout, le dos tourné à sa psyché, dans une robe de satin, une couronne de perles entrelacée dans les cheveux, les mains jointes, immobile et les yeux fixés sur moi. Les larges plis de sa robe blanche, son attitude, sa pâleur, lui donnaient l'aspect d'une statue de marbre dont on aurait peint en noir les sourcils et les prunelles.

En présence d'une créature qui m'apparaissait sous un jour aussi fantastique, je n'étais rassuré qu'à demi, et je ne savais par où commencer. Je m'excusai tant bien que mal de la déranger en cet instant; je lui demandai si le baron lui avait appris mes projets d'avenir. Elle murmura je ne sais quoi que je pus prendre pour une réponse affirmative.

— Vous savez, lui dis-je en m'inclinant, que je pars ce soir même, et peut-être pour ne revoir jamais ce pays. Dieu m'est témoin que je souffre plus que vous de la situation qui nous est faite; mais je n'y vois pas de remède. Le hasard qui nous a rapprochés et nous a unis par des liens indissolubles ne nous a consultés ni l'un ni l'autre. Je vous ai donné mon nom, qui est une portion de mon honneur, et je vous le confie. Plaignez-moi, mais ne me regrettez pas. Je ne suis pas né pour les joies tranquilles du foyer et pour faire le bonheur d'une femme. En vous quittant, je vous laisse de moi tout ce que vous pouviez désirer...

J'aurais voulu qu'elle m'interrompît. Devant cette jeune femme immobile, dont les sentimens intérieurs étaient pour moi un mystère, j'avais trop de peine à parler plus longtemps sur un pareil thème. Je m'arrêtai comme pour provoquer une réponse. Je vis alors ce visage pâle et morne se colorer faiblement, sa bouche sourire.

— Vous êtes le maître, murmura-t-elle, et quoi que vous ordonniez, je ne me plaindrai jamais. Du reste, ce sont nos conventions : vous êtes libre. Quant à votre nom, quoi qu'il arrive, j'espère le remettre un jour sans tache entre les mains de Dieu.

Tout cela, quoique fort solennel au fond, était dit avec une indifférence si parfaite dans la forme que j'en fus surpris. Je dois l'avouer, je m'attendais un peu, dans mon égoïsme de jeune homme, à une scène de violence, ou tout au moins à des larmes : il me sem-

blait qu'il y allait de mon honneur. Rien de tout cela. Le marbre que j'avais devant moi restait marbre. C'est à peine si les veines des tempes se gonflèrent sous je ne sais quelle mystérieuse impulsion du sang; les yeux conservèrent leur fixité énigmatique, et la bouche son sourire indéfinissable. Je m'y perdais. Ma brusque franchise n'admettait pas qu'on pût garder sans se démentir un pareil masque. Je ne connaissais rien à l'art des sous-entendus et à toutes ces nuances oratoires qui modifient si profondément le vrai sens des mots. Enfin, sans trop me creuser l'esprit à ce sujet, je me dis qu'il était fort heureux qu'elle prît les choses avec ce calme, et je lui témoignai naïvement la joie que j'en éprouvais.

Étais-je bien sincère en ce moment? Je l'ignore; ce qui est certain, c'est que ma candeur ou mon hypocrisie la fit sourire de si étrange sorte qu'il me vint à l'esprit qu'elle lisait plus clairement que moi dans le fond de mon âme, et qu'elle se jouait d'un écolier qui récitait mal sa leçon.

— Ainsi, me dit-elle, vous n'éprouviez en me quittant d'autre ennui que celui de me briser le cœur, et, pour ce qui vous concernait, vous partiez l'esprit léger et l'âme satisfaite?

— Oui, répondis-je avec une intrépidité qui parut la terrifier.

Elle se retourna vers la pendule.—Nous avons une heure à nous, me dit-elle, asseyons-nous; nous serons plus à l'aise pour causer.

— Au fait, poursuivit-elle lorsque nous fûmes assis l'un près de l'autre, vous ne me connaissez pas, et vous ne sauriez m'aimer : c'est juste; mais qui a pu vous persuader que je vous connaissais mieux, et que j'avais eu assez de pénétration pour deviner vos qualités réelles sous ces formes un peu âpres qui effarouchent ceux qui ne vous voient qu'en passant? Vous me plaignez, et pourquoi me plaignez-vous? Y aura-t-il dans ma situation autre chose de changé que mon nom et ma responsabilité? Puis-je regretter ce que je n'aurai pas eu le temps d'apprécier?

Je fus surpris du ton ferme et presque ironique de ces paroles, et je me demandai si par hasard je ne jouais point dans cette circonstance le rôle d'un sot. Je ne pris pas garde à l'altération de sa physionomie et au mouvement nerveux de ses mains, qui, au moment où elle parlait sur ce ton incisif, déchiraient un gant. Je ne me rappelai tout cela que plus tard.

— Eh bien! vous ne répondez pas?

— Admettons, madame, que je sois un fat, je le veux bien. J'aime encore mieux cela que de laisser derrière moi une femme attristée dont la pensée empoisonnerait ma vie.

— Ainsi mes douleurs auraient trouvé un écho dans votre âme?

— Laissons ce sujet, madame, puisqu'il est bien entendu que

nous nous séparons sans rien briser. Et maintenant serais-je indiscret de vous demander ce que vous comptez faire pendant mon absence?

— Vous attendre, me répondit-elle.

Je la regardai stupéfait. L'accent pénétrant dont elle avait prononcé ces deux mots m'avait bouleversé. Je la vis sous mon regard frissonner de la tête aux pieds, tandis qu'une rougeur intense colorait jusqu'à ses épaules sous la gaze qui les recouvrait.

Que signifiaient ces changemens subits et extrêmes? Le calme et la raillerie tout à l'heure, et maintenant tous les signes d'une agitation violente!... Tout cela commençait à me donner le vertige. Je sentis que je me trouvais sur le bord d'un abîme. J'entrevis vaguement des complications que je n'avais point prévues. Je songeai malgré moi à ces fils d'araignée dont le baron m'avait si plaisamment menacé, et je me demandai avec terreur si par hasard les paroles sacramentelles du mariage ne renfermaient pas quelque puissance fatale et surnaturelle que la volonté humaine ne saurait conjurer.

Pour échapper à ce cercle terrible que je voyais se rétrécir peu à peu autour de moi, j'entrai sans plus tarder dans mes plans d'avenir, et aussi froidement que je le pus j'expliquai à la comtesse ce que j'allais faire au Chili, et par quelles combinaisons industrielles j'espérais me créer en quelques années une fortune et une indépendance qui ne devraient rien à personne. Tandis que je parlais, elle se leva, se mira de la tête aux pieds dans une glace, puis se plaça devant moi, ne m'écoutant plus, mais m'adressant du regard une question que je devinai aisément malgré mon peu de connaissance de ce langage muet. Sa pensée était pleine de choses désespérées. C'était la dernière prière et le dernier cri d'une femme blessée dans les fibres les plus profondes de son cœur. Son attitude penchée, ses bras pendans, ses yeux attendris, ses sourcils contractés, tout en elle semblait me dire : Je suis belle pourtant... Pourquoi ne m'aimerais-tu pas?... Il y avait aussi une tache invisible sur son front, une arrière-pensée dans son regard qui semblait plonger dans le passé pour lui remettre en mémoire une erreur que Dieu peut effacer, mais que les hommes ne pardonnent pas. Je compris alors que je n'avais qu'à dire un mot, à faire un geste, pour la voir s'agenouiller devant moi!... Oh! les fils d'araignée, je les sentis m'envelopper de toutes parts! La comtesse rayonnait en ce moment d'une beauté qui échappe à toute analyse; elle était superbe et presque terrible. Je sentis que j'étais perdu sans un effort violent; je me raidis, et je détournai la tête. Elle frappa le parquet du pied. Je levai les yeux sur elle, je vis son sein se soulever comme s'il allait éclater; ses

joues devinrent horriblement pâles, elle s'appuya au dossier d'un fauteuil, puis me tendit la main.

— Laissez-moi, me dit-elle, descendez au salon. J'irai vous rejoindre dans un instant.

Je baisai la main qu'elle me présentait, et je sortis aussi brisé que si je venais de subir la question. J'avais besoin du grand air de la liberté pour me retrouver tel que je m'étais connu jusque-là. Aussi, dès que le repas fut terminé, je jetais ur mes épaules un manteau de voyage, et, suivi d'un valet de ferme, je pris à cheval la route de Montfort.

La beauté de la nuit, la douceur de cette nature endormie, le silence mystérieux des bois que nous traversions, calmèrent bien vite l'effervescence de mes esprits, et je commençais à éprouver une satisfaction pleine et tranquille, celle d'un malade qui, revenu à la santé, respirerait pour la première fois l'air parfumé des champs. J'étais libre, tout était là pour moi.

Peu à peu cependant, comme un de ces petits nuages noirs qui, dans un ciel serein, présagent quelque horrible tempête, il se leva au plus profond de ma conscience un léger scrupule. Abandonner à la solitude une femme au moment de l'efflorescence des plus douces passions, ne lui laisser, pour la sauver d'elle-même et des autres, que le souvenir d'un époux que peut-être elle ne devait plus revoir! N'avais-je donc aucune obligation à remplir envers elle et envers moi? J'étais loin certes d'éprouver une vive sympathie pour ma femme; mais dès que je ne me sentais plus lié à elle, l'aversion première se transformait en indifférence, et, chemin faisant, cette indifférence devenait peu à peu de l'attendrissement. J'eus en quelque sorte pitié de cette jeune fille qu'une faiblesse, assez excusable au fond, avait entraînée hors de sa voie, et qui, maintenant qu'elle pouvait se croire sauvée, n'avait rien gagné à régulariser sa vie que l'abandon de son mari, et, qui sait? les railleries du monde.

J'arrivai à Montfort dans une singulière disposition d'esprit. George, qui avait fait préparer les chevaux de poste, me regarda d'un œil étonné en me voyant seul. Il ne dit rien pourtant; mais, au moment de monter en voiture, il eut un air de désappointement et de résignation si comique que je ne pus m'empêcher de rire. Je me jetai au fond de la berline, et nous partîmes au triple galop.

II.

Je passe sur mon séjour à Évreux : j'y réglai les affaires de mon père et je me rendis à Londres. Je trouvai Gaston de Vaubray dans d'excellentes dispositions, et nos projets sur le Chili en assez bonne

voie. Toutefois les choses traînaient un peu en longueur, et je dus prendre patience. J'avais cru trouver dans l'étude un moyen efficace de tuer le temps et de me distraire; mais le hasard, qui partout intervient pour tout régler à sa fantaisie, se chargea de m'occuper l'esprit, et cela de la façon la plus étrange pour un garçon de mon humeur.

Je m'étais logé dans un quartier presque désert à cette époque, à l'hôtel Chatham, près de Kensington-Gardens. Je ne comptais voir personne, bien que ma famille eût à Londres d'assez nombreuses relations. La comtesse, en réponse à une lettre que j'avais cru devoir lui adresser lors de mon arrivée dans cette ville, m'écrivit qu'elle avait à Greenwich une de ses amies d'enfance, miss Olympia Barton, qu'elle me priait d'aller voir, et elle appuyait tout particulièrement sur ce point; elle y revenait même à plusieurs reprises, avec une insistance qui me parut singulière. Je soupçonnai quelque piége, je mis la lettre de côté, et je n'y songeai plus.

Un matin que j'étais absorbé dans mes travaux préparatoires, George entra dans ma chambre, sur la pointe des pieds, d'un air important et discret. Je ne lui avais jamais vu une physionomie aussi singulière, et je redoutais, je ne sais pourquoi, quelque aventure fâcheuse. Il me demanda tout d'abord si j'avais des ennemis. Sur ma réponse négative, il secoua la tête. — C'est alors quelque histoire de femme, murmura-t-il, et je m'en doutais bien. — Là-dessus il prit un air mystérieux, et me raconta qu'on était venu à l'hôtel demander les renseignemens les plus minutieux sur l'emploi de mes journées, sur les personnes qui me visitaient, sur les heures où j'étais dans l'habitude de sortir et de rentrer; on était allé enfin jusqu'à s'informer de mon humeur. Il affirma qu'une Anglaise seule était capable de se livrer à une enquête aussi extravagante. Il n'en fallut pas davantage, dans la disposition d'esprit où je me trouvais, pour me jeter dans toute sorte de rêveries bizarres. J'avais le cœur vide et la tête malade; le spleen me gagnait. Je repassai dans mon esprit les lieux que j'avais visités et les personnes que le hasard m'y avait fait rencontrer. La seule figure qui se retraça assez nettement à ma mémoire fut celle d'une jeune fille que j'avais entrevue le soir à Kensington-Gardens, puis, chose plus étrange, à la table d'hôte où je prenais mes repas. Il est vrai qu'à Kensington elle ne m'était apparue qu'à la brune, passant sous les grands arbres dépouillés de feuilles; mais, sous son voile, ses yeux, attachés aux miens, avaient produit sur moi une impression que je ne puis définir. A la table d'hôte, elle arrivait toujours à l'heure où je me disposais à sortir, et cela même me confirma dans l'idée qu'elle y venait pour moi. — C'est elle, me dis-je, et j'aurai le mot de l'énigme.

Heureusement pour moi, Gaston vint me prendre dès le lendemain. Nous courûmes Londres ensemble pendant plusieurs jours, et les préoccupations de notre prochain voyage m'enlevèrent à mes folles rêveries. Pourtant j'y fus bientôt ramené malgré moi, car un jour que je m'étais embarqué sur la Tamise pour descendre à Greenwich, je trouvai sur le pont du bateau la jeune fille que j'avais rencontrée un soir à Kensington. Elle s'approcha de moi le sourire sur les lèvres, et, m'appelant par mon nom, elle m'adressa quelques questions insignifiantes d'un ton familier qui me parut étrange. Il y avait néanmoins dans ses yeux tant de limpidité, tant de candeur dans son sourire, malgré l'affectation qu'elle mettait à payer d'audace, elle paraissait si visiblement intimidée, que je revins sur le jugement que j'avais porté à son sujet, et que je lui rendis dans le fond de mon cœur cette auréole d'honnêteté sans laquelle les plus jolies femmes ne sont, à mon sens, que des êtres déclassés, sans prestige et sans nom. Toutefois je crus pouvoir lui offrir mon bras et risquer timidement quelques fadeurs. A cette entrée en matière, à laquelle certainement elle ne s'attendait pas, je la vis baisser les yeux et rougir, puis, joignant les mains, elle se prit à rire de si bon cœur que j'en demeurai confondu.

Quand cet accès de gaîté fut passé, elle tomba dans une rêverie dont j'essayai vainement de la distraire. A la voir maintenant si réservée, et je puis dire si prude, je ne pouvais imaginer que j'avais sous les yeux le lutin provoquant du bateau de Greenwich. Je la suppliai de s'expliquer, je lui demandai son nom; elle resta muette, et comme je la pressais, elle me répondit d'un air étonné : Je pensais que vous l'aviez deviné. C'est bien au comte de Saverne que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même.

— A cet homme qui jusqu'à ce jour n'a jamais regardé une femme en face, non point par timidité, mais par indifférence ou par mépris?

— Qui peut, madame, vous avoir si bien renseignée sur mon compte, et pourquoi refuser l'offre d'un cœur qui ne s'est jamais donné?

Elle m'interrompit par une observation qui me foudroya.

— Mais ce cœur, me dit-elle avec un léger accent de raillerie, ce cœur que vous m'offrez si généreusement, est-il libre, et pouvez-vous en disposer?

Parmi tous les inconvéniens du mariage, je n'avais pas prévu celui-là. Mon droit d'aimer était restreint à une seule femme; cette femme, je la fuyais; j'allais mettre l'Océan entre elle et moi, et voilà que je la retrouvais encore sur ma route! Le baron avait-il raison

par hasard? étais-je pris dans un réseau invisible et inextricable? Tandis que je me livrais à ces tristes réflexions, la cloche du bateau annonça la station de Greenwich. Je descendis à terre; mon inconnue en fit autant, et me salua de la main en me disant : *au revoir!*

Cette singulière rencontre me fit songer au grain de sable de Pascal qui détraque tout un monde. Je compris que cette jeune fille venait de me transformer, et que désormais j'entrais dans un courant d'idées et de sensations qui m'étaient demeurées inconnues jusqu'à ce jour. Je ne savais ce que je voulais, mais je souffrais; cela seul était clair pour moi.

J'étais à me débattre contre ces impressions nouvelles lorsque je reçus une lettre du baron, qui m'invitait à revenir au plus vite au château de Saverne. La commune de Montfort s'était avisée de m'intenter un procès à propos de quelques hectares de forêt. Ce n'était rien que quelques arbres de plus ou de moins; mais de cette partie du bois qu'on nous contestait jaillissait une source dont les eaux précieuses alimentaient les bassins et les viviers de Saverne, et arrosaient une immense étendue de prairies qui faisaient le tiers du revenu de tout le domaine. Le litige était donc des plus graves, et le baron prétendait qu'après avoir donné tant de soins aux affaires de mon père, il lui paraissait raisonnable de ne pas négliger entièrement les miennes, que le château était un fief de famille qui, remis entre mes mains, devait y demeurer intact. Il abordait ensuite quelques-uns des points du procès, confessait son incapacité absolue en matière de procédure, et m'engageait, comme plus jeune et plus intéressé que lui dans l'affaire, à retarder au besoin mon départ pour l'Amérique, afin d'examiner moi-même la contestation.

Dans tout cela, pas un mot de la comtesse si ce n'est pour me dire qu'elle se portait à merveille, que l'air de Saverne lui était favorable sous tous les rapports, et que ma venue au château lui causerait très certainement *une surprise agréable*. Une surprise agréable!... Eh! quoi! était-ce bien là cette jeune fille qu'un collier de perles faisait tressaillir d'émotion lorsqu'elle pouvait supposer qu'il venait de moi? Il est vrai que dans notre dernière entrevue elle était demeurée comme un beau marbre; mais par combien de signes imperceptibles le volcan intérieur ne se révélait-il pas? Le baron, derrière la tapisserie, lui soufflait son rôle, c'était une chose certaine pour moi. Une jeune femme n'est point ainsi, elle est plus calme ou plus emportée; dans des situations aussi décisives, elle se dessine plus nettement. Si elle ne m'aimait pas, elle devait trop me haïr pour rester indifférente à ce point.

Je ne sais pourquoi je m'obstinais à sonder ce mystère. Était-ce la force brutale du fait ou l'influence diabolique du baron qui me

ramenait sans cesse vers ce douloureux sujet? Quoi qu'il en soit, je résolus d'aller à Saverne; comme Coriolan, je me livrais sans défense à l'inévitable pouvoir qui nous emporte dans son tourbillon. Je touchais au nœud même de ma destinée. En me rendant à Saverne, il me fallait, ou briser sans retour et brusquement avec le monde et ma femme, ou demeurer pieds et poings liés à la merci du sort le plus vulgaire. Je ne voulus point choisir entre ces deux extrêmes; je laissai aux circonstances le soin de me donner une volonté.

Dans tous les cas, je me décidai à envoyer George en avant. Plusieurs raisons m'y déterminaient. D'abord il m'eût paru honteux de me rendre ainsi sur une première sommation. George devait sonder le terrain et voir par lui-même ce qu'il en était des allégations du baron par rapport au procès et surtout à la comtesse : mission délicate que je lui confiai à demi-mot. Un autre motif me poussait encore à retarder mon départ; mais celui-là, je le gardais pour moi seul : c'était le désir de revoir au moins encore une fois l'inconnue de Kensington, cette charmante fille qui semblait se jouer de moi, et à laquelle je prêtais je ne sais quelles intentions mystérieuses.

Aussitôt que George fut parti, je me rendis à Greenwich. Sur je ne sais quelles vagues indications, je supposais qu'elle demeurait en cette ville. Mes recherches, et Dieu sait si elles furent minutieuses et patientes, n'amenèrent aucun résultat. Je retournai tristement à Londres, que je n'aurais pas dû quitter. J'y trouvai une lettre de George, qui me parlait de mon procès comme d'une affaire très sérieuse. Quant à la comtesse, il n'osait rien conjecturer : il savait seulement par une femme de chambre que Mme de Saverne avait des chagrins secrets et pleurait parfois lorsqu'elle se croyait seule dans son appartement; mais en même temps il l'avait vue rire si fort de certaines histoires racontées par le baron, qu'il lui paraissait impossible qu'elle eût des peines de cœur bien profondes.

Il fallut me contenter de ces indications vagues, et je partis, disposé à me gouverner, comme les marins perdus en mer, au gré de la brise et des courans.

En arrivant à Montfort, je quittai la voiture. Il était de grand matin; j'avais deux heures de route à pied à travers les bois, et j'étais bien aise de marcher, car pour moi le mouvement éveille la pensée, et dans ma situation j'avais besoin de cet auxiliaire : l'heure décisive semblait venue. Mon imagination, qui prend volontiers le galop, ne se fait pas faute, dans les momens difficiles, d'arranger à son gré les événemens. Elle se trompe presque toujours; mais toujours je reviens à ce jeu décevant, qui me plaît. Qu'il me plaise ou non d'ailleurs, je ne suis pas le maître de l'éviter. Je m'irrite alors,

je m'attendris, je raille, j'aime et je hais avec un entraînement que je ne porte pas dans le domaine du réel. Dans cette circonstance délicate, je dialoguais en esprit, tantôt avec la comtesse et tantôt avec le baron. Tout à coup je les aperçus l'un et l'autre qui s'avançaient vers moi de l'extrémité d'une allée. Le baron s'en allait d'un pas assuré; la démarche de la comtesse trahissait le trouble de son esprit. Elle était enveloppée dans une pelisse fourrée qui dessinait sa taille et lui serrait les bras. Sa tête pâle, aux traits accentués, se détachait avec une grâce un peu fière sur son col de zibeline. Lorsque je l'abordai, mon embarras trop visible ne fit qu'augmenter le sien. C'est elle qui parla la première. L'entretien tomba naturellement sur mon voyage : je lui donnai quelques détails sur Londres et sur les Anglais, que dans mon émotion, faute de mieux, je déclarai insupportables.

— Et les Anglaises, qu'en pensez-vous? me dit-elle en souriant,

Je n'avais pas prévu cette question, et je crois que je rougis, car elle-même se troubla. J'allais répondre lorsqu'elle reprit la parole.

— A propos, êtes-vous allé voir miss Olympia, ma douce Olympia?

— Je n'y ai pas songé, madame, et vous me pardonnerez, ne fût-ce que pour ma franchise à confesser ma négligence.

— Vous avez eu tort; elle vous aurait réconcilié avec les femmes. C'est une autre moi-même, ma meilleure amie, ma seule amie, veux-je dire. Elle vous aurait plu, j'en suis sûre.

— En effet, me dis-je avec amertume, elle m'aurait plu, puisque c'est une autre comtesse de Saverne.

La jeune femme dut deviner ma pensée, car je sentis sa main trembler sur mon bras.

Je me mis à parler à l'aventure, mais d'un ton si brusque que mes moindres paroles devenaient blessantes. La comtesse ne me répondait pas; elle regardait à ses pieds, comprimant les violens soupirs qui l'étouffaient. Pauvre Camille! je vis des larmes dans ses yeux. Un mot du cœur, un seul mot, eût balayé tous ces nuages: ce mot, je ne le trouvai pas. Je restai muet. En présence de cette attitude implacable, la comtesse eut honte de sa faiblesse; elle se tourna vers moi, et, s'efforçant de sourire : — La nature, dit-elle, l'a emporté sur ma volonté; mais je vous jure, monsieur, que ce sont les dernières larmes que vous verrez couler de mes yeux. Je ne dois pas attrister votre séjour ici. Je serai gaie... Je suis naturellement gaie. Je me persuaderai que je suis heureuse. Et en effet ne le suis-je pas?... Mais j'ai la tête si faible : un rien m'amuse ou m'attriste. Je suis à la merci de toutes les choses extérieures; le parfum d'une fleur, un nuage qui passe, le vent qui se plaint, l'oi-

seau qui chante,... en voilà pour toute une journée. Il ne faut pas qu'un homme s'en préoccupe. Les hommes sont forts; nous autres femmes, nous n'avons de courage que contre nos propres douleurs...

— Et nous autres hommes, madame, nous ne supportons bravement que les douleurs d'autrui... Est-ce là votre pensée?

— Ai-je dit quelque chose qui pût vous blesser? Pardonnez-le-moi!... Vous n'avez aucune raison de m'en vouloir : je suis pour vous une inconnue que le hasard vous fait rencontrer... Vous êtes gentilhomme, je porte votre nom, et c'est tout. Quand vous serez loin, bien loin d'ici, si mon souvenir vient vous visiter, qu'il n'ait rien de triste. Vous ne me haïssez pas, n'est-il pas vrai?

J'avais le cœur pénétré de l'accent singulier dont elle me disait toutes ces choses incohérentes.

— Mais, madame, lui répliquai-je, je ne vous ai jamais haïe, vous; c'est ma destinée que je hais.

Lorsque nous arrivâmes en face du château, le baron, qui marchait à quelques pas derrière nous, s'approcha de moi, et, s'emparant de mon bras :

— Il faut, me dit-il, que je vous fasse encore les honneurs de Saverne... Et d'abord je vais vous montrer votre appartement.

Il me conduisit au premier étage par un magnifique escalier en fer à cheval entouré d'une balustrade de marbre aussi finement découpée qu'une dentelle en point d'Alençon.

— Vous êtes logé comme un roi, me dit-il en poussant les deux battans d'une large porte de chêne incrustée de ciselures en fer forgé; voici la cellule qu'on a préparée pour vous. Saluez, mon cher comte, ce seuil hospitalier.

Je saluai le seuil hospitalier, et j'entrai dans le salon, qui me parut fort beau. Les tentures étaient de brocart, les meubles de Boule. A quoi bon tout ce luxe? me dis-je. Argent mal employé! on a doré un reliquaire. — Ces sentimens se modifièrent un peu lorsque je pénétrai dans le cabinet de travail, dont l'ameublement me parut plus approprié à mes goûts. La bibliothèque se composait d'un millier de volumes reliés en maroquin aux armes de Saverne. J'en ouvris quelques-uns au hasard : c'étaient des livres de géographie, de voyage, de sciences naturelles, de chasse, d'archéologie. Au milieu de la pièce, sur un socle de marbre, une mappemonde en relief, entre les deux croisées une panoplie des plus riches, sur les murs quelques tableaux de maîtres représentant des vues de pays étrangers. Le baron me fit observer que la comtesse seule avait présidé à l'ameublement de ce charmant réduit, où tout semblait flatter ma passion pour les voyages. Elle avait ainsi joué avec ses

propres larmes pour m'arracher un sourire de satisfaction. Je commençais à me sentir réellement aimé, et j'en fus presque attristé.

Dans ma chambre à coucher, je trouvai la nappe mise, et George la serviette au bras. Je lui dis d'apporter un second couvert pour le baron. La promenade du matin nous avait mis en appétit. Tout en faisant honneur à la cuisine de Saverne, j'aperçus à la tête de mon lit, à demi masquée par les tentures, une porte au-dessus de laquelle était peint, sur un fond gris, un amour endormi, un doigt sur la bouche. J'examinai avec curiosité ce dessin allégorique, dont je ne comprenais pas le sens. Le baron, qui semblait s'amuser de mon embarras, me fit remarquer que cette porte conduisait aux appartemens de ma femme. Je secouai la tête d'un air indifférent. Le baron sourit et se contenta de me répondre, comme la Zulietta à Jean-Jacques : *Zanetto, lascia le donne, e studia la matematica.*

Le café bu, j'ordonnai à George de porter dans mon cabinet les papiers relatifs au procès, et de prévenir la comtesse que je dînerais le soir même avec elle et le baron. Celui-ci prit congé de moi, et je m'enfermai avec l'intention de travailler; mais, soit lassitude, soit dégoût pour tout ce qui concerne les affaires, je m'endormis sur mes dossiers. Je ne m'éveillai que lorsque George vint m'annoncer que j'étais servi et que la comtesse m'attendait. Je m'habillai à la hâte, et je descendis. Je trouvai au salon la comtesse en tête-à-tête avec le baron. Lorsque j'entrai, elle vint à moi en souriant. Je l'examinai avec complaisance; sa beauté avait un caractère singulier : avec sa robe de velours à manches plates et ses grands cheveux, dont les larges tresses descendaient jusqu'à la naissance du cou, elle ressemblait à une reine Berthe sculptée dans une niche de cathédrale. Cet ensemble chaste et presque mystique me plut, et je lui adressai un mot flatteur qui fit lever la tête au baron. A table, je fus vraiment de belle humeur; je m'avisai de faire l'éloge de la vie de famille. La comtesse, sous l'influence de je ne sais quel sentiment contraire, se mit à parler voyages et pays lointains avec le tact et l'assurance d'une personne qui aurait passé sa vie à courir le monde. Je la soupçonnai d'avoir lu tous les ouvrages qui formaient la bibliothèque qu'elle m'avait composée elle-même. Elle parut surtout se complaire dans la description des pays du nord. Je lui demandai en souriant si elle avait visité ces contrées; elle me répondit d'un ton très sérieux qu'elle avait fait tout récemment le voyage du pôle en rêve et à deux.

Après le dîner, la comtesse nous proposa de passer au salon. — Oh! non, lui dis-je. Cette vieille salle à manger a pour moi un charme que n'a pas votre salon Pompadour. Faites mettre un fagot dans cette cheminée de Bruges et passons la soirée ici. — Camille

fit jeter sur la braise du foyer une brassée de mélèze et de sapin, et bientôt la flamme illumina la vaste cheminée en répandant dans la pièce une forte odeur de résine. Nous nous étions rapprochés du feu, lorsque nous entendîmes rouler une voiture sur le sable de l'avenue. — Qui nous tombe du ciel à cette heure? s'écria le baron. La comtesse écoutait d'un air inquiet; après quelques minutes d'attente, la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et un personnage de haute taille, portant des bottes de voyage, enveloppé dans un long manteau, se présenta sur le seuil comme une apparition. En m'apercevant, il s'élança vers moi. C'était Henri de La Meilleraie, revenu de Patagonie... Nous nous embrassâmes fraternellement; puis, le prenant par la main, je le présentai à la comtesse et au baron. — La comtesse de Saverne, dis-je d'une voix hésitante en me tournant vers Camille.

Henri s'inclina, puis me regarda d'un air surpris. — Marié! murmura-t-il.

— Marié, repris-je tout bas.

Le jeu de ma physionomie ne put échapper à la comtesse, qui pâlit visiblement. Le baron offrit un siége au voyageur, qui s'assit entre Camille et moi. Il nous raconta qu'il était allé me chercher à Paris, à mon ancien domicile. Là on lui avait dit que j'étais à Saverne, et, se tournant vers la comtesse, il déclara qu'il était plus surpris que fâché de mon changement d'état, que, puisqu'il faut tôt ou tard mettre un terme aux folles visées de la jeunesse, je ne pouvais finir plus heureusement.

A cette flatterie, Camille s'inclina avec un sourire mélancolique.

— Si les longs voyages, poursuivit-il en s'adressant à moi, ont leur charme et leur ivresse, rien ne saurait remplacer l'affection d'une femme adorée : vivre à deux me semble le comble de la félicité. C'est la seule opinion bien arrêtée que j'aie rapportée de mes courses lointaines.

Il parlait d'un ton si brusque et si emphatique que j'en étais presque blessé. Je trouvais à son attitude et à sa physionomie je ne sais quoi de hautain et de compassé qui me jetait dans une surprise mêlée de dépit. Si dans sa vie errante et aventureuse il avait acquis certaines qualités viriles, en revanche il avait perdu, avec les manières délicates du monde, d'autres qualités nécessaires à l'homme qui vit en société. S'apercevant que je l'examinais : — Je ne suis plus, me dit-il, le La Meilleraie d'autrefois. — Et il entama le récit de ses voyages. C'était une sorte d'épopée où le merveilleux dominait. Tant qu'il resta sur ces hauteurs, le baron le laissa divaguer à l'aise; mais lorsque, changeant de ton, il aborda l'idylle et l'élégie, lorsqu'il nous raconta je ne sais quelle aventure romanesque qui

avait failli se terminer par un mariage : — Fi donc! s'écria le baron en me lançant un regard oblique, vous marier, vous, monsieur de La Meilleraie; mais c'eût été vous enterrer à tout jamais! Il est des natures prédestinées aux grandes choses, et une des marques auxquelles on les reconnaît, c'est précisément cette personnalité puissante qui leur fait rompre sans déchiremens trop douloureux les affections qui enchaînent les autres hommes.

Notre voyageur arrêta son œil méfiant sur le baron; mais le vieillard parlait si naturellement qu'il ne put deviner quel personnage on lui faisait jouer. Sa figure s'éclaira d'un sourire; il attacha ses regards sur la comtesse comme pour s'adresser à elle seule, et se mit à faire l'éloge le plus exagéré de la femme, de l'amour et de la vie conjugale. Le baron triomphait. J'étais sur les épines. La Meilleraie connaissait la comtesse depuis quelques instans à peine, et il semblait vouloir la prendre pour juge dans toutes les questions de sentiment qu'il soulevait comme à plaisir, et qui touchaient aux problèmes les plus délicats du cœur humain...

Je devenais jaloux. Cette découverte me terrifia : jaloux sans aimer, à froid, par amour-propre! Que s'était-il donc passé depuis quelques jours que La Meilleraie était au château? Je ne le savais au juste; mais je sentais que mon ami me trahissait. Chaque jour m'apportait un nouvel indice. J'avais la fièvre; aucune parole ne rendrait l'état de mon cœur. Je ne vivais plus. J'allais, je venais, j'épiais. Un matin, tourmenté plus que jamais par l'aveugle passion qui s'était glissée dans mon cœur, je jetai par hasard les yeux sur cette porte discrète au-dessus de laquelle était représenté l'amour endormi, un doigt sur la bouche; je la poussai brusquement, et j'entrai à l'improviste chez la comtesse. Debout, les cheveux à peine retenus par un ruban, la taille serrée dans un ample peignoir de soie qui laissait deviner des formes dignes des plus beaux marbres de la Grèce antique, elle me regardait avec une surprise mêlée d'embarras. Je ne savais comment entamer la conversation; elle-même n'osait rompre le silence. Enfin je pris un fauteuil, et lui proposai de m'accompagner à cheval jusqu'à Montfort, où j'avais à causer de mon procès avec le notaire. L'idée de cette promenade parut lui sourire; mais, lorsque j'ajoutai que La Meilleraie viendrait avec nous, elle changea de physionomie, et me pria de l'excuser, si elle préférait demeurer au château.

Nous touchions au nœud de la situation même, et j'avais résolu d'avoir une explication catégorique.

— Madame, lui dis-je avec gravité, quel est donc ce caprice? Mon ami La Meilleraie vous déplaît-il?

Elle me regarda un instant avec une sorte de fermeté qui me

surprit de sa part. — Je m'étonne, me dit-elle, de vous voir entrer dans tous ces détours pour me dire la chose la plus simple du monde.

— Simple! madame, c'est votre avis; mais, puisque vous lisez si bien au fond de mon âme, daignerez-vous écarter le nuage qui l'assombrit?

Elle baissa la tête, et je vis une larme au bord de sa paupière. — Si vous aviez eu, je ne dis pas de l'affection, mais seulement de l'estime pour moi, d'un regard j'aurais dissipé ce nuage et rendu inutile ce pénible entretien; mais peut-être ai-je perdu le droit de me plaindre. Que me voulez-vous, monsieur? Ne suis-je pas assez humiliée?

— Ces paroles, madame, sont injurieuses pour vous et pour moi; personne n'a le droit de manquer à la comtesse de Saverne...

Camille redressa la tête, son regard humide et incertain s'arrêta sur moi comme pour pénétrer au fond de mon cœur.

— Madame, lui dis-je, quiconque lève sur vous les yeux me blesse dans mon honneur.

A ce mot d'honneur, sa physionomie s'assombrit, et elle reprit avec tristesse : — Ce n'est donc entre nous qu'une simple question d'honneur?

Je me levai impatienté, elle joignit les mains et me regarda d'un air suppliant : — Tenez, mon ami, haïssez-moi, foulez-moi aux pieds, ou prenez-moi dans vos bras et emportez-moi dans quelque coin du monde où votre jalousie n'ait plus de querelles à me faire; je ne puis rester dans cette situation équivoque; de quelque côté que je me tourne, tout est opprobre ou danger pour moi. Je vois des devoirs, des tristesses sans fin, rien de plus!...

Je l'interrompis et la ramenai brusquement à la question. Elle hésita une seconde; puis, se redressant fièrement et me regardant en face :

— Eh bien! soit, me dit-elle d'une voix brève, et que Dieu soit pour le bon droit! S'il n'eût tenu qu'à votre ami, M. de La Meilleraie.....

Elle s'arrêta sur ces mots, mais son attitude et son regard complétèrent le sens de la phrase.

Je me sentis agité d'un frisson nerveux. — Mais, madame, lui dis-je en balbutiant, si je n'étais pas venu ce matin, que serait-il donc arrivé?

Elle me répondit avec calme : — L'incident regrettable auquel je viens de faire allusion s'est passé hier soir, et déjà le baron est prévenu; il devait lui-même vous prier de ma part d'éconduire votre ami.

En ce moment, on heurta doucement à la porte de la chambre.

J'avais les yeux sur l'entrée, et je ne puis songer qu'en frémissant à ce qui serait arrivé, si La Meilleraie, comme je le craignais, se fût présenté à nous. C'était le baron.

— Eh! morbleu! dit-il en venant à moi, je vous cherche, mon cher comte, depuis ce matin;... mais ce boudoir était bien la dernière cachette où je pensais vous trouver. — Et, se tournant vers Camille : Suis-je de trop ici, madame?

Sans dire un mot, je pris les deux mains de la comtesse, que je portai à mes lèvres. Elle tremblait. Je saisis le baron par le bras, et je l'entraînai dehors.

— Je vois, me dit celui-ci une fois dans le corridor, qu'il n'est pas nécessaire de vous instruire de ce que vous savez aussi bien que moi. Maintenant que comptez-vous faire?

— Baron, je vous ai entendu raconter un jour qu'un officier aux gardes françaises se permit de lorgner la baronne de La Chaize de trop près, et que le lendemain l'officier payait de sa vie cette impertinence...

Le baron secoua tristement la tête.

. . . .

Nous devions nous battre à l'épée, à une lieue de Saverne, au bord d'un ruisseau qui coule, entre des peupliers, au travers d'une prairie. Le paysage s'est gravé dans mon esprit, et c'est là l'épisode de ma vie qui se retrace le plus nettement à mon souvenir. Le ruisseau était glacé, l'herbe flétrie, les arbres dépouillés; la bise soufflait par rafales, secouant les branches chargées de givre; l'horizon, borné brusquement par des coteaux sillonnés de fondrières, offrait l'aspect de la désolation et de la mort. Le sol craquait sous les pieds; pas un oiseau dans cet air brumeux, si ce n'est quelques pies criardes. L'impression de tristesse profonde que je ressentis à cette vue me revient à la mémoire avec une incroyable puissance. Je vois encore le baron soucieux et droit comme un piquet, La Meilleraie en face de moi, la poitrine nue, l'épée à la main. Je me précipite sur lui,... puis tout s'efface dans mon cerveau. Je ressentis une vive douleur au côté droit : le fer avait pénétré entre les côtes; je poussai un cri, et je tombai sans connaissance sur le gazon. L'honneur était satisfait. La Meilleraie se retira avec une égratignure insignifiante, et je fus transporté au château sur un brancard dont les secousses, en me tirant de mon assoupissement, rendaient plus sensible la douleur aiguë que j'éprouvais.

On me déposa sur mon lit avec des précautions infinies. Le médecin sonda la plaie, hocha tristement la tête, et se contenta de recommander le repos le plus absolu. La comtesse fit retirer tout le monde, et déclara qu'elle voulait seule me soigner. Quant à moi,

j'avais perdu tout sentiment de l'existence. De temps à autre il me semblait voir un visage de femme se pencher sur moi, et je ressentais dans ces momens-là un bien-être indéfinissable. Parfois aussi, quand ma tête se dégageait, il me semblait entendre causer à voix basse dans la chambre. Était-ce hallucination ou réalité? Dans l'atmosphère fiévreuse qui m'entourait, j'ai cru voir le visage effaré de la jeune miss de Greenwich, j'ai revu ses yeux bleus, son sourire; j'ai respiré le parfum léger qui s'exhalait des boucles de ses cheveux, et cependant mon esprit n'était déjà plus à la poursuite de ce lutin qui m'avait révélé la femme; je me sentais attiré d'un autre côté avec une violence qui paraissait en raison directe de la faiblesse de mes organes. Je m'étais endormi indifférent, ou tout au moins croyant l'être, et je m'éveillais dans l'enivrement d'un amour dont aucun terme ne peut rendre la douceur.

Une nuit, le cercle de fer qui comprimait mes tempes se détend et se brise, ma poitrine se dilate; j'entends à mes côtés la respiration d'une femme. Je parviens à me soulever, et dans l'obscurité je reconnais la comtesse, qui de lassitude s'était endormie sur mon oreiller. Je contemple cette tête jeune et pâle, ces cheveux dénoués qui retombent sur son cou et ses épaules, ces grands yeux fermés, cette main qui s'avançait vers moi blanche et fine, et qui est demeurée sur le bord du lit. Je veux appeler Camille, mais ma voix trop faible me trahit. Je me penche sur la comtesse, je la baise au front, et je me rendors auprès d'elle d'un doux sommeil qui dura le reste de cette nuit et une partie de la matinée.

Lorsque je m'éveillai, le docteur me tâtait le pouls : — Vous l'avez sauvé, dit-il tout bas à Camille, qui l'interrogeait d'un regard inquiet. A ces mots, je la vis pâlir et tomber sur un siége; puis, ne pouvant contenir son émotion, elle se prit à pleurer. Je compris que ces larmes étaient des larmes de joie, et je savourai pour la première fois de ma vie le charme de me sentir aimé. Je fis signe à la comtesse d'approcher : — Camille, lui dis-je, allez prendre un peu de repos. Je me trouve bien. George me soignera pendant que vous réparerez vos forces. Elle obéit et se retira, après avoir jeté sur moi un de ces regards où les belles âmes semblent se donner tout entières.

A partir de ce moment, mon état s'améliora d'heure en heure, et quinze jours après j'étais sur pied. Je remarquai que, depuis ma convalescence, Camille montait moins souvent dans ma chambre, et dans les derniers jours elle ne parut plus. J'en éprouvais une vague inquiétude que j'avais peine à dissimuler. Je sentais que sa présence seule eût hâté ma guérison; mais je n'osais parler d'elle, je ne sais quelle mauvaise honte me fermait la bouche. Cependant

le désir d'avoir de ses nouvelles l'emporta. J'en dis quelques mots au baron d'un air assez indifférent : il me répondit que la comtesse était partie pour Paris afin d'assister au mariage d'une de ses amies, cette miss Olympia Barton à laquelle je n'avais pas voulu rendre visite à Greenwich, et qui épousait un attaché de l'ambassade anglaise, sir Edward Lowley. — Un charmant mariage, ajouta-t-il, entre gens qui s'aiment et qui sont faits pour se rendre heureux; miss Olympia est une jeune personne pleine de grâce et de distinction, quoiqu'un peu romanesque : si vous l'aviez vue, elle vous aurait réconcilié avec les femmes.

Je lui demandai étourdiment si la jeune miss était pour quelque chose dans la combinaison de ces maudites toiles d'araignée dont il m'avait tant menacé avant mon mariage. Il me répondit par un sourire mystérieux. Décidément il y avait là-dessous quelque chose que je ne pouvais démêler.

Lorqu'il m'eut quitté, je pris la plume pour écrire à la comtesse et lui demander la raison de son brusque départ. Qui le croira? je ne pouvais tracer sur le papier le nom de Camille sans un frémissement intérieur, et je recommençai trois fois ma lettre pour le seul plaisir de le récrire, ce nom si doux.

Comme j'éprouvais le plus vif désir de revoir cette jeune femme, qui m'était maintenant aussi chère qu'elle m'avait été d'abord odieuse, j'eus dans ma lettre des réticences, des choses voilées, des délicatesses de style infinies. J'espérais qu'elle m'entendrait à demi-mot, et pour toute réponse reviendrait bien vite à Saverne; mais je fus trompé dans mon attente, soit que le mariage de miss Olympia la retînt à Paris malgré elle, soit que quelque autre cause plus intime et toute personnelle, quelque mystérieuse pudeur, la détournât de se jeter ainsi dans les bras d'un homme qui l'avait si longtemps dédaignée. Les femmes sont presque toujours maîtresses de leurs sentimens, même les plus impétueux, ou, pour mieux dire, il y a chez elles tant de nuances diverses qu'elles vont rarement à leur but par la ligne la plus directe et la plus courte. La comtesse m'écrivit qu'elle ne pourrait être à Saverne que dans quelques jours, et qu'elle y reviendrait accompagnée de miss Olympia et de son mari. Il ne me restait plus qu'à me résigner.

La prochaine visite de lady Olympia et de son mari me suggéra une idée singulière : celle de m'offrir à moi-même une fête à l'occasion de la venue des nouveaux époux. Mes noces n'avaient été qu'un simple spectacle, une cérémonie vide de sens; il fallait cette fois que rien ne manquât pour les célébrer dignement. Le jour même, George partit pour Paris muni des instructions les plus détaillées.

Camille arriva le jour qu'elle avait marqué, précédant de quelques heures lady Olympia et son mari. Je la reçus sur le marchepied de la voiture, et après lui avoir demandé des nouvelles de son voyage et de sa santé, je la laissai se retirer dans son appartement. Dans l'après-midi, George, revenu de la veille, me signala sur la route l'arrivée des fourgons qui transportaient le matériel de la fête; je lui ordonnai d'avoir l'œil à tout, et tandis que le baron faisait les honneurs du château aux invités, je me fis annoncer à Camille, et je me présentai à elle avec l'émotion d'un amant qui va risquer un premier aveu.

Je m'assis auprès d'elle et lui demandai assez naïvement si elle ne s'ennuyait pas un peu de la vie monotone qu'elle menait à Saverne. Le ridicule qu'une telle question pouvait avoir dans ma bouche était singulièrement modifié par le ton de voix dont je la faisais. Il y avait dans mon regard et mon sourire comme une promesse d'amendement pour l'avenir, et je ne sais quoi qui fit rougir la comtesse.

Elle me répondit qu'elle m'avait épousé en sachant très bien ce qu'elle faisait, résignée d'avance à tout ce qui devait arriver.

— C'est de l'héroïsme, lui dis-je,

— Qui ne risque rien n'a rien, répliqua-t-elle en baissant les yeux et en sous-entendant la moitié de sa pensée.

Je lui pris la main.

— Le cœur a des inspirations secrètes, poursuivit-elle; vous aviez beau me fuir, je me disais : Il reviendra!

Elle parla sur ce ton avec une aisance parfaite. Sûre désormais d'elle-même et de moi, elle m'ouvrit les trésors de son esprit. Elle me fit l'histoire de mon cœur, éclairant les coins encore obscurs de ce passé plein de troubles et de contradictions. J'étais ravi, et je l'admirais. Je savais depuis longtemps qu'il y avait au fond de cette âme blessée un impérieux besoin d'affection et de dévouement; mais j'ignorais qu'il y eût à côté de cette âme une intelligence supérieure, une intuition aussi nette des nuances, une pénétration aussi délicate de ces choses que l'on peut sentir, mais que la parole ne rend pas. Le baron avait raison; je n'avais rien su voir : Camille était une femme incomparable.

Tout en parlant, elle fit allusion à mon aventure de Londres. Je compris qu'il lui en restait une pointe d'inquiétude. Je lui racontai alors en plaisantant toute la vérité.

— Amour de tête! dis-je. Il fallait bien que l'imagination fût prise une bonne fois pour que la passion pénétrât jusqu'à l'âme.

En ce moment, on apporta un carton qui fut remis à Camille. Elle enleva le couvercle et retira d'abord une robe de satin blanc bordée

de cygne. — Qu'est-ce donc? fit-elle étonnée en se tournant vers moi. Que signifie ceci?

Sans lui répondre, je tirai du carton un écrin incrusté d'argent; je fis jouer un ressort, et je déroulai un collier de perles à ses regards émerveillés. — Acceptez, lui dis-je, pour l'amour de moi. Les perles vous vont à ravir. Elle se souvint du collier que le baron lui avait offert en mon nom la veille de notre mariage, et elle sourit. — Ce soir, ajoutai-je, je donne un grand dîner et un bal. Parez-vous, Camille, soyez belle; voici nos véritables noces.

Tout à coup la porte du boudoir s'ouvrit et livra passage à une charmante jeune femme. Je poussai une exclamation de surprise : mon inconnue de Londres était là devant moi, dans une robe de gaze, des fleurs dans les cheveux, des fleurs à son corsage, souriant à la vue de mon trouble et de Camille, qui avait encore les yeux humides.

— Eh bien! ma chère, dit la jeune femme à Camille, ne me présentez-vous pas à votre mari?

Camille la prit par la main.

— Miss Olympia Barton, me dit-elle, aujourd'hui lady Lowley, mon excellente amie, dont je vous ai souvent parlé.

Lady Lowley me fit une révérence moqueuse. Je balbutiai quelques mots, et, saluant, je me sauvai du boudoir de ma femme comme un écolier pris en faute.

Dans le couloir, je rencontrai le baron.

— Comment se fait-il, lui dis-je, que lady Lowley ou miss Olympia, si vous l'aimez mieux, soit précisément mon inconnue de Londres?

— Mon ami, me répliqua froidement le baron, je ne connais pas encore lady Lowley; quant à votre inconnue de Londres, je ne sais ce que vous voulez dire. Si vous avez eu dans cette ville quelque intrigue galante, tant mieux pour vous; mais parlez-en le moins ossible : personne ne trahira les secrets que vous garderez pour vous seul.

Sur cet aphorisme d'une incontestable justesse, il me fit un léger salut et se retira. Tout en réfléchissant à ce dernier incident, je me rendis dans ma chambre, où je m'habillai, et je descendis au salon.

Lady Olympia s'approcha de moi pour me présenter à sir Edward Lowley; puis elle m'offrit sa main. Je la portai à mes lèvres avec l'assurance d'un homme de cour, et la baisai avec une grâce toute chevaleresque. — Il ne m'aime plus, pensa en elle-même cette charmante folle. — Elle avait raison. L'avais-je même jamais aimée? Je l'ignore; je sais seulement que lorsqu'on n'aime plus, on ne se souvient guère d'avoir aimé.

— Or çà, me dit le baron à demi-voix, avouez qu'il est assez original de commencer sa lune de miel deux mois après ses noces.

A l'entrée de la comtesse, il y eut un murmure d'admiration; elle était éblouissante sous sa robe de satin, les cheveux relevés sur son front, et couronnée de perles blanches qui s'enroulaient dans les anneaux de sa coiffure. Je n'avais jamais imaginé une aussi parfaite beauté. Nous étions servis, je m'approchai d'elle, et lui offris mon bras. Le baron, qui s'apprêtait à remplir ce devoir, recula en souriant d'un air narquois. Je me penchai vers Camille, et lui glissai dans l'oreille trois mots qu'elle ne put entendre sans tressaillir.

J'aimais et j'étais heureux, et cependant, j'en fais ici l'aveu discret, il y avait sur mon bonheur comme une ombre mélancolique : celle de mes rêves passés, celle d'une ambition inassouvie; ombre à demi effacée et pâlissant devant mon amour. A mesure que la soirée s'avançait, elle pâlissait de plus en plus; mais elle ne mourut pas. Rien ne meurt de ce qui est réellement vivant.

J'ouvris le bal avec Camille. Au milieu de la soirée, elle se plaignit de quelque malaise et se retira. En ce moment, le baron vint à moi et me proposa une partie de trictrac. — Mon cher baron, lui dis-je, Camille est souffrante. — Et, sans lui donner le temps de la réplique, je le saluai et sortis.

En me voyant entrer dans son boudoir, la comtesse, debout devant sa glace, poussa un léger cri.

— Je la pris par la main, je l'invitai à s'asseoir, et je me mis à ses genoux.

— Vous souffrez? lui dis-je.

— Je suis si heureuse! murmura-t-elle; toutes mes prévisions sont réalisées...

— Vous n'avez donc jamais désespéré de moi?

Elle me regarda avec un sourire et me répondit simplement : — Je vous aimais...

Ici s'arrêtent les confidences du comte de Saverne. On ignore si cette ombre, qui, dans cette dernière soirée, pâlissait devant son amour, troubla jamais la vie calme et riante que la fatalité lui avait imposée.

EDMOND CASTELLAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1864.

On n'est jamais plus fondé en politique à compter sur des éclaircies, au moins passagères, qu'au moment où les choses paraissent le plus embrouillées et le plus compliquées, qu'à l'heure où les difficultés semblent être arrivées au plus extrême degré de tension. C'est le phénomène que nous venons de voir se produire dans les affaires du Danemark. On désespérait de la conférence, on croyait que les puissances allemandes n'avaient accepté les pourparlers diplomatiques que pour se jouer des puissances neutres. Les ajournemens opposés par leurs plénipotentiaires aux propositions d'armistice avaient l'air d'une comédie. Ces puissances savaient d'avance que la première question sur laquelle la conférence serait appelée à délibérer devait être la suspension des hostilités. A plusieurs reprises cependant, la délibération a dû être interrompue sous le prétexte que les instructions manquaient aux plénipotentiaires allemands; ce défaut d'instructions sur le premier point indiqué du programme avait l'air d'une moqueuse impertinence adressée aux puissances neutres. On s'aigrissait de toutes parts. Le cabinet anglais, agacé, croyait devoir prendre l'attitude comminatoire : il envoyait son escadre aux Dunes. Toujours tardive et maladroite en ses mouvemens, l'Autriche faisait enfin arriver dans les eaux du Nord sa petite flotte de la Méditerranée, comme pour offrir une excitation et une pâture aux convoitises et aux colères de John Bull. Le chef de l'armée prussienne semblait prendre plaisir à déjouer l'œuvre de la conférence et à redoubler les sympathies de l'Europe pour le malheureux Danemark par la façon dont il pressurait le Jutland. La chambre des communes, humiliée et irritée, était prête à rompre le silence, et en France ceux qui n'ont point pris le triste parti d'ignorer la portée des questions extérieures ne croyaient pas non plus avoir lieu d'être fiers ni satisfaits. C'est lorsque tout se brouillait ainsi et qu'on croyait toucher à une crise, que, comme cela était na-

turel et comme nous l'avons pour notre part toujours espéré, la conférence a décidé la conclusion d'une suspension d'armes d'un mois entre le Danemark et les puissances allemandes. Nous n'examinons point encore quels pourront être les autres effets de l'œuvre diplomatique poursuivie à Londres. L'armistice est venu bien tard sans doute; mais enfin l'effusion du sang a cessé, l'entreprise de spoliation est arrêtée : on respire.

Ce mot : on respire, pourrait se répéter à propos de l'état où sont en ce moment parvenues au dedans et au dehors plusieurs des questions auxquelles la France s'intéresse. Ces questions ont dans leur développement des temps d'arrêt, de véritables armistices. Il est des situations qui sont comme des intervalles entre les difficultés de la veille et celles du lendemain. Si nous en jugeons par les récens débats de notre corps législatif, il semble que la situation actuelle soit un de ces intervalles. Nous avons provisoirement et à demi terminé certaines choses, et nous devons aborder l'avenir avec des expériences faites et des résolutions nouvelles. C'est ce qui ressort de la discussion du budget, enfin ouverte au corps législatif, si l'on veut en ramener l'ensemble à une certaine unité de point de vue. Prenez la question financière proprement dite, si largement et si finement exposée par M. Thiers, solidement traitée par M. Berryer, éclairée aussi par leurs habiles contradicteurs, MM. Rouher et Vuitry : cette question, cela résulte aussi bien des critiques des adversaires de la politique financière que des explications de ses apologistes, est sortie, à l'heure qu'il est, d'une des plus difficiles périodes qu'elle ait eu à parcourir. — L'ère de réforme que M. Fould était appelé à inaugurer ne peut guère commencer avec quelque liberté d'action qu'à partir d'aujourd'hui. L'objet que l'on s'était proposé, de ramener l'équilibre entre les dépenses et les recettes, et de renfermer en de plus étroites limites les découverts et la dette flottante sans recourir à l'emprunt, n'a pu être atteint tant que les charges de l'expédition du Mexique ont pesé sur nous; la conversion facultative qui avait été conçue et exécutée pour réaliser cette pensée a été réduite par les frais imprévus de la guerre mexicaine aux proportions d'un expédient temporaire. Mais enfin nous croyons avoir clos le chapitre de ces dépenses; nous avons fait un emprunt qui doit nous permettre de réduire la dette flottante; nous avons donné au Mexique un empereur : cet empereur a émis, lui aussi, son emprunt; il nous a payé une partie des frais de la guerre en titres de cet emprunt; il doit acquitter le reste par des annuités de 25 millions. Nos finances font ainsi la liquidation des charges que le Mexique leur a imposées : elles aussi, elles respirent; elles sont pour le moment maîtresses de leur conduite future. On en peut dire autant de notre politique extérieure après le discours remarquable prononcé par M. Rouher en réponse à la belle improvisation dans laquelle M. Jules Favre avait passé en revue la politique étrangère de la France. M. Rouher nous a montré la France au dehors, libre de tout parti pris et

de tout engagement, se reposant dans sa prospérité et dans sa force, attendant les événemens, non pour y chercher l'occasion d'égoïstes entreprises, mais pour les faire tourner au profit de la paix et de la civilisation générale, ne revendiquant plus dans le projet évanoui du congrès que le souvenir d'une généreuse pensée philosophique qui sera enregistrée glorieusement par l'histoire, entièrement maîtresse de son action et désormais résolue à ne consacrer sa puissance qu'à la défense de ses intérêts et de son honneur. Nous voilà donc placés dans un grand intervalle. On a le droit de croire que demain ne ressemblera point à hier, et M. de Persigny lui-même, qui, malgré les qualités de son esprit, ne saurait point passer pour l'hiérophante enivré de la religion du progrès, a proclamé du haut de ses montagnes du Forez l'inauguration d'une ère nouvelle en des accens que nous renvoyait naguère l'écho sonore du *Moniteur*.

La discussion du budget, telle qu'elle a été conduite cette année, marque un avancement réel dans l'éducation politique du pays; elle donne une idée de la salutaire influence que le corps législatif est appelé à exercer sur l'opinion publique et sur le gouvernement. Nous ne saurions essayer, quand même la prohibition des comptes-rendus ne nous inspirerait pas un juste effroi, de résumer cette vaste discussion. Nous nous bornerons à faire remarquer la méthode excellente qui s'est introduite dans le débat grâce à la justesse d'esprit et au talent de ceux qui y ont pris part. On a exploré tour à tour le budget des dépenses et le budget des recettes. M. Thiers a d'abord porté l'investigation sur les dépenses, et sur ce terrain il a rencontré dans M. Vuitry un interlocuteur instruit, exact, doué d'une parfaite lucidité de jugement et de parole. Dans l'examen des dépenses réside réellement le contrôle de la politique financière générale et de l'administration du pays. La dépense est ce que coûte le gouvernement : des deux élémens du budget, elle est celui qui s'établit en prévision avec le plus de fixité et de certitude, celui du moins sur lequel le gouvernement a le pouvoir le plus direct. Il y a dans le revenu quelque chose de plus éventuel, de plus aléatoire, de plus élastique, quelque chose qui dépend moins de la volonté gouvernementale, et qui demeure subordonné aux circonstances et aux conditions de la vie économique du pays. En délibérant sur les dépenses, on se trouve en présence des tendances du gouvernement; en supputant les recettes, on se met en face des ressources du pays, on touche aux ressorts de sa richesse, on a devant soi le vaste champ des causes probables qui peuvent influer sur la marche de la fortune publique. Lorsqu'un homme d'état embrasse à la fois ces deux côtés de la question, lorsqu'il se sent d'une part aussi maître que possible de la dépense résolue, et que d'un autre côté, pouvant compter sur des ressources supérieures à la somme des frais de la gestion gouvernementale, il peut agir librement sur le revenu pour en employer les excédans soit à des entreprises fécondes, soit à des expériences sur les impôts, lorsqu'il possède ainsi la faculté de don-

ner avec sûreté l'impulsion à l'activité économique, cet homme d'état touche à l'idéal victorieux de la politique financière. Cet idéal, nous ne faisons guère en France que l'entrevoir, nous y aspirons sans cesse, et il ne nous a pas été encore donné de l'atteindre. M. Thiers et M. Berryer viennent de nous exhorter encore à le poursuivre : M. Vuitry et M. Rouher nous ont donné l'espoir que nous allions enfin le saisir, et, comme nous le disions plus haut, nous sommes en effet en un de ces momens où, avec beaucoup d'application et de vigilance au sein du pouvoir, il semble que les promesses qui nous sont faites par les orateurs du gouvernement pourraient être promptement réalisées.

La partie la plus aride d'un débat financier semblerait devoir être la discussion du budget des dépenses, si M. Thiers n'existait point et si la France n'était encore dans l'enchantement de son merveilleux discours. Nous avons souvent exprimé l'admiration que nous inspirent les entraînans exposés de M. Gladstone; mais comme la tâche du ministre anglais est plus facile! M. Gladstone n'a point à critiquer : il raconte les prospérités du revenu; il a la force de contenir ses dépenses dans des limites solides, et il y est aidé par la chambre et le public auxquels il s'adresse; il produit triomphalement des excédans de ressources, et ces épargnes du trésor, il les fait fructifier par des réductions de taxes au profit de l'activité économique de son pays. Influant ainsi chaque année sur la vie industrielle et commerciale de sa nation, il a, en matière de finances, les joies de celui qui peut créer. La fortune n'accorde point à M. Thiers de telles faveurs. L'orateur français est réduit à nous prêcher l'esprit d'économie, et, pour nous convaincre, il faut qu'il fasse entrer dans nos esprits l'intelligence du budget des dépenses en décomposant des masses de chiffres, en nous démontrant mathématiquement en quoi les frais de revient de notre vie politique dépassent les limites de la prudence; mais, pour accomplir ce patriotique travail, M. Thiers obtient de l'art tout ce que la fortune lui refuse. Quelle délicieuse adresse de composition, quelle belle distribution des parties, quelle science du clair-obscur! Quelle vie M. Thiers sait donner à ses chiffres! comme il les entoure d'air et de lumière, comme il les anime et les fait briller, agir, parler! Devant ces victoires de l'art, il faut oublier les sympathies ou les dissidences de partis, il faut se réjouir dans l'admiration et féliciter le pays où l'on sait encore parler de politique avec cette élévation et avec cette grâce. Sur le fond des choses, nous doutons que personne s'éloigne de l'opinion de M. Thiers. La France, depuis dix années, s'est trop abandonnée au penchant de la dépense. Nous avons armé, guerroyé, bâti sans compter. Que cette vie de luxe ait eu son éclat, qui le nie? Mais nous sommes toujours surpris que ceux qui placent la gloire dans la prodigalité ne soient point retenus dans leurs entraînemens par une sorte de point d'honneur qui devrait avoir aussi sa sensibilité en matière financière. Nous l'avons dit souvent : la France est le pays le plus riche de l'Eu-

rope; à considérer ses ressources, il semble qu'il n'y ait pas de peuple qui dût avoir de plus belles finances. Cependant, avec toutes les conditions d'une immense richesse, n'est-il pas vrai que depuis quelques années nous avons eu recours, dans le maniement de notre trésorerie, à des attitudes et à des expédiens qui nous donnaient je ne sais quel air nécessiteux? Quant à nous, avec l'idée que nous avons de notre grandeur financière, nous nous sommes plus d'une fois sentis humiliés lorsque nous avons vu afficher des embarras de dette flottante, des gênes du trésor au-dessus desquels une résolution un peu ferme et le moindre effort auraient pu toujours nous placer. Et ici nous ne craindrons point de nous séparer de M. Thiers dans le jugement qu'il a porté sur le sénatus-consulte de 1861 et le nouveau système de comptabilité législative introduit par M. Fould. L'empereur nous a toujours paru avoir fait au contrôle du corps législatif une concession importante quand il s'est dessaisi de la faculté de décréter les crédits supplémentaires. M. Thiers ne voit point dans le nouveau système une garantie suffisante d'économie; l'esprit d'économie, c'est à la politique qu'il le demande. Eh! sans doute, les finances sont les servantes de la politique, et c'est la politique qui est responsable des fautes financières; mais la substitution du vote législatif au système des décrets a une importance politique qui ne nous semble pas pouvoir être niée. Le système des décrets ajournait outre mesure le contrôle législatif et par conséquent le privait de force; le nouveau système provoque au contraire le contrôle au moment même ou bien près du moment où la dépense devient nécessaire, et lui assure par conséquent une efficacité réelle. M. Thiers a dit à propos d'un ministre dont il a dignement loué le mérite un mot charmant : — ce qui manquait à M. Magne, c'était une certaine férocité. — Peut-être M. Thiers est-il trop exigeant vis-à-vis des ministres des finances sous un régime où les ministres ne sont plus responsables vis-à-vis du pouvoir législatif. Confier à la rudesse d'un seul homme la défense de l'équilibre financier, c'est trop demander à la nature humaine. L'histoire du premier empire nous montre que les meilleurs esprits n'ont point été capables de telles résistances. Certes la France n'a pas eu d'administrateur plus éclairé que M. le comte Mollien : M. Mollien, ses mémoires nous l'apprennent, blâmait souvent les conceptions économiques ou financières de Napoléon malgré la vive admiration qu'il éprouvait pour le génie de l'empereur; mais il obéissait à des ordres dont son intelligence voyait toutes les fâcheuses conséquences. Il se renfermait dans ses fonctions de ministre du trésor, sachant bien que la férocité n'eût point été de mise contre l'empereur, devant qui seul il était responsable. En soumettant les crédits supplémentaires au vote immédiat du corps législatif, c'est à la chambre que l'empereur a donné la prérogative d'une résistance opportune. C'est donc à la chambre maintenant d'être féroce. Dieu nous garde d'accuser le présent corps législatif de posséder ce défaut au degré qui pourrait plaire à M. Thiers! Cependant la chambre

a montré qu'elle pouvait faire un usage utile de la prérogative qui lui a été accordée. Qu'on se rappelle seulement l'effet moral produit au commencement de cette session par le rapport de M. Larrabure. Si quelques sessions successives devaient s'ouvrir par des impressions semblables, le gouvernement tarderait peu à ressentir le contrôle du corps législatif en matière de crédits supplémentaires. A notre avis donc, M. Vuitry a eu raison d'insister sur l'importance politique du nouveau système de comptabilité législative. Si M. Fould a eu l'initiative de ce système, il a rendu un service positif et durable à la bonne gestion des finances et au régime représentatif parmi nous; convenons en outre de bonne grâce que le jour où il a soumis à l'empereur le principe de cette réforme, il a montré qu'il n'était pas dépourvu au besoin d'une certaine férocité.

M. Berryer a établi un utile précédent en abordant, à la suite du débat du budget des dépenses, la discussion du budget des recettes. L'illustre orateur a porté dans l'examen des ressources un esprit pratique et sagace, et cet accent de sincérité qui est un des charmes de sa parole. Les ressources prévues se réaliseront-elles? L'examen de cette question conduit à évaluer la sûreté de quelques-unes des ressources annoncées, et à rechercher l'influence que les circonstances économiques où se trouve le pays peuvent exercer sur la réalisation des autres. Dans le premier ordre se plaçaient les restitutions qui nous sont promises par le nouvel empereur du Mexique. Une question de M. Berryer a aussi amené M. Rouher à donner d'intéressantes explications sur les résultats de l'emprunt mexicain. La souscription de cet emprunt, si l'on ajoute les 6 millions de rente attribués à la France aux 12 millions émis pour le Mexique lui-même, n'a été couverte qu'à moitié. Nous regrettons cet échec, car il semble que les 60 millions que le trésor comptait tirer de ses rentes mexicaines seront difficiles à réaliser prochainement et sans perte. C'était sur cette ressource pourtant que l'empereur avait compté pour suppléer au produit du second décime, dont les droits d'enregistrement vont être dégrevés. Il y a là dès à présent un mécompte. L'émission de l'emprunt mexicain ne s'est point faite, suivant nous, avec la prudence et les précautions qu'exigeait une opération à la fois aussi considérable et aussi délicate. Il était d'une extrême importance, du moment où l'on avait résolu un emprunt mexicain, d'en assurer l'éclatant succès. La complète réussite eût donné du prestige au nouvel établissement impérial, et eût imprimé peut-être une impulsion vivifiante à l'œuvre que l'on tente au Mexique. Pour assurer ce succès, peut-être eût-il fallu émettre l'emprunt à un prix encore moins élevé, et obtenir des concours financiers dont l'influence et l'exemple eussent pu vaincre les hésitations du public. Souscrire à un emprunt mexicain reposant sur la tête d'un prince en route sur l'Océan pour aller gouverner un pays qui lui est encore inconnu, c'est faire un des actes de foi financière les plus complets qu'on ait pu voir, même dans l'époque présente, où l'appétit des gros re-

venus inspire aux capitaux de si étranges illusions de confiance. Le résultat de la souscription montre qu'en Angleterre comme en France la foi a été fort tiède. Nous le répétons, c'est avec regret que nous voyons cet échec. Puisque l'on a tenté l'expérience d'une rénovation mexicaine, nous eussions souhaité du moins qu'elle débutât avec toutes les chances possibles de succès : nous eussions désiré surtout que le placement total de l'emprunt hâtât le moment où la France sera, au point de vue financier comme au point de vue militaire, complétement dégagée de cette lointaine et incertaine entreprise.

M. Berryer a rempli le devoir d'un député prévoyant en appelant l'attention du gouvernement et du pays sur la difficile situation de crédit que le monde industriel et commercial traverse en ce moment. Le taux de l'escompte est porté à Londres et à Paris à un degré d'élévation qui s'est vu rarement, surtout à cette époque de l'année. L'escompte est à 9 à la Banque d'Angleterre, à 8 à la Banque de France. L'encaisse métallique de la Banque de France demeure depuis six mois dans un état d'affaiblissement qui est fait sinon pour inspirer des inquiétudes, du moins pour conseiller à tous une grande vigilance et une extrême prudence. Cet encaisse s'est un peu accru depuis un mois; mais il n'est encore que de 242 millions. Si l'on avait l'assurance que les besoins du commerce et des entreprises étrangères dans lesquelles les capitaux français sont engagés n'entraîneront pas cette année de nouvelles exportations d'or, on pourrait fermer les yeux sur cette situation; mais le mois de mai est habituellement celui où l'encaisse de la Banque atteint le niveau le plus élevé de l'année. Dans les temps ordinaires, entre le printemps et l'automne, pour les besoins du commerce local ou pour payer des matières premières que notre industrie achète dans les pays voisins, notre encaisse décroît d'une centaine de millions. L'année dernière, la sortie du numéraire fut plus considérable sous l'influence exceptionnelle des grands achats de coton effectués dans le Levant, en Égypte et dans l'Inde. Il y a un an, l'encaisse était de 394 millions; six mois après, en novembre, il était tombé aux environs de 200 millions, et il était descendu à 169 en janvier dernier. La sortie des espèces depuis le mois de mai dépassait donc 200 millions à la fin de 1863. Le doute qui s'élève aujourd'hui est celui-ci : l'année 1864, au point de vue du mouvement du numéraire, sera-t-elle une année ordinaire, ou, comme l'année 1863, une année exceptionnelle? Si elle est une année exceptionnelle, si elle doit faire face à une sortie d'espèces de 200 millions, l'encaisse d'où nous partons en mai, et qui n'est que de 242 millions, nous place dans des conditions extrêmement défavorables. — La situation serait moins grave, si 1864 est une année ordinaire; cependant la chance de voir cet automne l'encaisse tomber aux environs de 150 millions nous ouvre une perspective peu encourageante. Le danger sur lequel il faut avoir les yeux ouverts est celui-ci : il faut craindre, par des relâchemens intempestifs du taux de l'es-

compte, de favoriser la sortie des espèces et de mettre en péril la réserve métallique sur laquelle s'appuie le crédit des 750 ou 800 millions en billets de banque qui font partie de notre numéraire circulant. Une fausse mesure à cet égard, la moindre défaillance, peuvent produire les complications les plus graves. Ne négligeons point de défendre la convertibilité constante de notre billet de banque en espèces; prenons garde de laisser un seul moment une issue ouverte au cours forcé et au papier-monnaie. Le péril n'est point imaginaire, car il y a malheureusement en France une école de mystiques économistes doublés d'un essaim remuant de spéculateurs qui ne cesse de rêver au papier-monnaie, et qui voit dans un développement artificiel du crédit basé sur des émissions illimitées de papier le secret de la richesse universelle. Il n'y a qu'un seul préservatif efficace contre ce danger que nous effleurons depuis six mois, et qui menace de nous assiéger cette année encore, c'est de maintenir le capital, l'argent et le crédit à leur prix vrai, tel qu'il résulte de la présente situation industrielle et commerciale du monde, en conservant l'intérêt à un taux élevé. Il en est du capital et de son instrument le plus actif, le numéraire, il en est par conséquent du crédit, cet auxiliaire moral du capital et de la monnaie, comme de toutes les marchandises et de tous les services : la cherté seule, c'est-à-dire la demande sous sa forme la plus pressante, rappelle l'abondance, c'est-à-dire l'offre; le bon marché amené par des combinaisons artificielles éloigne l'offre au contraire et ne fait que perpétuer la disette. On peut envisager l'avenir sans défiance, on luttera victorieusement contre les difficultés de la situation monétaire, si l'on s'en tient fermement à ces principes, si l'on ne s'en laisse détourner par aucune pusillanimité ou par aucun calcul subalterne. Nous croyons que si dès le mois d'octobre dernier la Banque de France avait, sans hésitation, sans tergiversation, sans interruption, soutenu l'escompte à un cours rigoureux, les embarras ne se fussent point prolongés, et que son encaisse serait, à l'heure qu'il est, reconstitué. Le gouvernement, qui a en France une action trop directe sur la Banque, fera bien de profiter de l'expérience de l'année dernière, et de laisser cet établissement observer avec précision les lois du crédit, dont il est chez nous le dispensateur et le régulateur le plus élevé.

La nécessité de se conformer aveuglément aux lois naturelles du crédit est d'autant plus grande à notre époque pour les banques, qu'une solidarité plus vaste et plus étendue enveloppe aujourd'hui le commerce de chaque peuple dans les fluctuations du commerce du monde. Au milieu de cette solidarité, il devient impossible de parer à telle ou telle situation par des expédiens particuliers. Ne pouvant, dans cette immensité, saisir et démêler exactement tous les rapports qui unissent entre eux les phénomènes particuliers, le plus sage et le plus sûr est de ne pas se fier à des calculs hasardeux, et de suivre avec simplicité les grandes règles qui ne sauraient tromper. Qui pourrait, par exemple, prédire dès à présent quel

sera le contre-coup sur la France elle-même, au point de vue des conditions du crédit, du mouvement extraordinaire de spéculation qui s'est produit cet hiver à Londres? On attribue cet élan de spéculation à la prodigieuse prospérité commerciale dont l'Angleterre jouit depuis quelques années. Les Anglais sont sujets de temps en temps à ces accès d'engouement où le jeu se mêle aux affaires sérieuses, et qu'eux-mêmes ils appellent des manies. Depuis la *railway-mania* de 1846, les Anglais s'étaient fait remarquer en affaires par une sagesse exemplaire. Ils n'avaient pris aucune part à cette fièvre qui s'empara de la France en 1852, et qui nous fit entreprendre des chemins de fer dans tous les pays de l'Europe, depuis l'Espagne jusqu'à la Russie. Nos crédits mobiliers continentaux leur paraissaient de dangereuses extravagances; nos crédits fonciers les laissaient indifférens. En fait de créations nouvelles, ils ne s'étaient guère adonnés qu'aux *joint-stock banks*, établissemens de crédit destinés à faire concurrence aux banquiers au moyen de capitaux fournis par l'association. Les *joint-stock banks*, à l'origine, furent vues de mauvais œil par les banquiers : comme elles offraient de recevoir du public des dépôts portant intérêt et remboursables par chèques, les circonspects prédisaient qu'elles feraient des sommes qu'elles prendraient au public un usage téméraire, qu'elles seraient forcées de fournir à la spéculation des excitations artificielles, qu'elles provoqueraient des crises commerciales par lesquelles elles seraient emportées. Pendant longtemps, les banquiers refusèrent d'admettre les *joint-stocks* au *Clearing House*, où se liquident chaque jour, comme on sait, par voie de compensation, de la façon la plus expéditive, la plus commode, la plus économique, les chèques et les dettes commerciales échues. Les *joint-stocks* cependant finirent par réussir avec éclat; elles reçurent du public des sommes énormes, forcèrent l'entrée du *Clearing House*, et servirent à leurs actionnaires d'excellens dividendes. Le succès des *joint-stocks*, uni à la grande abondance de capitaux amenés sur le marché anglais par les bénéfices commerciaux, et complété par les exemples du continent, a déterminé évidemment la manie qui règne aujourd'hui à Londres. Les *joint-stock banks* avaient été l'application de l'association des capitaux à la profession de la banque; aujourd'hui on applique l'association à toutes les professions industrielles et commerciales. On établit ainsi des sociétés de commerce qui sont, à vrai dire, des *joint-stock merchants*. Des propriétaires de grandes usines, de puissans entrepreneurs, mettent leurs établissemens en actions. Ce sont surtout les sociétés de crédit, faisant à la fois l'office de *merchants*, de banquiers, de crédits mobiliers, qui foisonnent. Londres, depuis quelques mois, possède une douzaine de crédits mobiliers, plusieurs crédits fonciers, des banques nouvelles, en sus de celles qui existaient déjà, pour tous les pays du monde, pour des régions que bien des gens sur le continent ne supposeraient point habitables et habitées. La grande maison Jones Loyd, qui s'était montrée la plus sévère à l'origine

envers les *joint-stocks*, s'est mise en actions en se fusionnant avec le *London et Westminster-Bank*, et du jour au lendemain, sur la nouvelle de cette fusion, les actions de cette banque montaient de 25 livres. Tout cela se fait au moyen de la forme de société à responsabilité limitée, qui, n'étant pas contenue en Angleterre comme chez nous par une limite de capital, n'est autre que ce que l'on pourrait appeler en France l'anonymat libre. Ces sociétés, constituées sur des fonds sociaux considérables, n'appelant sur leurs actions que des versemens minimes, naissent chaque jour, avec des primes alléchantes, au milieu d'une effervescence de spéculation. Il est visible qu'en plus d'un cas la création de ces sociétés n'est de la part des fondateurs eux-mêmes qu'une spéculation pure, un coup de bourse, l'exploitation de la manie passagère du public. Certaines pratiques le démontrent. Sans motif actuel, avant d'avoir appelé des versemens importans sur leurs actions primitives, on a vu plusieurs de ces sociétés émettre de nouvelles séries de titres, comme pour profiter de l'ocasion et recueillir une nouvelle moisson de primes. C'est une phase curieuse de la vie commerciale de l'Angleterre, où, comme dans toutes les choses anglaises, le bon se mêle au mauvais, le solide à l'aventureux, le jeu au travail, la folie à la grandeur, avec cette activité hâtive, cette fécondité pullulante, cette confusion touffue, qu'enfantent à la fois l'amour du gain et la liberté.

Il s'en faut que tout soit erroné et condamnable dans cet entraînement de la place de Londres. On en verra sortir avec le temps des combinaisons comparables à cette application du *joint-stock* à la banque, qui a aujourd'hui si complétement réussi. La puissante association des capitaux, se mettant à exploiter la grande industrie et le grand commerce, n'agira pas sans précédent dans un pays où déjà d'énormes agglomérations de capitaux sont employées et manœuvrées dans les affaires par de simples individus. Ces banques, qui s'instituent pour les antipodes, y ont été déjà précédées sans doute par des opérations commerciales sérieuses. Cependant toutes ces créations improvisées qui agitent et déplacent les capitaux ont déjà contribué au renchérissement du crédit. La spéculation ne peut en effet se soutenir que par le crédit, et, attirée par de gros et rapides bénéfices, elle ne regarde guère au prix dont elle paie le crédit. La manie anglaise a donc déjà pour résultat d'augmenter la gêne actuelle; mais les nouvelles sociétés sont d'origine trop récente pour avoir eu le temps encore d'employer leurs capitaux et de montrer l'influence qu'elles devront exercer sur les affaires le jour où elles seront pleinement engagées dans leurs opérations. C'est ce jour-là qu'elles feront peut-être courir au crédit de sérieux périls; elles apporteront dans le monde commercial et industriel des stimulans de concurrence singulièrement actifs. Pour acquérir des bénéfices, pour servir des dividendes, pour maintenir la prime de leurs actions, elles seront obligées de courir après les affaires, de se les disputer, de trouver des entreprises à commanditer et à lancer. Dans cette voie, on

commettra inévitablement des erreurs, on rencontrera des mécomptes, et c'est alors que viendra la crise, si, comme c'est l'habitude, la manie du moment doit finir par là. C'est sur cette perspective que les esprits sages en Angleterre doivent fixer leur attention. Pour la conjurer, il faudrait dès à présent introduire une certaine prudence au milieu des imprudences qui ont pu être commises et faire de l'ordre avec ce désordre. C'est à cet intérêt que la Banque d'Angleterre semble veiller en essayant d'avertir et de gouverner par la hausse de l'escompte la spéculation qui déborde autour d'elle.

Les causes de trouble économique dont le retentissement peut venir jusqu'à nous doivent donc être surveillées de près, et c'est parce qu'il y aurait une grande imprudence à vouloir les oublier que l'on recommande au gouvernement de modérer ses dépenses dans la mesure où il en est maître et de ne pas se trop fier à ses prévisions de ressources, qui peuvent être dérangées par des incidens extérieurs. Nous n'aimons point les tristes prédictions; mais croit-on par exemple que la guerre des États-Unis, qui semble toucher à une crise décisive, ait dit son dernier mot en matière de perturbations économiques dont l'Europe devra sentir l'effet? Le ministre des nances de M. Lincoln n'a pas pu empêcher la dépréciation de son papier-monnaie, de ses *green backs*, et cette dépréciation est aujourd'hui de 80 pour 100. Comme, pour subvenir aux frais de guerre, M. Chase est obligé de continuer ses gigantesques emprunts, il se trouve aujourd'hui dans une situation qui n'est plus guère tenable. Payé en effet des titres qu'il émet en *green backs* dépréciés, il emprunte nominalement à 5 pour 100, mais en réalité à 9. Est-il probable qu'il puisse longtemps encore remplir ses engagemens envers les porteurs des obligations fédérales, et leur payer en or les arrérages? L'état de New-York, l'*imperial state,* après avoir protesté tout récemment qu'il paierait toujours en or les intérêts de sa dette, vient de violer sa promesse et de décider qu'il ne paierait plus qu'en papier. N'est-il pas à craindre que M. Chase soit bientôt forcé de suivre l'exemple de l'état de New-York? La cessation des paiemens en espèces des intérêts de la dette fédérale aurait inévitablement des conséquences commerciales très graves, et se ferait aussi sentir immédiatement dans quelques parties de l'Europe, en Allemagne surtout, où il s'est placé une grande quantité de titres de la dette américaine. De tous côtés donc, on est invité, dans la gestion des intérêts économiques, à la plus sobre circonspection : c'est, ce nous semble, le vif sentiment de cette prudence nécessaire qu'il fallait voir dans les conseils donnés par M. Thiers et par M. Berryer, et non de vaines gronderies d'opposition. Nous le savons, quand on reçoit des avis de ce genre d'hommes politiques que l'on considère comme des adversaires, l'habitude n'est point de les accueillir par un assentiment public : il faut tenir compte des nécessités d'un rôle officiel; mais nous sommes convaincus que les hommes éclairés du gouvernement

pensent au fond comme les hommes de l'opposition financière, que depuis quelques années la France a trop dépensé, qu'elle a été trop optimiste dans ses prévisions, et que si par bonheur on arrive à l'équilibre que M. Vuitry nous a fait entrevoir pour l'année prochaine, il faudra défendre énergiquement cet équilibre et se faire un point d'honneur d'élever enfin d'une façon permanente le revenu au-dessus de la dépense.

C'est M. Jules Favre qui, à propos du budget, a traité la question étrangère. Resserré par les bornes étroites que la distribution des travaux du corps législatif pose à la discussion des questions étrangères, contraint par la rareté des occasions, qui ne permet point de soumettre chaque question à la controverse particulière qu'elle comporte, M. Jules Favre a embrassé en un seul discours tout l'ensemble de la politique extérieure. L'éminent orateur a apporté dans cette polémique son ordinaire inflexibilité de principes, des vues élevées, des sentimens généreux, et cette exquise élégance de langage qui lui est naturelle. Il a eu en outre le mérite de provoquer de la part de M. Rouher une réplique pleine de verve. A ne parler que du talent, la session a été bonne évidemment pour M. le ministre d'état. Chacun de ses discours a été un progrès, et il nous semble être arrivé, dans la discussion du budget, à manier avec une parfaite aisance et avec un entrain vigoureux toutes les questions. Nous n'avons point, en reconnaissant le mérite de M. Rouher, la pensée d'adresser une flatterie à un personnage puissant; mais c'est au profit du gouvernement représentatif que nous prenons acte des succès oratoires de ce ministre : nous voudrions voir dans le parti du gouvernement augmenter le nombre des orateurs distingués. En dépit des contradictions du présent, nous saluons dans tout homme de talent un partisan naturel et inévitable de la liberté et des institutions libres.

Avons-nous besoin d'ajouter que nous ne partageons point l'optimisme avec lequel M. Rouher considère la situation de notre politique étrangère? Pour ne parler que de la question la plus actuelle, celle du Danemark, il nous est impossible de voir ce que la France a gagné à ne point empêcher par une attitude nette et ferme l'invasion du Danemark et une lamentable effusion de sang. Certes il ne s'agissait pas, pour nous, de nous compromettre dans une guerre générale. A qui fera-t-on croire que devant une revendication du traité de 1852, nettement exprimée par la France et l'Angleterre, et une proposition de conférence pour résoudre les points en litige, la Prusse et l'Autriche eussent passé outre, et consommé contre le Danemark leur inique agression? Nous avons préféré nous abstenir, et par notre abstention nous avons laissé se former de nouveau, et se fortifier déjà par des gages efficaces, l'alliance des trois cours du Nord, que nous avions rompue en Crimée au prix de tant de sang et d'or. E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

GIACOMO MEYERBEER.

La mort impitoyable, qui depuis quelques années frappe les têtes les plus illustres, vient de trancher les jours d'un grand compositeur dramatique: Meyerbeer a succombé le 2 mai, entre quatre et cinq heures du matin. Souffrant depuis longtemps d'une affection des intestins, il avait été obligé de se mettre au lit le 22 avril. Il n'a pu se relever, et il a expiré doucement, sans souffrance. Il a eu la consolation d'embrasser ses deux filles, qui étaient accourues de Bade, où elles passent une partie de l'année. Le testament du maître illustre est déposé chez un notaire à Berlin; mais immédiatement après l'instant suprême on s'est empressé de chercher si Meyerbeer n'avait pas laissé quelques dispositions, et l'on a trouvé dans un portefeuille de voyage un pli cacheté, avec cette suscription : *Pour être ouvert après ma mort.* Ce pli renfermait un écrit en allemand, de la main du défunt, et dont voici la traduction littérale :

« Je veux que les points suivans soient observés après mon décès.

« On doit me laisser couché sur mon lit, la figure découverte, tel que j'étais avant de mourir, pendant quatre jours, et le cinquième jour on pratiquera des incisions sur l'artère brachiale ainsi qu'au pied, après quoi on conduira mon corps à Berlin, où je veux être enterré dans la tombe de ma bien-aimée mère. Si la place y manquait, je prie qu'on me couche auprès de mes chers enfans, morts à un âge peu avancé. »

Cela est touchant, et les larmes tombent des yeux quand on transcrit ces paroles qui sortent d'une âme divinement inspirée. Meyerbeer ajoute :

« Si je devais mourir loin des miens, on se conformera aux mêmes dispositions, et deux gardiens veilleront sur mon corps jour et nuit, *afin d'observer si je ne donne aucun signe de vie...* Si, par l'effet des circonstances, je dois être transporté dans une maison d'observation (*Leichenhaus*), on me mettra, comme c'est l'habitude, *de petites sonnettes aux mains et aux pieds,* afin de tenir le gardien en éveil.

« Ayant toujours redouté d'être enterré vivant, j'ai voulu, par les dispositions qui précèdent, empêcher tout retour à la vie.

« Que la volonté de Dieu soit faite, et que son nom soit béni dans le ciel et sur la terre! »

Ici il faut s'incliner, se taire et prier : c'est pour le moment le plus bel hommage qu'on puisse rendre à ce grand musicien. Quelques mots cependant sur la vie et sur la brillante carrière de Meyerbeer ne sont pas hors de propos.

Le créateur puissant d'une forme de musique dramatique que la France admire depuis trente ans est né à Berlin le 23 septembre 1791. C'est la nouvelle date donnée récemment par la famille. Meyerbeer avait deux frères, dont l'un, Guillaume, fut un astronome célèbre, et l'autre, Michel, qui est mort dans la fleur de l'âge, promettait d'être un poète distingué. Michel Beer a écrit une tragédie, *le Paria,* qui a été représentée avec un grand succès. Dans ce milieu, si favorable au développement des facultés qu'il tenait de la nature, Giacomo manifesta dès l'âge de quatre ans son goût pour la musique. Il s'amusait à retenir les chants qu'il entendait jouer par les orgues des rues. Tout jeune encore, il eut un maître de piano nommé Lanska qui obtint de lui des progrès si rapides, que Meyerbeer put se faire entendre dans un concert donné à Leipzig le 2 janvier 1804. Giacomo fut accueilli avec une grande bienveillance par le public et par les journaux de la ville. L'abbé Vogler, qui se trouvait alors à Leipzig, entendit le jeune Meyerbeer, dont le talent précoce l'étonna beaucoup. Comme l'instinct de la composition se révéla assez vite chez le jeune virtuose, on le mit sous la direction de Bernard-Anselme Weber, qui était chef d'orchestre de l'Opéra de Berlin. Cet artiste intelligent, qui était un bon musicien, pouvait donner des conseils utiles sur les formes et le caractère de la musique dramatique; mais il n'avait pas les connaissances nécessaires pour apprendre à son élève cette argumentation savante qu'on nomme la fugue, qui est le fondement de l'art d'écrire en musique. Un petit épisode, raconté par M. Fétis, marque dans la jeunesse du futur compositeur. « Un jour Meyerbeer porta une fugue à son maître le chef d'orchestre; émerveillé de ce morceau, Weber le proclama un chef-d'œuvre, et s'empressa de l'envoyer à l'abbé Vogler, pour lui prouver qu'il savait aussi former de savans élèves. La réponse se fit longtemps attendre; enfin arriva un volumineux paquet qui fut ouvert avec empressement. O surprise douloureuse! au lieu des éloges qu'on espérait, on y trouva une sorte de traité pratique de la fugue, écrit de la main de Vogler et divisé en trois parties... Weber resta confondu; mais, pour Meyerbeer, la critique de Vogler fut un trait de lumière. Tout ce qui dans l'enseignement de Weber lui avait paru obscur, inintelligible, se présenta à lui clair et presque facile. Plein d'enthousiasme, il se mit à écrire une fugue à huit parties, basées sur les principes de l'abbé Vogler, et la lui envoya directement. Ce nouvel essai ne fut pas accueilli de la même manière par le maître. — Il y a pour vous un bel avenir dans l'art, écrit-il à Meyerbeer. Venez près de moi; rendez-vous à Darmstadt, je vous y recevrai comme un fils, et je vous ferai puiser à la source des connaissances musicales. »

Ravi de cette invitation, le jeune musicien, après avoir obtenu la permission de sa famille, accourut à Darmstadt, où l'abbé Vogler l'accueillit avec une grande bienveillance. Ce maître célèbre dans toute l'Allemagne avait déjà formé plusieurs compositeurs distingués, tels que Winter, Ritter

et d'autres moins connus. Charles-Marie de Weber était à Darmstadt lorsqu'y arriva Meyerbeer. De quelques années plus âgé que son condisciple, Weber conçut pour ce jeune néophyte une amitié qui fut partagée et qui dura jusqu'à la mort de l'immortel auteur du *Freyschütz*. Ils se comprirent, ils s'aimèrent, et l'union fut d'autant plus resserrée que Weber avait une organisation bien différente de celle que révéla l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*. C'est une combinaison assez heureuse de la destinée que d'avoir rapproché, au début de la vie, le créateur de l'opéra allemand et le maître qui devait donner à la France le drame lyrique des temps modernes.

Après deux ans d'études sérieuses, l'abbé Vogler leva le siége, comme on dit, et ferma son école. Il se proposait de visiter avec ses élèves les principales villes de l'Allemagne. Meyerbeer, qui avait alors dix-sept ans, fut nommé compositeur de la petite cour de Darmstadt. Cet honneur lui fut accordé pour un oratorio, *Dieu et la Nature,* qu'il avait écrit à la demande du prince; il écrivit aussi un opéra en trois actes, *la Fille de Jephté,* qui, malgré quelques morceaux bien venus, n'eut aucun succès. Meyerbeer se rendit ensuite à Vienne, où il y avait un grand nombre de pianistes, parmi lesquels se trouvait Hummel, que le jeune compositeur n'avait jamais entendu. Le soir même de son arrivée à Vienne, Meyerbeer eut l'occasion de voir le grand artiste et de l'entendre jouer pendant toute une soirée. Émerveillé du charme et de l'élégance du jeu de Hummel, Meyerbeer comprit que son exécution était supérieure à tout ce qu'il connaissait. « Ne voulant pas être vaincu, dit M. Fétis, il prit la résolution de ne pas se produire en public jusqu'à ce qu'il eût acquis les qualités que possédaient ses rivaux. Pour atteindre le but qu'il se proposait, il s'enferma pendant six mois, se livrant à de continuelles études sur l'art de lier harmoniquement les sons, et faisant subir à son doigté les modifications nécessaires à cet objet. Après ces efforts, dont une conscience d'artiste était seule capable, Meyerbeer débuta dans le monde et produisit une impression si vive que le souvenir ne s'en est pas encore effacé. Moscheles, qui l'entendit, m'a dit souvent que si Meyerbeer s'était alors posé comme virtuose, peu de pianistes auraient pu lutter avec lui. »

L'instinct de la musique dramatique fixa bientôt la volonté de Meyerbeer. Agé de dix-neuf ans, il composa pour le théâtre de la cour un opéra-comique en trois actes, *Abimelech, ou les deux Califes*. Cet ouvrage n'était point écrit dans le style de la musique italienne, qui régnait alors dans la capitale de l'Autriche; il ne fut guère mieux accueilli que *la Fille de Jephté*. Salieri, qui avait de l'affection pour le jeune Prussien, lui conseilla d'aller en Italie, où il entendrait des chanteurs habiles et une musique claire et lumineuse dont il sentirait bientôt l'heureux effet. Jusqu'alors, Meyerbeer avait peu de goût pour la musique italienne; il se décida cependant à suivre le conseil de Salieri, et il se rendit à Venise au moment où le *Tancredi* de Ros-

sini faisait l'admiration du public. On était en l'année 1813. Cette délicieuse production d'un génie fécond, je l'ai entendue aussi dans ma jeunesse au théâtre de Vicence. Meyerbeer fut ébloui et charmé de cette musique, qui était le début de l'auteur du *Barbier de Séville* et de vingt chefs-d'œuvre qu'on allait voir naître dans l'espace de vingt ans. Le compositeur allemand se lia alors avec Rossini, joyeux enfant qui n'avait que quelques années de plus que Meyerbeer. Cette rencontre d'un génie aimable fut un événement heureux dans la vie de Meyerbeer. Affermi dans ses nouvelles convictions, l'élève de l'abbé Vogler fit représenter à Padoue, en 1818, *Romilda e Costanza,* opéra semi-seria en trois actes, je crois, et dont le principal rôle fut chanté par la Pisaroni. L'ouvrage fut bien accueilli par le public de cette ville savante, qui voyait dans le jeune *tedesco* presque un disciple du père Vallotti, parce que l'abbé Vogler avait pris des conseils du maître padouan. Qu'il nous suffise de rappeler qu'en 1819 il écrivit un opéra, *Semiramide riconosciuta,* qui fut représenté à Turin, et l'année d'après *Emma di Resburgo* pour le théâtre de Venise. Cet opéra eut un beau succès; on le joua dans toutes les villes de l'Italie, et il fut traduit en allemand. Enfin le succès d'*Emma* valut à Meyerbeer l'honneur d'écrire un opéra pour le théâtre de la Scala, à Milan. Cet opéra, *Margherita d'Anjou,* y fut représenté en 1822, et, malgré la nationalité du compositeur, le public fit un accueil chaleureux à cet ouvrage, qui a été traduit en allemand. On le joua aussi avec non moins de succès sur les théâtres de la France et de la Belgique. L'activité de Meyerbeer ne se fatiguait pas, car il donna en 1823 un opéra, *l'Esule di Granata,* dont les principaux rôles furent remplis par Lablache et par la Pisaroni. Déjà le nom de Meyerbeer retentissait dans toute l'Italie; l'envie était éveillée; elle essaya de faire expier à l'auteur d'*Emma* et de *Marguerite* les applaudissemens qui l'avaient accueilli. *L'Esule* fut appris avec tant de lenteur qu'il ne fut joué qu'aux derniers jours du carnaval. La même influence qui avait retardé l'apparition de l'ouvrage en prépara la chute. Le premier acte échoua, et le second paraissait destiné au même sort, quand un duo chanté par Lablache et la Pisaroni enleva tout l'auditoire. Aux représentations suivantes, le triomphe fut complet. Après le succès de *Margherita d'Anjou,* qui fut jouée à Venise, à Gênes, et traduit en allemand, Meyerbeer s'éloigna pour quelque temps de l'Italie pour aller embrasser son ami Weber. On sait que Weber n'était pas satisfait de la carrière que suivait alors l'auteur futur des *Huguenots.* Dans une lettre que Weber écrivit à leur ami commun, Gottfried-Weber, savant théoricien, on lit ce qui suit : « Vendredi dernier, j'ai eu la grande joie de voir Meyerbeer tout un jour chez moi : les oreilles doivent t'avoir tinté! C'était vraiment un jour fortuné, une réminiscence de cet excellent temps de Manheim... Nous ne nous sommes séparés que tard dans la nuit. Meyerbeer va à Trieste pour mettre en scène son *Crociato.* Il reviendra avant un an à Berlin, où il écrira peut-être un opéra allemand. Dieu le veuille! J'ai fait maint appel à sa conscience. »

Si Meyerbeer avait cédé aux suggestions de son illustre ami, peut-être n'aurait-il été dans son pays qu'un savant compositeur. Il aurait eu à lutter contre l'immense succès du *Freyschütz*, contre Spontini, qui régnait à Berlin, contre les chefs-d'œuvre de Mozart, contre le *Fidelio* de Beethoven et bien d'autres. En restant en Italie, le jeune *tedesco* eût été fasciné par le génie de Rossini, par les œuvres de Donizetti, par Bellini, dont les mélodies touchantes faisaient les délices du public. Heureusement Meyerbeer ne se laissa détourner ni par l'Allemagne ni par l'Italie de la voie qu'il suivait depuis dix ans. De retour en Italie, il se rendit à Venise, où il donna son opéra *il Crociato*, qui fut représenté le 26 décembre 1824. Les premiers rôles avaient été confiés à Mme Méric-Lalande, à Velluti et à Lablache. Le succès fut grand : on rappela plusieurs fois le maître, qui venait de donner le meilleur ouvrage de sa première manière. M. Fétis pense que dans le *Crociato* on trouve déjà des pressentimens de la transformation que va subir l'instinct dramatique de Meyerbeer. J'ajouterai qu'il y a même dans la *Margherita d'Anjou* quelques morceaux, le trio par exemple, qui annoncent, comme on dit, la seconde manière du musicien. Quoi qu'il en soit, *Emma di Resburgo, Marguerite d'Anjou* et *il Crociato* répandirent le nom de Meyerbeer dans toute l'Italie et fixèrent sur lui l'attention de l'Europe. C'est alors qu'il reçut de M. Sosthènes de La Rochefoucauld l'invitation de venir à Paris pour diriger les répétitions de son *Crociato*, qu'on allait représenter au Théâtre-Italien. Ce fut une circonstance décisive dans la destinée de Meyerbeer que son séjour dans la capitale de la France, ce grand centre de la civilisation moderne, où Gluck était venu de même, à la fin du XVIIIe siècle, opérer une révolution mémorable dans la musique dramatique. Mise en contact avec l'esprit net de la France après l'avoir été avec le génie mélodique de l'Italie, l'intelligence méditative et profonde de Meyerbeer en reçut un choc salutaire, qui fit jaillir la source de sa propre inspiration. Comme son condisciple Charles-Marie de Weber, Meyerbeer était arrivé tard, et après de longs tâtonnemens, à la conscience de son génie. L'idée musicale ne s'élaborait que lentement dans l'imagination de ce grand maître; mais lorsqu'il consentait à ouvrir à son idée les portes de la vie, c'est qu'il était à peu près sûr qu'elle ferait glorieusement son chemin.

A partir de cette époque, à partir de *Robert le Diable* et des *Huguenots*, la carrière musicale de Meyerbeer se continue en pleine lumière. Toutes ses œuvres ont été dans la *Revue* l'objet d'appréciations étendues, sur lesquelles il n'y a point à revenir. Indiquons seulement les traits essentiels de son génie tels que j'essayais de les fixer à propos du *Prophète*. — Meyerbeer ne livre rien au hasard, il prévoit tout ce qu'il lui est possible de prévoir, il combine savamment tous les effets et fixe les nuances les plus délicates. Ses partitions sont remplies de notes explicatives, de remarques ingénieuses qui accusent la préoccupation de son esprit vigilant et sa profonde connaissance de la stratégie dramatique. Homme du nord, nourri dès sa plus

tendre enfance de la forte harmonie de Bach, esprit fin mais positif, Meyerbeer excelle à peindre les passions humaines qui éclatent dans un milieu historique bien défini. Les plaintes de l'amour dans sa divine innocence, les extases de la rêverie, les sanglots de la mélancolie, les élans de la prière sans un culte arrêté, toutes ces manifestations spontanées et lyriques de notre âme ne trouveraient pas, je pense, dans l'auteur de *Robert le Diable* un interprète suffisamment fidèle; mais que ces mêmes sentimens éclatent dans un ordre social qui en comprime l'essor, Meyerbeer écrira alors le quatrième acte des *Huguenots,* l'une des plus sublimes scènes dramatiques que l'on connaisse. Cette vive intelligence du jeu des passions dans la réalité de la société, cet art profond d'en combiner les effets par des masses chorales et instrumentales, ces sentimens vrais et profonds qui jaillissent du choc des péripéties comme jaillit l'étincelle du frottement des corps, enfin cette faculté de créer des types qui vivent sur le théâtre comme des êtres de Dieu, telles sont les qualités éminentes de l'illustre auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots.* Le caractère de la nouvelle partition qui succède à ces deux chefs-d'œuvre, c'est le sentiment religieux mêlé aux passions les plus violentes. On y sent partout le souffle d'une âme émue. Toutes les situations dramatiques indiquées par le libretto ont été saisies et rendues avec un grand bonheur, et s'il y a de temps en temps des lacunes et même des longueurs dans ce drame théologique où l'amour est sacrifié à des préoccupations plus sévères, c'est que le talent positif du maître ne trouve sa force que lorsqu'il doit peindre des caractères et des passions fortement accusés. Voyez par exemple l'admirable physionomie qu'il a su donner à Fidès, la mère de Jean. C'est là un type frappant de la femme religieuse, chaste et passionnée, qui n'a pu être créé qu'avec des souvenirs intimes et des émotions personnelles recueillis au fond du cœur (1)... Il est consolant de voir un grand artiste consacrer ainsi de nobles facultés à étendre les plaisirs de l'imagination; une nature moins forte et moins sérieuse que celle de Meyerbeer aurait pu s'endormir dans la gloire acquise, ou bien ne livrer au public que des œuvres moins importantes; mais l'auteur des *Huguenots* croit à la vérité de l'art, il la poursuit avec ardeur, et pourvu qu'il la saisisse et qu'il l'étreigne, peu importent le temps et les soupirs qu'elle lui a coûtés. Comme M. Ingres, comme tous les artistes qui ont foi dans la durée des œuvres vraiment belles, Meyerbeer se hâte lentement; il pense avec raison qu'on *fait toujours assez vite quand on fait bien,* et l'opéra du *Prophète* est un nouveau témoignage de cette ténacité féconde qui fait de Meyerbeer aujourd'hui le plus puissant des compositeurs dramatiques que possède la France.

La mort inattendue de cet illustre maître, qui était plus Français qu'Allemand, a ému tout Paris. Ses funérailles ont été dignes de la simplicité de sa vie. Une tenture noire, ornée d'écussons aux initiales du défunt, enca-

(1) Je faisais allusion ici à la mère de Giacomo Meyerbeer, et je ne me trompais pas.

drait la porte de la maison mortuaire. A la gare du Nord s'élevait un cénotaphe entouré de lampadaires d'argent. Derrière le cénotaphe, on voyait le wagon funèbre qui devait emporter les restes du maître. A l'arrivée du cercueil, un mouvement s'est produit dans la foule, et tout le monde s'est découvert devant ces illustres dépouilles. Les artistes de l'Opéra ont exécuté la *Marche de Schiller,* la marche du *Prophète,* et celle du *Pardon de Ploërmel*. Parmi les discours qui ont été prononcés ensuite, il est un passage qui m'a frappé surtout : « Que le nom de Meyerbeer, que le souvenir de notre deuil, a dit M. Ollivier dans une improvisation chaleureuse, soient un gage d'union entre deux *nations sœurs* que rien ne devrait diviser, et qu'un lien fort et durable s'établisse de plus en plus entre la patrie de Mozart et de Beethoven et celle d'Hérold, d'Halévy et d'Auber! » Il sera peut-être difficile de faire deux sœurs de deux nations qui n'ont eu ni la même mère ni le même père. Ce qui est certain, c'est que Meyerbeer n'a jamais eu en Allemagne la popularité dont il a joui en France pendant quarante ans. Son œuvre a été souvent contesté par un grand nombre d'écrivains, par des artistes et des musiciens, qui lui reprochaient de n'avoir écrit que pour un peuple étranger et ennemi de leur indépendance. Il n'est pas jusqu'à Schumann qui ne se soit permis d'attaquer un si grand musicien, dont il n'était pas digne de comprendre les pages et les scènes admirables.

Meyerbeer, on le sait, a composé pour l'Opéra-Comique deux ouvrages qu'il serait injuste d'oublier. *L'Étoile du Nord,* opéra en trois actes, fut représentée en février 1854, et *le Pardon de Ploërmel* dans le mois de décembre 1859. C'était un grand événement musical que cette invasion de l'auteur de *Robert le Diable,* des *Huguenots* et du *Prophète* dans le paisible domaine des Monsigny, des Grétry, des Boïeldieu, de M. Auber. Quelques-unes des réflexions qu'il m'inspira n'ont rien perdu de leur vérité, et on me permettra de les rappeler. Comme je le prévoyais, *l'Étoile du Nord* a fait époque dans l'histoire de l'art musical. A quelque point de vue qu'on se place, soit qu'on approuve entièrement les tendances de Meyerbeer, soit que l'on condamne sa trop grande préoccupation des effets dramatiques, on ne peut méconnaître la portée de cette tentative d'un grand musicien pour franchir le détroit qui sépare l'académie de musique fondée par Louis XIV du théâtre modeste qui naquit un jour du vaudeville émancipé. Ce sont là deux genres bien différens, qu'il est bon de maintenir séparés. Si l'Opéra, tel qu'il existe en France depuis Lulli jusqu'à Gluck, et depuis Gluck jusqu'à Meyerbeer, est moins un théâtre national qu'une grande institution dramatique, qu'une véritable *académie* ouverte à tous les talens supérieurs de l'Europe, dans le genre vraiment national de l'opéra-comique, qui est une heureuse alliance de la comédie et de la musique, de la gaîté, de l'esprit et du sentiment, on n'a guère vu réussir que des compositeurs français. Quelques musiciens italiens s'y sont essayés, non sans bonheur : Duni au XVIII[e] siècle, Cherubini, Spontini, et de nos jours Donizetti et Paër, dont *le Maître de chapelle* est un petit chef-d'œuvre; mais ces exceptions

ne font que confirmer la règle, car les Italiens, appartenant à la même civilisation que nous, ont toutes les qualités nécessaires pour saisir les mêmes nuances et rire des mêmes contrastes. D'ailleurs il ne faut pas oublier que l'opéra-comique français est une imitation de l'opéra bouffe italien, et que Vinci, Pergolèse, Leo, Piccinni, ont suscité les Monsigny, les Grétry, les Dalayrac, etc. Meyerbeer est donc le premier compositeur allemand qui a voulu prouver que rien n'est impossible à la puissance du talent.

Rien ne lui est impossible en effet, le succès de *l'Étoile du Nord* l'a prouvé avec éclat, et si ce succès a fait le tour du monde, c'est qu'il se trouve dans cet opéra, comme dans *Robert, les Huguenots* et *le Prophète*, une qualité qui fait excuser bien des défauts : c'est la vie. Je ne puis mieux terminer l'hommage que je viens de rendre au grand musicien que la France pleure qu'en disant qu'on attend avec anxiété l'ouverture de son testament. Les avis et les craintes sont différens; mais, il faut l'espérer, Meyerbeer n'aura pas privé ses nombreux admirateurs d'une œuvre qu'il avait promise depuis quinze ans. P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

LES POÈMES DU ROI CHARLES XV[1].

Bernadotte, ce soldat de fortune qui, après dix ans de service, était encore sous-officier, et qui devait porter tour à tour le bâton de maréchal de France et le sceptre de Gustave-Adolphe, a établi sur le trône antique des Wasa une dynastie actuellement aussi respectée que si elle descendait d'Odin. La cause des succès de cette dynastie nouvelle, c'est qu'elle n'a cessé de se montrer véritablement suédoise. Elle s'est approprié le caractère et les coutumes du pays. Elle en a étudié les origines, cultivé la littérature, partagé toutes les aspirations.

Au moment où Bernadotte unissait son sort aux destinées de sa patrie adoptive, le génie national se réveillait en Suède comme en Allemagne. Tandis que des princes suédois avaient favorisé l'imitation servile des modes et de la littérature françaises, des princes français allaient donner l'essor à la rénovation de l'esprit scandinave. A la fin du XVIIIe siècle, la Suède perdait tous les jours quelque chose de son originalité. Admirateur enthousiaste de Voltaire et de la cour de Versailles, Gustave III était convaincu que ses sujets ne pouvaient rien faire de mieux que de traduire le théâtre de la France et se déclarer les disciples des encyclopédistes. Des

(1) *Légendes et Poèmes scandinaves*, par le roi Charles XV, traduit du suédois par M. de Lagrèze, conseiller à la cour impériale de Pau. 1 vol. in-18; Dentu.

jeunes gens de l'université d'Upsal, ardens et convaincus, donnèrent le signal d'une brillante renaissance. Deux journaux, *le Polyphème* et surtout *le Phosphoros*, prirent pour tâche d'établir l'indépendance littéraire de la Suède. Bernadotte, devenu roi, vit avec sympathie ce mouvement intellectuel; il fonda de nombreux établissemens destinés à l'instruction publique, et les universités obtinrent de nouvelles chaires d'enseignement. Jamais aucun souverain en Suède n'avait fait d'aussi grands sacrifices sur sa fortune particulière pour la protection des lettres et des arts. Geier, par ses grands travaux historiques, et Tegner, par ses poésies, firent revivre les traditions de la patrie, et *Frithiof*, le célèbre poème de Tegner, dont M. Hippolyte Desprez a publié en France une traduction remarquable, devint dès son apparition un poème national.

Danois, Suédois et Norvégiens ont entre eux des affinités profondes. Les habitans de la Norvége et du Danemark ont la même langue écrite, et ceux de la Suède s'entendent plus facilement avec les Danois que les Espagnols avec les Portugais. Le ressentiment causé au Danemark par l'annexion de la Norvége à la Suède, en 1814, s'effaçait de plus en plus. Les étudians des universités d'Upsal, de Lund, de Christiania, de Copenhague, commençaient à entretenir des rapports de sympathie et d'amitié. Le successeur de Bernadotte, le roi Oscar, favorisa ouvertement ces manifestations. En 1856, il reçut au château de Drottningholm près de neuf cents étudians de ces diverses universités, et leur adressa ces paroles : « Ils sont loin de nous les temps où des préjugés déplorables et des intérêts mal entendus armaient les uns contre les autres des frères d'une même race... De ces souvenirs tristes et instructifs, il ne reste plus que ce qui est glorieux. Les champions du Nord ont éprouvé leurs forces respectives, et ils ont appris à estimer mutuellement leur courage... Maintenant le Danois visite le Suédois, le Suédois le Norvégien, non plus les armes à la main et la haine dans le cœur, mais avec des paroles de paix et de réconciliation, et Dieu, dans sa bonté, bénira leur fraternité fidèle et indissoluble. »

Le prince qui tenait ce noble langage était digne, par l'élévation de son esprit, de diriger dans les voies du progrès la jeunesse scandinave. Il s'était voué lui-même à l'étude avec un zèle infatigable, et il était sans contredit un des savans les plus distingués de son royaume. Pendant qu'il publiait ses ouvrages sur *le Commerce des grains*, sur *l'Éducation du soldat en temps de guerre* et son *Traité des peines et des prisons*, le prince royal et le prince Oscar son frère s'adonnaient avec succès au culte de la poésie nationale. En 1858, l'académie suédoise découvrit que l'auteur anonyme d'un poème qui venait d'être couronné était le second fils du roi, le prince Oscar.

Malgré certaines réminiscences qui rappellent tantôt *les Nuits* d'Young, tantôt les ballades d'Henri Heine ou les *Méditations* de Lamartine, ces légendes ont une couleur particulière et vraiment indigène. C'est bien là cette poésie rêveuse qui, tenant à la fois du génie allemand et de celui des

races anglo-saxonnes, développe la sensibilité et la tendresse de l'âme, comme la mélancolie et le goût de la contemplation. Souvent les chants populaires des peuples scandinaves expriment des sentimens de joie, et cependant la mélodie en est toujours plaintive : c'est que la tristesse est le fond même du caractère des hommes du Nord. Les campagnes couvertes de glace ou ensevelies sous un linceul de neige, les brumes de la mer orageuse, les noirs rochers, les longues nuits et les longs crépuscules, tout fait naître dans ces froides régions de douloureuses pensées. Le regret de ceux qui ne sont plus, l'espoir d'un monde meilleur, la secrète harmonie entre les souffrances de l'âme et le deuil de la nature, c'est là l'inspiration du monarque poète. Ses vers sont pleins de larmes, et ils gardent toujours quelque chose d'élégiaque alors même qu'ils célèbrent les exploits des héros ou les émotions farouches des batailles.

La mythologie scandinave est d'ailleurs une source féconde. Trop longtemps dédaignée en faveur des fables de la Grèce et de Rome, elle a été remise en lumière comme se rattachant aux antiques souvenirs de la patrie, et les poètes suédois ont rajeuni les chants des scaldes. A côté de bien des bizarreries grossières et souvent monstrueuses, cette mythologie présente des aspects d'une grandeur saisissante. Tour à tour mélancolique et belliqueuse, elle rêve et elle combat. Elle chante les hauts faits des douze grands dieux, des Ases, dont Odin est le chef. En lutte perpétuelle contre les divinités jalouses, contre les nains et les géans, les Ases n'ont point reçu en partage l'éternité. Le *ragnarok* ou crépuscule des dieux est inévitable. L'attente de cette catastrophe toujours pressentie donne aux poèmes une teinte austère et sombre. Jusqu'à cette heure fatale, Odin habite le Valhalla, lieu de récompense où sont réunis, sous le nom d'*einhériars,* les esprits des héros qui ont succombé dans les batailles. Quand la trompette résonne sur terre, Odin envoie les *valkyries,* vierges aux yeux bleus, chercher les âmes des guerriers qui sont morts le glaive à la main. Un courageux suicide est aussi un moyen de mériter l'entrée du séjour de délices. « L'homme ne doit pas abandonner lâchement la terre où il a vécu. Ceux que les nornes n'ont pas désignés pour succomber sous le fer ennemi ne doivent pas finir dans le lit l'existence que les dieux leur ont laissée. Qu'ils tracent dans leur sein avec la pointe de l'épée des caractères sacrés! Que des ruisseaux de sang sortent de leurs blessures (1) ! »

C'est cette mythologie qui, jointe à des inspirations modernes, anime de ses fictions les poèmes du roi Charles XV. Le plus remarquable est la légende d'Heydé, fille du roi Gylfe. Odin, vainqueur d'une partie de l'Allemagne, a pénétré jusque dans la Scandinavie. Le roi Gylfe y occupe encore le trône; mais ses mains sont déjà trop affaiblies pour porter le sceptre, son épée se rouille dans le fourreau, son bouclier oisif reste suspendu dans la grande salle des festins. Le vieillard fait à Odin un accueil

(1) *Heydé,* poème du roi Charles XV, chant VIII.

cordial, et il lui donne le nom de fils, car il ne désire plus pour le reste de ses jours que de se reposer tranquille à l'ombre de sa gloire (1). Cependant sa fille, la jeune Heydé, n'a pas vu sans regret l'arrivée des étrangers dans ses montagnes. « Mon bras est plein de vigueur, dit-elle à son vieux père. Souvent, dans la profondeur des forêts, j'ai combattu des ours aussi grands que des géans... Donne à ta fille ta flamboyante épée, et tu verras que, toujours digne de toi, je saurai sauvegarder ton royaume envahi. » — Ainsi parle la belle Heydé. Le vieillard, souriant sous sa barbe argentée, prend la main de sa fille et lui répond : « Je vois bien que ton cœur virginal renferme un courage digne des plus braves guerriers; mais toute pensée de combat doit être désormais bannie de ce séjour. S'il s'agissait de défendre le trône et la patrie, le vieux Gylfe ne resterait pas oisif dans sa tranquille demeure : il saurait encore écrire bien des caractères sanglans; mais j'ai juré le serment de paix aux hôtes nouveau-venus, et mon épée ne sortira jamais du fourreau contre une race qui descend des dieux. » — Pressant ensuite sa fille entre ses bras, il lui dit : « Comme le jeune pin du fond des vallons entourés de pics glacés élance fièrement sa tête au-dessus des frimas, tu as grandi, chère Heydé, noble image des hommes vaillans qui aiment le glaive, la patrie et la gloire. Toutefois le casque serait trop lourd pour ta blonde chevelure et ton front virginal. Un jour aussi tes sentimens belliqueux céderont à ce bienfaisant soleil qui allume l'amour dans le cœur de la vierge. »

La parole du roi s'est accomplie. Le fils d'Odin, Sigurlam, épris de la jeune Heydé, a mérité, par ses exploits, la main de la jeune fille. Le bonheur des deux époux est sans nuage, et le poète en chante les joies avec attendrissement. Cependant Sigurlam succombe bientôt dans les combats, et c'est ici que les vers du roi de Suède ont des accens profonds. A peine le fils d'Odin a-t-il rendu le dernier soupir, que son barde fidèle entonne ce chant funèbre : « O mon bon glaive, tu as été pour moi un frère loyal. J'ai prêté le serment de ne jamais fuir le combat. O mon bon glaive, tu sais que j'ai tenu ma parole. Dans maintes batailles, tu tombas terrible sur les casques. O mon bon glaive, tu t'es souvent plongé dans le sang, tu as fait périr bien des guerriers. Ta lame est fine et tranchante, bien des poitrines percées de part en part en font foi. O mon bon glaive, tu m'as constamment accompagné dans des campagnes lointaines, lorsque la barque de la guerre, fendant les vagues, emmenait mon prince vainqueur. O mon bon glaive, livre-moi maintenant à la mort, à ma dernière campagne victorieuse, et que ta pointe se repose au fond du cœur du barde fidèle ! » — Ainsi résonnent dans la nuit solitaire les accens du scalde; l'épée brille, pâle comme la lune nouvelle; il la saisit d'une main vigoureuse, et déjà le sang com-

(1) Le roi Gylfe et Odin font penser au vieux roi Charles XIII adoptant Bernadotte. « Dieu m'a magnifiquement récompensé, disait le monarque suédois, d'avoir sacrifié mes sentimens personnels au vœu de mon peuple. J'ai reçu de mon peuple un fils tel qu'il me le fallait pour être le plus heureux des pères et le plus heureux des rois. »

mence à rougir la pointe de l'acier. Avant de s'endormir du grand sommeil, le barde fait entendre ce chant d'adieu : « Regarde comme resplendit le Valhalla! Comme ces guerriers bénis m'appellent!... Dans le cercle des héros, je recommencerai à chanter, là où le vieillard retrouve sa jeunesse, là où n'existe plus le temps qui retire la force des bras affaiblis de l'homme et engourdit la séve dans le cœur vigoureux des braves... Les dieux ne m'ont pas accordé le bonheur de tomber à côté de Sigurlam sur le verdoyant gazon; mais mon chant retentira de montagne en montagne, et le géant tremblera lorsque les accens de ma voix descendront jusque dans les vallées. »

Plus touchante encore est la douleur de la veuve de Sigurlam. « Soit que je m'enfuie, dit-elle, vers les cimes élevées des monts, soit que j'erre dans les sentiers lointains de la forêt sauvage, le bruit des pins luttant contre la tempête, les cris sinistres des oiseaux de la nuit sont pour moi comme les soupirs qu'un mort ferait sourdement sortir des entrailles de la terre. Au milieu des ténèbres, je crois voir l'image de mon bien-aimé, je crois entendre le son de sa voix, je crois l'apercevoir m'appelant à lui d'un signe de la main. Je recule, et cette image me poursuit; j'avance, et elle disparaît rapidement. Ainsi je suis l'objet de déceptions continuelles. Sort cruel de rester ainsi sur cette terre avec les souvenirs! » — Odin essaie en vain de la consoler. — « J'ai vaillamment senti les morsures du glaive, lui dit-il, j'ai connu les atteintes des pointes de la lance; le temps a cicatrisé les blessures, mais aucune n'a été si profonde que celle du regret. O ma fille, ne pleure pas cependant. Le bien-aimé qui t'a quittée n'a fait que changer de demeure. Maintenant il habite, glorieux, au milieu de ses ancêtres. Il comptera comme des rêves toutes les années écoulées jusqu'au moment où il embrassera la chère épouse qui reste dans l'attente... » Mais Heydé, succombant sous le poids de son chagrin, ne peut le supporter plus longtemps... Elle s'écrie : « Tu m'appelles! tu m'appelles! Mes regards t'aperçoivent dans les feux de l'aurore boréale. Ta voix qui doucement m'attire, je la reconnais dans les murmures du vent. Je la suis, cette voix bien connue, et je ne m'effraie pas du brusque passage de la vie à la mort. » — Et alors elle se précipite dans les abîmes dont les vagues s'agitent au pied du rocher, et elle va retrouver dans les profondeurs de la mer la paix et l'amour. « Un moment, on voit encore les boucles de ses cheveux surnager sur la blanche écume des flots, brillantes comme des lames d'argent. On dirait que les vagues sentent le prix de ce doux fardeau : elles semblent vouloir respectueusement embrasser la divine beauté qui se livre à elles en victime. »

Un prince tel que le roi Charles XV devait comprendre mieux que personne tout ce qu'il y a de noble et de généreux dans le caractère de son peuple. L'étude des antiquités et des poésies scandinaves n'a fait que développer en lui l'amour de la patrie, et il a sympathisé avec cette ardente jeunesse suédoise, dont la plus chère pensée est l'accord des trois peuples frères. Au

mois de juin 1862, il encouragea le voyage à Copenhague de l'élite des étudians de la Suède et de la Norvége. Ils vinrent au nombre de près de huit cents dans la capitale du Danemark, où ils furent accueillis comme des hôtes dans les familles danoises. Un mois après, les deux monarques, Frédéric VII et Charles XV, avaient à Copenhague une entrevue qui était signalée par l'effusion de l'amitié la plus sincère.

Toutefois, il faut bien le remarquer, et la confiance mutuelle que se montraient les deux rois en est la meilleure preuve, le scandinavisme n'est pas, comme on est trop porté à le croire, une pensée d'adoption. Il ne prétend détruire ni l'une ni l'autre des dynasties. De même qu'en Allemagne les sectateurs les plus ardens de la grande patrie germanique ne rêvent cependant la suppression ni de la Prusse ni de l'Autriche, de même aucune atteinte ne doit être portée à l'indépendance et à l'autonomie des trois royaumes. Charles XV respectait autant que Frédéric VII le traité de Londres, qui a réglé l'ordre de succession de la monarchie danoise, et l'œuvre à laquelle travaillaient alors les deux rois aussi bien que leurs peuples, ce n'était pas l'annexion des territoires, c'était la fusion des sympathies et des idées.

La nation suédoise, qui jadis a joué dans le monde un rôle si éclatant, ne déborde plus comme autrefois sur la Russie ou sur l'Allemagne; mais elle conserve toutes les qualités d'un grand peuple. En lutte perpétuelle contre l'âpreté de son climat, elle n'a rien perdu de son antique énergie. C'est là que sont situées les villes les plus septentrionales de la terre; jamais, ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, on ne vit sous la même latitude une pareille civilisation. La péninsule formée par la Suède et par la Norvége est, après la Russie, la contrée la plus vaste de l'Europe. Il est vrai que, si l'on veut en classer les différens états par le nombre de leurs habitans, la presqu'île scandinave, qui ne compte pas cinq millions d'âmes, occupe seulement la neuvième place; mais elle est, après la Grèce et la Prusse, le pays où l'accroissement de la population s'effectue dans la proportion la plus considérable. Nulle part l'instruction n'est plus répandue dans le peuple, nulle part le sentiment de l'honneur militaire n'est plus vif. Si la Suède n'est pas un instrument d'attaque, c'est une citadelle créée par la nature et défendue par des cœurs inébranlables. Elle peut s'appliquer à elle-même ces paroles d'un des poèmes du roi : « Tranquille, mon temple domine toutes les révolutions du temps, car la force des hommes du Nord ne se laisse pas facilement dompter. Là, le roc est dur et la forêt profonde; la nuit est longue, mais le jour est serein. Le Nord aimera éternellement le fort et le brave, celui qui loyalement sait combattre, celui qui loyalement sait mourir. »

I. DE SAINT-AMAND.

V. DE MARS.

es étu-
le huit
ne des
s, Fré-
signa-

que se
e n'est
ne pré-
emagne
ent ce-
aucune
es trois
de Lon-
t l'œu-
peuples,
thies et

clatant,
e; mais
pétuelle
e éner-
a terre;
a même
e et par
e. Il est
le leurs
d'âmes,
ce et la
la pro-
épandue
plus vif.
réée par
pliquer à
temple
du Nord
profonde;
ement le
yalement
AND.

MARS.